



Université de Montréal

**L’agir-en-contexte : comprendre l’action des individus  
en situation de vulnérabilité**

par Caroline Adam

Département de médecine sociale et préventive  
École de santé publique

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l’obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.)  
en Santé publique  
Option promotion de la santé

Mars 2019

© Caroline Adam, 2019

Université de Montréal  
Département de médecine sociale et préventive, École de santé publique

*Cette thèse intitulée*  
**L'agir-en-contexte : comprendre l'action des individus  
en situation de vulnérabilité**

*Présentée par*  
**Caroline Adam**

*A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes*

**Christina Zarowsky**  
Président-rapporteur

**Louise Potvin**  
Directrice de recherche

**Sylvie Gendron**  
Codirectrice

**Céline Bellot**  
Membre du jury

**Shirley Roy**  
Examineur externe

**Bilkis Vissandjée**  
Représentante du doyen

## Résumé

Un des défis de la promotion de la santé est de concevoir des outils théoriques et des interventions qui prennent en compte la façon dont les structures influencent le parcours de vie des individus tout en reconnaissant la capacité des individus à déterminer leur vie et à façonner, en retour, le monde dans lequel ils vivent. Le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion permet une telle intégration, particulièrement autour de la notion d'accès (Adam et Potvin, 2016). Ce cadre d'analyse conçoit les mécanismes d'exclusion comme un ensemble d'éléments de différents niveaux qui, en interaction, limitent l'accès aux droits, ressources et capacités pour vivre une vie en santé et mènent à des situations de vulnérabilité. Il propose de regarder les questions d'accès comme une fenêtre pertinente pour s'intéresser à l'interaction entre les individus et les structures.

Partant de ce cadre d'analyse, le but de cette thèse est de comprendre comment les limites d'accès aux droits, aux ressources et aux possibilités de développer des capacités interagissent avec l'action des individus et le contexte dans lequel ils déploient cette action. Afin d'être en mesure d'examiner des contextes influencés par des mécanismes d'exclusion et d'étudier le déploiement de l'action des individus, cette recherche a pris appui sur deux postulats : 1) l'insécurité alimentaire est une manifestation de mécanismes d'exclusion limitant l'accès aux ressources financières nécessaires permettant de se nourrir en quantité et en qualité suffisante ou générant la peur de ne pas avoir la possibilité de se nourrir en quantité et en qualité suffisante; et 2) se rendre dans un organisme communautaire est une manifestation des individus de leur capacité à déployer des actions pour faire face aux obstacles qu'ils rencontrent. Partant de ces postulats, nous avons étudié, par voie d'entretiens de type récit de vie, le parcours de 12 individus en lien avec la fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire.

Sur la base de l'analyse qualitative des récits de vie recueillis, le concept d'agir-en-contexte a été élaboré. Celui-ci comporte un système de cinq composantes : l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités. Ces composantes permettent de comprendre comment les mécanismes d'exclusion façonnent le contexte et interagissent avec la façon dont se déploie

l'action des individus. En particulier, le concept d'agir-en-contexte suggère que les mécanismes d'exclusion modifient la configuration du contexte en augmentant les menaces, en diminuant les opportunités et en agissant sur les capacités et les ressources des individus et, par extension, leur agentivité. Partant de ce concept, trois types d'agir-en-contexte ont été élaborés : 1) l'agir-en-contexte motivé : les individus agissent en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes et font face à peu de menaces et beaucoup d'opportunités; 2) l'agir-en-contexte contraint : l'action est essentiellement orientée vers la gestion des menaces, laissant peu ou pas de place pour l'actualisation des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes; et 3) l'agir-en-contexte synchronique : les individus tentent d'agir en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, mais doivent déployer des actions pour faire face aux menaces qui limitent l'actualisation de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes.

Cette thèse propose donc une nouvelle conceptualisation du contexte et donne de nouvelles clés analytiques pour comprendre l'action des individus. À terme, nos résultats suggèrent que l'intervention de promotion de la santé ayant pour finalité de renforcer la capacité d'agir des individus nécessite une analyse de la configuration de l'agir-en-contexte afin de réduire la densité des menaces et ainsi favoriser l'apparition d'opportunités, l'augmentation des capacités et de ressources et ultimement, permettre aux individus de déployer leurs actions en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes.

**Mots-clés :** promotion de la santé, vulnérabilité, pauvreté, exclusion sociale, insécurité alimentaire, inégalités sociales de santé.

## **Abstract**

One of the challenges in health promotion is to design theoretical tools and interventions that take into consideration the way structures influence individuals' life paths, while also recognizing individuals' ability to make choices that shape their life and, in turn, have an effect on the world in which they live. The exclusionary mechanisms framework makes it possible to assimilate these two occurrences, particularly with regards to the notion of access (Adam & Potvin, 2016). This analytical framework conceives of exclusion mechanisms as a set of elements at various levels that, during interaction, limit access to rights, resources, and capacities for a healthy life and lead to situations of vulnerability. The framework proposes to look at issues of access as a relevant opportunity for addressing the interaction between individuals and structures.

With this analytical framework as a starting point, the goal of this thesis is to understand how limited access to rights, resources, and possibilities for developing capacities interact with the context in which individuals evolve and their ability to act. In order to examine certain contexts that have been influenced by exclusionary mechanisms, as well as how individuals carry out their actions within these contexts, we postulated that: 1) Food insecurity is the result of exclusionary mechanisms that limit access to the financial resources necessary to feed oneself in sufficient quantity and quality, or that provoke anxiety that one will not be able to feed oneself in sufficient quantity and quality; and 2) Going to a community organization reflects individuals' ability to act in the face of such adversities. Based on these postulates, and using life story interviews, we studied the paths of 12 individuals participating in a food insecurity community organization.

The concept of acting-in-context has been developed based on the qualitative analysis of the life stories collected. This concept is composed of a five-part system: agency, resources, capacities, threats, and opportunities. These components make it possible to understand how exclusion mechanisms shape context and adjust individuals' ability to act. More particularly, the concept of "acting-in-context" suggests that exclusionary mechanisms modify the context's configuration by increasing threats, decreasing opportunities, and acting on individuals'

capacities, resources, and, by extension, agency. Based on this concept, three types of “acting-in-context” were developed: 1) motivated “acting-in-context”, in which individuals act according to their wishes, desires, aspirations, values, and principles while being faced with few threats, but many opportunities; 2) constrained “acting-in-context”, in which acting is essentially turned toward managing threats, leaving little or no room for wishes, desires, aspirations, values, and principles; and 3) synchronic “acting-in-context,” in which individuals attempt to act according to their wishes, desires, aspirations, values, and principles, but must also act otherwise in the face of threats limiting the possibility for them to realize their desires, hopes, aspirations, values and principles.

This thesis therefore provides a new way of conceptualizing context and new analytical tools to understand individuals’ actions. In the end, our results suggest that a health promotion intervention that tries to strengthen individuals’ capacities needs to analyze the configuration of “acting-in-context” in order to reduce the density of threats. In this way, the intervention will increase opportunities, capacities, and resources, as well as enable individuals to act according to their wishes, desires, aspirations, values, and principles.

**Keywords:** health promotion, vulnerability, poverty, social exclusion, food insecurity, social inequalities in health.

# Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>iii</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>xi</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>xii</b>
<b>Liste des sigles .....</b>	<b>xiii</b>
<b>Dédicace .....</b>	<b>xiv</b>
<b>Remerciement.....</b>	<b>xv</b>
<b>Préambule.....</b>	<b>xvii</b>
<b>Chapitre 1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 2. Problématique.....</b>	<b>9</b>
2.1 Introduction à la problématique de la recherche.....	10
2.1.1 Promotion de la santé et approches individualistes.....	10
2.2 Article #1 : Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal.....	14
2.2.1 Summary.....	16
2.2.2 Introduction .....	17
2.2.3 Social exclusion: definition and limits .....	18
2.2.4 The Social Exclusion Framework of the SEKN.....	21
2.2.5 Adaptation of the ‘social exclusion framework’: an analytical framework for exclusionary mechanisms experienced at the individual level.....	24
2.2.6 Elements of the model .....	26
2.2.7 Analysis of exclusionary mechanisms: the example of food insecurity.....	33
2.2.8 Analytical framework of exclusionary mechanisms: an ethical reflection.....	37
2.2.9 Conclusion.....	38
2.2.10 Acknowledgement.....	39
2.2.11 Funding.....	39
2.2.12 References .....	40
2.3 Sommaire, constats et objectif de la recherche.....	44
<b>Chapitre 3. États des connaissances.....</b>	<b>46</b>

3.1	Théorie de la promotion de la santé et comportements individuels .....	50
3.1.1	La théorie des causes fondamentales des inégalités de santé .....	50
3.1.2	L'approche des habitudes de vie collectives .....	54
3.1.3	The Health lifestyle theory .....	59
3.1.4	Multi level model.....	63
3.1.5	Constat sur les théories de la promotion de la santé.....	68
3.2	La théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987).....	70
3.2.1	Les composantes de la théorie de la structuration .....	71
3.2.2	La pertinence de la théorie de la structuration et ses limites pour notre recherche.....	79
3.3	De l'exclusion sociale à la vulnérabilité.....	81
3.3.1	La vulnérabilité comme conséquence des mécanismes d'exclusion.....	82
3.3.2	Mécanismes d'exclusion et vulnérabilité dans cette recherche .....	85
<b>Chapitre 4. Cadre théorique, objectifs et questions de recherche.....</b>		<b>87</b>
<b>Chapitre 5. Méthodologie.....</b>		<b>92</b>
5.1	Devis.....	92
5.2	Échantillon et recrutement.....	93
5.2.1	Sélection et entrée dans les organismes.....	95
5.2.2	Sélection et recrutement des participants .....	99
5.3	Méthode de collecte de données .....	101
5.4	Gestion des données .....	104
5.5	Analyse qualitative des données.....	105
5.5.1	L'examen phénoménologique des données.....	106
5.5.2	La déconstruction et la reconstruction des récits.....	108
5.5.3	Catégorisation des parcours et catégorisation des éléments de contexte.....	111
5.5.4	Analyse thématique .....	113
5.5.5	L'analyse en mode écriture.....	114
5.5.6	Élaboration conceptuelle .....	116
<b>Chapitre 6. Résultats .....</b>		<b>119</b>
6.1	Présentation de l'échantillon.....	119
6.1.1	Résumé de la situation des participants.....	120
6.1.2	Caractérisation des parcours.....	125
6.1.3	Les éléments de contexte.....	127
6.1.4	Motifs de fréquentation d'un organisme en sécurité alimentaire .....	130
6.2	Présentation des constats .....	137

6.2.1	Constat 1 : Les individus posent des actions similaires, mais les dynamiques de l'expression de leur agentivité diffèrent .....	138
6.2.2	Constat 2 : Des ressources et des capacités sont mobilisées dans le déploiement des actions des individus, et l'accès à ces ressources et capacités varie entre individus .....	142
6.2.3	Constat 3 : Certains participants semblent évoluer dans un contexte plus menaçant que d'autres : introduction à la notion de menace.....	147
6.2.4	Constat 4 : Les possibilités d'améliorer sa situation ou de vivre du bien-être varient entre les individus : introduction à la notion d'opportunité .....	155
6.2.5	Constat 5 : La notion d'opportunité doit être prise en compte pour comprendre les situations de vulnérabilité .....	159
6.3	Résumé des constats et mise en commun des éléments : introduction de l'agir-en-contexte.....	161
6.4	Les types d'agir-en-contexte.....	166
6.4.1	L'agir-en-contexte motivé .....	167
6.4.2	Agir-en-contexte contraint.....	173
6.4.3	Agir-en-contexte synchronique .....	183
6.5	Conclusion .....	191
<b>Chapitre 7. Discussion .....</b>		<b>194</b>
7.1	Faits saillants .....	194
7.2	Apports théoriques.....	200
7.2.1	L'agir-en-contexte, une approche complémentaire pour les théories de la promotion de la santé.....	200
7.2.2	L'agir-en-contexte, une explication structurelle selon la théorie de la structuration .....	205
7.2.3	Agir-en-contexte et vulnérabilité.....	211
7.3	Forces et limites.....	215
7.3.1	Forces.....	215
7.3.2	Limites .....	219
<b>Chapitre 8. Conclusion .....</b>		<b>221</b>
<b>Bibliographie .....</b>		<b>224</b>
<b>Annexe I Permission de reproduction.....</b>		<b>i</b>
<b>Annexe II Certificat d'approbation éthique.....</b>		<b>xv</b>
<b>Annexe III Participation à un projet de recherche organisme A .....</b>		<b>xvii</b>

<b>Annexe IV Participation à un projet de recherche organisme B.....</b>	<b>xx</b>
<b>Annexe V Formulaire d'information et de consentement organisme A .....</b>	<b>xxiii</b>
<b>Annexe VI Formulaire d'information et de consentement organisme B.....</b>	<b>xxvii</b>
<b>Annexe VII Grille d'entrevue Participants .....</b>	<b>xxxii</b>
<b>Annexe VIII Exemple du matériau d'analyse.....</b>	<b>xxxv</b>

## Liste des tableaux

Tableau I.	Résumé des constats et notions mobilisées .....	161
Tableau II.	Les éléments de l'agir-en-contexte .....	165

## Liste des figures

Figure 1	The SEKN model of social exclusion.....	23
Figure 2	Exclusionary mechanisms framework.....	26
Figure 3	The Health lifestyle theory .....	61
Figure 4	Multi level model.....	65
Figure 5	Cadre théorique de la recherche .....	91
Figure 6	Chronologie d'entrée dans les organismes et accès aux participants .....	94
Figure 7	Opérations analytiques déployées dans l'analyse des données .....	106
Figure 8	L'agir-en-contexte (2017).....	164
Figure 9	Agir-en-contexte motivé.....	167
Figure 10	Agir-en-contexte contraint.....	173
Figure 11	Agir-en-contexte synchronique .....	183

## Liste des sigles

AEC	Agir-en-contexte
CDSS	Commission sur les déterminants sociaux de la santé
DPA	Développement du pouvoir d'agir
OMS	Organisation mondiale de la santé
SEKN	Social Exclusion Knowledge Network
SSE	Statut socioéconomique

# Dédicace

*À mon fils, Lionel*

## Remerciement

Adolescente, lorsque je réfléchissais à ce que je souhaitais faire de ma vie, aller à l'université n'était pas dans les options me paraissant possibles. Faire un doctorat a donc été une joyeuse *surprise*, conséquence d'une suite d'expériences, de l'envie de faire une différence, d'un brin de naïveté et surtout, de rencontres déterminantes.

Je tiens à remercier sincèrement mes directrices de recherche, Louise Potvin et Sylvie Gendron. Ce doctorat n'aurait pas été possible sans que mon chemin croise celui de ces femmes. Louise a accepté de me diriger, elle m'a ouvert les portes de son réseau et de ses ressources, elle m'a permis de saisir des opportunités hors du commun tout en m'enseignant la rigueur et l'esprit critique. Parce qu'elle m'a dirigée d'une main de maître, j'ai pu rendre à terme ce projet pour lequel j'ai investi pratiquement 10 ans de ma vie. Louise a su identifier la meilleure personne pour compléter la direction de cette recherche : Sylvie Gendron, sans qui l'analyse des données aurait été une fosse abyssale et grâce à qui je suis « retournée dans mes données » pour aller au-delà de ce que je me croyais capable d'accomplir. Ces deux femmes ont assurément formé la meilleure codirection qu'il était possible d'avoir et je suis infiniment reconnaissante du privilège que j'ai eu de les côtoyer pendant ces années. Merci, Louise et Sylvie, de m'avoir accompagnée dans ce long processus qui aura été des plus transformateurs.

Merci à M. Joel Mulamba Katambwe d'avoir semé dans mon esprit l'idée qu'un doctorat pouvait m'être accessible alors que j'étais au baccalauréat. Grâce à ses enseignements théoriques passionnants, je me suis découvert un intérêt marqué pour l'étude des théories qui tentent de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Merci également à Mme June Marchand qui m'a chaleureusement accompagnée dans mon parcours de maîtrise me permettant ainsi de me rendre jusqu'au doctorat.

Merci également à la Chaire Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS), à l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM) et au *Population Health Intervention Research Network* (PHIRNET) qui m'ont permis d'avoir accès

à des ressources financières me permettant de me consacrer à mon projet de recherche et de voyager à travers le monde pour élargir mes horizons.

J'ai l'immense chance d'avoir un incroyable réseau social et familial qui m'a soutenue infailliblement durant toutes ces années. Merci infiniment à ma famille, mes amis, collègues de l'École de santé publique, de la CACIS et du Département de techniques de travail social du Cégep du Vieux Montréal. Un merci particulier à Josée Lapalme, Isabelle Joly, Geneviève Vachon, Karine Brunet, Marion Pignot, Laura Pryor, Marie Auer Labonté, Geneviève Mercille, Éric Bouchard et Sébastien Lagues pour le précieux soutien donné en fin de parcours. Un immense merci à ma maman qui a veillé au bonheur de mon fiston pendant que j'étais dans ma caverne de rédaction.

Merci à Matt qui m'a accompagnée jusqu'au fil d'arrivée et avec qui je partage l'immense privilège d'avoir le plus extraordinaire des petits garçons, Lionel. Mon fiston, ta joyeuse présence dans ma vie a été la plus déterminante des motivations et la plus grande source de bonheur qui m'a permis de garder le cap pendant les bouts plus rocailleux. Merci mon chaton.

## Préambule

Il est difficile de dissocier de cette thèse le parcours qui a précédé le début de celle-ci. Les questions auxquelles j'ai tenté de répondre à travers cette recherche sont en effet apparues bien avant que j'entame ce doctorat.

Formée en travail social, j'ai pu évoluer dans ce domaine pendant quelques années, acquérant ainsi une solide expérience professionnelle en intervention sociale, notamment en protection de la jeunesse. Cette expérience m'a amenée à côtoyer des gens en situation de très grande vulnérabilité. Pauvreté, problèmes de toxicomanie, problèmes de santé mentale, violence et autres difficultés constituaient le lot de la plupart des familles auprès desquelles je suis intervenue. J'ai particulièrement travaillé avec des parents pour favoriser le maintien ou le retour d'enfants dans leur famille. Je devais également statuer sur leurs compétences à mener à bien ce projet familial. C'est cet aspect de mon travail qui a fait naître les questionnements à l'origine de cette thèse. Durant ces années pendant lesquelles j'ai accompagné des familles en difficulté, j'ai été témoin d'actions de la part de certains parents dont je n'arrivais pas à déchiffrer le sens. Ces actions semblaient aller à l'encontre de leur désir le plus cher, soit de garder leurs enfants avec eux ou d'en avoir de nouveau la garde. Par exemple, certains parents ne se présentaient pas aux rencontres, d'autres avaient de violentes disputes ou se retrouvaient en état d'intoxication devant leurs enfants et d'autres encore dépensaient des sommes d'argent importantes sur des biens non nécessaires alors qu'ils avaient de graves problèmes financiers. Ces comportements compromettaient fortement leurs chances de conserver ou ravoir la garde de leur enfant. À ce moment-là, il m'était difficile de comprendre comment les désirs les plus profonds de certains

parents n'arrivaient pas à atterrir dans le réel alors que cela ne dépendait, me semblait-il, que de leurs actions.

Au sein des institutions dans lesquelles j'ai travaillé, la façon dont on réfléchissait à la situation et aux actions de ces familles me laissait profondément insatisfaite; on parlait du manque de motivation des parents, de leur incapacité à se mobiliser, de leur incapacité à s'organiser, de leur histoire familiale, on invoquait également la psychologie de ces individus pour comprendre leur comportement. Par ailleurs, la pauvreté, qui était souvent la trame commune de la vie de ces familles, n'était pas vraiment considérée dans l'interprétation de ces comportements. Il me semblait alors que parler de l'ensemble des actions des parents comme étant l'expression de leurs traits personnels constituait un raccourci limitatif. Certes, il était clair que ces actions étaient l'expression d'un choix, mais le contexte dans lequel était fait ce choix ne me semblait pas suffisamment pris en compte. Sans pouvoir nommer exactement mon insatisfaction par cette façon de comprendre les actions et la situation des parents, j'avais la forte impression qu'il me manquait des clés conceptuelles pour analyser les situations avec lesquelles je devais travailler. Les efforts colossaux déployés à l'intention des individus (éducation, réadaptation) apparaissaient bien insuffisants compte tenu des déficiences marquées des contextes de vie de ces personnes. *A posteriori*, il me semble que l'*agir-en-contexte*, concept central de la recherche présentée dans cette thèse, représente cette clé conceptuelle qui m'aurait permis de mieux comprendre et accompagner les familles.

Je me suis donc mise à la recherche d'un programme de doctorat susceptible de m'aider à explorer ces questions. C'est ainsi que j'ai choisi le programme de santé publique, option promotion de la santé. J'espérais que cette formation m'aiderait à développer une perspective

globale des pratiques en lien avec la santé des populations et surtout en lien avec les questions de vulnérabilité. Également, la promotion de la santé aborde des questions théoriques telles que le dualisme agentivité-structure et d'autres qui font écho à mes propres questionnements. C'est donc avec l'intention de mieux comprendre l'action des individus en contexte de vulnérabilité que j'ai amorcé mon doctorat.

Cette quête est la pierre angulaire de tout le travail fait dans le cadre de cette thèse. Je me suis tout d'abord intéressée à l'exclusion sociale parce que cette expression est souvent utilisée pour décrire le type de familles auprès desquelles j'ai œuvré. Je me suis cependant butée aux limites de ce concept – une partie de cette thèse y est d'ailleurs consacrée. Par la suite, le *Social Exclusion Framework* du Social Exclusion Knowledge Network (SEKN), élaboré dans le cadre de la Commission de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les déterminants sociaux de la santé, est devenu un outil analytique pertinent pour l'évolution de ma réflexion. Ce cadre d'analyse s'intéresse davantage aux processus générant de l'exclusion qu'à la description des situations d'exclusion, ou encore à la psychologie des individus qui en souffrent. Ce modèle est donc très loin des modèles psychosociaux et comportementaux auxquels j'ai été habituée pour réfléchir aux situations que le concept d'exclusion tente de décrire. Cet outil m'a donc aiguillée vers la notion d'accès pour mieux comprendre la complexité des situations de vulnérabilité et concevoir une avenue différente pour explorer empiriquement cette interface entre les individus et le contexte. Cet aspect du *Social Exclusion Framework* est majeur dans cette recherche. Effectivement, je ne souhaitais pas entrer dans la vie des gens à travers des comportements jugés problématiques et destiner ma recherche à les expliquer. Je désirais plutôt entrer dans leur vie à travers une situation qui signifiait un contexte contraignant et dans lequel,

parfois, des actions que l'on juge inadéquates étaient déployées. Je voulais voir s'il n'y avait pas d'autre façon de comprendre l'action en fonction du contexte dans lequel les individus évoluent. C'est ainsi que l'insécurité alimentaire est apparue comme un prétexte théoriquement et empiriquement pertinent pour explorer ce qui m'intéressait véritablement dans le cadre de cette thèse, soit l'interaction entre l'individu et son contexte. Ainsi, bien qu'elle en fournisse le prétexte et le contexte, cette thèse ne concerne pas l'insécurité alimentaire, ce qui la cause et comment on y fait face.

Cette thèse se présente donc sous un format un peu particulier, car elle part d'un questionnement théorique né de ma pratique. Je me suis servie des problèmes et des outils théoriques de la promotion de la santé pour explorer mes questionnements. C'est avec une approche très inductive que je me suis lancée sur le terrain. Ce que cette recherche m'a permis de faire, c'est de contraster des situations et de rendre possible l'élaboration d'un concept, l'*agir-en-contexte*, qui propose une façon dynamique de comprendre la manière dont les individus déploient leurs actions dans leur contexte. Au final, le concept d'*agir-en-contexte* me laisse peut-être plus de questions que de réponses. Cependant, après l'écriture de cette thèse, il est clair que, si je n'ai pas résolu toutes les questions pour lesquelles j'étais avide de réponses, je possède désormais un outil qui me permet de poser de meilleures questions et qui ultimement, je l'espère, pourra produire de meilleures réponses.

## Chapitre 1. Introduction

Au milieu des années 1980, la Charte d'Ottawa lançait les bases de la promotion de la santé en tant que processus qui confère aux populations un plus grand contrôle sur leur santé (Nutbeam, 1998) et établissait les inégalités sociales de santé comme priorité d'intervention (Breslow, 1999; Kickbusch, 2003; OMS, 1986). La notion d'« inégalités sociales de santé » désigne les écarts des états de santé entre des groupes en fonction de catégories sociales (OMS, 2009). Ces disparités sont considérées comme l'expression biologique des effets néfastes d'une organisation sociale inéquitable (Diderichsen, Evans et Whitehead, 2001; Fassin, Granjean, Kaminski, Lang et Leclerc, 2000). Les recherches en santé publique ont démontré la relation étroite entre la position sociale et l'état de santé des individus (Marmot et Wilkinson, 2005), et la Commission sur les déterminants sociaux de la santé (CDSS) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est affairée à mieux comprendre ce lien (CSDH, 2008). Les déterminants sociaux sont, quant à eux, définis comme « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie » (CSDH, 2008). Les individus déploient donc leurs actions dans ce contexte, et la variation de la qualité de ces circonstances est à l'origine des écarts de santé (CSDH, 2008; Raphael, 2002). De ce fait, la promotion de la santé doit posséder des outils théoriques pour comprendre les interactions entre les individus et leur contexte.

Ce défi théorique de la promotion de la santé de développer des outils d'analyse qui intègrent des éléments relatifs aux individus et aux contextes n'est pas sans lien avec le débat classique qui prévaut dans les sciences sociales concernant la dualité entre le libre arbitre et le

déterminisme structurel pour expliquer les comportements humains. D'une part, les conceptions du comportement humain fondées sur la notion du libre arbitre accordent la primauté à la rationalité individuelle dans le choix des conduites, limitant les considérations liées au contexte qui contraignent ces choix (Giddens, 1987). D'autre part, les théories privilégiant le déterminisme structurel accordent plus d'importance aux forces contraignantes des systèmes sociaux pour comprendre les comportements individuels (Giddens, 1987). Or, les deux approches comportent des écueils. Isoler les comportements de leur contexte a mené à la tendance du « *victim-blaming* » en promotion de la santé et en éducation à la santé (Crawford, 1977; McLeroy, Bibeau et McConnell, 1993; Minkler, 1999). Cette tendance s'illustre entre autres par l'accent mis sur l'information pour induire des changements de comportements sans égard aux causes structurelles qui façonnent les comportements. En revanche, le déterminisme structurel conceptualise l'individu comme le produit d'un système, en évacuant sa capacité à réfléchir, à agir et à modifier son environnement (Giddens, 1987; Kelly et Charlton, 1995). Les approches rationalistes dans les pratiques de planification dans la sphère publique, qui font peu de place à la participation des citoyens dans l'élaboration des interventions qui leur sont destinées (Bilodeau, Allard, Francoeur et Chabot, 2004), sont un exemple d'effets pervers du déterminisme structurel.

La promotion de la santé a mis de l'avant cinq stratégies pour réduire les inégalités de santé partant de l'acquisition d'habiletés individuelles à l'élaboration de politiques publiques, en passant par la création d'environnements favorables, le renforcement de l'action communautaire et la réorientation des systèmes de santé (OMS, 1986). Cette vision de la santé défendue par la Charte d'Ottawa a dû cependant composer avec l'influence importante qu'a eue le modèle

biomédical sur la recherche et l'évaluation dans le domaine de la santé, de sorte que les programmes de promotion de la santé se sont longtemps concentrés sur les styles de vie et la modification des comportements associés à des facteurs de risques pour la santé (ex. : tabagisme, sédentarité, alimentation) (O'Neill, Pederson, Dupéré et Rootman, 2006; Potvin, Gendron, Bilodeau et Chabot, 2005). Cette façon de problématiser les objets de recherche en promotion de la santé décontextualise l'action des acteurs et place la santé comme un but à atteindre et non comme une ressource permettant aux individus de se réaliser. Il s'agit là d'une contradiction importante avec la définition de la santé adoptée par la Charte d'Ottawa, qui propose que la santé est « la mesure selon laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie [...] » (OMS, 1986). En ne s'attardant qu'au comportement de santé, la promotion de la santé omet de prendre en considération le quotidien dans lequel la santé se construit, espace où ces comportements émergent. Les individus déploient leurs actions en fonction d'autres finalités que la santé et ces actions sont inextricablement liées aux contextes à l'intérieur desquels elles se déploient. Ces actions déployées dans le quotidien, même si elles n'ont pas comme objectif précis d'agir sur la santé, ont possiblement un effet sur celle-ci. Potvin et al. (2005) mentionnent que si nous acceptons l'idée que la santé soit une ressource et qu'elle se construit dans la vie quotidienne, il est nécessaire de concevoir des outils théoriques qui en permettent une fine compréhension (Potvin et al., 2005). Breslow (1999) soulignait également que « *the Ottawa charter defines health as a "resource for everyday life" and also outlines the social conditions needed for it. Individuals' capacities also should be considered as a resource for everyday life and should be emphasized* » (p. 1030). Un des enjeux qui se pose pour la

promotion de la santé est donc de comprendre le contexte et la façon dont se déploie l'action des individus dans leur quotidien, tout en considérant la variation de la qualité des circonstances.

Dans le cadre de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Social Exclusion Knowledge Network (SEKN) a réalisé un travail d'envergure pour documenter et mieux comprendre l'exclusion sociale, considérée comme un déterminant social de la santé. Ce groupe de travail a proposé un cadre théorique qui présente une façon de concevoir l'incarnation des mécanismes d'exclusion dans la vie des individus, là où ceux-ci déploient leurs actions. Pour le SEKN, l'exclusion implique des limites d'accès aux droits, ressources et capacités des individus pour vivre une vie en santé. La santé étant considérée comme un état de bien-être physique, mental et social et non pas seulement comme une absence de maladie (Nutbeam, 1998). Le cadre d'analyse développé par le SEKN ne détaille toutefois pas comment les individus déploient leurs actions dans ce contexte de limitation. Néanmoins, sa conception de l'exclusion autour de la notion d'accès offre un point de départ pertinent pour aborder les contextes de vie quotidienne dans lesquels les individus agissent.

Étant donné les lacunes théoriques qui persistent dans la littérature en promotion de la santé pour expliquer l'action des individus dans leur contexte, qui va bien au-delà des comportements et des habitudes de vie liés à la santé, la présente recherche a pour objectif de répondre à la question suivante : comment les limites d'accès aux droits, aux ressources et aux possibilités de développer des capacités interagissent-elles avec l'action des individus et le contexte dans lequel ils déploient cette action ? Pour répondre à cette question, il fallait dans un premier temps mieux comprendre le contexte. La notion de contexte étant souvent utilisée pour décrire l'environnement physique proximal, nous avons comme objectif de mieux caractériser cette

notion pour mieux définir ce contexte immédiat dans lequel l'action se déploie. Par la suite, et afin de prendre en compte le caractère récursif de l'interaction individu-contexte, la recherche a eu comme ambition d'analyser en profondeur l'action des individus en relation avec les éléments du contexte immédiat au travers duquel leurs actions se déploient.

Pour ce faire, ce projet s'est intéressé aux individus qui vivent ou qui ont vécu une situation d'insécurité alimentaire ou qui fréquentent un organisme communautaire en sécurité alimentaire. Sur la base du travail fait par le SEKN, le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion a été élaboré pour problématiser l'objet de cette recherche. L'exclusion sociale est ici considérée comme un mécanisme qui limite l'accès à aux droits, aux ressources et aux possibilités de développer des capacités nécessaires pour mener une vie en santé. Dans cette perspective, nous interprétons l'insécurité alimentaire comme la manifestation d'un mécanisme d'exclusion qui limite l'accès à des ressources économiques suffisantes pour un individu afin qu'il soit en mesure de répondre à ses besoins. Ainsi, une méthodologie qualitative basée sur des entretiens non dirigés a été déployée auprès de personnes fréquentant un organisme intervenant en sécurité alimentaire.

Cette thèse débute par un survol des principales critiques faites face aux approches individualistes en promotion de la santé afin de bien situer la nécessité de développer des outils conceptuels qui sont en mesure de comprendre l'interaction individu-contexte. Par la suite, ce chapitre enchaîne avec un article qui propose une adaptation du *Social Exclusion Framework*, le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion. Ce cadre problématisé cette interface individu-contexte autour de la notion d'accès. Puisque la notion d'exclusion est utilisée, les limites les plus importantes de ce concept sont également abordées.

Le chapitre trois présente une revue des principales approches en promotion de la santé qui ont théorisé les comportements à risque en lien avec le contexte. Afin d'explorer pourquoi il est pertinent de s'intéresser à l'action des individus dans leur quotidien tout en prenant en compte les propriétés structurantes des systèmes sociaux, la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987) est présentée. Le travail de cet auteur est fondamental à la discussion qui suit les résultats. La théorie de la structuration est incontournable pour réfléchir à ce qui dans cette thèse est l'objet principal : l'interaction entre les individus et le contexte immédiat dans lequel ils déploient leur action. Finalement, un bref retour sur la notion d'exclusion sociale est effectué pour comprendre l'émergence de la notion de vulnérabilité. Cette notion s'est avérée depuis quelques années de plus en plus pertinente pour décrire les phénomènes que le concept d'exclusion sociale tentait d'analyser et elle est utilisée dans la conceptualisation de cette recherche et dans l'interprétation des résultats.

La section méthodologique aborde l'approche utilisée dans cette thèse qui se devait de surmonter les écueils des méthodes de la sociologie structurelle et de l'individualisme méthodologique pour étudier l'interaction individu-contexte. L'approche ethnosociologique des récits de vie de Daniel Bertaux (2016) est ainsi présentée comme méthode pouvant relever ce défi. Le détail de l'analyse des données est également présenté dans ce chapitre.

Le chapitre des résultats présente le concept d'agir-en-contexte. Ce concept a été élaboré pour comprendre comment les limites d'accès, générées par des mécanismes d'exclusion, interagissent avec le contexte dans lequel est déployée l'action des individus. L'agir-en-contexte propose de mettre en interaction cinq éléments, à savoir l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités. Il est suggéré que les mécanismes d'exclusion

modifient la configuration de ces éléments et créent des situations de vulnérabilité. L'analyse des dynamiques d'action en fonction de cette configuration d'éléments a mené à l'élaboration de trois types d'agir-en-contexte soit l'agir-en-contexte motivé, l'agir-en-contexte contraint et l'agir-en-contexte synchronique, qui seront également présentés. Cette typologie de l'agir-en-contexte met en exergue ce que Giddens appelle la dualité du structurel, c'est-à-dire les propriétés à la fois habilitantes et contraignantes de la structure. Ces résultats illustrent ce que Giddens (1987) propose, à savoir que même dans les situations de contraintes majeures, les individus ne se réduisent pas à une position de soumission où l'action se résume à être une réaction mécanique.

La discussion est divisée en trois parties. La première section examine les apports théoriques en regard des théories de la promotion de la santé. Par la suite, il est soutenu que le concept d'agir-en-contexte correspond à ce que Giddens (1987) nomme une explication structurelle dans la mesure où l'agir-en-contexte permet de faire des « références implicites au but et aux raisons des conduites des agents ainsi qu'au lien de ces conduites avec les éléments contraignants et habilitants des contextes sociaux et matériels dans lequel ils s'accomplissent » (p. 237). Finalement, nous discutons du nouvel éclairage apporté par le concept d'agir-en-contexte à l'étude des situations de vulnérabilité en proposant une grille d'analyse qui prend en compte l'interaction entre l'individu et son contexte et qui accorde une place importante à la capacité fondamentale des individus à déployer des actions, et ce, même en situation de grande vulnérabilité. Nous concluons en proposant différentes utilisations pouvant être faites du concept d'agir-en-contexte et de sa typologie. Ce concept a le potentiel d'optimiser les

évaluations et les interventions en promotion de la santé en favorisant une compréhension dynamique de l'action des individus qui va au-delà des comportements de santé.

## Chapitre 2. Problématique

Comme indiqué en préambule, le problème de recherche de cette thèse est avant tout un problème théorique, le but étant de mieux comprendre comment les individus déploient leurs actions en contexte contraignant. Cependant, même si cette question théorique est née de ma pratique professionnelle, elle est également pertinente pour la promotion de la santé. Effectivement, la promotion de la santé a fait face à d'importantes critiques concernant la prédominance des approches individualistes dans les programmes visant l'amélioration de la santé des individus. Dans cette section, il est discuté en premier lieu de la façon dont s'incarne cette question de l'action individuelle dans les débats en promotion de la santé. Par la suite, nous présentons le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion (Adam et Potvin, 2016) qui problématise cette interface entre l'individu et son contexte autour de la notion d'accès. Cette section est la reproduction de l'article théorique *Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal* paru dans le *Health Promotion International* en 2016, qui discute tout d'abord des limites du concept d'exclusion. Dans cette recherche, nous sommes intéressée au concept d'exclusion sociale parce qu'il est souvent mobilisé pour parler des situations contraignantes, contexte que nous voulions étudier. Cependant, l'exclusion sociale a des limites conceptuelles importantes sur lesquelles il a fallu se pencher. C'est pour cette raison que dans la section 2.2, il est d'abord question du concept d'exclusion sociale et de la façon dont nous avons tenté de dépasser ses limites. Cet article se termine ensuite sur l'importance de s'intéresser à l'action des individus sans toutefois avoir une approche individualiste qui néglige les facteurs contextuels.

## 2.1 Introduction à la problématique de la recherche

### 2.1.1 Promotion de la santé et approches individualistes

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'accroissement des maladies chroniques qui s'est développé parallèlement à la baisse des maladies infectieuses (Terris, 1983) a dirigé la recherche des facteurs de risques non plus dans l'environnement, mais dans les comportements individuels (Breslow, 1999; O'Neill et Stirling, 2006). Ce changement épidémiologique a réorienté les stratégies de santé publique vers l'individu (Breslow, 1999). L'éducation à la santé est alors devenue l'outil d'intervention prédominant pour favoriser la santé des populations (O'Neill et al., 2006). La dissémination d'informations pour favoriser la santé des populations n'est toutefois pas le fruit de ce changement épidémiologique; il s'agit plutôt d'une stratégie de santé publique qui est utilisée depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Badgley, 1994). Ce n'est toutefois que dans les années 1950 qu'une approche plus scientifique a été développée pour mieux comprendre et intervenir sur les comportements de santé, donnant ainsi une assise théorique à l'éducation en matière de santé (Pederson, O'Neill et Rootman, 1994). Un corpus théorique important s'est alors constitué sur la base de recherches visant à mieux comprendre le comportement des individus. Le *health belief model* (Becker, 1974), la *social cognitive theory* (Bandura, 2004), la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991), ou le *transtheoretical model of change* (DiClemente et Prochaska, 1998) sont des exemples de théories utilisées en santé publique.

Ces approches centrées sur l'individu ont cependant fait l'objet de nombreuses critiques (Cockerham, 2005; Freudenberg, 1987; McLeroy et al., 1993; Minkler, 1989, 1999; Syme, 1994). Il a été constaté que les efforts mis en place pour diffuser de l'information ne se traduisent

pas nécessairement en changements comportementaux et, ultimement, ne mènent pas à l'amélioration globale de la santé des populations (O'Neill et al., 2006). Au fil des années et avec le peu d'impact de l'éducation à la santé, de plus en plus d'acteurs ont souligné les limites des approches individuelles ainsi que ses effets pervers (O'Neill et al., 2006). On reproche entre autres aux stratégies d'éducation à la santé de centrer la responsabilité de l'état de santé sur les individus sans tenir compte du contexte dans lequel ils évoluent (McLeroy, Bibeau, Steckler et Glanz, 1988; Minkler, 1999; Watt, 2007). Ainsi, Minkler (1989) et Link et Phelan (1995) attribuent la surestimation de l'efficacité de l'éducation à la santé à la culture occidentale, qui accorde beaucoup d'importance à la capacité des individus à contrôler leur destin et à s'autodéterminer. Ce faisant, les facteurs contextuels sont négligés dans l'attribution des causes menant à la maladie (Freudenberg, 1987; Frohlich et al., 2001; Minkler, 1999; Susser et Susser, 1994). On parle donc de « *victim blaming* » pour dénoncer les approches culpabilisantes qui mettent l'accent sur la responsabilité individuelle et les changements comportementaux en offrant de l'information et des conseils de santé sans égard aux causes structurelles qui façonnent les comportements et les conditions de vie (Crawford, 1977; McLeroy et al., 1993; Minkler, 1999).

**Promotion de la santé et éducation à la santé.** La promotion de la santé a souvent été confondue avec l'éducation à la santé (O'Neill et Stirling, 2006). Aux États-Unis, par exemple, la distinction entre éducation et promotion n'est pas systématique (O'Neill et Stirling, 2006). Glanz et al. (2008) parlent d'ailleurs de l'éducation à la santé et de la promotion de la santé comme étant des concepts qui se chevauchent et incluent la promotion de la santé dans le concept d'éducation à la santé. Quoi qu'il en soit, bien que l'éducation de la santé fasse partie

des stratégies de la promotion de la santé, il existe une nette distinction entre les deux (O'Neill et Stirling, 2006). Effectivement, l'arrivée de la promotion de la santé s'inscrit dans la foulée des critiques faites à l'égard de l'éducation à la santé (O'Neill et Stirling, 2006). Au Québec, on identifie généralement le rapport Lalonde (1974) pour situer le moment où la santé publique réoriente ses cibles d'interventions et sa conception de la construction de la santé (Kickbusch, 2003; Minkler, 1989). Ce rapport statuait que la santé des populations était déterminée par quatre éléments : 1) la biologie des individus; 2) les habitudes de vie; 3) les systèmes de soin; et 4) l'environnement physique et social. Cette nouvelle vision de la santé reconnaissait que celle-ci n'est pas que le résultat des choix individuels; l'environnement dans lequel les individus évoluent était maintenant considéré. À l'échelle mondiale, en 1978, la conférence d'Alma-Ata (OMS, 1978) renforce l'idée que les systèmes de santé ne sont pas la clé de la santé des populations. À cette conférence, les intervenants suggèrent de retourner au principe de base des soins primaires en s'intéressant davantage aux enjeux extérieurs des systèmes de santé (O'Neill et al., 2006). C'est d'ailleurs dans ce courant novateur qu'a lieu la première conférence internationale de la promotion de la santé, qui s'est tenue à Ottawa en 1986. Lors de cette conférence, la Charte d'Ottawa (OMS, 1986), document fondateur de la promotion de la santé, a été créée.

**La promotion de la santé selon la Charte d'Ottawa.** La Charte d'Ottawa (OMS, 1986) précise que les efforts de promotion de la santé visent l'équité en matière de santé par la création de conditions favorables à l'épanouissement des individus. Elle appelle à des actions intersectorielles dans la mesure où l'on comprend que les systèmes de santé ne peuvent à eux seuls y parvenir, puisque la santé se construit à l'extérieur de ces systèmes. La Charte d'Ottawa

propose cinq stratégies pour favoriser l'équité en santé : 1) l'élaboration de politiques de santé; 2) la création d'environnements favorables à la santé; 3) le renforcement de l'action communautaire; 4) l'acquisition d'aptitudes individuelles; et 5) la réorientation des services de santé. L'objectif de la Charte était d'établir les fondements d'une compréhension complexe et dynamique de la production de la santé. Or, étant donné l'influence importante qu'a eue le modèle biomédical sur la recherche et l'évaluation (Potvin et al., 2005), les interventions de promotion de la santé ont eu du mal à se dissocier des approches individualistes. En conséquence, les programmes de promotion de la santé se sont longtemps concentrés sur les habitudes de vie et la modification des comportements en accordant peu d'intérêt au contexte (Minkler, 1989). L'efficacité de la promotion de la santé à proposer des stratégies qui prennent en compte le contexte dans lequel émergent les caractéristiques individuelles a donc été remise en question (Baum et Fisher, 2014; Hancock, 2011; Kelly et Charlton, 1995; Mackenzie, Collins, Connolly, Doyle et McCartney, 2017; Potvin et al., 2005; Souto Barreto, 2013).

Cette façon de concevoir les objets de recherche et d'intervention autour des comportements de santé omet de prendre en compte le contexte dans lequel émergent ces comportements et situe la santé comme un but à atteindre et non comme une ressource permettant aux individus de réaliser leur potentiel. La Charte d'Ottawa définit pourtant la santé comme étant

La mesure selon laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie [...]. (OMS, 1986)

Il s'agit là d'une contradiction importante avec la définition de la santé adoptée par la promotion de la santé, car en ne s'intéressant qu'aux comportements de santé, on fait l'impasse sur les

circonstances de la vie quotidienne qui façonnent ces comportements et à partir desquelles la santé se construit. En effet, les individus déploient leurs actions en fonction d'autres finalités que la santé et ces actions sont inextricablement liées aux contextes dans lesquels elles se déploient. Même si elles ne poursuivent pas l'objectif précis d'agir sur la santé, ces actions déployées dans le quotidien influencent celle-ci. Or, Potvin et al. (2005) mentionnent que si nous soutenons l'idée que la santé est une ressource et se construit dans la vie quotidienne, il est nécessaire de concevoir des outils théoriques qui en permettent une compréhension fine. Un des défis pour la promotion de la santé est donc de comprendre le contexte et la façon dont se déploie l'action des individus dans leur quotidien tout en considérant le rôle de l'organisation sociale dans la variation de la qualité des circonstances dans lesquelles se déploie l'action des individus.

## **2.2 Article #1 : Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal**

Dans cette section, nous reproduisons un article conceptuel qui a été rédigé principalement par l'auteure de cette thèse dans la phase d'élaboration du protocole de recherche. Cet article a été publié dans la revue *Health Promotion International* en 2016<sup>1</sup>. Dans cet article, nous explorons dans un premier temps le concept d'exclusion sociale. Nous nous sommes intéressées à ce concept parce qu'il est souvent mobilisé pour parler des situations contraignantes que nous souhaitons étudier. Cependant, l'exclusion sociale a des limites conceptuelles importantes sur lesquelles il a fallu s'interroger. Afin de dépasser ces limites, nous abordons le travail du SEKN, qui a fait un travail considérable autour de la notion d'exclusion sociale. Le *Social Exclusion*

---

<sup>1</sup> Voir permission de reproduction et article original en Annexe I.

*Framework*, issu du groupe de travail, est ici présenté comme une avenue pertinente pour sortir des limites du concept d'exclusion sociale, notamment en le conceptualisant autour de la notion d'accès. Puisque le *Social Exclusion Framework* a été élaboré et utilisé pour étudier des situations reliées à des collectivités, nous proposons une adaptation de ce cadre d'analyse qui nous a servi à conceptualiser cet espace que nous souhaitons explorer et à élaborer le devis de cette recherche. L'article se termine ensuite sur l'importance de s'intéresser à l'action des individus en dehors de leurs « mauvais » comportements et d'élaborer des outils théoriques qui sont en mesure de prendre en compte à la fois les facteurs individuels et contextuels.

Caroline Adam<sup>1,\*</sup> and Louise Potvin<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Canada Research Chair in Community approaches and health inequalities, University of Montréal Public Health Research Institute, University of Montreal (IRSPUM), Quebec, Canada

<sup>2</sup> School of Public Health, University of Montreal Lea Roback Research Centre, Montreal Public Health Directorate, Quebec, Canada

\*Corresponding author. E-mail: [caroline.adam@umontreal.ca](mailto:caroline.adam@umontreal.ca)

### **2.2.1 Summary**

On the basis of the social exclusion framework put forth by the Social Exclusion Knowledge Network (SEKN), we propose a framework that conceives social exclusion as a mechanism that limits access to rights, resources and capabilities needed for a healthy life. While it is widely accepted that drivers of social exclusion are structural, the consequences are experienced by individuals in their everyday lives. This article proposes an adaptation of the SEKN framework, illustrating additional basic elements that should be considered in the study of exclusionary mechanisms. We argue that studying access to rights, resources and capabilities is one way to capture the relational aspect of exclusion mechanisms. In doing so, we shift the focus away from the individual and direct the analysis towards contextual conditions that cause the emergence of certain individual attributes. We use the example of food insecurity experienced by individuals to illustrate how a specific problem can be the manifestation of different structural exclusion mechanisms that limit access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life.

**Key words:** social exclusion, social inclusion, health inequality, food insecurity.

### **2.2.2 Introduction**

Since the 1970s, the notion of social exclusion has entered political discourse and attracted the attention of the academic community (Mathieson et al., 2008). Described as a catch-all concept (Estivill, 2003), the meaning of this term has often been adapted to suit different contexts or political imperatives (Silver, 1994). In addition, the absence of a consensual definition (Mathieson et al., 2008) limits its utility for the study of population health or for public policy development. For these reasons, as part of the World Health Organization's (WHO) Commission on the Social Determinants of Health (CSDH) (WHO, 2009), the Social Exclusion Knowledge Network (SEKN) carried out a comprehensive study to investigate the utility of the notion of social exclusion in relation to the production of health inequalities. The role of the SEKN was to produce a definition that would take into account all the knowledge available on this topic, and to propose a pragmatic analytical framework to support the implementation of effective policies (Popay et al., 2006). The main features of this framework are its relational nature and its understanding of exclusion processes as limiting access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life (Popay et al., 2008). This conception of social exclusion offers a new perspective for analyses that moves away from the stigmatization that has become associated with social exclusion.

However, the social exclusion framework does not provide much detail on the specificities of limited access to resources, rights and capabilities as a mechanism that drives social exclusion. Building on the SEKN framework, the objective of this article is to provide a more detailed account of access to rights, resources and capabilities, characterized by individuals' experience of social exclusion. To do this, we first present a brief overview of the concept of social

exclusion and the limits of its use for theoretical purposes, as well as of the social exclusion framework. We then present the model we developed to conceptualize the exclusionary mechanisms experienced at the individual level and provide an example of its use in analysing the issue of food insecurity. Finally, we discuss how the proposed model is part of an ethical reflection advocating a comprehensive understanding of lived experiences in order to understand individuals' actions in context and to avoid labelling them, based on their individual attributes.

This article is in part a literature review, focusing mainly on critical and conceptual reflections on the concept of social exclusion. We excluded most of the empirical studies available and focus instead on the theoretical literature on social exclusion to discuss the issues addressed in this article.

### **2.2.3 Social exclusion: definition and limits**

Before becoming an object of research, the concept of social exclusion was essentially used in political discourse (Sen, 2000; Mathieson et al., 2008), where it appeared formally in the 1970s. The expression was first introduced by René Lenoir, France's Secretary of State for Political Action, in 1974 to sensitize both the political class and the population to the situation of 'excluded' groups (Lenoir, 1974). Lenoir was referring specifically to persons living with a disability (physical or mental) or with a problem of social adaptation (Paugman, 1996; Evans et al., 2000; Estivill, 2003). It was not until the early 1990s that the concept spread to political discourses outside Europe (Silver, 1994; Mathieson et al., 2008), such as Quebec's Act to Combat Poverty and Exclusion (Gouvernement du Québec, 2002) and the Australian Social Inclusion Board (Australian Government, 2008).

We consider two major problems in the use of social exclusion for theoretical purposes: (i) the common understanding of social exclusion to refer to a ‘state of being’ (Frétigné, 1999; Goguel d’Allondans, 2003) and (ii) its overlap with other concepts (Silver, 1994), such as vulnerability and poverty.

When considering social exclusion as a state of being, theorists studying those who were labelled by politicians as ‘excluded individuals’ encountered a major analytical challenge: the difficulty of encompassing all the different manifestations of exclusion in a single concept (Frétigné, 1999; Castel, 2004). The heterogeneity of the state of exclusion cannot be analysed using a single theory, much less a single definition. Because of this, the term ‘social exclusion’ has become a catchphrase (Goguel d’Allondans, 2003) to describe many of society’s ills (Castel, 1995). Moreover, the concept of social exclusion as a state leads to a dualistic analysis of exclusion issues: one is considered as being either ‘inside’ or ‘outside’. This way of thinking about exclusion was first proposed by the French sociologist Alain Touraine, for whom social exclusion was the product of change in societal structures (Touraine, 1991; Frétigné, 1999). Until the 1970s, modern societies were mainly vertically structured according to class relations: upper classes on the top and lower classes at the bottom. According to Touraine, today’s societies are more horizontal: people are either in the centre or at the periphery. In this analysis, being excluded means being outside the centre. This approach assumes there is a majority, a space occupied by those who are integrated, which everyone would like to enter.

The notion of exclusion as a state of being outside has been widely criticized. For example, Castel (1990, 1994, 1995, 2004) criticizes this conceptualization of social exclusion because it leaves little room for considering and analysing this integration space as a generator of

exclusion. Castel also criticizes the static nature of this notion of exclusion, which disregards the processes leading up to the state of being excluded. From such a standpoint, exclusion is taken to be the outcome of social structures. Focusing primarily on situations of exclusion masks the social dynamics that generate exclusion. Instead, Castel proposes three zones, which he situates along a continuum: the integration zone, the vulnerability zone and the disaffiliation zone (Castel, 1990). These zones are determined by two variables: one's relationship with work and one's integration within a social network. The integration zone is characterized by having guaranteed employment and the ability to count on a solid social network for support. The vulnerability zone is marked by either income insecurity or having a weak social network. The disaffiliation zone combines both joblessness and lack of a social network. The main problem with this approach is that it focuses on being employed in French society and is thus difficult to apply to societies where integration does not necessarily depend on being employed. Moreover, this approach does not provide any theoretical framework to explain the processes underlying an individual's passage from one zone to another. The relevance of the concept of social exclusion has also been questioned because of its polysemy (Silver, 1994). In response to this problem, Berghman (1995) proposed a matrix for classifying some of the concepts related to social exclusion. He defines poverty as a lack of available income, and social exclusion as the failure of systems to enable individuals to participate fully in society (Commins, 1993). Thus, poverty is the result of a process of impoverishment, and social exclusion is the process that leads to deprivation. While it is true that the notion of deprivation may be appropriate for understanding the consequences of social exclusion processes, it is not helpful in understanding how processes of exclusion lead to a state of deprivation.

## **2.2.4 The Social Exclusion Framework of the SEKN**

Across the many definitions of social exclusion, there appears to be a certain consensus that social exclusion is a multidimensional, dynamic and relational process (Berghman, 1995; Room, 1999; Sen, 2000; Mathieson et al., 2008; Popay et al., 2008). It is a multidimensional process in that it manifests itself across several dimensions (social, cultural, economic and political) and different levels (individual, household, community, regional, national and global) (Mathieson et al., 2008). Moreover, social exclusion is dynamic and must be understood as a process through which events and circumstances modify the experience of the individual (Mathieson et al., 2008; Groulx, 2011) over a lifetime (Kuh & Ben Shlomo, 2004). Finally, social exclusion is a relational process, which is to say that it is inherent in a system within which individuals develop (Sen, 2000; Mathieson et al., 2008; Popay et al., 2008). The SEKN definition (Popay et al., 2008) manages to reconcile these three characteristics of social exclusion. Moreover, its authors propose an innovative definition that explicitly implicates social exclusion in the production of health inequalities.

Exclusion consists of dynamic, multi-dimensional processes driven by unequal power relationships interacting across four main dimensions – economic, political, social and cultural – and at different levels including individual, household, group, community, country and global levels. It results in a continuum of inclusion/exclusion characterised by unequal access to resources, capabilities and rights which leads to health inequalities. (Popay et al. 2008, p. 2)

For the SEKN, using the social exclusion framework essentially consists of studying the processes that hamper access to certain rights, resources and capabilities as well as the extent to which certain policies or interventions could modify these processes. The SEKN framework is used typically to analyse exclusion processes in what could be described as some of their most extreme manifestations (favelas, living conditions for hijras, refugee camps, etc.). The SEKN

framework is also used to analyse policies that target specific groups (Ahmed, 2009; Johnston, 2009; Khosla, 2009; Schurmann & Johnston, 2009; Werner, 2009). The SEKN social exclusion model (Popay et al., 2008, p. 38) (figure 1) illustrates how exclusion processes are implicated in the production of social inequalities in health. In this model, exclusion processes are nested in social systems (family, community, country and world). Biological determinants are taken to be exogenous; however, the SEKN acknowledges the growing number of studies that reveal complex interactions between the biological factors and social circumstances that affect one's health even before birth. An individual's access to rights, resources and capabilities is determined by his or her position in the social stratification, which in turn is generated by the interaction of relational spheres of power (social, cultural, economic and political). As in the model of Diderichsen et al. (2001), social stratification leads to individuals' differential exposure to circumstances that can be harmful to health, limiting the development of the individual capacities needed to protect themselves from these circumstances or to mitigate the consequences. Social stratification also limits individual access to services that are essential to promote and protect health. Finally, these processes produce health inequalities, which in turn drive differential exposures and social stratification. Health inequalities thus reproduce the processes of social stratification. The relational spheres of power at the centre of figure 1 were briefly defined by the SEKN.

The social dimension is constituted by proximal relationships of support and solidarity (e.g. friendship, kinship, family, clan, neighbourhood, community, guanxi, social movements) that generate a sense of belonging within social systems. Along this dimension social bonds are strengthened or weakened. (Popay et al., 2008, p. 37)

The cultural dimension is composed of norms, values, representations, symbols and traditions that modulate how people think about and live their lives (Popay et al., 2008). The political dimension is constituted of spaces in which power and participation are negotiated and includes formal rights incorporated in laws, as well as constitutions and policies that frame the conditions within which these rights are exercised [e.g. access to potable water and services such as healthcare, education and social protection (Popay et al., 2008)]. Finally, the economic dimension corresponds to all activities of production and all material resources needed for living, such as income, employment and working conditions (Popay et al., 2008). Although they are implicit in the model, the notion of access to those rights, resources and capabilities is not made explicit.

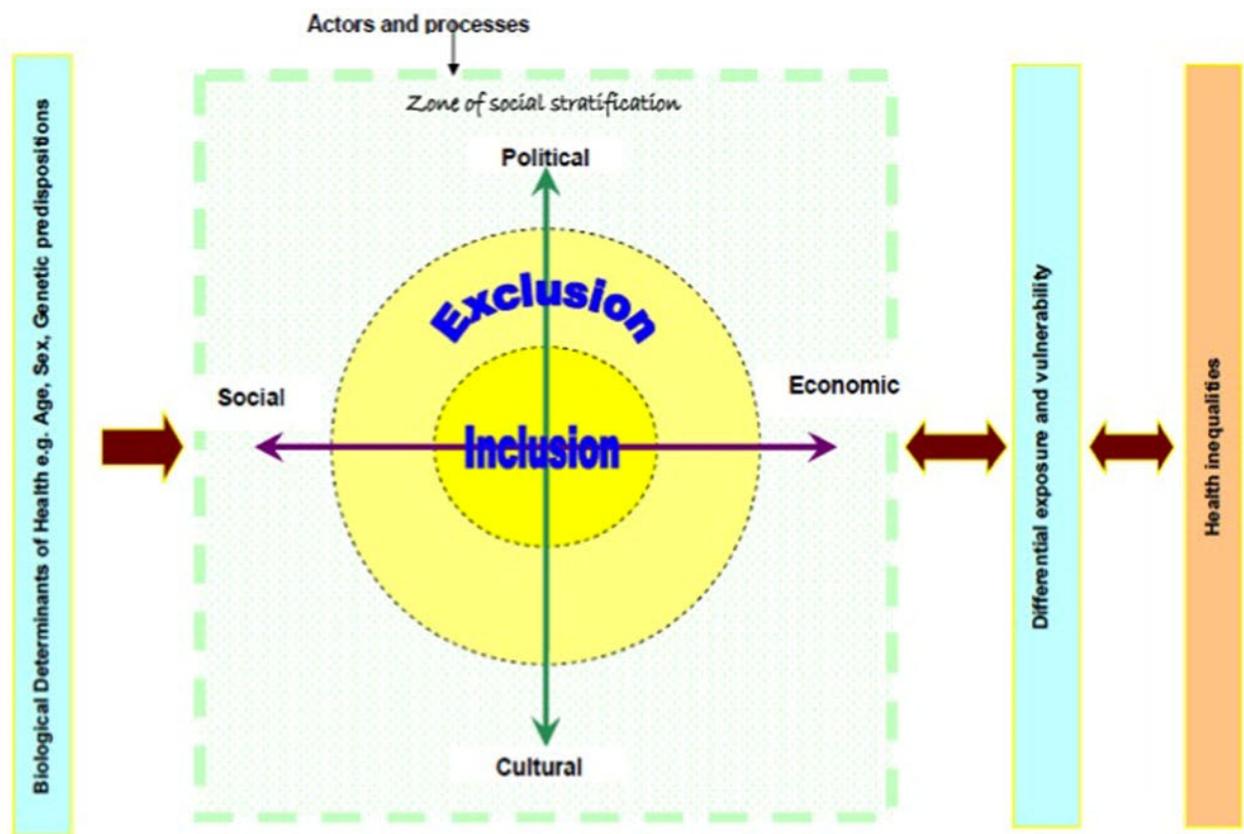


Figure 1 The SEKN model of social exclusion (Popay et al., 2008)

Understanding social exclusion in terms of a limited access to resources, rights and capabilities has two key advantages. First, these concepts are general and not context-dependent. Acknowledging that rights, resources and capabilities necessary for healthy living differ across cultures, applications of the model require the specification of what constitutes each of these elements in context. Second, the proposed framework allows the analysis of processes experienced by groups with limited access and those that give other groups privileged access to these elements. We agree with Scambler (2003) and Pease (2009), who stress the need to take into account processes related to extremely favoured minorities in order to understand the processes involved in depriving other groups, and the persistence of social inequalities in health. These processes are related to one another and it is therefore essential to have a single tool to understand them both.

### **2.2.5 Adaptation of the ‘social exclusion framework’: an analytical framework for exclusionary mechanisms experienced at the individual level**

Our model (see figure 2) is inspired by the SEKN model, but it focuses on a different object. The SEKN model attempts to implicate exclusionary mechanisms in the production of social inequalities of health and has been used mainly to review policies and actions to address social exclusion. The model presented here aims to understand the experience of exclusionary mechanisms in an individual’s experiences. Although, it is the same phenomenon, it is not the level of analysis. Hence, we have adapted the SEKN definition to derive the assumptions of our model as follows:

Exclusion is a mechanism that limits access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life. Exclusionary mechanisms are dynamic,

multidimensional and driven by unequal power relationships interacting across four main dimensions – economic, political, social and cultural – and at different levels including that of the individual, household, group, community, country and globe. Exclusion results in a continuum of vulnerability that leads to health inequalities. (Adapted from Popay et al., 2008, p. 2)

First, our definition uses the expression ‘exclusionary mechanism’ rather than ‘exclusionary process’. A process is usually defined as a sequence of events interrelated in time. It contains the implicit understanding of an order of events leading from Point A to Point B. When applied to the study of individual experience, this translates to reconstructing trajectories between these two points that usually refer to states of being. We propose to change the focus to the structural mechanisms that influence trajectories. Mechanisms are usually defined as causal forces that produce observable effects (Pawson, 2013; Baskhar, 2008; Mark, Henry and Julnes, 2000). Therefore, the proposed model is entitled ‘exclusionary mechanisms framework’.

Second, we have also changed the first sentence of the definition to put the focus on the action of exclusionary mechanisms. Although it is commonly agreed that the driving forces behind social exclusion are structural, the consequences of exclusion are experienced by individuals in their everyday lives. We propose that a focus on individuals’ access to rights, resources and capabilities constitutes a relevant point of entry into people’s everyday experience of exclusionary mechanisms. Over and above the representation of a singular situation, focusing on access to rights, resources and capabilities directs attention to the interface between individuals and the structural forces that affect their lives. Third, we have removed the notion of an inclusion/exclusion continuum and replaced it with a continuum of vulnerability. This was done in order to avoid the confusion that comes from the dichotomy of being either included or

excluded, which has been addressed previously. Vulnerability, which we define in the next section, is a result of having limited access to rights, resources and capabilities.

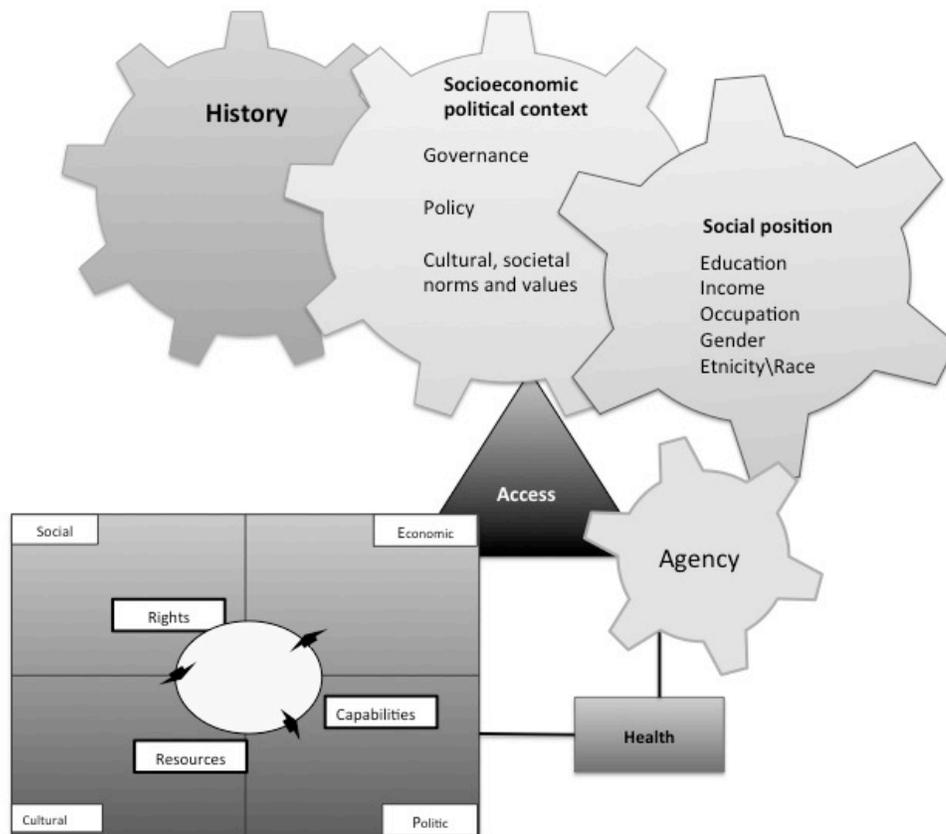


Figure 2 Exclusionary mechanisms framework

### 2.2.6 Elements of the model

The model illustrates the main elements needed to understand exclusionary mechanisms. The upper middle of our diagram is identical to the left part of the social determinant of the health model created by the WHO showing the structural drivers of exclusionary mechanisms. At the top left, we have added a history component to bring a deeper understanding of our model. The bottom left shows an illustration of the access to rights, resources and capabilities rooted in the four main dimensions that lead to health and well-being. The triangle at the core of our model

access is represented as the junction of the structural component; the agency; and the rights, resources and capabilities. We argue that its access is a window to understand the interaction between structure and agency. Basically, this model says that exclusion mechanisms are produced by structural elements and possibly historical components; those elements limit access to rights, resources and capabilities. Individuals are not passive and engage in strategies to mitigate the consequences of those exclusionary mechanisms and access to those rights, resources and capabilities. This access, when it is limited or even not possible, puts individuals in situations of vulnerability and has consequences on their health. Those consequences on health influence the individuals' capacity to mitigate exclusionary mechanisms. The model can be reversed to understand mechanisms that facilitate the access of rights, resources and capabilities that enhance agency.

**Mechanism.** At the most basic level, a mechanism is 'an assembly of moving parts performing a complete functional motion' (Unabridged, Dictionary.com, n. d.). Mechanisms are causal forces that produce observable and cumulative effects. In this context, using the exclusionary mechanisms framework for analysing an individual's particular situation we try to identify the most important moving parts that cause the observable effect that we want to study. Those moving parts are represented by the components of each section in our model in figure 2. We acknowledge that the specific consequences of an exclusionary mechanism experienced in the present are influenced by mechanisms that occurred in the past (Groulx, 2011; United Nations Development Programme, 2011), as illustrated by a life course perspective (Kuh & Ben Shlomo, 2004). Bearing this in mind, the analysis of exclusionary mechanisms should take into account the individual's current circumstances in light of the fact that previous mechanisms changed the

person's life course and will influence his or her future experiences. We have also included a historical component in our model (at the far left), since adequate analysis of certain mechanisms requires a historical perspective (such as the situation of the Native peoples in Canada).

**Access.** Access is fundamental to the analysis of exclusionary mechanisms. When taking this notion into account, questions such as 'being part of' or 'being outside' become irrelevant. A relevant question with regard to exclusion is whether a particular individual or group has access to the rights, resources and capabilities needed to live a healthy life. If they do not, what are the mechanisms that limit this access? We define an inclusive mechanism as one that provides access to the fundamental rights, resources and capabilities needed for a healthy life. Conversely, an exclusionary mechanism limits access to rights, resources and capabilities for a certain group while promoting access to those same rights, resources and capabilities to another group. In this sense, exclusion consists of an asymmetric relationship to access and, by that very fact, asymmetric power relations. Second, studying access is one way to capture the relational aspect of exclusionary mechanisms. Since these mechanisms are constitutive of the stratified social systems within which individuals change, it is important to be able to capture the structure–agency interaction. We consider access to be at the interface of structure and agency. This idea of access in the analysis of exclusion exists in the literature. Curran et al. (2007, p. 294) identified a rights-based school of thought that focuses on access on the right to understand social exclusion, developed around the notion of citizenship. According to Ballet (2001), social exclusion is the inequality of access to economic and social rights, understood as the impossibility of exercising those rights. Hunyadi (2003) discusses access to resources as an element of exclusion. However, his emphasis is on the prerequisite of access in terms of

entitlement instead of on its consequences. In our model, access is the core for understanding exclusionary mechanisms and gives us a window into understanding the interaction between agency and structure.

**Vulnerability.** The consequences of exclusionary mechanisms can be understood as manifested continuum of vulnerability. To define vulnerability we rely on Chambers (1989), who defines vulnerability as a situation characterized by a high probability for the individual, group or community to be exposed to risk, without having access to the resources necessary for coping without suffering damaging losses at different levels (physical, economic, social, cultural or political). For Chambers, vulnerability has two sides namely [. . .] an external side of risk, shocks and stress to which an individual or household is subject; and an internal side which is defencelessness, meaning a lack of means to cope without damaging loss. (Chambers, 1989, p. 1) This dualistic conception of vulnerability parallels the agency–structure interaction included in the framework.

**Political and socioeconomic context and social position.** The upper half of our model is similar to that produced by the CSDH (WHO, 2009). The expression ‘social determinants of health’ refers to ‘the circumstances in which people are born, grow, live, work and age’ (WHO, 2009). The WHO model has three components. The socioeconomic and political context (the upper-middle component), refers to

The spectrum of factors in society that cannot be directly measured at the individual level. Context [. . .] encompasses a broad set of structural, cultural and functional aspects of a social system [. . .] which exert a powerful formative influence on patterns of social stratification and, thus, on people’s health opportunities. (Solar & Irwin, 2007, p. 21)

The socioeconomic and political context is those that determine the social position of an individual in a society, and involve mechanisms of unequal distribution of material, social and cultural resources and of power (Solar & Irwin, 2007). In their model, Solar and Irwin (2007) integrate intermediary determinants that are material and psychosocial circumstances, behavioural and biological factors and the healthcare system. Those determinants result from social stratification working at the previously identified levels. These intermediary determinants determine the individual's degree of exposure to negative health-related factors, conditions and differences in vulnerability to these factors (Solar & Irwin, 2007). Although the intermediary determinants of the CSDH model are not explicitly identified in our model, they must be considered within the access space (figure 2, large rectangle). In this model, biological conditions are not taken to be inherent limitations to access to resources. Instead, it is their interaction with exclusionary mechanisms or social organizations that impact on their access. In addition, in our model, biological conditions can result from the action of exclusionary mechanisms.

**Social, cultural, economic and political dimensions.** We have placed the access space at the lower left side of the model. In agreement with the SEKN model described above, it illustrates the multidimensional character of exclusionary mechanisms. It proposes that rights, resources and capabilities are related to the four dimensions of social life exchanges: social, cultural, economic and political (Popay et al., 2008). In our model, we retain the definitions provided by the SEKN.

**Rights, resources and capabilities.** The proposed framework suggests that the intermediary consequences of exclusionary mechanisms should be understood as limiting individuals' access

to rights, resources and capabilities. Generally speaking, rights are a social regulator, a set of principles governing relationships among individuals (Tunc, 2008). This model is specifically connected to the Universal Declaration of Human Rights, and particularly article 25.1 (UN, 1948):

Everyone has the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social services, and the right to security in the event of unemployment, sickness, disability, widowhood, old age or other lack of livelihood in circumstances beyond his control.

Resources are the means that can be used to respond to human needs (Mathieson et al., 2008). Resources are not only material; they can take other forms such as a social network. Finally, the SEKN defines the notion of capability as ‘the relative power people have to utilise the resources available to them’ (Mathieson et al., 2008, p. 71). This echoes Sen’s notion of capabilities (Nussbaum et al., 1993), understood as the different possible combinations of what an individual is able to be and do (functioning). In the model, these elements of access are interrelated. This assumes that having a limited access to one element can limit one’s access to another, and hence our conception of the exclusionary mechanisms is iterative.

**Agency.** Our model is inspired by Sen’s capabilities approach (Sen, 1985). Sen’s approach is fundamentally an interpretative framework for understanding individuals’ actions based on their situations. In contrast to other theories of equity that are based on the notion of utility and resource distribution, Sen states that what matters is not what an individual possesses but rather, what one is able to do with what one has and can acquire (Sen, 2010). In Sen’s view, equity cannot stem from an egalitarian distribution of resources. Contrary to Rawls’ theory of justice, Sen’s approach assesses an individual’s advantage in relation to the real opportunities to do the

things the individual values (Sen, 2010). For example, someone living with a physical disability needs more resources to carry out the same activities as a person without a disability (Sen, 2010). Providing equal resources to individuals with different needs therefore appears to be inequitable, because their specific needs are not taken into account. A capabilities approach highlights what people have the opportunity to be and to do, and provides a better basis for assessing equity. In agreement with Sen, we consider that individuals have the capacity to act and to make their own choices in accordance with their values. They are active agents who influence their life course (Sen, 2001). One example of this capacity is to engage in a community organization when one experiences food insecurity. However, as Sen points out, this capacity to act is strongly influenced by the context in which it takes place. Sen links the exercise of agency with the context, based on the resources available and the individual's capacity to transform them. Access to those resources and the capacity to transform them differ across individuals. We thus need to take into account the context in which individuals come to understand their actions. Hence, the acknowledged relational aspect of exclusionary mechanisms (Sen, 2000; Popay et al., 2008).

**Health.** In our model (figure 2), the ultimate consequences of exclusionary mechanisms manifest themselves in individuals' physical and mental health. These impacts can subsequently influence the exclusionary mechanisms themselves. The WHO defines health as 'a state of complete physical, mental and social well-being and not merely the absence of disease or infirmity' (WHO, 1948). To this we add the concept of health as presented in the Ottawa Charter: 'a resource for everyday life, not the objective of living. Health is a positive concept emphasizing social and personal resources, as well as physical capacities' (WHO, 1986, p. 1).

### **2.2.7 Analysis of exclusionary mechanisms: the example of food insecurity**

To better understand our model's application at the individual level, we analysed the situations of two individuals experiencing the same problem: food insecurity. We consider food insecurity to be one manifestation of exclusionary mechanisms. In Western countries, food insecurity is defined as the result of an economic situation that does not allow individuals or households to have a large enough income to obtain food needed in a socially acceptable manner (Che & Chen, 2001; Tarasuk, 2001). Since exclusion is considered here to be a mechanism that limits one's access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life, we thus interpret food security as the manifestation of exclusionary mechanisms that limit an individual's access to sufficient economic resources to meet their needs. The following two examples illustrate certain of the mechanisms that limit access to the economic resources needed for adequate nourishment. However, the mechanisms causing the same problem of food insecurity are very different in the two cases. Our model can therefore be used to understand the different mechanisms at work based on a common analytical framework.

Mr Jones is 57 years old and has worked in a box factory for 30 years. The factory where he worked shut down 2 years ago and was relocated to Mexico, where labour costs are lower. He received a severance payment and was eligible for unemployment benefits. Since then, Mr Jones has looked for work but has been unsuccessful. He did not complete high school and his reading skills are minimal. He left school before the age of 14, at a time when labour market requirements were very different from what they are today. Since he lost his job, Mr Jones has

used almost all of his financial resources and has had to turn to food banks to meet his needs. In addition, over the past few months, he has lost all motivation and shows signs of depression.

Mrs Smith is 38 years old. She suffered from a traumatic brain injury at the age of 32, resulting in cognitive disabilities that prevent her from working. Mrs Smith receives a monthly government allowance, but this is insufficient to cover all her needs. She had to move to a smaller apartment in a different neighbourhood from the one where she had been living for >10 years. Her apartment is poorly maintained by the landlord and there are clear signs of mould. Mrs Smith demanded several times that concrete action be taken by the landlord, but he takes advantage of the fact that she has memory lapses to keep postponing repairs. The end of the month is always especially difficult financially, and Mrs Smith must turn to food banks to meet her needs.

According to our framework, what are the mechanisms and their components that limit Mr Jones' and Mrs Smith's access to sufficient economic resources for buying food?

In the case of Mr Jones, the initial event (loss of employment) is the manifestation of a worldwide phenomenon, globalization. His situation is directly related to the consequences of market deregulation, which encourages businesses to move to countries where labour is cheaper (the socioeconomic and political context, first component). Furthermore, Mr Jones' inadequate schooling limits his ability to re-enter the workforce, since the reality of the labour market has changed considerably in recent years (social position, the second component). This longstanding problem seems to have affected his psychological state (consequence on health, the third component), which in turn affects his capacities for re-entry into the local job market; this

requires more capability than 30 years ago (socioeconomic context interacting with capabilities of individuals). To sum up, Mr Jones' situation appears to result from mechanisms playing out at the global level, but which seriously limit his capacity to access the local job market.

While our model attempts to identify the mechanism involved in Mr Jones' situation, it also allows us to take into account his actions (agency): he tried to find work and decided to turn to food banks to limit the consequences of this situation on his life. Our model also allows us to analyse the different structural resources in place. The unemployment benefits he received doubtlessly helped slow down the decline in his situation by giving him access to financial resources while he looked for work (a policy that gives access to economic resources). However, it appears that for Mr Jones to re-enter the workforce his needs are not only financial. For instance, he might benefit greatly from re-training. This would be an additional component that could moderate the effect of the mechanism by giving Mr Jones the possibility of developing capabilities that give him access to more potential jobs on the market. However, given his psychological state, it is understandable that his access to employment is constrained by significant barriers that appear to be the result of previously experienced mechanisms.

While Mrs Smith is also experiencing food insecurity, her situation is the result of a very different mechanism. Her physical limitations caused by a traumatic brain injury have a major impact on her capacity to access employment. Mrs Smith's capabilities are limited by her physical status. Even if she were given some form of training, it is very unlikely that she could transform her capacities into economic resources, given the situation of the labour market. From a social justice perspective, the state provides her with economic resources so that she can have a decent livelihood. However, it appears these resources are not sufficient for this (social health

policy, first component). Mrs Smith had to move out of her neighbourhood, thus reducing access to her social network (secondary component). Second, the amount allocated to her apparently limits her access to material resources of good quality (third component). Prolonged exposure to mould could have a direct impact on her health. Furthermore, there appears to be a power differential between Mrs Smith and her landlord, who is not maintaining her apartment (fourth component). Her physical condition seems to limit her capacity to exercise her rights and the housing rules seem insufficient to prevent and protect vulnerable people like Mrs Smith from a bad landlord. Since her accident, Mrs Smith has been in an increasingly vulnerable and risky situation, without the resources to avoid damaging loss. In sum, Mrs Smith's situation can be characterized as a physical condition that limits her capacity to enter the workforce and to exercise her rights. However, her situation would be improved if, for example, government assistance covered her actual cost of living, or if her right to housing (UN, 1976) was respected by having an appropriate policy in place to protect her. That is to say, Mrs Smith is caught in a situation where structural elements, namely, the interaction between health policy and poor housing laws, limit her access to the economic resources that would allow her to have decent housing and access to food without assistance. From the perspective of the exclusionary mechanisms, the focus is not on the physical condition that 'excludes' but on the social organization that either does or does not support individuals with a disadvantageous physical condition in managing their lives.

While these cursory analyses could be explored in greater detail, nevertheless they illustrate how a specific problem, food insecurity, can be the manifestation of different structural exclusionary mechanisms. To intervene appropriately in this issue or any other, we believe it is

fundamental to understand the components of the mechanisms responsible for the emergence of the observed problems. Otherwise, there is an increased likelihood that ineffective interventions will be developed that do not target the most relevant causes on which action can be taken.

### **2.2.8 Analytical framework of exclusionary mechanisms: an ethical reflection**

The model presented here was developed to produce conceptual tools that do not negatively label the individuals being studied. In this case, we avoid the label ‘excluded individuals’. In fact, some believe that labelling reinforces power relationships. As St-Clair (1980) states, ‘labelling is a sociopolitical process used by those in power to reinforce the norms that legitimize their own position’. Questions about who applies the label and in what context are key in understanding the power relationships at play and their consequences (Link & Phelan, 2001). From this standpoint, the language of public policy is the language of dominant groups (Madison, 2000). Research in public health and health promotion can, in this context, reinforce such labels when developing studies that use the same language. We fully agree with Madison’s caution that researchers have a responsibility to be vigilant about the use of labels and should, whenever possible, develop alternative concepts or new concepts that avoid labelling (Madison, 2000).

Furthermore, Link and Phelan (2001) consider that labelling of human differences is a primary component of stigmatization. The use of labels to identify certain human characteristics can be a powerful means of influencing and modifying the actions of individuals, health professionals and even whole populations (Link & Phelan, 2001). Consequently, researchers must be particularly careful when using conceptual and empirical tools, to ensure they do not generate

negative consequences for the population studied (Hastings & Remington, 1993). Along these same lines, Goffman asserts the need for “a language of relationships, not attributes” (Goffman, 1963, p. 3), which brings us back to the need to develop conceptual tools that go beyond relating individual attributes to certain phenomena, in order to link them with the context through which these attributes emerge.

### **2.2.9 Conclusion**

Social exclusion has been recognized as a social determinant of health and needs to be explored further by health promotion research. This article was an attempt to address some conceptual difficulties in the theoretical use of the concept of social exclusion and to contribute to the theoretical discussion of social exclusion, drawing on the work of SEKN. Our model emphasized individual experiences of exclusion by focusing explicitly on individuals’ limited access to rights, resources and capabilities as the central components for understanding exclusionary mechanisms. Our model also proposes a way to avoid viewing social exclusion as a state: first, by substituting the notion of process that of mechanism; and, second, by replacing the continuum of exclusion–inclusion with the notion of vulnerability.

Moreover, in order to avoid using and further creating labels, Madison (Madison, 2000) argues that a continuous commitment as well as analytical tools designed for this purpose is required. The analytical framework presented here was conceived of with precisely this intention. This article provides a theoretical contribution that conceives exclusion as a mechanism that moves the focus away from the individual and directs attention to the interaction within a context, which we believe permits the emergence of certain individual characteristics. As Kelly and Charlton (1995) pointed out, a major challenge for health promotion is to develop a concept or

model that can be used to understand the agency– structure interaction. Such a concept or model is needed because actions can be influenced by the way in which problems are characterized (Popay, 2011). We therefore hope that this model will be a relevant tool to better understand certain phenomena and ultimately lead to more effective intervention or policy.

We suggest that this model could be validated through a qualitative approach, precisely a life course interview. We agree with Bertaux (2010), who says that, in people discourse, you can find more than representation: you can find facts and information about structural elements. We proposed that looking at what mechanisms limit access through people experiencing a vulnerable situation, such as living with food insecurity, is a relevant way. This attempt to propose a way to look into people’s lives is also rooted in the advocacy for the integration of lay knowledge to health promotion research and public health research in order to better understand social health inequalities. As Popay et al. (1998) argued, ‘lay knowledge’, rooted in the places that people spend their lives, has theoretical significance for our understanding of the causes of health inequalities.

### **2.2.10 Acknowledgement**

We warmly acknowledge the intellectual contribution of Prof. Jennie Popay for the joint thinking done with the first author during an internship at Lancaster University.

### **2.2.11 Funding**

This study was partly funded through CIHR operating grant (GIR-112691). Louise Potvin holds a Canada Research Chair (CIHR:950-228295) and Caroline Adam was funded through PHIRNET doctoral award (CIHR: TGF-96112).

## 2.2.12 References

- Ahmed, S. M. (2009). Capability development among the ultra-poor in Bangladesh: A case study. *Journal of Health Population and Nutrition*, 27(4), 528–535.
- Australian Government. (2008). *The inclusion agenda*. Retrieved from <http://www.socialinclusion.gov.au/> (last accessed November 13, 2013).
- Ballet, J. (2001). *L'exclusion : Définitions et Mécanismes*. Paris, France : L'Harmattan.
- Berghman, J. (1995). Social exclusion in Europe: Policy context and analytical framework. In G. Room (Ed), *Beyond the Threshold* (Chapter 2, pp. 10-28). Bristol, UK: The Policy Press.
- Bertaux, D. (2010). *Le Récit de vie* (3<sup>e</sup> ed.). Paris, France : Colin.
- Bhaskar, R. (2008). *A realist theory of science*. Brighton: Harvester Press.
- Castel, R. (1990). Extreme cases of marginalisation: From vulnerability to disaffiliation. Paper presented to a conference on *Poverty, Marginalisation and Social Exclusion in the Europe of the 1990s*. European Commission, Alghero, Italy.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : De la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien Social et Politiques*, 34, 13-21.
- Castel, R. (2004). Cadrer l'exclusion. In S. Karsz (Ed), *L'exclusion : Définir pour en finir* (Chapter 2, pp. 35-47). Paris, France : Dunod.
- Chambers, R. (1989). Vulnerability, coping and policy. *IDS Bulletin*, 20(2), 1-7.
- Che, J., & Chen, J. (2001). L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens. *Rapport sur la Santé*, 12(4), 11-22.
- Curran, C., Burchardt, T., Knapp, M., McDaid, D., & Bingqin, L. (2007). Challenges in multidisciplinary systematic reviewing: A study on social exclusion and mental health policy. *Social Policy & Administration*, 41(3), 289–312.
- Diderichsen, F., Evans, T., & Whitehead, M. (2001). The social basis of disparities in health. In T. Evans, M. Whitehead, F. Diderichsen, A. Bhuiya, & M. Wirth (Eds), *Challenging inequities in health: From ethics to action* (Chapter 2, pp. 13-23). New York, NY: Oxford University Press.
- Estivill, J. (2003). *Concepts and strategies for combating social exclusion: an overview*. Geneva, Switzerland: International Labour Organisation.
- Evans, P., Bronheim, S., Bynner, J., Klasen, S., Magrab, P., & Ranson, S. (2000). *Créer un capital identitaire : quelques questions théoriques et solutions pratiques*. Paris, France : OCDE.
- Frégné, C. (1999). *Sociologie de L'exclusion*. Paris, France : L'Harmattan.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: notes on the management of spoiled identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

- Goguel d'Allondans, A. (2003). *L'exclusion sociale : les métamorphoses d'un concept (1960-2000)*. Paris, France : L'Harmattan.
- Gouvernement du Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, L.R.Q., chapitre L-7. Gouvernement du Québec, Québec.
- Groulx, L.-H. (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : Survol de la littérature multidisciplinaire*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Québec.
- Hastings, R. P., & Remington, B. (1993). Connotations of labels for mental handicap and challenging behavior: A review and research evaluation. *Mental Handicap Research*, 6(3), 237–249.
- Hunyadi, M. (2003). La justice distributive au miroir de la reconnaissance. In M. Giugni & M. Hunyadi (Eds), *Sphères d'exclusion* (pp. 23-60). Paris, France : L'Harmattan.
- Johnston, H. B. (2009). Relationships of exclusion and cohesion with health: The case of Bangladesh. *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 426-440.
- Kelly, M., & Charlton, B. (1995). The modern and the postmodern in health promotion. In R. Burrows, S. Nettleton, & R. Burrows (Eds), *The Sociology of Health Promotion* (pp. 253). London, UK: Routledge.
- Khosla, N. (2009). HIV/AIDS interventions in Bangladesh: What can application of a social exclusion framework tell us? *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 587–597.
- Kuh, D., & Ben Shlomo, Y. B. (2004). *A life course approach to chronic disease epidemiology*. New York, NY: Oxford University Press.
- Lenoir, R. (1974). *Les Exclus : Un Français sur dix*. Paris, France : Édition du Seuil.
- Link, B. G., & Phelan, J. C. (2001). Conceptualizing stigma. *Annual Review of Sociology*, 27, 363-385.
- Madison, A. M. (2000). Language in defining social problems and in evaluating social programs. *New Directions for Evaluation*, 2000(86), 17-28.
- Mark, M.M., G.T. Henry, and Julnes G, (2000) Evaluation: An Integrate Framework for Understanding, Guiding, and Improving Public and Nonprofit Policies and Programs. San Francisco: Jossey-Bass.
- Mathieson, J., Popay, J., Enoch, E., Escorel, S., Hernández, M., Johnston, H., & Rispel, L. (2008). *Social exclusion: meaning, measurement and experience and links to health inequality*. WHO Social Exclusion Knowledge Network Background Paper 1. World Health Organization, Geneva, Switzerland.
- Nussbaum, M. C., Sen, A. K., & Institut mondial pour le développement des recherches économiques. (1993). *The Quality of Life*. Oxford, UK and New York, NY: Clarendon Press and Oxford University Press
- Paugman, S. (1996). *L'exclusion : L'état des savoirs*. Paris, France : La découverte.
- Pawson, R. (2013) *The science of evaluation: a realist manifesto*. London: SAGE.

- Pease, B. (2009). The other side of social exclusion: Interrogating the role of the privileged in reproducing inequality. In A. Taket, R. B. Crisp, A. Nevill, G. Lamaro, M. Graham, & S. Barter-Godfrey (Eds), *Theorising social exclusion* (Chapter 2.1, pp. 37-46). London and New York: Routledge.
- Popay, J. (2011). *Health equity and social justice: Some issues from the perspective of social exclusion and vulnerability*. Presentation at workshop organised for the Department of public health at Fiocruz, Rio de Janeiro.
- Popay, J., Enoch, E., Johnston, H., & Rispel, L. (2006). *Social exclusion knowledge network: Scooping of SEKN and proposed approach*. Lancaster, UK: WHO.
- Popay, J., Escorel, S., Hernández, M., Johnston, H., Mathieson, J., & Rispel, L. (2008). *Understanding and tackling social exclusion*. Final report to the WHO Commission on Social Determinants of Health From the Social Exclusion Knowledge Network, Geneva, Switzerland.
- Popay, J., Gareth, W., Carol, T., & Gatrell, A. (1998). Theorising inequalities in health: The place of lay knowledge. In *The sociology of health inequalities, sociology of health and illness monograph series* (pp. 59-83). Oxford, UK: Blackwell.
- Room, G. (1999). Social exclusion, solidarity, and the challenge of globalization. *International Journal of Social Welfare*, 8(3), 166-174.
- Scambler, G. (2003). *Sociology as Applied to Medicine*. London, UK: Elsevier.
- Schurmann, A. T., & Johnston, H. B. (2009). The group-lending model and social closure: Microcredit, exclusion, and health in Bangladesh. *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 518-527.
- Sen, A. K. (1985). *Commodities and capabilities*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Sen, A. K. (2000). *Social exclusion: Concept, application and scrutiny*. Social development papers No. 1. Asian Development Bank, Manila, Philippines.
- Sen, A. K. (2001). *Development as freedom*. Oxford New York: Oxford University Press.
- Sen, A. K. (2010). *L'idée de Justice*. Paris, France : Flammarion.
- Silver, H. (1994). Social exclusion and social solidarity: Three paradigms. *International Labour Review*, 133, 531-578.
- Solar, O., & Irwin, A. (2007). *A conceptual framework for action on the social determinants of health*. Social Determinants of Health Discussion Paper 2. World Health Organization, Geneva, Switzerland.
- Tarasuk, V. (2001). *Document sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. Santé Canada.
- Touraine, A. (1991). Face à l'exclusion. In *Citoyenneté et urbanité* (pp. 165-173). Paris, France : Esprit.
- Tunc, A. (2008). *ÉQUITÉ*, *Encyclopedia Universalis*. Retrieved from <http://www.universalis.fr/encyclopedie/equite/> (last accessed February 16, 2016).

- UN. (1948). *Universal declaration of human rights*. Adopted in December 10, 1948 by the United Nations General Assembly. Retrieved from <http://www.un.org/Overview/rights.html> (last accessed February 16, 2016).
- UN. (1976). *International covenant on economic, social and cultural rights*. December 16, 1966, United Nations, Treaty Series, Vol. 993, p. 3. Retrieved from <http://www.refworld.org/docid/3ae6b36c0.html> (accessed February 16, 2016).
- Unabridged, Dictionary.com. (n. d.). *Mechanism*. Retrieved from <http://dictionary.reference.com/browse/mechanism> (last accessed June 29, 2015).
- United Nations Development Programme. (2011). *Regional human development report: Beyond transition, towards inclusive societies*. United Nations Development Programme, Bratislava, Slovakia.
- Werner, W. J. (2009). Micro-insurance in Bangladesh: Risk protection for the poor? *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 567-573.
- WHO. (1948). *Constitution of the World Health Organization*. WHO, Geneva, Switzerland.
- WHO. (1986). *The Ottawa charter for health promotion*. WHO, Geneva, Switzerland.
- WHO. (2009). *Closing the gap in a generation: Health equity through action on the social determinants of health*. WHO, Geneva, Switzerland.

## 2.3 Sommaire, constats et objectif de la recherche

Dans les sections précédentes, il a été discuté de la nécessité pour la promotion de la santé de développer des outils théoriques pour mieux comprendre l'action des individus au-delà des comportements de santé. Les individus déploient leurs actions en fonction d'autres finalités que la santé et ces actions sont indissociables des contextes dans lesquels elles se déploient. Cette interface entre l'individu et son contexte doit donc être mieux théorisée, car ces actions déployées dans le quotidien, même si elles ne poursuivent pas l'objectif précis d'agir sur la santé, l'influencent. La promotion de la santé a donc besoin d'outils conceptuels qui permettent de dépasser la compréhension des attributs individuels liés aux inégalités sociales de santé et à leur reproduction pour ainsi les mettre en relation avec le contexte à travers lequel ces attributs émergent.

Les limites du concept d'exclusion sociale ont également été discutées pour décrire un ensemble de phénomènes hétérogènes souvent conçu en termes d'*état* individuel et lié à la pauvreté. Nous proposons donc de concevoir l'exclusion sociale comme un mécanisme qui limite l'accès aux droits, ressources et possibilités de développer des capacités pour avoir une vie en santé. Il a également été proposé de concevoir les conséquences des limites d'accès induites par les mécanismes d'exclusion en termes de vulnérabilité. La vulnérabilité est ici entendue comme une situation issue de la relation dynamique entre l'individu et son contexte, où l'individu a de fortes probabilités de devoir faire face à des menaces sans avoir accès aux ressources pour être en mesure de le faire sans subir de pertes dommageables.

Finalement, nous avons exposé comment cette façon de conceptualiser l'exclusion comme un mécanisme qui limite l'accès aux droits, ressources et capacités mettant les individus en

situation de vulnérabilité décentre l'analyse de l'individu et oriente davantage la compréhension vers cette interface où l'individu déploie des actions et où ces actions interagissent avec des composantes structurelles. L'importance de développer ce type d'outil d'analyse s'incarne dans une réflexion éthique pour élaborer des outils ou des concepts qui n'apposent pas d'étiquette sur les attributs ou comportements individuels.

Compte tenu de la sous-théorisation du déploiement de l'action des individus au-delà des comportements à risque dans la littérature en promotion de la santé, la présente recherche a pour objectif de répondre à la question suivante : comment les limites d'accès aux droits, aux ressources et aux possibilités de développer des capacités interagissent-elles avec l'action des individus et le contexte dans lequel ils déploient celle-ci ? Pour ce faire, deux objectifs spécifiques ont été identifiés :

- 1) Caractériser la composition du contexte immédiat dans lequel l'action des individus se déploie;
- 2) Comprendre le rôle actif des individus en interaction avec le contexte.

## Chapitre 3. États des connaissances

Dans le chapitre précédent, nous avons d'abord vu que la promotion de la santé a fait son apparition dans un contexte où les enjeux de santé publique étaient principalement centrés sur l'individu et fortement influencés par l'approche biomédicale (O'Neill et al., 2006). Les théories psychosociales et comportementales ont donc fortement influencé l'élaboration des interventions visant à améliorer la santé des individus (Breslow, 1999; Michie, Van Stralen et West, 2011; Minkler, 1989).

L'approche écologique est considérée, en promotion de la santé, comme un des fondements théoriques permettant de dépasser les approches individualistes (Green, Richard et Potvin, 1996). Cette approche est définie comme

*[...] the interrelation between human being and their environment and more particularly on social ecology. The latter emphasized more the social institutional and cultural context of people-environment relation than did earlier version of human ecology which were more closely oriented to biological processes and the geographic environment. (Green et al., 1996, p. 270)*

Le modèle écologique de Kenneth McLeroy et al. (1988) est un exemple de l'utilisation de l'approche écologique en promotion de la santé. McLeroy et al. (1988) identifient des facteurs en fonction de différents niveaux du monde social qui déterminent les comportements individuels (facteurs intrapersonnels, processus interpersonnels et groupes primaires, facteurs institutionnels, facteurs communautaires, politiques publiques) (p. 355). Ce modèle est proposé dans le but explicite de soutenir le développement de programmes qui évitent le « *victim blaming* » en reconnaissant d'autres niveaux d'intervention que celui de l'individu. Bien que le modèle écologique représente une pierre d'assise dans le développement théorique de la

promotion de la santé et que plusieurs autres modèles en ont dérivé (Green et Kreuter, 1991; Stokols, 1992, 1996), le modèle écologique ne formule pas de façon dynamique l'interaction individu-contexte, même s'il permet d'identifier les différents niveaux d'influence pour planifier les interventions. Comme le notent Hawe et al. (2009),

*It is hard these days to find a health promotion program that does not claim to take an ecological approach. But for the most part ecological is simply taken to mean that the intervention has multiples strategies directed at multiple levels e.g., child + family + school or possibly, worker + workplace + community. (p. 269)*

Différentes théories issues des sciences sociales ont aidé à mieux comprendre l'aspect dynamique de l'interaction individu-contexte. Dans la foulée des discussions sur l'importance d'intégrer les sciences sociales pour mieux comprendre les comportements à risque (McQueen, 1996; Potvin, Bilodeau et Gendron, 2008), Thomas Abel (2008) dépasse l'identification des différents niveaux qui influencent les habitudes de vie en mobilisant les travaux de Pierre Bourdieu, notamment avec la notion de capital culturel. Ce type de capital est considéré comme une forme non monétaire formée entre autres de valeurs, de normes comportementales et de connaissances qui interagissent avec le capital économique et social. Pour Abel, les possibilités d'adopter certains comportements et les préférences des individus sont structurées par l'interaction des capitaux culturel, social et économique liés à une position sociale donnée. En continuité avec cette idée et en ajoutant les contributions théoriques de Armatya Sen et Max Weber, Abel et Frohlich (2012) suggèrent que les inégalités sociales se transforment en inégalités de santé par l'interaction des capitaux qui façonnent les options dont bénéficient les individus pour transformer en santé les matériaux à leur disposition. La notion de capacité de Sen est ici mise à contribution pour introduire une perspective de changement, ce qu'une approche bourdieusienne peine à faire. Selon Abel et Frohlich (2012), une compréhension

dynamique du rôle de l'agentivité dans la production des inégalités de santé ne doit pas se limiter aux habitudes de vie, mais doit intégrer une compréhension de l'action individuelle capable d'agir sur les conditions sociales qui influencent la santé. Ensuite, sur la base de travaux de Bourdieu et de Giddens en lien avec la notion de pratique, Maller (2015) propose également de se distancier de l'étude des comportements à risque en prenant comme unité d'analyse et comme objet d'intervention les pratiques sociales. Cette auteure considère les pratiques comme étant un ensemble de significations, de matériaux et de compétences, qui sont « performées » individuellement dans le quotidien, mais qui sont socialement partagées. Dans un monde qu'elle décrit comme étant dépendant aux technologies, Maller (2015) mobilise également les travaux du sociologue Bruno Latour et sa théorie de l'acteur réseau pour mieux comprendre le rôle des entités non humaines (comme les technologies) dans la reproduction et la transformation des pratiques. Selon cette auteure, les interventions de promotion de la santé ont plus de chances d'être efficaces en ciblant les pratiques sociales plutôt que les attitudes, les comportements et les choix individuels. Blue et al. (2016) vont dans le même sens et mobilisent aussi la notion de pratique pour analyser le tabagisme. La notion de pratiques sociales met en évidence, selon eux, les processus et les relations sous-jacentes à ce type de pratiques.

Ces mises en relation théoriques sont pertinentes pour envisager l'interaction individu-contexte; elles démontrent l'apport des sciences sociales qui a permis de dépasser les approches individualistes et biomédicales et d'élargir le corpus théorique de la promotion de la santé (Potvin et al., 2008). Dans ce chapitre, nous avons sélectionné des propositions originales qui, au-delà de l'alliage d'une ou plusieurs théories, nous présentent des modèles théoriques distincts. Ce sont des théories en promotion de la santé qui ont tenté de théoriser et de mettre en

contexte les comportements à risque des individus. Elles ont été sélectionnées parce qu'elles mettent en relation les notions d'agentivité et de structure et qu'elles ont été élaborées précisément pour répondre aux lacunes conceptuelles mentionnées précédemment.

La première, la théorie des causes fondamentales de Link et Phelan (1995, 2010), avance que la variation de l'accès et l'utilisation de ressources par les individus expliquent la persistance des inégalités de santé. La deuxième, l'approche des modes de vie collectifs de Frohlich et al. (2001), propose une explication pour comprendre l'émergence de certaines régularités dans les habitudes de vie en lien avec le contexte. Troisièmement, la théorie de Cockerham (2005) aborde la notion wébérienne de *life choices* et *life chances* pour comprendre comment les habitudes de vie sont le résultat à la fois des choix individuels et des circonstances dans lesquelles ces choix sont faits. Finalement, le modèle multiniveaux de Rütten et Gelius (2011), mobilise le concept de récursivité d'Anthony Giddens pour expliquer comment peut se produire un changement de comportement par des interventions de promotion de la santé.

Afin d'explorer pourquoi il est pertinent de s'intéresser à l'action des individus dans leur quotidien tout en prenant en compte les propriétés structurantes des systèmes sociaux, la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987) est par la suite présentée. Pour les sciences sociales et les théories de la promotion de la santé, le travail de Giddens est d'une importance majeure. Son travail propose une voie de sortie à l'impasse théorique qu'a représentée le débat individu-structure dans les sciences sociales en présentant une façon de concevoir comment les structures peuvent contraindre l'action des individus sans toutefois réduire ceux-ci à des produits passifs des systèmes sociaux.

Enfin, nous concluons ce chapitre en rappelant l'importance du concept d'exclusion dans l'étude de certains phénomènes pour lesquels il y avait peu d'intérêt et faisons le lien entre les limites conceptuelles de l'exclusion et l'émergence du concept de vulnérabilité. Cette notion s'avère pertinente pour décrire les phénomènes que le concept d'exclusion sociale a tenté d'analyser. Elle présente également une manière intéressante de comprendre les contextes contraignants que nous voulons étudier dans cette thèse.

### **3.1 Théorie de la promotion de la santé et comportements individuels**

#### **3.1.1 La théorie des causes fondamentales des inégalités de santé (Link et Phelan, 1995; Phelan, Link et Theranifar, 2010)**

Au milieu des années 1990, Link et Phelan présentent une théorie qui tente d'expliquer la persistance des inégalités de santé à travers le temps. Cette persistance est étonnante, car dans les pays développés, malgré la quasi-éradication au XIX<sup>e</sup> siècle des maladies que l'on croyait à l'origine de la mort prématurée des individus provenant d'un statut socioéconomique (SSE) inférieur (diarrhée, tuberculose, pneumonie, causées par la surpopulation des habitations et les problèmes d'hygiène), les écarts des états de santé en fonction du SSE persistent toujours au XXI<sup>e</sup> siècle (Phelan et al., 2010). Les individus provenant d'un SSE inférieur continuent d'avoir une espérance de vie moindre, mais meurent dorénavant de maladies non infectieuses (cancer, maladies du cœur, maladies cérébrovasculaires) (Phelan et al., 2010; Statistique Canada, 2013). Pour les auteurs, comprendre la persistance des inégalités de santé pourrait permettre de comprendre leur existence au-delà de l'identification des principales maladies causant la mort dans une société, à un moment particulier. Leur théorie s'inscrit dans le courant critique envers

les approches individualistes en santé publique qui misent sur l'identification des facteurs de risques et le développement d'intervention autour de ceux-ci. Link et Phelan reconnaissent néanmoins l'apport substantiel de l'épidémiologie pour le rayonnement des connaissances en lien avec certains facteurs de risques (Link et Phelan, 1995). Grâce à ces connaissances disséminées, certaines personnes ont assurément tenté d'arrêter de fumer, d'améliorer leur diète ou d'augmenter leur niveau d'activité physique (Link et Phelan, 1995). Toutefois, cette tendance à analyser au niveau individuel les causes de certains problèmes de santé pourrait avoir occulté les processus multidimensionnels et dynamiques par lesquels les facteurs sociaux peuvent affecter la santé (Link et Phelan, 1995).

**Les causes fondamentales et les « ressources flexibles ».** L'élément central de la théorie de Link et Phelan est ce qu'ils appellent les « ressources flexibles ». Par ressources, les auteurs désignent l'argent, les connaissances, le pouvoir, le prestige et un réseau social bénéfique (Phelan et al., 2010). Ils utilisent l'expression « ressources flexibles » pour désigner l'usage varié que peuvent en faire les individus. Selon eux, ce qui explique les inégalités de santé est l'accès inégal, en fonction du SSE, aux ressources permettant aux individus de se protéger contre l'apparition de maladies ou d'atténuer les conséquences lorsque celles-ci apparaissent.

Les ressources flexibles agissent à deux niveaux : individuel et contextuel. Au niveau individuel, ces ressources peuvent être les connaissances mobilisées par les individus pour adopter des habitudes de vie favorables à la santé. Il peut aussi s'agir des ressources financières qui permettent aux individus d'absorber le coût de ces habitudes (achat de matériel sportif, achat de nourriture saine en quantité et qualité suffisante). Ou encore, ces ressources peuvent se retrouver dans un réseau social qui offre le soutien nécessaire pour s'investir dans ces comportements. Au

niveau collectif, les ressources déterminent l'accès au contexte plus général dans lequel les individus évoluent et dans lequel les facteurs de risque et de protection varient grandement. À titre d'exemple, Phelan et al. (2010) parlent des quartiers cossus qui offrent généralement un environnement impliquant une faible exposition au crime, au bruit, à la violence, à la pollution, ou bien à la circulation. De même, on y retrouve généralement de meilleurs aménagements urbains, comme des parcs et des épiceries de qualité à proximité. Ainsi, lorsqu'un individu utilise les ressources associées à son SSE pour s'installer dans un quartier favorisé, une foule de circonstances favorables à la santé se présentent sans que cet individu ait eu à déployer d'efforts particuliers pour y avoir accès. Il s'agit d'avantages contextuels additionnels liés au fait de posséder un SSE élevé. À cet effet, les auteurs soulignent l'importance de contextualiser les facteurs de risque afin de sortir de l'approche individualiste de la maladie et d'étudier les conditions sociales dans lesquelles ces facteurs émergent. Link et Phelan insistent par ailleurs sur l'importance de l'arrimage de l'étude des causes fondamentales avec des théories qui s'intéressent aux origines des inégalités sociales de santé et qui tentent d'expliquer la distribution inégale des ressources au sein des systèmes sociaux (Phelan et al., 2010). Ainsi, selon les auteurs, une des implications majeures de la théorie des causes fondamentales est la suivante :

*[...] health inequalities resulting from a fundamental cause cannot be eradicated by addressing intervening mechanisms, because enduring inequalities in knowledge, money, power, prestige, and beneficial social connections ensure that mechanisms are reliably replaced. The long-term impact of the fundamental cause can only be eliminated by reducing inequalities in the flexible resources. (Phelan et Link., 2015, p. 312)*

Selon cette compréhension des causes fondamentales des inégalités de santé, l'action des individus est analysée sous l'angle de l'utilisation des ressources pour se protéger de certains

risques, les éviter ou mieux absorber l'exposition à ceux-ci. C'est sur cette base que Link et Phelan ont tenté d'appuyer empiriquement leur théorie. Pour démontrer l'utilisation de ressources à des fins de santé, les auteurs se réfèrent aux études documentant l'apparition de nouvelles technologies ou de nouvelles connaissances sur la santé ou la maladie. Entre autres, ils font référence à une étude longitudinale (Phelan et Link, 2005) qui s'est intéressée à la mortalité causée par des maladies pour lesquelles peu de progrès ont été faits, que ce soit en matière de prévention ou de traitement (cancer du pancréas, du cerveau et des ovaires), comparativement à des maladies pour lesquelles des progrès considérables ont été faits (maladies cardiaques, cancer du poumon et du côlon). Pour le premier groupe de maladies, les taux de mortalité en fonction de la race et du SSE sont restés relativement les mêmes. Par contre, pour le groupe de maladies où des progrès ont été faits en matière de traitement, de dépistage et de prévention, une diminution du taux de mortalité des groupes avec un SSE élevé et non issus d'un groupe ethnique a été observée. Toutefois, ce même phénomène n'a pas été observé pour les groupes désavantagés. Link et Phelan voient dans ces résultats une validation de leur théorie dans la mesure où ils interprètent la diminution du taux de mortalité par le fait que les groupes privilégiés ont eu accès et ont utilisé les nouvelles connaissances ou technologies, considérées comme des ressources, contrairement aux individus ayant un faible SSE ou provenant de communautés culturelles.

Si ces données valident d'une certaine façon la théorie de Link et Phelan, les recherches sur les causes fondamentales sont essentiellement quantitatives et nous en apprennent peu sur l'action des individus dans le quotidien, au-delà des actions déployées en lien avec la santé ou la maladie. Elles ne donnent pas de détail sur la façon dont ces ressources sont utilisées, comment elles

interagissent avec l'action des individus et comment s'incarnent les barrières à l'accès à ces ressources dans le quotidien. Par ailleurs, même Link et Phelan reconnaissent que les individus n'agissent pas qu'en fonction d'un objectif de santé et que cela peut avoir tout de même un impact sur leur santé. Les auteurs n'ont toutefois pas appuyé empiriquement cette position. La base empirique appuyant cette théorie aurait avantage à être élargie et diversifiée pour être en mesure de documenter certains aspects les plus intéressants de leur théorie, comme les avantages additionnels liés à un SSE élevé ou, inversement, les désavantages additionnels liés à un SSE inférieur.

Par ailleurs, la contextualisation des facteurs de risque a été peu développée et les auteurs relèguent cette tâche aux sciences sociales. Cependant, Link et Phelan ont en partie répondu à cette critique en publiant l'article portant le titre « *Is racism a fundamental cause of inequalities in health ?* » (Phelan et Link, 2015). Les auteurs y exposent les résultats de leur recherche qui met en évidence l'implication des problèmes raciaux aux États-Unis comme un mécanisme puissant de distribution inéquitable des ressources au sein de la population. Ils concluent d'ailleurs de façon percutante en disant : « [...] *Racial inequalities in health cannot be permanently eliminated by addressing proximate risk factors for disease and death, and long-term reduction of racial inequalities in health must address racism as a root cause of those inequalities.* » (Phelan et Link, 2015, p. 312)

### **3.1.2 L'approche des habitudes de vie collectives (Frohlich, Corin et Potvin, 2003)**

Link et Phelan ont souligné l'importance d'avoir recours à des théories issues des sciences sociales pour contextualiser les facteurs de risque (Link et Phelan, 1995; Phelan et al., 2010).

L'approche des habitudes de vie collectives est une de ces théories qui tentent de déconstruire la vision individualiste des comportements à risque en proposant une approche qui remet les facteurs de risque en contexte. Se situant dans une critique de l'épidémiologie sociale, cette approche veut dépasser l'énumération des facteurs de risque et s'inscrire « dans une quête théorique pour expliquer les mécanismes par lesquels ces facteurs influencent la santé » (Frohlich, Corin et Potvin, 2008, p. 147). Cette approche propose une mise en relation de l'agentivité des individus, des pratiques sociales et des structures sociales. Elle s'inspire des travaux de Armatya Sen, Pierre Bourdieu et Anthony Giddens, et s'articule autour de trois idées importantes : 1) les comportements sont l'expression de pratiques sociales; 2) les contextes sont des « espaces » où il est possible d'étudier certains attributs (caractéristiques démographiques, ressources disponibles), mais aussi des « lieux » où des relations sociales se tissent et où les pratiques se produisent et se reproduisent en interaction avec les attributs de ces contextes; et 3) les habitudes de vie collectives sont conçues comme étant l'expression partagée d'une façon d'expérimenter le contexte et d'interagir dans celui-ci.

**Comportement et habitudes de vie.** La conceptualisation du comportement et des habitudes de vie selon l'approche des habitudes de vie collectives est d'une importance majeure pour la promotion de la santé : cette approche propose une réappropriation du concept d'habitudes de vie tel que l'a originalement conçu le sociologue Max Weber. Frohlich et al. (2008) rappellent que cette notion d'habitude de vie a été utilisée avant tout par Weber qui concevait les habitudes de vie comme une combinaison entre ce que les individus choisissent (*life choices*) et les possibilités qu'offre leur situation sociale (*life chances*)<sup>2</sup>. Le secteur médicosocial a dénaturé

---

<sup>2</sup> Les notions de *life choices* et *life chances* seront expliquées plus en détail dans la section suivante.

cette notion qui intégrait une dimension structurelle pour réduire les habitudes de vie à une caractéristique individuelle, dissociée du contexte dans lequel celles-ci apparaissent. Selon la perspective médicosociale, les habitudes de vie sont des comportements volontaires adoptés par des individus, résultats d'un processus rationnel ou cognitif (Ajzen, 1991; Becker, 1974; DiClemente et Prochaska, 1998). Les facteurs de risque, souvent liés à des comportements comme le tabagisme et la consommation d'alcool, deviennent donc des cibles d'interventions pour lesquels on tente d'induire un changement de comportement. Étant donné les critiques virulentes adressées à la promotion de la santé et à ses interventions qui tentent d'agir sur les habitudes de vie (Baum et Fisher, 2014; Hancock, 2011; Kelly et Charlton, 1995; Mackenzie et al., 2017; Potvin et al., 2005; Souto Barreto, 2013), un travail méticuleux de déconstruction et de redéfinition de cette notion a été fait par Frohlich et al. (2003). Pour y arriver, ils ont mobilisé la théorie de la pratique sur la base des travaux d'Ortner (1989) pour conceptualiser les comportements comme des pratiques sociales, c'est-à-dire comme des actions ou des interactions humaines qui à la fois sont générées par le contexte, mais qui aussi reproduisent et possiblement transforment ce même contexte. De même, l'approche des habitudes de vie collectives intègre également la théorie de la structuration d'Anthony Giddens pour introduire la notion de structure en tant qu'ensemble de règles et de ressources, et les systèmes sociaux comme le résultat de l'action des individus en interaction avec ces règles et ces ressources. Le concept de récursivité, au cœur de la théorie de la structuration, est utilisé pour décrire la relation d'interdépendance entre les individus et la structure. Finalement, la notion d'habitus de Pierre Bourdieu permet de comprendre la répétition des habitudes de vie dans le temps en tenant compte des conditions matérielles liées au positionnement des individus dans la structure sociale (classe sociale). En somme, les comportements et les habitudes de vie sont considérés comme des pratiques générées par le contexte, mais qui peuvent également le transformer.

**Contexte.** En santé publique, les études de contextes cherchent à dépasser l'analyse des facteurs individuels dans l'apparition de maladies pour s'intéresser au rôle de l'environnement (Frohlich et al., 2008). Bien que ces études s'éloignent de l'individualisme méthodologique, Frohlich et al. (2008) soulignent certaines lacunes : le contexte y est analysé sur un plan essentiellement géographique et on s'interroge peu sur les mécanismes à l'origine de la variation du taux de maladie en fonction des régions. Également, la façon épidémiologique de concevoir séparément les effets de composition<sup>3</sup> et les effets de contexte<sup>4</sup> leur apparaît limitée; pour ces auteurs, les effets de composition et de contexte se renforcent mutuellement et influencent les résultats de santé. Par ailleurs, la façon d'étudier les contextes en fonction des attributs des « espaces », en décrivant le nombre de parcs par exemple, omet de comprendre comment les individus expérimentent ces parcs. Il est donc nécessaire d'envisager ces espaces également comme des « lieux » expérimentés ou pratiqués par les individus. Pour ces auteurs, l'étude de contexte doit donc être l'amalgame des études « d'espace » et de « lieu », c'est-à-dire comprendre les attributs de ces contextes tout en s'intéressant à l'expérience qu'en ont les individus qui s'y trouvent.

**Les habitudes de vie collectives.** Cette approche suggère donc de concevoir les habitudes de vies collectives comme des comportements routiniers qui sont un aspect « observable du contexte, repérables à travers les pratiques des individus » (Frohlich et al., 2008, p. 160). L'étude des habitudes de vie collectives propose non seulement de s'intéresser aux attributs des contextes et aux pratiques des individus, mais également d'examiner comment les individus expérimentent ces attributs et ce qu'ils sont en mesure d'en retirer. Le travail d'Amartya Sen est

---

<sup>3</sup> **Effet de composition** : les états de santé sont le résultat des caractéristiques individuelles similaires qui se sont regroupées dans un même espace.

<sup>4</sup> **Effet de contexte** : les états de santé sont le résultat non seulement des caractéristiques individuelles, mais aussi des attributs du contexte dans lequel évoluent les individus.

donc important dans le corpus théorique de l'approche des habitudes de vie collectives pour sa notion de capacité. En opposition aux approches qui fondent la notion d'égalité sur l'utilité et la distribution des ressources, Sen considère que ce n'est pas ce que possède un individu qui importe, mais bien ce qu'il a la possibilité de faire avec ce qu'il possède et ce qu'il peut acquérir (Sen, 2010). Pour Sen, comparer l'équité de deux situations sur la base de la distribution égalitaire des ressources est en soi une injustice. Contrairement à la théorie de la justice de Rawls, l'approche de Sen juge l'avantage d'un individu par rapport aux possibilités réelles de faire ce qu'il valorise (Sen, 2010).

Pour illustrer la notion de capacités de Sen, Frohlich et al. (2008) donnent comme exemple les possibilités qu'offre un montant de 25 000 \$ pour une mère monoparentale avec trois enfants et le même montant attribué à une étudiante au doctorat sans enfant. Les mêmes ressources ne seront assurément pas utilisées de la même façon et n'auront évidemment pas le même impact dans la vie de ces personnes. L'approche des modes de vie collectifs offre donc un cadre interprétatif de la récursivité entre les individus et leur contexte en envisageant leurs comportements comme une expression du contexte en tant que pratique sociale, et dans lequel il importe de comprendre comment les individus peuvent transformer les matériaux à leur disposition en santé.

Cette approche a le grand avantage de proposer une façon de conceptualiser la notion d'habitude de vie de façon dynamique et de défaire la vision individualiste des approches médicosociales. Elle propose également une analyse de l'interaction des individus et de leur contexte ainsi que des possibilités qu'ils ont d'agir avec les ressources à leur disposition. Cela laisse place à une conception plus complexe de la variation de l'expérience que peuvent avoir deux individus d'un

même endroit. La compréhension du comportement en tant que pratique sociale a aussi l'avantage d'aller au-delà des comportements relatifs à la santé et permet d'analyser les raisons sous-jacentes, comme la race, la classe sociale ou le genre, à la distribution de certaines ressources (Frohlich et Poland, 2006). Cependant, même si l'approche des habitudes de vie collectives permet de dépasser une analyse simplement individuelle dans l'étude des comportements à risque, le fait qu'elle s'articule autour de ces comportements limite pour l'instant la prise en compte de l'action des individus au-delà des habitudes de vie ou comportements liés à la santé.

### **3.1.3 The Health lifestyle theory (Cockerham, 2005)**

Tout comme celle de Frohlich et al. (2001), la théorie présentée par Cockerham propose une explication à l'émergence de certains comportements individuels. Toutefois, Cockerham s'intéresse moins à l'articulation entre comportement et contexte en tant que lieux et espace; il propose plutôt une théorie générale des habitudes de vie pour laquelle il conceptualise le rôle de la structure. En se basant essentiellement sur les travaux de Max Weber et de Pierre Bourdieu, cette théorie tente d'expliquer comment les comportements sont produits et reproduits. Cockerham (2005) définit donc les styles de vie comme suit : « *collective patterns of health-related behavior based on choices from options available to people according to their life chances* » (p. 55).

La figure 3 illustre les composantes de la théorie des habitudes de vie. Cockerham distingue dans ce modèle les composantes structurelles dans la boîte 1. À la différence de Weber qui ne considérait pas d'autres variables comme force structurante que les circonstances de classe (Cockerham, 2005, p. 58), Cockerham ajoute l'âge, le genre et l'appartenance ethnique, la

collectivité et les conditions de vie. Pour illustrer l'influence des circonstances de classe auxquelles la théorie accorde une place prédominante, Cockerham fait référence aux travaux de Bourdieu qui expliquent en détail les préférences sportives et alimentaires de différentes classes sociales. Par exemple, la barrière économique pour avoir accès à certains loisirs comme le golf ne suffit pas à expliquer le fait que les classes socioéconomiques inférieures ne le pratiquent pas; il y a des exigences relatives au savoir-être et au savoir-faire qui remontent à la socialisation des individus (boîte 2). Ces savoirs sont nécessaires pour avoir accès à ces lieux et sont constitutifs de la socialisation en fonction des circonstances de classe dans lesquelles évoluent les individus.

Le cœur de la théorie de Cockerham est l'interaction entre les *life choices* (boîte 3) et les *life chances* (boîte 4). Sur la base des travaux de Weber et de sa conception de l'agentivité, Cockerham définit les *life choices* comme étant « [...] a process of agency by which individuals critically evaluate and choose their course of action » (Cockerham, 2005, p. 60). Les *life choices* sont donc les éléments volontaires, relatifs aux individus, tandis que les *life chances* sont l'espace dans lequel les choix sont favorisés ou contraints. Les *life chances* réfèrent ainsi aux possibilités relatives qu'offre une certaine position sociale. Pour Cockerham, c'est l'interaction entre les *life choices* et les *life chances* qui détermine le comportement; l'un ne peut ainsi être envisagé sans l'autre. Cockerham précise : « *Life chances (structure) either constrain or enable choices (agency); agency is not passive in this process however* » (Cockerham, 2005, p. 61). Cela rappelle, par conséquent, l'importance de se distancier d'une conception déterministe de l'action des individus.

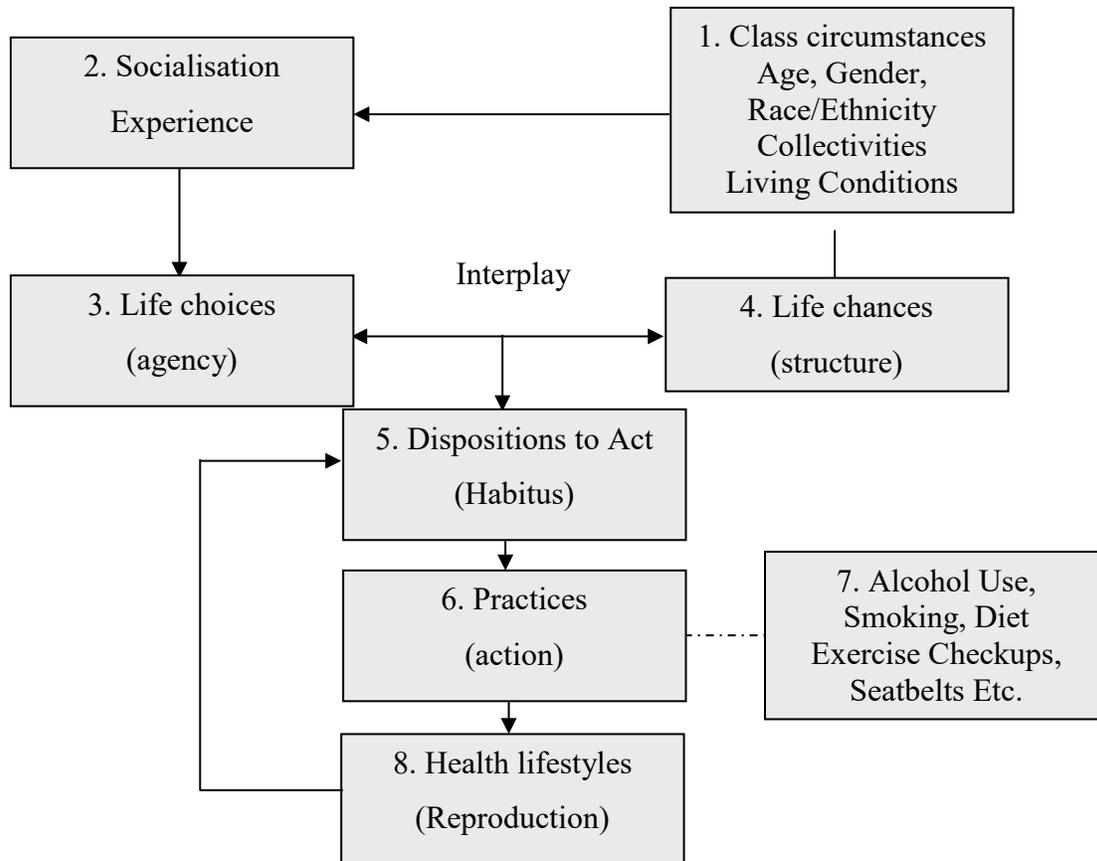


Figure 3 The Health lifestyle theory (Wiliam Cockerham, 2005)

Ensuite, la disposition d’agir (boîte 5), que Cockerham associe à la notion d’habitus de Bourdieu, est le résultat de choix répétés des individus (*life choices*) dans le cadre des possibilités offertes par leur position sociale (*life chances*), qui mène à une prédisposition à faire certains choix. Cockerham précise (2005) :

*[...] habitus serves as a cognitive map or a set of perceptions that routinely guides and evaluates a person’s choices and options. It provides enduring dispositions toward acting deemed appropriate by a person in particular social situations and settings. Included are dispositions that can be carried out even without giving them a great deal of thought in advance. (Cockerham, p. 61)*

L'habitus peut avoir une connotation déterministe dans la mesure où il est essentiellement issu de la socialisation relative à la position sociale d'un individu (Cockerham, 2005). Au sujet des critiques à l'endroit de la notion d'habitus et de ses tendances déterministes, Cokerham (2005) réfère à Bourdieu qui précise :

*The habitus is nevertheless an open system of dispositions that 'is constantly subjected to experiences, and therefore, constantly affected by them in a way that reinforces or modifies its structure'. Thus the habitus can be creative and initiate changes in disposition. (p. 61)*

Dans la théorie de Cockerham, les comportements à risque sont donc considérés comme l'expression des pratiques des individus qui découlent de l'habitus, et la répétition de ces comportements constitue les habitudes de vie. La boucle habitus-pratique-habitudes de vie ainsi formée est issue de l'interaction entre les *life choices* et les *life chances*. Les individus ayant des *life chances* similaires, étant donné une position sociale comparable, auront tendance à avoir des pratiques et des habitudes de vie similaires. C'est ce qui explique, selon Cockerham, les régularités observées en lien avec les facteurs de risque ou de protection et la position sociale des individus. En somme, avec la théorie de Cockerham, les habitudes de vie ne sont pas l'expression de préférences individuelles déconnectées les unes des autres; elles sont des routines personnelles qui émergent de l'expérience de vie communément partagée de certains groupes résultant des choix faits par les individus en fonction des possibilités offertes par leur position sociale.

Le modèle de Cockerham est important pour la promotion de la santé parce que sa proposition reconnaît les propriétés contraignantes des structures tout en faisant place à l'agentivité des individus. Cette théorie s'inscrit dans une volonté de mettre en contexte les comportements

considérés comme à risque. Néanmoins, la théorie de Cockerham est soutenue essentiellement par des études quantitatives, donnant peu d'accès aux contextes immédiats dans lesquels les individus déploient leurs actions. Cette théorie est pertinente pour la promotion de la santé, mais insuffisante lorsque l'on s'intéresse à autre chose qu'aux comportements de santé. Également, cette théorie précise peu la notion de changement, ce qui pose problème si l'on convient que l'objectif de la promotion de la santé est ultimement de générer des changements.

### **3.1.4 Multi level model (Rütten et Gelius, 2011)**

Le modèle de Rütten et Gelius est différent des autres approches et théories discutées auparavant; sa finalité n'est pas d'expliquer les habitudes de vie, mais bien de trouver des voies d'entrée pour introduire des changements de comportements par le biais d'interventions de promotion de la santé. L'idée derrière leur proposition est également d'offrir un modèle en mesure d'incarner les considérations pratiques et théoriques sous-jacentes à la promotion de la santé, particulièrement en lien avec les stratégies mises de l'avant par la Charte d'Ottawa (OMS, 1986) et la notion de récursivité. Bien qu'ils reconnaissent l'apport majeur des travaux de Giddens (1987) en lien avec cette notion, les auteurs critiquent le fait que la théorie de la structuration offre peu d'outils pour concevoir le changement. Ils avancent qu'une théorie en promotion de la santé qui n'inclut pas le concept de changement est limitée dans ses possibilités explicatives. Par ailleurs, ils considèrent que Giddens ne prend pas en compte adéquatement les différents niveaux auxquels l'interaction sociale a lieu, notamment le niveau d'élaboration des politiques, qui constitue un domaine clé des actions souhaitées par la promotion de la santé.

Pour remédier à ces lacunes, Rütten et Gelius mobilisent les travaux de Sewell (1992) et d'Ostrom (2005, 2007) pour construire leur modèle. Ils reprennent les cinq axiomes énoncés par

Sewell pour faire suite aux critiques formulées à l'endroit de la théorie de la structuration, notamment en lien avec le peu de place accordée à la notion de changement. Ces axiomes identifient par quelles opérations des changements peuvent se produire par l'entremise de l'interaction agentivité-structure. Le premier axiome, la « multiplicité des structures », stipule que les pratiques d'une société dérivent de plusieurs structures qui opèrent à différents niveaux en fonction de différents schémas<sup>5</sup> et qui ont une quantité de ressources variable. Le deuxième axiome, la « transposabilité » des schémas, réfère aux possibilités que les acteurs transfèrent des schémas d'action dérivant d'une structure sur une autre. Les auteurs donnent l'exemple des membres d'une famille qui n'ont pas recours à la violence comme moyen d'interagir entre eux et avec leur environnement. Si cette famille déménage dans un quartier où il y a couramment un recours à la violence, à l'école par exemple, il se peut que les enfants de cette famille réussissent à transposer leur schéma dans leur nouveau milieu. Tout comme les enfants pourraient intégrer le schéma de violence et le rapporter dans leur milieu familial. Le troisième axiome, l'« imprévisibilité d'accumulation de ressources », évoque quant à lui le changement pouvant être provoqué par l'accumulation ou la perte de ressources. La transposition de schémas d'une structure à une autre peut entraîner une augmentation ou une perte de ressources, pouvant ainsi modifier les schémas d'action à l'intérieur de cette structure. Le quatrième axiome, la « polysémie des ressources », renvoie au fait que les ressources sont sujettes à différentes interprétations de leur utilisation par les agents. Enfin, le cinquième axiome, l'« intersection des

---

<sup>5</sup> Sewell utilise la notion de « schéma » pour parler des « règles » selon la théorie de la structuration de Giddens. Pour Sewell, les schémas sont « generalizable or transposable procedures applied in the enactment of social life » (Sewell, 1992, p. 17).

structures », réfère au chevauchement des structures, c'est-à-dire que les structures n'existent pas simplement côte à côte, mais se chevauchent.

Par la suite, pour appuyer l'intégration du niveau politique dans leur modèle, Rütten et Gelius font appel aux travaux de Elinor Ostrom (2005, 2007). Un des aspects importants du travail de cette auteure est l'identification de trois niveaux d'action, soit 1) le niveau opérationnel (la vie quotidienne des individus, le travail dans les organisations); 2) le niveau des choix collectifs qui inclut les cadres plus formels comme les instances législatives et les tribunaux tout comme les cadres informels comme les associations privées, les regroupements; et finalement 3) le niveau constitutionnel. Selon Rütten et Gelius, les niveaux d'action d'intérêt pour la promotion de la santé sont le niveau collectif, où les politiques de promotion de la santé sont faites, et le niveau opérationnel, où les comportements se produisent.

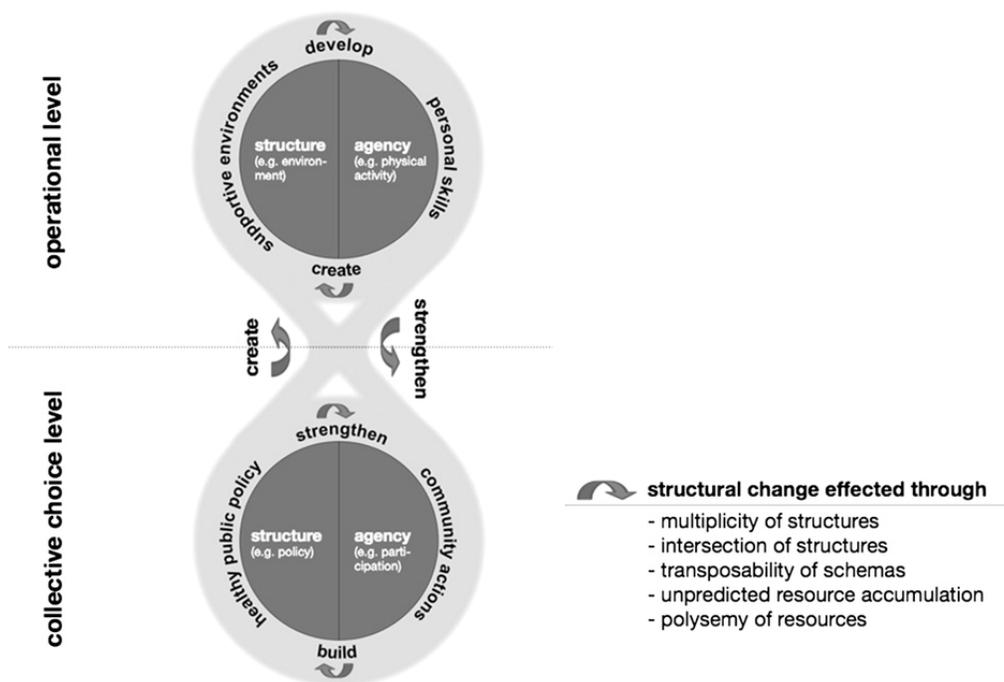


Figure 4 Multi level model (Rütten et Gelius, 2011)

Rütten et Gelius (2011) ont donc développé un modèle multiniveaux pour proposer une explication sur la façon dont des changements de comportements peuvent être opérés par les interventions de promotion de la santé à travers l'interaction agentivité-structure. Leur modèle s'intéresse également à la façon dont ces changements peuvent modifier en retour le contexte dans lequel ils se produisent. Le modèle multiniveaux est intéressant pour la promotion de la santé dans la mesure où il reprend les stratégies formulées par la Charte d'Ottawa pour les situer avec les niveaux d'actions d'Ostrom, intégrés au modèle. Cela a pour effet d'ajouter une profondeur théorique à l'entreprise de la promotion de la santé. Ainsi, pour Rütten et Gelius, les stratégies d'élaboration des politiques publiques et le renforcement de l'action communautaire se trouvent au niveau d'action des choix collectifs. Quant au fait de créer des environnements favorables et de faciliter l'acquisition d'habiletés individuelles, cela relève du niveau opérationnel. Ces niveaux sont des espaces où les individus déploient des actions qui à la fois sont structurées par les schémas d'action et qui influencent en retour ces schémas. Pour répondre à la question concernant la manière dont ces quatre stratégies interagissent entre elles, soit pour renforcer les structures ou introduire un changement, les auteurs répondent :

*We argue that one might conceive of the four claims of the Charter as “pairs” of structure and agency that reinforce each other on the different levels. [...] Thus, one could say that healthy public policy can “strengthen” community action on the collective choice level, while community action can help “build” healthy public policy. On the operational level, supportive environments can help “develop” personal skills, which may in turn contribute to “building” supportive environments. (p. 957)*

Afin d'illustrer le pouvoir explicatif du modèle, les auteurs exposent une étude de cas portant sur un projet de promotion de la santé implanté en Allemagne, qui avait comme objectif d'augmenter l'activité physique chez des groupes de femmes vulnérables (issues de

l'immigration, mères monoparentales, en situation de pauvreté). Sur la base d'un projet participatif impliquant les femmes dans la planification et l'élaboration de ce projet, des heures réservées aux femmes dans les piscines municipales ont été instaurées. Les chercheurs ont ainsi pu observer une augmentation du niveau d'activité physique et l'amélioration de l'auto-efficacité générale chez le groupe ciblé. Cet exemple démontre, selon Rütten et Gelius, l'interaction entre le niveau opérationnel (activité physique des femmes) et le niveau des choix collectifs (femmes impliquées dans la municipalité) et le changement que cette interaction a introduit (modification des heures d'ouverture et, en retour, augmentation de l'activité physique chez les femmes).

Le modèle de Rütten et Gelius (2011) possède l'originalité de conceptualiser la notion de changement, ce que les théories qui intègrent la notion de récursivité peinent à faire (Sewell, 1992). Cependant, l'exemple utilisé dans leur article pour illustrer l'application de leur théorie tend à réduire une fois de plus la promotion de la santé à la modification des comportements à risque (sédentarité). Dans leur exemple, les auteurs parlent des caractéristiques de la population ciblée (issues de l'immigration, mères monoparentales, en situation de pauvreté) sans démontrer l'intérêt d'agir sur ces conditions. C'est précisément sur cela que la théorie des causes fondamentales présentée au début de cette section veut attirer l'attention. Également, bien qu'il s'avère nécessaire de conceptualiser le changement dans le cadre d'une intervention en promotion de la santé, il est important de souligner que les individus agissent en dehors de l'intervention. Autrement dit, le modèle de Rütten et Gelius ne permet pas de conceptualiser l'action des individus en dehors des interventions de promotion de la santé et ne permet pas de concevoir l'action des individus en dehors du comportement de santé souhaité.

### **3.1.5 Constat sur les théories de la promotion de la santé**

Les théories présentées dans cette section ont été élaborées dans le courant des critiques formulées à l'égard de l'éducation à la santé et du manque de compréhension de l'interaction entre les individus et leur contexte. Link et Phelan (1995, 2010) ont introduit l'accès aux ressources pour mieux comprendre les persistances des inégalités de santé. Leur théorie a l'avantage de considérer l'action des individus (l'utilisation des ressources) et les causes structurelles qui influencent la distribution et l'accessibilité de ces ressources. Par la suite, Frohlich et al. (2001) et Cockerham (2005) ont fait un important travail de déconstruction et de repositionnement théorique du comportement individuel et des habitudes de vie. En réplique aux approches individualistes, ces auteurs démontrent que le comportement et les habitudes de vie ne sont pas que du ressort des choix individuels; il importe de mettre les comportements en relation avec le contexte dans lequel ils se produisent. Finalement, Rütten et Gelius (2011) tablent sur le concept de récursivité et mobilisent le travail de Sewell (1992) pour introduire la notion de changement sans recourir aux modèles comportementaux pour expliquer comment un programme en promotion de la santé peut mener à un changement de comportement. Leur modèle trouve son originalité dans cette conceptualisation du changement parfois difficile à envisager dans les approches qui utilisent les travaux de Giddens et Bourdieu.

La place de ces théories en promotion de la santé est donc importante, car celles-ci offrent une assise pour dépasser la vision individualiste des comportements et mettent en évidence l'importance d'avoir une compréhension récursive entre les individus, leurs comportements et le contexte dans lequel ces derniers émergent. Comme l'articulation de ces théories s'est faite en réaction aux approches individualistes des comportements à risque, elles se sont concentrées

sur le développement théorique qui pouvait offrir une explication dynamique des comportements liés à la santé. Cet accent sur les comportements liés à la santé fait cependant l'impasse des actions qui ne sont pas en lien avec des facteurs de risque ou de protection. Néanmoins, l'action des individus se déploie en fonction de bien d'autres objectifs que la santé. Comme cela a été mentionné, ces actions déployées dans le quotidien, même si elles n'ont pas comme objectif particulier d'agir sur la santé, ont possiblement un effet sur celle-ci.

La promotion de la santé situe explicitement la santé comme une ressource du quotidien et non comme un but qui se construit dans « les divers cadres de la vie quotidienne : là où l'on apprend, où l'on travaille, où l'on joue et où l'on aime » (OMS, 1986), d'où l'importance de mieux comprendre le contexte et l'action des individus au-delà des comportements relatifs à la santé. C'est pour cette raison que nous aborderons le travail du sociologue Anthony Giddens dans la prochaine section. En promotion de la santé, le travail de Giddens est surtout mobilisé pour la notion de récursivité (Eakin, Robertson, Poland, Coburn et Edward, 1996; Frohlich et al., 2001; Rütten et Gelius, 2011) et sa conception de la structure comme un ensemble de règles et de ressources (Delormier, Frohlich et Potvin, 2009; Frohlich et al., 2008). Pourtant, Giddens accorde une place importante à l'action des individus dans sa théorie de la structuration. Puisque cette recherche s'intéresse à l'action des individus et au contexte immédiat dans lequel elle se déploie, la prochaine section fera un résumé des principaux éléments de la théorie de la structuration, en s'intéressant particulièrement à l'action des individus tels que conçus par le sociologue. Ce recours aux travaux de Giddens a comme objectif d'étendre notre compréhension de l'action des individus au-delà des comportements relatifs à la santé. Il s'agit également de poursuivre le travail entamé par les théories exposées dans cette section afin de mieux

conceptualiser et situer empiriquement l'action des individus dans leur quotidien tout en considérant les forces contraignantes et habilitantes des structures.

### **3.2 La théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987)**

La théorie de la structuration a fait son apparition dans les années 80. Anthony Giddens avait comme projet explicite de dépasser les limites conceptuelles de la sociologie structuraliste, du fonctionnalisme et de la sociologie interprétative. Il reproche aux structuralistes de ne pas prendre en compte les individus comme des sujets actifs et de transposer les méthodes liées aux sciences de la nature à l'étude des sociétés, ce qui est selon lui une grave erreur de compréhension de la nature humaine. De la même manière, il reproche à la sociologie interprétative de faire abstraction des forces structurantes des systèmes sociaux. Pour Giddens, les sciences sociales ont besoin d'une théorie qui est à la fois capable de concevoir les forces contraignantes des systèmes sociaux tout en reconnaissant que cette force ne s'exerce pas de façon indépendante des « motifs et raisons des agents de ce qu'ils font » (p. 239). Giddens affiche d'ailleurs sans détour l'objectif de la théorie de la structuration :

Les sociologies interprétatives reposent sur un impérialisme du sujet individuel alors que le fonctionnalisme et le structuralisme affichent un impérialisme de l'objet sociétal. La destruction de ces deux empires est un de mes principaux objectifs dans cet effort d'élaboration de la théorie de la structuration. (p. 50)

Précisons d'emblée que l'objectif de cette section n'est pas de faire la genèse de la théorie de la structuration ni de faire une analyse exhaustive et approfondie du travail de Giddens. Cette section présente les principaux éléments de la théorie de la structuration importants de retenir

aux fins de notre étude pour ancrer la pertinence d'une fine compréhension du quotidien et de l'action individuelle dans une conception récursive entre l'individu et son contexte.

### **3.2.1 Les composantes de la théorie de la structuration**

Giddens considère la structure comme un ensemble de règles et de ressources mobilisées par les agents humains dans la production, la reproduction et la transformation des systèmes sociaux. Pour lui, les structures sont à la fois habilitantes et contraignantes tout comme elles sont à la fois le médium et le résultat des actions des agents. On parlera alors de la dualité du structurel pour décrire cette relation récursive entre l'action des agents et la structure. Ainsi, la structuration est conçue comme un processus dynamique : les individus reproduisent et transforment les systèmes sociaux au travers de leurs actions qui sont à la fois contraintes et habilitées par les ressources et règles constitutives des structures. L'élément central de la théorie de la structuration à retenir est donc l'idée que les systèmes sociaux sont produits, reproduits et transformés à travers des pratiques humaines qui, elles, sont enchâssées dans les structures considérées comme un ensemble de règles et de ressources. Même si cette interdépendance entre agent et structure rend difficile la présentation distincte de chacun de ces éléments, nous allons tout de même discuter des principaux concepts reliés aux individus et à la structure séparément.

**L'agent et l'action.** Pour Giddens, « seules des personnes, les êtres qui ont une existence corporelle, sont des agents » (p. 280). Pour Giddens, être un agent, « c'est pouvoir déployer continuellement, dans la vie quotidienne, une batterie de capacités causales, y compris celle d'influencer les capacités causales d'autres agents » (p. 63). Reprenant certaines idées de la sociologie interprétative, Giddens considère tous les humains comme des agents compétents, c'est-à-dire qu'il reconnaît à tous les agents une connaissance (tacite ou discursive)

exceptionnellement complexe des conditions de leurs actions et de celles des autres. Pour expliquer cette compétence intrinsèque aux agents, Giddens parle de conscience discursive et de conscience pratique. La première réfère à tout ce que les agents peuvent exprimer de façon orale ou écrite sur les circonstances de leurs actions et les conditions dans lesquelles celles-ci s'inscrivent. La conscience pratique réfère pour sa part à « tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale sans pour autant pouvoir l'exprimer directement de façon discursive » (p. 33). La ligne de démarcation entre ces deux types de consciences n'est évidemment pas rigide, elle est fluctuante et perméable, elle dépend des expériences et de l'évolution des agents. À ces notions, Giddens ajoute le concept de « routinisation » qui fait référence à tout ce qui est fait de façon habituelle et répétitive dans le quotidien sans que les individus aient à réfléchir. La routinisation est considérée comme un mécanisme psychologique assurant une « sécurité ontologique » chez les individus.

Puisque l'action des agents est le moteur de la structuration tout comme elle en est le résultat, Giddens s'attarde à bien circonscrire ce qu'il entend par « action » : « L'action fait référence aux événements dans lesquels une personne aurait pu, à n'importe quelle phase d'une séquence de conduite, agir autrement : tout ce qui s'est produit ne serait pas arrivé sans son intervention » (p. 57). Cette idée de pouvoir agir autrement est importante, car elle rejette la conception de réaction mécanique des agents sous-jacente à certaines approches structuralistes. Cette compréhension suppose également que, puisque l'agent aurait pu agir autrement, il possède les qualifications nécessaires pour expliquer les raisons de sa conduite si on le lui demande. Ainsi, Giddens propose un modèle de stratification pour décortiquer les processus sous-jacents à

l'action, soit le contrôle réflexif, la rationalisation et la motivation. Même si l'auteur les distingue, il insiste sur le fait que ces processus s'enchâssent les uns dans les autres.

D'abord, le contrôle réflexif réfère au caractère intentionnel de l'action et à sa facette autorégulée : l'action n'est pas une suite d'actes indépendants les uns des autres, mais un flot cohérent (pour l'agent) qui se réajuste, se redétermine en fonction de l'examen continu des circonstances du déploiement de ses actions. Ensuite, la rationalisation de l'action fait référence à la capacité des agents d'être en mesure d'avoir en continu une compréhension du fondement de leurs actions. Quant à la motivation, Giddens lui confère une place moins importante dans le flot continu des actions quotidiennes : elle renvoie davantage à un potentiel d'action. En contraste avec la rationalisation, il précise : « la rationalisation renvoie au fondement de l'action alors que la motivation renvoie aux désirs qui l'inspirent » (p. 54). À cet effet, Giddens souligne que la plupart des actions ne sont pas motivées, dans le sens où, la plupart du temps, elles ne sont pas les suites des désirs particuliers des agents. Pour l'auteur, il existe des facteurs causaux qui imposent des limites à l'action sans passer par le contrôle réflexif. Ces facteurs sont de deux types : ceux liés à l'inconscient et ceux qui agissent sur les circonstances et qui sont en dehors du contrôle de l'agent. À cet effet, Giddens explique :

Toute action se produit dans un contexte qui, pour chaque acteur, inclut un nombre d'éléments qu'il n'a pas contribué à créer et sur lequel il n'a aucun contrôle véritable. Ces traits à la fois habilitants et contraignants des contextes comprennent des phénomènes matériels et sociaux. (p. 412)

Giddens reconnaît donc que les individus doivent composer avec des circonstances qu'ils ne contrôlent pas. Il insiste toutefois pour dire que ce manque de contrôle sur certaines

circonstances ne signifie pas la dissolution de l'action; les individus continuent à être actifs dans le choix et le déploiement de leurs actions.

Giddens s'intéresse également à la nature de l'action, au caractère intentionnel ou non de l'action et aux conséquences de celle-ci. Il identifie une action comme étant intentionnelle « lorsque son auteur sait ou croit que cet acte possède une qualité particulière ou conduit à un certain résultat et qu'il utilise cette connaissance ou cette croyance pour obtenir cette qualité ou atteindre ce résultat » (p. 59). Cette notion d'intention est importante pour comprendre deux paramètres fondamentaux de l'action; les conséquences de l'action et le pouvoir.

Une action intentionnelle peut avoir des conséquences intentionnelles ou non intentionnelles. Pour illustrer ce second cas de figure, Giddens parle d'un agent qui allume le commutateur d'une pièce et qui, du même coup, surprend un voleur en flagrant délit. Ce voleur s'enfuit par la fenêtre, se fait arrêter par les policiers et se retrouve en prison. Giddens souligne que l'intention de l'agent qui a actionné le commutateur était d'illuminer la pièce. Toutefois, son action banale a été à l'origine d'une suite d'événements qui n'étaient pas intentionnels, d'où les conséquences non intentionnelles d'actions intentionnelles. Il apparaît donc nécessaire de bien distinguer ce que fait et engendre un acteur des intentions qu'il a en faisant cette action. Giddens soutient que plus les effets sont éloignés du contexte immédiat dans lequel a été déployée l'action, plus ces conséquences seront considérées comme non intentionnelles. Il distingue aussi le contexte immédiat, l'intersection espace-temps dans laquelle se déploie une action, de la « contextualité », soit le caractère situé de l'action en termes de temps et d'espace.

La notion d'intention est nécessaire pour comprendre la notion de pouvoir. Selon Giddens, « le pouvoir est à l'origine même de la capacité générale dont dispose un agent pour faire aboutir les résultats qu'il souhaite d'une action » (p. 231). Le pouvoir est ici entendu comme capacité transformatrice, c'est-à-dire la capacité d'intervenir ou non et d'influencer le cours des choses, y compris l'action d'autres agents. Le pouvoir implique donc une capacité à faire « atterrir » les intentions dans le réel en provoquant le résultat attendu. Cela suppose également que plus un agent a du pouvoir, plus il sera en mesure de faire atterrir ses intentions dans un contexte spatio-temporel éloigné du contexte immédiat dans lequel il déploie son action. Inversement, les agents ayant moins de pouvoir auront plus de difficulté à transformer leurs intentions en conséquences intentionnelles. Cela dit, même si par son action un agent peine à transformer ses intentions en conséquences intentionnelles, il reste doté d'une conscience pratique et discursive qui l'habilite à expliquer pourquoi il a choisi d'agir de telle manière.

Ce concept d'intentionnalité proposé par Giddens sert à éviter la conception passive des agents liée aux approches structuralistes et fonctionnalistes. Giddens parle de « conduite intentionnelle » pour désigner l'action des individus, dans la mesure où les agents déploient leur action intentionnellement et non mécaniquement. Il insiste toutefois pour dire que ce n'est pas parce qu'une action est intentionnelle qu'elle n'est pas contrainte; les structures ont des propriétés contraignantes considérant qu'elles peuvent réduire le nombre d'options possibles pour un agent. Cependant, ne pas avoir de choix ou beaucoup de choix n'efface pas le caractère intentionnel des actions; les individus, même en situation de contraintes majeures, n'agissent pas machinalement. Les agents continuent d'être dotés d'une conscience pratique et discursive,

de faire des choix en poursuivant l'examen continu des circonstances dans lesquelles ils se retrouvent.

À cet effet, Giddens souligne que les agents doivent composer avec les conséquences non intentionnelles d'actes intentionnels déployés dans un contexte éloigné de leur contexte immédiat, ou encore avec les conséquences imprévues d'un ensemble de conduites intentionnelles. Les effets pervers sont désignés comme un type de conséquences non intentionnelles de conduites intentionnelles. Giddens propose comme exemple les cas où chaque agent préfère vivre dans un environnement où d'autres agents de même appartenance ethnique sont majoritaires sans avoir d'hostilité pour les membres d'autres appartenances ethniques. La « ségrégation » qui résulte de l'effet de composition du choix de chaque agent n'est pas intentionnelle chez chacun des agents; elle est une conséquence non intentionnelle de conduite intentionnelle. Pour Giddens, les conséquences non intentionnelles de conduites intentionnelles sont d'un grand intérêt pour les sciences sociales, car elles sont fondamentales à la compréhension de la reproduction des systèmes sociaux.

Si l'action quotidienne des individus est centrale pour la théorie de la structuration, c'est qu'elle est le lieu de reproduction et de transformation de la structure. L'intérêt de Giddens pour les actions déployées dans les contextes immédiats tient du fait qu'il les considère comme étant les éléments constitutifs de la routine. C'est justement à travers cette routine que les systèmes sociaux s'assurent de leur stabilité.

**La structure.** Pour Giddens, les concepts centraux de sa théorie sont la « structure », la « dualité du structurel » et le « système ». Tout d'abord, la structure réfère aux « règles et ressources

engagées de façon réursive dans la reproduction des systèmes sociaux » (p. 73). Les règles dans la théorie de la structuration englobent évidemment des règles formelles comme les lois, mais ne se résument pas qu'à cela. Elles sont également des principes qui ne sont pas formulés explicitement, mais qui pourtant sont profondément enchâssés dans les pratiques sociales. Ces règles, qu'il qualifie d'ailleurs de « profondes », il les considère comme les plus « marquantes » dans la structuration de la vie sociale. Ce sont des règles que les agents ne sont pas forcément en mesure de nommer, mais qui néanmoins régulent leurs activités de tous les jours et leurs rapports sociaux. Giddens donne comme exemple les règles du langage utilisées pour contrôler l'ordre des interventions d'un individu dans une conversation ou les procédures de conversation entre individus; celles-ci ne sont formulées nulle part, mais font tout de même apparaître des régularités dans la façon dont les individus interagissent entre eux.

Les ressources, quant à elles, sont divisées en deux catégories : les ressources d'allocation, qui sont des ressources matérielles, et les ressources d'autorité, non matérielles, qui résultent de l'emprise de certains agents sur d'autres. La notion de ressource est étroitement liée à celle de pouvoir en ce sens que le pouvoir est lié à l'utilisation des ressources comme capacité transformatrice. Comme le notait Lazar (1992), pour Giddens, « le pouvoir apparaît ainsi comme un contrôle exercé sur l'activité d'autrui à travers la mise en œuvre stratégique de ressources. Le concept du pouvoir, à la fois comme capacité transformatrice et de domination, dépendra de l'utilisation des ressources. » (p. 411)

L'intérêt de discuter de la structure pour Giddens, c'est que celle-ci permet de discuter ultimement des systèmes sociaux. Les systèmes sociaux sont pour l'auteur un ensemble de pratiques sociales reproduites (p. 66). Les pratiques sociales sont les actions routinisées des

agents; c'est le point de rencontre entre l'action des individus et la structure. Lorsque ces pratiques ont une grande extension spatio-temporelle, Giddens va alors parler d'institution. Les institutions sont donc des pratiques sociales qui sont les formes les plus persistantes de la vie sociale des systèmes (p. 73).

Contrairement aux approches fonctionnalistes qui conçoivent la structure comme une forme d'exosquelette, une entité propre qui exerce une force contraignante sur les individus, Giddens propose une conception dynamique. Pour le sociologue, la structure n'a pas d'existence propre, indépendante de l'action humaine. Elle n'est pas une charpente différenciée de l'action que l'on considère trop souvent, selon lui, comme entièrement déterminée par les forces structurantes des systèmes sociaux. À cet effet, il précise :

Les sociétés humaines, ou les systèmes sociaux, n'existeraient tout simplement sans l'action humaine. Les agents ne créent pas pour autant les systèmes sociaux : ils les reproduisent et les transforment, ils refabrique ce qui est déjà fabriqué dans la continuité de la praxis. (p. 228)

Tout au long de son œuvre, Giddens insiste sur les propriétés à la fois contraignantes et habilitantes des structures. Cependant, pour faire face aux critiques qui lui ont reproché de ne pas reconnaître les forces contraignantes de la structure, il s'est penché sur la notion de contrainte. Pour lui, la contrainte structurelle est ce qui « fixe la limite sur l'éventail d'options dont dispose un acteur ou un ensemble d'acteurs dans un contexte donné ou dans un type de contexte » (p. 235). Giddens n'aborde pas la qualité de l'éventail de ces options. L'intensité de leur caractère contraignant varie selon le contexte et la nature de chaque séquence d'action ou bout d'interaction. Au sujet de l'impression de la toute-puissance contraignante des systèmes sociaux, il précise :

[...] les acteurs ont de « bonnes raisons » de faire ce qu'ils font [...]. Étant donné que leurs bonnes raisons concernent un choix effectué à partir d'un nombre restreint très limité de possibilités, les conduites qui en dérivent peuvent sembler déterminées par des forces implacables. (p. 236)

Giddens reconnaît donc l'importance des forces contraignantes du structurel, mais il remet également en perspective la conception de toute-puissance contraignante des systèmes sociaux en relation avec l'action des individus.

### **3.2.2 La pertinence de la théorie de la structuration et ses limites pour notre recherche**

Le travail d'Anthony Giddens s'inscrit dans une volonté explicite de produire une théorie qui prend en compte les forces contraignantes et habilitantes des structures tout en reconnaissant que, même en condition de contraintes majeures, les individus continuent de choisir, de réfléchir et d'orchestrer leurs actions avec des résultats qu'ils souhaitent voir advenir. L'intégration de l'action des individus dans la relation complexe qu'ils ont avec le système social dans lequel ils se trouvent est d'une grande pertinence pour les sciences sociales. À cet effet, Giddens introduira la notion d'explication structurelle pour orienter la façon dont, selon lui, les sciences sociales doivent poser les questions et formuler leur réponse : « Toutes les explications doivent au moins contenir des références implicites au but et aux raisons des conduites des agents ainsi qu'au lien de ces conduites avec les éléments contraignants et habilitants des contextes sociaux et matériels dans lesquels ils s'accomplissent » (p. 236). Giddens offre donc une théorie qui soutient la nécessité d'élaborer des outils théoriques en sciences sociales capables de considérer

l'aspect à la fois contraignant et habilitant des structures sur les agents tout en reconnaissant que les agents sont compétents et non passifs.

Même si la théorie de la structuration insiste sur l'importance de l'action des individus, plusieurs critiques ont été formulées envers le travail de Giddens concernant l'absence de l'acteur individuel dans ses recherches empiriques (Nizet, 2007). Bien que Giddens mette l'accent sur la réflexivité des agents et leur part active dans le processus de structuration, peu d'observations empiriques ont pu approfondir différentes questions de l'action des individus (Breuilly, 1990; Nizet, 2007). Par exemple, Giddens suggère une lecture nuancée des contraintes en insistant sur le fait que les contraintes nécessitent une certaine forme de « consentement », faisant référence ici à la capacité des individus à agir, c'est-à-dire qu'à tout moment, un agent pourrait décider d'agir autrement. Toutefois, Giddens n'aborde pas la dynamique d'action en contexte de contrainte : comment l'action se déploie-t-elle dans le quotidien en présence de contraintes ? Y a-t-il une différence entre les dynamiques de déploiement de l'action lorsque le contexte est plus habilitant au sens où l'entend Giddens ? Sa théorie ne propose pas non plus une compréhension fine de la façon dont la structure peut s'avérer plus contraignante qu'habilitante. La définition de contrainte comme limitant le nombre d'options possibles pour un acteur apparaît mince pour comprendre la réalité de l'action en contexte contraignant.

Or, comme nous l'avons vu à la section 2.2, le concept d'exclusion sociale est un des concepts qui a tenté de prendre en compte ces contextes contraignants. Ce concept a cependant rencontré des difficultés conceptuelles qui ont fait émerger la notion de vulnérabilité. Afin de poursuivre l'exploration des différentes façons de concevoir les contextes contraignants, la prochaine

section présente comment la notion d'exclusion sociale nous a informée sur ce type de contexte et en quoi le concept de vulnérabilité s'avère actuellement plus pertinent à utiliser.

### **3.3 De l'exclusion sociale à la vulnérabilité**

Le débat entourant la définition de l'exclusion sociale a donné lieu à une littérature foisonnante offrant de nombreuses définitions. Bien que cette littérature soit massive et témoigne de points de vue divergents, il est possible d'en dégager un certain consensus sur trois aspects : les phénomènes que tente de décrire le concept d'exclusion sociale sont multidimensionnels, dynamiques et relationnels (Berghman, 1995; Mathieson et al., 2008; Popay et al., 2008; Room, 1999; Sen, 2000). Premièrement, ils sont considérés comme multidimensionnels dans la mesure où ils se manifestent à travers plusieurs dimensions de la vie (sociale, culturelle, économique et politique), et ce, à différents niveaux (individuel, familial, communautaire, régional, national, mondial) (Mathieson et al., 2008). Deuxièmement, ces phénomènes ne sont pas statiques, mais dynamiques. À travers eux, des événements et des circonstances modifient l'expérience qu'en ont les individus (Groulx, 2011; Mathieson et al., 2008) dans une perspective de parcours de vie (Blane, 2005; Kuh et Ben Shlomo, 2004). Troisièmement, les phénomènes associés au concept d'exclusion sociale sont considérés comme faisant partie d'un processus relationnel, c'est-à-dire que ces phénomènes sont inhérents à un système dans lequel les individus évoluent (Mathieson et al., 2008; Popay et al., 2008; Sen, 2000). Comme le notent Popay et al. (2008), approcher les phénomènes que l'exclusion sociale tente de décrire selon une perspective relationnelle « *[...] focuses attention on inequalities as the product of social relationships that are defined historically by normative systems that assign social identities and associated power and status to different individuals, groups, classes, and even States* » (p. 14).

Même si le terme « vulnérabilité » apparaît maintenant plus pertinent, il ne faut pas occulter l'impact que le concept d'exclusion sociale a eu sur les sciences sociales. Roy (2008) souligne qu'en utilisant ce concept, les sciences sociales se sont intéressées à des phénomènes qui suscitaient auparavant peu d'intérêt, comme l'itinérance, l'augmentation continue de la pauvreté, la précarisation du travail, la stigmatisation des individus, etc. (Roy, 2008). Cette auteure suggère toutefois que nous serions arrivés aux limites des propriétés herméneutiques de ce concept et que l'identification de ses lacunes a mené à la notion de vulnérabilité. De son côté, Robert Castel (1995) propose une réflexion sur les situations où le terme « exclusion sociale » peut être approprié. Il a ainsi identifié trois catégories de pratiques où il demeure convenable de parler d'exclusion sociale : 1) le retranchement complet d'un individu ou d'un groupe de la communauté; 2) la construction d'espaces clos retranchés de la communauté dans lequel on oblige un individu ou un groupe à rester; et 3) l'imposition d'un statut particulier permettant la coexistence d'un individu ou d'un groupe avec la communauté, mais en le privant de certains droits et d'occasions de participation (p. 18). Selon Castel, l'exclusion peut être utilisée comme terme lorsqu'un statut officiel est attribué et qu'il est le résultat d'une action directe sur un individu ou un groupe. Dans tous les cas, le statut d'« exclu » doit être réservé pour parler du résultat de procédures officielles.

### **3.3.1 La vulnérabilité comme conséquence des mécanismes d'exclusion**

Le concept de vulnérabilité a connu un regain de popularité (Brodiez-Dolino, 2015) que l'on associe à son caractère flexible lui permettant de couvrir un large spectre de situations (Zakour et Gillespie, 2013, p. 18). Cependant, dans la littérature, cette notion n'est pas utilisée de la même façon selon les domaines de recherche qui l'utilisent, particulièrement dans le domaine

des études des catastrophes naturelles et en sciences sociales.

Le développement des théories de la vulnérabilité en lien avec les désastres naturels s'est amorcé lorsqu'on a observé que les pertes humaines liées aux désastres naturels étaient en augmentation, mais que le nombre de désastres restait stable (Zakour et Gillespie, 2013). Ou encore, lorsqu'on constate qu'un séisme de magnitude 7,5 cause 73 338 morts au Pakistan et qu'un autre de même magnitude en entraîne 68 en Californie, on comprend que le niveau de dangerosité d'un désastre n'est pas uniquement intrinsèque, mais résulte d'une interaction avec le contexte dans lequel il se produit (Zakour et Gillespie, 2013). Les théories de la vulnérabilité dans ce domaine se sont donc adaptées pour être en mesure de comprendre pourquoi les capacités de faire face à un désastre naturel n'étaient pas distribuées également entre certaines populations et à l'intérieur même de ces populations (Wisner et Henry, 1993). Armatya Sen (1981) a d'ailleurs fait l'éloquente démonstration que l'indisponibilité de nourriture ne pouvait expliquer à elle seule les famines; l'organisation sociale y est aussi pour beaucoup. Zakour et Gillespie (2013) rappellent donc qu'il est impératif de reconnaître le rôle de cette dernière dans les causes de ces disparités. Ainsi, les définitions les plus communes dans le champ des études des désastres naturels (Blaikie, Cannon, Davis et Wisner, 1993; Chambers, 1989; Watts et Bohle, 1993), qui se sont étendues à l'analyse des désastres technologiques, proposent une conception dynamique de la vulnérabilité, reconnaissant que celle-ci se trouve dans l'interaction entre un désastre, les individus et leurs conditions de vie, qui, elles, sont influencées par l'organisation sociale (Delor et Hubert, 2000).

Ces définitions sont mobilisées essentiellement pour comprendre les situations sur le plan populationnel. Néanmoins, la vulnérabilité se vit aussi en dehors des désastres, naturels ou

technologiques, en l'occurrence dans le quotidien des individus. Elle est antérieure aux événements, qui ne font qu'exacerber des conditions préexistantes. Les individus naviguent donc dans ces contextes de vulnérabilité qui, même sans désastres, interagissent avec leurs actions. Le défi dans cette façon de concevoir la vulnérabilité est donc de prendre en compte le contexte des individus plutôt que l'analyse des conséquences des désastres (Wisner et Henry, 1993).

Dans le domaine des sciences sociales, particulièrement en sociologie, on utilise le concept de vulnérabilité sociale, un concept très près de celui d'exclusion sociale, qu'on utilise de façon interchangeable avec d'autres tels que fragilité, défavorisation, marginalité. Pour contourner les limites de cette idée d'exclusion sociale, dont la polysémie a été abordée précédemment à la section 2.2, le concept de vulnérabilité est souvent mobilisé. Un de ses grands avantages est qu'il ne se décline pas en son contraire (Roy, 2008; Soulet, 2008), contournant ainsi le problème sémantique lié à la nature dichotomique de l'exclusion (exclusion/inclusions). Roy (2008) présente la vulnérabilité « comme une expérience individuelle, collective et sociétale influençant la capacité d'agir » (p. 26). Castel (1995) utilise quant à lui la notion de vulnérabilité comme une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation, caractérisée par la précarité salariale ou un réseau social avec des liens plus ou moins forts.

Finalement, Soulet (2008) propose de baliser le champ sémantique de la vulnérabilité afin de ne pas réduire la signification de ce concept à une description de conditions de défavorisation, ou encore en le limitant à être un état intermédiaire entre intégration et exclusion. Bien qu'il n'en propose pas une définition précise, Soulet identifie trois caractéristiques pour comprendre la spécificité de la notion de vulnérabilité : 1) elle est une notion potentielle dans la mesure où

il importe de prendre en considération les conditions de production de la vulnérabilité, mais également les conditions de sa réalisation, où la vulnérabilité s'actualise; 2) elle est une notion structurelle qui permet de réfléchir la vulnérabilité comme une potentialité commune à chacun, mais inégalement répartie, liée au mode d'organisation sociale; et 3) la vulnérabilité est relationnelle dans la façon dont elle se manifeste à travers l'interaction « entre un groupe ou un individu ayant des caractéristiques particulières (notamment un déficit de protection pour se garder de la potentialité à être blessé) et un contexte sociétal qui valorise la capacité à agir à partir de soi » (p. 66). Contrairement à l'étude des désastres, les théories de la vulnérabilité sociale s'intéressent au vécu des individus et à leur capacité d'agir et utilisent ces aspects pour faire une analyse critique des rapports sociaux des sociétés contemporaines. À ce titre, Roy (2008) identifie l'injonction individuelle à se réaliser comme étant au cœur de la vulnérabilité. Soulet (2008) abonde dans le même sens : « l'existence d'une vulnérabilité découle du fait que les sociétés contemporaines placent en leur cœur l'incertitude; le mouvement de report sur l'individu de la tâche de se construire et de se maintenir comme sujet responsable participe à la remontée de la vulnérabilité comme grille de lecture des problèmes sociaux » (p. 66).

### **3.3.2 Mécanismes d'exclusion et vulnérabilité dans cette recherche**

Comme mentionné, pour Castel (1995), il existe trois catégories de pratiques pour lesquelles il demeure approprié de parler d'exclusion sociale. Selon lui, la troisième catégorie, l'imposition d'un statut particulier permettant la coexistence avec la communauté, mais en privant un individu ou un groupe de certains droits et de possibilité de participer à la société, est la plus actuelle. Rappelons que pour cet auteur, l'exclusion est le résultat d'une action directe sur un individu ou un groupe. Cependant, il est pertinent de réfléchir à certaines dispositions des

systèmes sociaux qui, sans avoir comme objectif intentionnel d'exclure explicitement sur la base de procédures officielles, ont le même résultat, c'est-à-dire priver des citoyens de certains droits et d'occasions de participation. Cette façon de concevoir l'exclusion s'apparente au cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion présenté à la section 2.2. Toutefois, la proposition de Castel omet de considérer que certains mécanismes affectent également les ressources des individus et leurs capacités, et ne font pas que priver les citoyens de certains droits et d'occasions de participation.

Le concept de vulnérabilité est donc pertinent pour réfléchir les contextes contraignants dans la mesure où l'on reconnaît qu'il y a un contexte où les options sont limitées et que cette situation est indissociable des systèmes sociaux dans lesquels elle se produit. Par ailleurs, les sciences sociales ont introduit la réflexion sur la façon dont les situations de vulnérabilité affectent la capacité d'agir des individus (Châtel, 2008; Roy, 2008). Cependant, la façon dont ces contextes contraignants interagissent avec l'action des individus demeure sous-explorée.

La prochaine section présente la façon dont l'ensemble des connaissances précédemment présentées ont été mises en commun pour conceptualiser le « territoire » à explorer afin de mieux comprendre comment l'action des individus se déploie en contexte contraignant.

## Chapitre 4. Cadre théorique, objectifs et questions de recherche

Le chapitre 2 de cette thèse a discuté de la nécessité pour la promotion de la santé de développer des outils théoriques pour mieux comprendre l'action des individus au-delà des comportements de santé. Les individus déploient leur action en fonction d'autres finalités que la santé, et ces actions sont indissociables des contextes dans lesquels elles se déploient. Cette interface entre l'individu et son contexte doit donc être mieux théorisée, car ces actions déployées dans le quotidien, même si elles ne poursuivent pas l'objectif précis d'agir sur la santé, l'influencent.

Par la suite, les limites du concept d'exclusion sociale pour décrire un ensemble de phénomènes hétérogènes souvent conçus en termes d'*état* individuel ont été discutées. L'exclusion sociale est ici considérée comme un mécanisme qui limite l'accès aux droits, ressources et possibilités de développer des capacités pour avoir une vie en santé. Il a également été proposé de concevoir les conséquences des limites d'accès induites par les mécanismes d'exclusion en termes de vulnérabilité. La vulnérabilité est entendue comme étant une situation issue de la relation dynamique entre l'individu et son contexte où l'individu a de fortes probabilités de devoir faire face à des menaces sans avoir accès aux ressources pour être en mesure de le faire sans subir de pertes dommageables. Enfin, il a été exposé comment cette façon de conceptualiser l'exclusion comme un mécanisme qui limite l'accès aux droits, ressources et capacités mettant les individus en situation de vulnérabilité décentre l'analyse de l'individu et oriente la compréhension vers cette interface où l'individu déploie des actions et où ces actions interagissent avec des composantes structurelles.

Le survol des théories en promotion de la santé a mis de l'avant différentes façons de concevoir l'émergence des comportements à risque en lien avec les inégalités sociales de santé. On retient essentiellement de la théorie des causes fondamentales de Link et Phelan (1995, 2010) que l'accès différentiel aux ressources permettant aux individus de se protéger contre l'apparition de maladies ou d'atténuer celles-ci explique les inégalités de santé. Par la suite, l'approche des modes de vie collectifs propose de concevoir les habitudes de vies collectives comme des comportements routiniers qui sont un aspect « observable du contexte, repérable à travers les pratiques des individus » (Frohlich et al., 2008, p. 160). L'étude des habitudes de vie collectives suggère non seulement de s'intéresser aux attributs des contextes et aux pratiques des individus, mais également de regarder comment les individus expérimentent ces attributs et ce qu'ils sont en mesure d'en retirer.

Cockerham (2005), de son côté, met de l'avant l'interaction entre les *life choices* et les *life chances*. Les *life choices* sont les éléments volontaires, relatifs aux individus, et les *life chances* sont l'espace dans lequel les choix sont favorisés ou contraints. C'est l'interaction entre les *life choices* et les *life chances* qui détermine le comportement. Selon cette théorie, les habitudes de vie ne sont pas des comportements déconnectés les uns des autres; elles sont des routines personnelles qui émergent de l'expérience de vie communément partagée de certains groupes résultant des choix faits par les individus en fonction des possibilités offertes par leur position sociale.

Enfin, le travail de Rütten et Gelius (2011) propose de trouver des voies d'entrée pour introduire des changements de comportements par le biais d'interventions de promotion de la santé, et ce, sans recourir aux théories comportementales pour atteindre leur objectif. L'idée derrière leur

proposition est également d'offrir un modèle qui sera en mesure d'incarner les considérations pratiques et théoriques sous-jacentes à la promotion de la santé, particulièrement en lien avec les stratégies mises de l'avant par la Charte d'Ottawa (OMS, 1986) et la notion de récursivité.

L'importance de ces théories pour la promotion de la santé a été soulignée, car elles déconstruisent la vision individualiste de l'émergence des comportements à risque et les remettent dans leur contexte. Cependant, cet accent sur les comportements liés à la santé fait l'impasse sur les actions qui ne sont pas en lien avec des facteurs de risque ou de protection. En effet, les actions des individus se déploient en fonction de bien d'autres objectifs que la santé, ce qu'il importe de prendre en considération.

Ainsi, nous avons mobilisé les travaux de Giddens (1987), qui est souvent utilisé en promotion de la santé pour sa définition de la structure en tant qu'ensemble de règles et de ressources. Toutefois, l'ouvrage de Giddens (1987) comporte une partie importante sur l'action des individus, en dehors des comportements de santé. Il met de l'avant l'inaliénabilité de l'agentivité des individus et propose une façon de concevoir les propriétés contraignantes des systèmes sociaux comme la réduction d'options disponibles pour un acteur. Cependant, Giddens ne précise pas la façon dont les contraintes induites par les systèmes sociaux interagissent avec l'action des individus.

Enfin, la section 3.3 rappelle l'importance qu'a eue le concept d'exclusion sociale pour les sciences sociales et présente les différentes façons d'utiliser la notion de vulnérabilité selon les champs d'études. Ainsi, les études sur les désastres naturels ou technologiques proposent une conception dynamique de la vulnérabilité, reconnaissant que celle-ci se trouve dans

l'interaction entre un désastre, les individus et leurs conditions de vie, qui sont influencées par l'organisation sociale (Delor et Hubert, 2000). Ces définitions étant mobilisées essentiellement pour comprendre les situations en lien avec des désastres naturels ou technologiques, elles n'abordent pas la manière dont la vulnérabilité se vit aussi dans le quotidien des individus. Les théories de la vulnérabilité issues des sciences sociales ont quant à elles introduit la réflexion sur la capacité d'agir des individus en lien avec les conjonctures des sociétés contemporaines. Cependant, la façon dont ces contextes contraignants interagissent avec l'action des individus reste sous-explorée.

Cet alliage théorique compose le cadre théorique de cette thèse. Il permet de conceptualiser l'espace pertinent à examiner pour être en mesure d'observer à la fois des contraintes et des individus en action. Rappelons que cette thèse veut explorer l'action des individus, mais d'une autre façon que par l'étude des comportements jugés problématiques – dans ce cas-ci, des comportements à risque.

Rappelons donc que la présente recherche avait pour objectif de répondre à la question suivante : comment les limites d'accès aux droits, aux ressources et aux possibilités de développer des capacités interagissent-elles avec l'action des individus et le contexte dans lequel ils déploient cette action ? Pour ce faire, deux objectifs spécifiques ont été identifiés :

- 1) Caractériser la composition du contexte immédiat dans lequel l'action des individus se déploie;
- 2) Comprendre le rôle actif des individus en interaction avec le contexte.

Pour examiner ces contextes contraignants dans lesquels les individus déploient des actions, il est nécessaire de s'intéresser à des contextes caractérisés par des limites d'accès pour lesquels les individus déploient des actions. La figure 5 reprend la figure du modèle d'analyse des mécanismes d'exclusion présentée à la section 2.2 pour illustrer l'espace conceptuel que nous voulons explorer. Cette thèse examine donc un secteur très particulier de ce modèle qui fait l'objet de cette recherche empirique. Au chapitre suivant, nous expliquerons pourquoi le choix de l'insécurité alimentaire est un choix théoriquement et empiriquement pertinent pour répondre à nos questions de recherche.

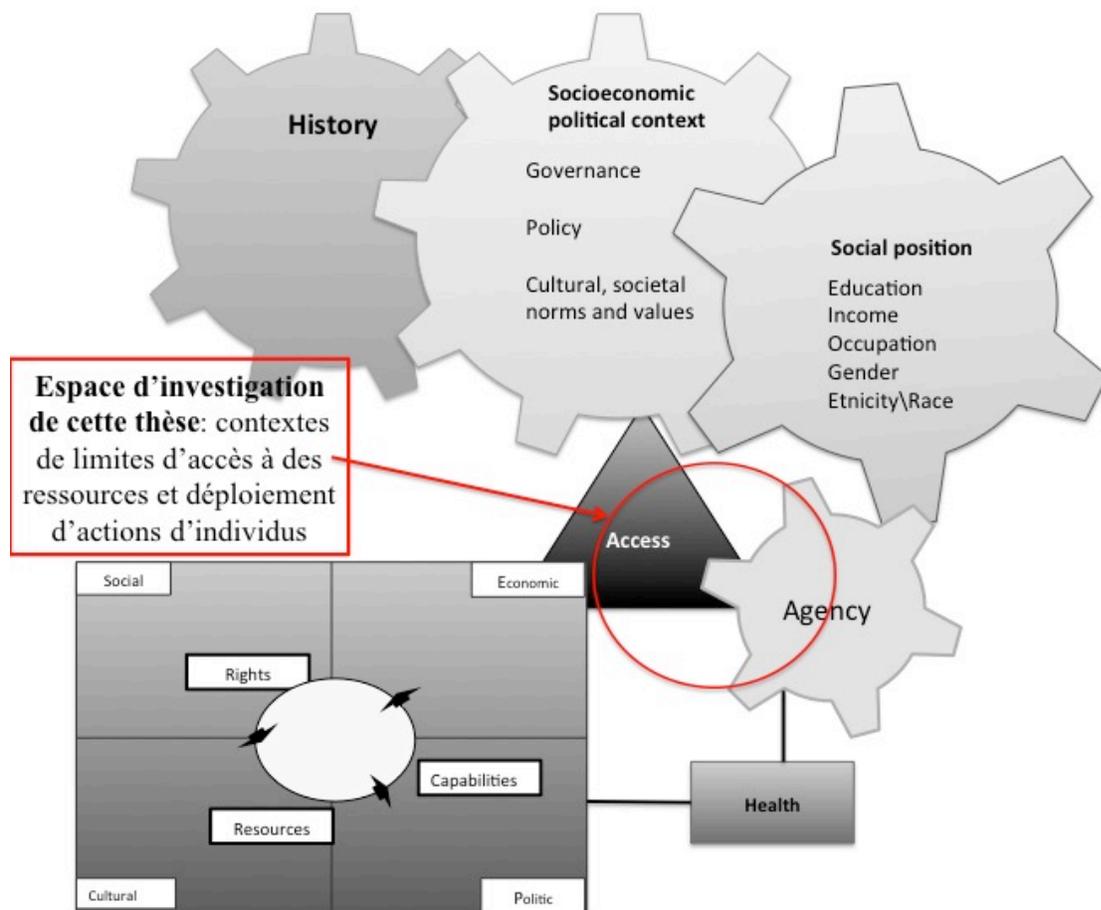


Figure 5 Cadre théorique de la recherche

## Chapitre 5. Méthodologie

### 5.1 Devis

Nous avons opté pour la réalisation d'une étude qualitative basée sur des entretiens individuels non dirigés selon une perspective ethnosociologique. Par approche ethnosociologique, on entend un type de recherche « qui s'inspire de la tradition ethnographique pour ses techniques d'observation<sup>6</sup>, mais qui construit ses objets par référence à des problèmes sociologiques » (Bertaux, 2010, p. 15). Dans cette recherche, ce sont les entretiens qui ont été retenus comme méthode d'investigation pour étudier des fragments de réalité sociale situés dans le temps, et pour comprendre l'action des individus à travers leur parcours (Bertaux, 2010). Cette forme d'enquête s'avère particulièrement adaptée à l'étude en profondeur des actions dans leurs contextes spécifiques parce qu'elle permet de situer rétrospectivement le déroulement de l'action dans l'espace et le temps à travers le récit des participants (Bertaux, 2010). Cette approche nous permet ainsi d'intégrer des éléments relatifs au contexte tout en laissant une grande part à la singularité des individus et à leur agentivité.

Cette recherche a fait l'objet d'une approbation par le Comité d'éthique de la recherche en santé de l'Université de Montréal (numéro de certificat : 12-072-CERES-D, voir Annexe III).

---

<sup>6</sup> Il est à noter que dans ce passage, pour Bertaux, « technique d'observation » signifie « outil méthodologique ».

## 5.2 Échantillon et recrutement

L'étude s'est intéressée aux individus qui fréquentent un organisme communautaire en sécurité alimentaire. Ce choix a été fait pour deux raisons.

Premièrement, cette décision de s'intéresser à des individus qui fréquentent un organisme communautaire en sécurité alimentaire permet d'accéder à des personnes qui vivent potentiellement de l'insécurité alimentaire. Dans le cadre de cette recherche, nous considérons l'insécurité alimentaire comme une manifestation d'un ou de plusieurs mécanismes d'exclusion (Lechaume et Savard, 2015). De manière générale, en milieu urbain dans les pays occidentaux, l'insécurité alimentaire est définie comme le résultat d'une situation économique ne permettant pas aux individus et aux ménages d'avoir un revenu suffisant pour se procurer les provisions alimentaires nécessaires selon les pratiques sociales habituelles dans une collectivité ou un groupe (Che et Chen, 2001; Tarasuk, 2001). Dans cette perspective, l'insécurité alimentaire est donc abordée comme le résultat de mécanismes d'exclusion qui limitent l'accès à des ressources financières.

Deuxièmement, puisque le cadre conceptuel fait une place importante au rôle actif des individus en interaction avec des mécanismes d'exclusion, il apparaît pertinent d'interroger des personnes qui se sont rendues volontairement dans un organisme communautaire qui intervient en sécurité alimentaire. Dans le cadre de notre recherche, les organismes communautaires qui nous intéressent sont ceux qui se situent à l'échelle locale, inscrits dans un rapport de proximité avec les citoyens d'une communauté, comprise comme milieu de vie. Cette démarche de se rendre volontairement à un organisme témoigne, selon nous, de la capacité des individus à déployer des actions pour réagir aux obstacles qu'ils rencontrent.

Comme nous avons tout d’abord sollicité des organismes communautaires pour constituer notre échantillon de participants à cette étude, nous vous présentons, dans les sections suivantes, les éléments relatifs à notre entrée dans les organismes en premier lieu, pour ensuite présenter les éléments relatifs à notre accès aux individus.

La figure 6 présente un survol de la chronologie de l’entrée dans deux organismes et de l’accès aux participants de cette étude. L’entrée dans les organismes et le recrutement des personnes se sont déroulés sur une période de dix mois durant lesquels la chercheuse à l’origine de cette recherche s’est immergée dans chacun des deux organismes, à raison d’environ huit heures par mois.

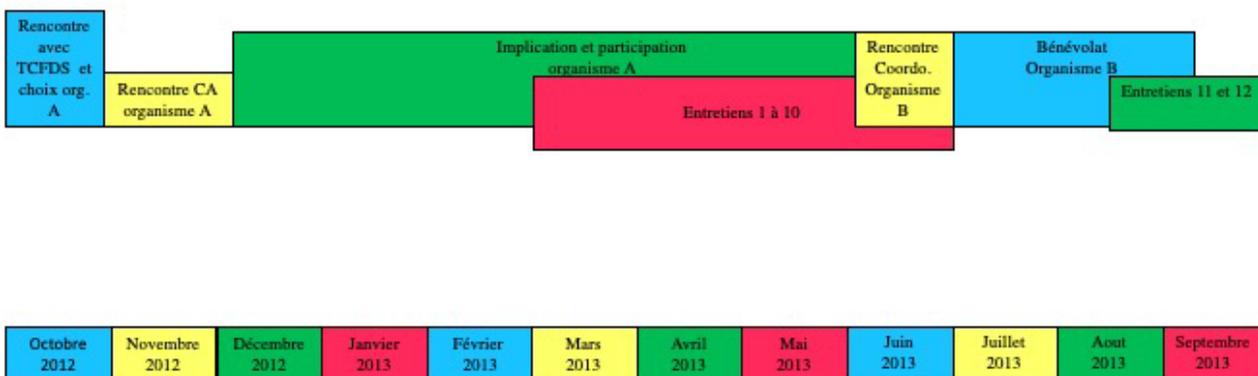


Figure 6 Chronologie d’entrée dans les organismes et accès aux participants

### **5.2.1 Sélection et entrée dans les organismes**

**Critères de sélection des organismes.** Quatre critères ont été établis pour orienter le choix des organismes communautaires :

1. Les organismes devaient intégrer dans leurs services des interventions qui visent la sécurité alimentaire;
2. Les organismes devaient avoir un bassin de participants suffisant pour être en mesure de recruter au moins 10 à 15 participants;
3. Les organismes devaient rejoindre une population hétérogène (hommes, femmes, travailleurs, étudiants, personnes qui reçoivent de l'aide sociale, personnes âgées, immigrants);
4. Les organismes ne devaient pas avoir comme population cible les personnes en situation d'itinérance.

Nous souhaitons de la variabilité en lien avec les éléments relatifs à la position sociale des individus, soit l'éducation, le revenu, l'occupation, le genre, l'âge et l'appartenance ethnique. La stratégie pour obtenir de l'hétérogénéité a donc été déployée en amont de la sélection des participants : c'est en sélectionnant des organismes communautaires rejoignant des groupes hétérogènes que nous avons optimisé le potentiel de variabilité dans notre échantillon de participants.

**Entrée dans deux organismes et intégration de la chercheuse.** Deux organismes communautaires ont servi de lieu de recrutement des participants. Bien que ces organismes aient des objectifs et un fonctionnement différents, ce projet n'avait pas pour but de mener une étude comparée entre les individus qui fréquentent les organismes A et B.

***Entrée dans l'organisme A.*** L'organisme A a été repéré grâce à la collaboration de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain (TCFDS). La TCFDS regroupe plus de 60 organismes et coalitions œuvrant en sécurité alimentaire. C'est le directeur de la TCFDS qui nous a aidée à identifier un organisme répondant à nos critères, particulièrement celui de l'hétérogénéité d'individus visée. En effet, à l'intérieur de l'organisme A se côtoient des travailleurs, des personnes vivant de l'aide sociale, des étudiants, des personnes âgées, des familles, des personnes vivant seules et des personnes provenant de différents pays. Une première rencontre a eu lieu avec la coordonnatrice de l'organisme qui, au terme de la réunion, a invité la chercheuse à présenter son projet de recherche au prochain conseil d'administration. La chercheuse a ainsi présenté son projet et obtenu l'approbation du conseil d'administration pour recruter des membres utilisant les services de l'organisme. Ce sont les administrateurs de l'organisme qui ont proposé que la chercheuse participe elle-même aux diverses activités pour faciliter le recrutement, tout en lui permettant de mieux comprendre ce que l'organisme propose comme activités. La chercheuse s'est donc intégrée en tant que participante à des activités de l'organisme sur une période de trois mois.

***Entrée dans l'organisme B.*** La chercheuse a été mise en lien avec l'organisme B par l'entremise d'un membre de l'organisme A qui siège sur une table de quartier et qui s'implique dans plusieurs organismes de ce milieu. Cette personne a offert son aide avant même de savoir que nous désirions trouver une autre organisation pour assurer l'hétérogénéité visée des participants à l'étude. Sa collaboration a donc été sollicitée pour nous mettre en contact avec un organisme ayant un comptoir alimentaire et rejoignant une population en situation de grande vulnérabilité dans un quartier particulièrement défavorisé. Une rencontre a été organisée avec la coordonnatrice de l'organisme. C'est par l'approbation de la directrice de l'organisme que la

permission de procéder au recrutement de personnes a été obtenue. Il a été entendu que la chercheuse participe à la distribution de paniers alimentaires. Pendant deux mois, la chercheuse a ainsi fait du bénévolat à la distribution de denrées alimentaires une fois par semaine, ce qui incluait la participation à un repas communautaire avec les bénévoles et travailleurs de l'organisme.

### **Description des organismes**

*Description de l'organisme A.* L'organisme A est un groupe de défense de droits dont la principale activité est l'achat groupé de denrées alimentaires. Ce groupe n'effectue pas officiellement de dons alimentaires, mais donne à l'occasion des surplus à certains membres plus vulnérables. L'organisme réunit ses membres une fois par mois pour un souper communautaire auquel chacun apporte un plat à partager. Pendant ce souper, les membres effectuent leur liste d'achats pour le mois. Une grande variété d'aliments se trouve sur cette liste : fruits, légumes, viandes, fromages, ou denrées sèches comme de la farine et du riz. On y retrouve parfois des produits d'entretien domestique écologiques. L'ensemble de ces produits n'est pas nécessairement biologique, écologique, équitable ou encore local, mais lorsque cela est possible, il semble que ceux-ci soient favorisés. Le bénéfice de cette activité est donc d'avoir accès à des denrées de haute qualité (comme des fromages et de la viande provenant du Québec) à moindre coût. Le responsable des activités de l'organisme s'occupe de commander l'ensemble des produits choisis par les participants. Deux vendredis par mois, l'organisme reçoit les denrées commandées et les membres sont invités à participer à la constitution et à la distribution des paniers d'achats. Les participants doivent se rendre à l'organisme lors de cette journée pour payer et recevoir leur commande.

Par ailleurs, des activités sociales comme des ateliers de cuisine collective, des sorties de groupe dans des ressources culturelles ou encore des activités militantes comme la participation à des manifestations ou des envois postaux à des politiciens sont également organisées. Enfin, l'organisme reçoit de façon ponctuelle des demandes d'accompagnement pour défendre les intérêts de citoyens. Par exemple, du soutien et de l'accompagnement sont offerts lorsqu'un individu rencontre des problèmes en lien avec l'aide sociale, ou encore lorsqu'un problème relatif au logement se présente. Ce service de soutien ponctuel est ouvert à toute la communauté du quartier dans lequel est situé l'organisme, pas seulement aux membres.

***Description de l'organisme B.*** Cet organisme, situé dans un quartier urbain et défavorisé, se centre essentiellement sur le don alimentaire. Chaque mercredi et vendredi, il procède à une distribution d'aliments reçus par l'entremise de Moisson Montréal. Pour recevoir des denrées alimentaires, les personnes doivent se présenter sur place et fournir une contribution de 5 \$. Un ensemble de denrées est mis à leur disposition : légumes, fruits, yogourt, pain, et autres denrées disponibles à ce moment. Certains items, comme le lait, sont réservés aux familles. Les bénévoles ont le privilège de faire leur panier avant les usagers non bénévoles.

L'organisme offre également des activités de type intégration sociale et de développement des habiletés, comme des jardins communautaires, des sorties culturelles ou de loisirs, des ateliers d'artisanat et des cliniques d'impôts. Par l'entremise de subventions gouvernementales, l'organisme emploie également des participants qui prennent part à un projet de réinsertion au marché du travail. Leur activité principale demeure la distribution de denrées alimentaires qui est pensée comme une porte d'entrée à une implication plus grande des usagers au sein de l'organisme.

## 5.2.2 Sélection et recrutement des participants

**Stratégies d'échantillonnage et de recrutement.** Une fois les organismes sélectionnés et intégrés, la chercheuse a entamé la phase d'échantillonnage et de recrutement des participants. Comme les stratégies pour obtenir de l'hétérogénéité ont été établies en amont dans le choix des organismes, une stratégie d'échantillonnage de convenance a été privilégiée. Deux critères d'inclusion ont été établis :

- Avoir plus de 18 ans;
- Être capable de s'exprimer en français ou en anglais.

Dans cette étude, nous souhaitons rejoindre des individus qui étaient en mesure d'être responsables de la sécurité alimentaire de leur ménage et de prendre des décisions d'agir face à celle-ci. C'est pourquoi seuls les adultes majeurs étaient ciblés par notre étude. Par ailleurs, pour des raisons de faisabilité, il fallait que les participants puissent s'exprimer en anglais ou en français (langues maîtrisées par la chercheuse) afin de permettre à la chercheuse de diriger les entrevues et de les comprendre.

Le recrutement des participants s'est tout d'abord effectué dans l'organisme A et ensuite dans l'organisme B. Des démarches de recrutement similaires ont été réalisées dans les deux organismes. Tout d'abord, l'intégration aux activités des organismes par du bénévolat a facilité le recrutement (Bertaux, 2016; Laperrière, 2004) en permettant à la chercheuse de mieux comprendre comment accéder aux personnes et d'établir son identité tout en s'associant aux acteurs significatifs du milieu (la coordonnatrice et le responsable des activités) (Bertaux, 2016). Lors de sa première participation aux activités dans chacun des deux organismes, les responsables des organismes ont présenté aux personnes sur place la chercheuse, ce qui lui a

permis d'annoncer par une courte prise de parole son double statut en tant que participante/bénévole et chercheuse. Après trois mois de présence régulière dans l'organisme A, et deux mois dans l'organisme B, la chercheuse a distribué et apposé sur les babillards des organismes des feuillets explicatifs (voir Annexe VI et VII) où se trouvaient ses coordonnées pour la joindre. Ces documents annonçaient l'amorce de sa recherche, son objet de recherche et les caractéristiques des personnes qu'elle désirait rencontrer (âge et langue). Les personnes intéressées ont contacté la chercheuse soit par téléphone, courriel ou directement dans l'organisme lors d'une activité. Un seul candidat a été dirigé vers la chercheuse par l'entremise d'un employé d'un des deux organismes. Puisque ce participant ne venait pas de façon régulière aux activités, l'employé a pris l'initiative de parler du projet de recherche à ce participant qui a accepté d'être mis en contact avec la chercheuse.

Par la suite, la chercheuse entrait en contact téléphonique avec chaque personne. Elle commençait par vérifier si ces dernières correspondaient aux critères d'inclusion (avoir 18 ans et être capable de s'exprimer en français ou en anglais). La chercheuse leur expliquait ensuite le but de la recherche, le déroulement de l'entretien envisagé, et leur droit de se retirer à tout moment. Elle leur rappelait aussi la compensation pour la participation à l'étude (15 \$/heure). Une personne a refusé de participer. La chercheuse proposait ensuite une rencontre soit au domicile des participants ou dans un endroit de leur choix. Les bibliothèques se sont avérées un endroit privilégié, car elles se trouvent près des lieux de vie des participants et offrent la possibilité de réserver des locaux. Sur les lieux de la rencontre, avant de commencer l'entretien, l'ensemble des informations données au téléphone était répété avec une attention particulière accordée à la lecture du document d'information et à la signature du formulaire de consentement

(voir annexes IV et V) pour assurer une participation libre et éclairée. La compensation était donnée sur signature du consentement. Une bouteille d'eau était également donnée aux participants, avant de commencer l'entretien.

**Échantillon des participants.** L'échantillon de 12 participants est constitué de six hommes et six femmes. Trois participants sont âgés de 20 à 29 ans, trois de 30 à 39 ans, deux de 40 à 49 ans, trois de 50 à 59 ans et un de plus de 80 ans. Trois participants possèdent un diplôme d'études professionnelles ou moins, deux ont complété une formation collégiale et sept possèdent une formation universitaire. Quatre des participants ont des enfants, mais seulement deux en étaient responsables à temps plein au moment des entretiens. Enfin, quatre participants sont nés à l'extérieur du Canada.

### **5.3 Méthode de collecte de données**

La collecte de données a été élaborée à partir de l'approche des récits de vie proposée par le sociologue Daniel Bertaux. Les récits de vie ou les histoires de vie ont longtemps été utilisés pour avoir accès aux schèmes de représentations, aux valeurs et aux croyances des individus, ou encore pour connaître leurs motivations (Atkinson, 2002, Bertaux, 2016). À l'instar de Bertaux (2010), nous estimons que les récits de vie offrent un accès à une réalité allant au-delà de la simple subjectivité ou de la représentation d'un phénomène propre à un seul individu. Au-delà du ressenti d'une personne en lien avec un événement, ce même récit peut donner accès à des pratiques liées à ce sentiment (par exemple, la description de pratiques discriminatoires lors de la location de logement pouvant créer un fort sentiment d'injustice chez ceux qui en sont victimes). Le récit de vie offre ainsi un accès à l'action dans la durée; une action qui s'incarne

dans des contextes sociaux qui permettent de révéler les structures et les dynamiques en jeu (Bertaux, 2016).

En sciences sociales, l'entretien de type récit de vie est un entretien plus ou moins dirigé au cours duquel un chercheur invite un individu à lui raconter l'ensemble ou une partie de son parcours (Bertaux, 2010). L'entretien met l'accent sur les événements importants, les décisions prises, les actions posées, les conséquences de ces actions et les relations avec les autres (Bertaux, 2016). Pour Bertaux, la méthode des récits de vie ne s'applique donc pas uniquement aux entretiens qui tentent d'explorer en profondeur la biographie entière des personnes : « il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue » (Bertaux, 2016, p. 39). Il convient toutefois de déterminer l'angle d'approche ou les épisodes du parcours de vie à l'avance de façon à éviter de générer une trop grande quantité d'informations inutiles à l'objet d'étude (Bertaux, 2010). Le récit de vie est « un discours narratif qui s'efforce de raconter une histoire réelle, et qui de plus, à la différence de l'autobiographie écrite, est improvisé au sein d'une relation dialogique avec un chercheur qui l'a d'emblée orientée vers son objet d'étude [...] » (Bertaux, 2016, p. 77). Dans cette recherche, le point de départ des récits sollicités réside dans les circonstances qui ont fait en sorte que la personne interviewée se rende à un organisme qui intervient en sécurité alimentaire.

Selon Bertaux (1980, 1997), les types d'objets pouvant être appréhendés par la méthode des récits de vie peuvent être regroupés en trois catégories : les mondes sociaux, les catégories de situation et les trajectoires sociales. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressée à une

catégorie de situation. En l'occurrence, il s'agit ici d'une situation où un individu est amené à fréquenter un organisme qui intervient en sécurité alimentaire. Une catégorie de situation est propice à l'observation des contraintes et des logiques d'action similaires ou contrastées (Bertaux, 2016). Également, les moments transitoires ou de crise (l'insécurité alimentaire pouvant être considérée comme telle) rendent les habiletés individuelles, les opportunités ou le manque d'opportunités plus apparents (Zimmermann, 2006). Dans cette recherche, la méthodologie des récits de vie est donc utilisée pour comprendre les dynamiques d'action, actuelles et antérieures, ainsi que leurs contextes qui font en sorte qu'un individu décide de se rendre dans un organisme qui intervient en sécurité alimentaire.

Un canevas a été conçu (voir Annexe VII) pour explorer : 1) les éléments du modèle d'analyse des mécanismes d'exclusion relatifs à la position sociale des individus (l'éducation, le revenu, l'occupation, le genre et l'appartenance ethnique); et 2) l'action des individus à travers les circonstances qui les ont menés à fréquenter un organisme qui intervient en sécurité alimentaire, y incluant les motifs de fréquentation d'un organisme communautaire, la situation actuelle du participant, ses interactions avec l'organisme et sa sécurité alimentaire. Le canevas a essentiellement servi d'aide-mémoire plutôt que de liste hiérarchique des sujets à explorer. La participation de la chercheuse aux activités de l'organisme A a aidé à élaborer ce canevas. Par exemple, à travers sa participation, elle a constaté que des participants fréquentaient plutôt l'organisme pour des motifs idéologiques. Le canevas contenait donc des questions à cet effet si ce type de raison de fréquentation était évoqué. Cette immersion a également facilité la conduite des entretiens, car la chercheuse a pu se consacrer au récit des participants et non à des

questions de clarification concernant le mode de fonctionnement de l'organisme qu'ils fréquentent.

La chercheuse consultait ce canevas avant chaque entretien et apportait une copie avec elle pour référence, au besoin. Dès le début de la collecte de données, la chercheuse a constaté l'ampleur de l'hétérogénéité des parcours des participants et est restée le plus près possible de leur récit. Elle ne reprenait pas nécessairement les questions posées à l'entretien précédent si le participant n'évoquait pas des propos s'y rattachant. Par exemple, pour certains, l'épisode de fréquentation d'un organisme qui intervient en sécurité alimentaire les a amenés à parler de leur enfance, et d'autres non. Lorsque l'enfance n'était pas volontairement évoquée dans l'entretien, la chercheuse ne poursuivait pas l'entretien à ce sujet. Cela dit, des questions « clés » se sont vite avérées facilitantes pour accéder au contenu désiré et ont été utilisées dans la plupart des entretiens. Ces questions concernaient les raisons, motivations et événements qui ont amené les participants à se présenter à l'organisme, les raisons actuelles qui motivaient les participants à fréquenter l'organisme, et la situation actuelle comparativement à la situation au moment où ils avaient décidé de fréquenter l'organisme pour la première fois. Ces questions facilitaient l'identification d'éléments ayant mené à un changement dans la situation des participants ou au contraire, ayant maintenu le statu quo.

## **5.4 Gestion des données**

Tous les récits ont été enregistrés en mode audionumérique. Les enregistrements ont été transcrits mot à mot au fur et à mesure de la collecte de données. Six entretiens ont été transcrits par la chercheuse et six autres par une professionnelle de transcription. Les entretiens transcrits

ont été consignés dans des documents Word et des noms fictifs ont été attribués aux participants afin d'assurer l'anonymat des transcriptions. Les douze documents Word ont été importés dans le logiciel Atlas Ti pour en faire l'analyse qualitative. Également, des notes de terrains et tout le matériel sur support audio et papier sont gardés sous clé et seront détruits dans un délai de sept ans suivant la publication des résultats.

## **5.5 Analyse qualitative des données**

Les étapes de l'analyse qualitative des données sont présentées selon un enchaînement qui rend compte de l'évolution du processus d'analyse. La présentation des résultats, au chapitre suivant, suit la séquence de cet enchaînement. Six opérations analytiques ont été déployées, selon un processus itératif (figure 7), soit : 1) l'examen phénoménologique des données; 2) la déconstruction et la reconstruction du matériau; 3) la catégorisation des parcours et la catégorisation des éléments de contexte; 4) une analyse thématique; 5) l'analyse en mode écriture; et 6) l'élaboration conceptuelle. Ce processus d'analyse a été appuyé à toutes les étapes par des discussions et confrontations des interprétations avec l'équipe de recherche.

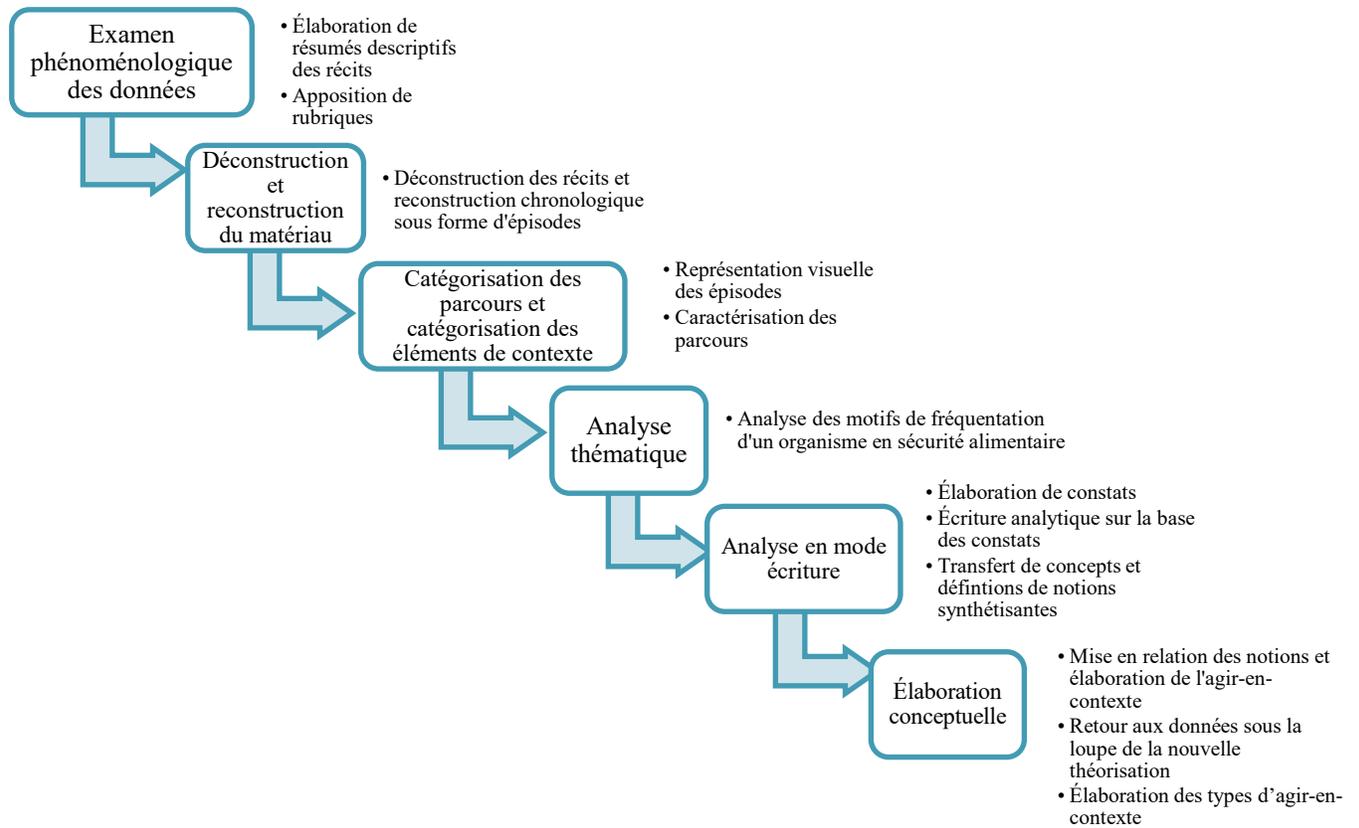


Figure 7 Opérations analytiques déployées dans l'analyse des données

Dans les sections suivantes, la méthode est décrite pour chacune des six phases de l'analyse qualitative.

### 5.5.1 L'examen phénoménologique des données

La première étape fut l'examen phénoménologique des entretiens (Paillé et Mucchielli, 2012). Il s'agit d'une lecture initiale, où l'exercice de lecture est orienté vers ce que les récits ont « à nous apprendre avant d'être tent[é] de les faire parler » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 141) plutôt qu'en fonction de la question de recherche. Après chaque lecture d'entretien, un résumé de la situation de chaque participant a été rédigé. Ces résumés étaient descriptifs et libres d'objectifs

analytiques en lien avec la question de recherche. Le but était de répondre à la question générale « qui sont-ils ? » et de s'imprégner des matériaux d'analyse. Ces résumés ont été validés par une personne de l'équipe de direction qui a également écouté les enregistrements des entretiens. Ils ont servi de base pour produire la description des participants, au chapitre suivant (section 6.1.1).

Une seconde lecture de type examen phénoménologique a été réalisée en utilisant cette fois-ci l'apposition de rubriques comme stratégie d'appropriation à l'aide du logiciel d'analyse qualitative. Une rubrique est un mot ou une courte expression descriptive qui renvoie à ce qui est abordé, mais ne donne aucune information sur la teneur de ce qui a été dit à ce sujet (Paillé et Mucchielli, 2012). Par exemple, la rubrique « relation amoureuse » a été apposée à une section de texte où une participante parlait de sa situation stable avec un conjoint, mais pouvait aussi référer à une rupture amoureuse. Une rubrique descriptive (c.-à-d. le sujet abordé) a été apposée à toute section d'un récit référant au sujet donné, y incluant le propos antécédent et suivant, pour assurer la contextualisation des données. Chaque document a été lu et le même procédé d'apposition de rubriques descriptives a été effectué. Encore à cette étape, la lecture s'est faite sans objectif analytique en lien avec la question de recherche. Les rubriques ont été déterminées en fonction du sujet abordé. À cette étape, une vingtaine de rubriques ont été identifiées.

Par la suite, la chercheuse a débuté à apposer des rubriques prenant appui sur un traitement plus comparatif des extraits. Par exemple, à plusieurs reprises, les rubriques « privilège de privilégiés » et son corollaire « contrainte de pauvres » ont été apposés. Par ailleurs, sans identifier les dynamiques sous-jacentes, certaines situations n'étaient possibles que si le participant était dans une situation favorable (par exemple prendre volontairement un moment

hors du marché du travail pour réfléchir à son avenir) et d'autres situations étaient exclusives aux personnes en situation de précarité (devoir développer des habiletés dans la transformation d'aliments pratiquement périmés). L'analyse phénoménologique des données a permis à la chercheuse de mieux connaître le contenu des entretiens et de réfléchir à une stratégie d'analyse pour répondre à la question de recherche.

### **5.5.2 La déconstruction et la reconstruction des récits**

Suite à l'immersion dans les données et l'organisation du matériel permettant une appropriation du contenu des récits, une « déconstruction » et une « reconstruction » des récits ont été réalisées. La déconstruction consiste à défaire la structure initiale des récits tels qu'ils ont été livrés. Le récit de vie issu d'un entretien ne produit évidemment pas des histoires linéaires et chronologiques (Bertaux, 2016). Pour saisir l'enchaînement du cours de l'action et de son contexte dans le récit d'un participant, il est nécessaire d'en extraire les segments pertinents (Bertaux, 2016) afin de procéder à une reconstruction subséquente. Celle-ci comporte la mise en ordre chronologique des segments de récit afin de créer un nouveau matériau synthétique qui assemble les données significatives pour cette recherche.

Dans le cadre de cette recherche, les segments pertinents retenus sont des actions déployées par les individus et le contexte dans lequel sont déployées ces actions. Ces segments sont désignés par le terme « épisode ». La notion d'épisode réfère ainsi à une période temporelle où le participant met en œuvre des actions dans un contexte donné, notamment pour composer avec un événement, ou encore mettre en œuvre des décisions. La chercheuse a procédé à un codage alphanumérique des épisodes pour chacun des récits. Chaque épisode a été identifié par une brève description et un numéro (ex. : « Épisode 6 : Carl se cherche du travail »). Un mémo

descriptif a ensuite été rédigé pour résumer l'épisode par les éléments contextuels en présence (ex. : ressources financières qui s'épuisent rapidement); les acteurs impliqués (ex. : famille de Carl qui peut l'aider en cas de difficulté financière) et leurs actions (ex. : envoi de CV pour emploi dans un domaine désiré); et les conséquences/résultats des actions, si pertinents (ex. : pas de retour d'appel pour un entretien d'embauche et changement de stratégie de recherche d'emploi). Les mémos descriptifs des épisodes étaient élaborés au fur et à mesure en tentant de les situer chronologiquement les uns par rapport aux autres au fil du codage.

Durant la déconstruction des récits, il en est ressorti que certains passages de verbatim concernaient diverses idées des participants qui n'étaient pas en lien avec les actions ou les événements racontés. Ainsi, certains passages concernent uniquement des intérêts, des connaissances ou des opinions des participants sur divers sujets, sans que cela soit lié à un événement ou à des actions précises. Par exemple, en nous parlant du fait qu'il provenait d'une famille nombreuse, un participant a dérivé sur l'histoire du catholicisme. Ou encore, une participante nous a partagé son indignation face à la méconnaissance des « jeunes » à l'égard de la provenance des aliments et du lien qu'elle y fait avec le taux de suicide élevé dans cette population. Comme cette phase de l'analyse nécessitait d'extraire les données les plus significatives du corpus afin d'éliminer le « bruit » autour de l'objet étudié, ces extraits n'ont pas été retenus. Néanmoins, cette phase de l'analyse a permis d'observer que certains participants avaient davantage mis de l'avant leurs connaissances, leur vision du monde, leurs idées politiques et leurs valeurs personnelles au cours de l'entretien. Cette observation a mené à l'élaboration d'une note analytique et générée des questions d'analyse telles que : « est-ce qu'il y a des caractéristiques particulières chez les participants mettant de l'avant leur vision du

monde ? Qu'est-ce qui explique que certains participants n'ont pas mis de l'avant cet aspect plus personnel ? Est-ce qu'il y a des éléments de contexte différents entre les participants qui élaborent davantage leur vision du monde et ceux plus centrés sur la mise de l'avant des événements ? ». Il a été noté que les participants dont la fréquentation de l'organisme n'était pas liée à une situation d'insécurité alimentaire avaient plus ce type de propos.

À la suite du codage des épisodes, un tableau représentant la reconstruction du récit a été élaboré pour chaque participant. Le tableau présente, de manière chronologique, pour chaque épisode : le numéro, le titre attribué, le mémo descriptif et les verbatim associés (voir Annexe VIII). Au terme de cette phase de reconstruction, 154 épisodes nichés dans 12 récits de vie ont été identifiés, résumés et organisés chronologiquement. Dans le cadre de cette recherche, le vocable « parcours » est utilisé pour parler de la suite chronologique des épisodes. Les épisodes ainsi rassemblés forment donc le « parcours » des participants.

Le nombre d'épisodes est variable entre les participants, allant de 4 à 21 épisodes. Cela a d'ailleurs fait l'objet d'une autre note analytique. La chercheuse s'est alors demandé : « est-ce qu'il y a des similitudes entre les participants qui ont beaucoup d'épisodes ? Est-ce que la nature des épisodes est la même entre ceux qui ont peu d'épisodes et ceux qui en ont beaucoup ? ». Il semblait effectivement qu'il y avait des différences significatives entre les participants selon le nombre d'épisodes, notamment ceux avec beaucoup d'épisodes semblaient avoir un parcours caractérisé par beaucoup de précarité. Sur la base de ces questionnements et observations, la chercheuse a entamé la prochaine étape, qui a consisté à caractériser les parcours et les éléments de contexte.

### **5.5.3 Catégorisation des parcours et catégorisation des éléments de contexte**

Le document intégrant les épisodes, leurs mémos descriptifs et les verbatim afférents comportait plus de 80 pages. À cette étape, la chercheuse avait développé une fine connaissance de chacun des parcours étudiés et la densité du matériau d'analyse demeurait substantielle. Un autre exercice d'analyse qualitative a été effectué pour développer une interprétation conceptuelle des contextes constitutifs des épisodes retenus et de leur enchaînement temporel. Les éléments de contexte de chacun des parcours ont ainsi été illustrés sur une ligne temporelle pour chaque participant et chacun des épisodes y était situé pour mieux comprendre la chronologie des épisodes et leur contexte. L'illustration visuelle qui en a résulté présente la « trame de fond » des événements racontés, incluant, par exemple, le pays dans lequel les participants habitaient lorsqu'ils ont posé certaines actions (« quand cela est arrivé, j'habitais au [nom du pays] »), leur occupation (« c'était dans le temps où je travaillais à cet endroit »), ou leur situation conjugale (« dans ce temps-là, j'étais encore avec mon mari »).

Cet exercice de synthèse a permis, dans un premier temps, d'identifier des « trames contextuelles » pour chacun des participants. Par la suite, une comparaison transversale a permis de cerner des récurrences et de concevoir trois catégories contextuelles préliminaires selon le lieu d'habitation, la situation conjugale/familiale et l'occupation. Un retour aux représentations visuelles a ensuite servi à classer les éléments de contexte de chacun des récits à l'aide d'un tableau à trois colonnes, où chaque colonne représentait une catégorie contextuelle préliminaire. Les questions d'analyse étaient les suivantes : « dans quels éléments de contexte les individus ont-ils déployé des actions ? » et « est-ce qu'il existe des éléments contextuels transversaux qui apparaissent dans tous les récits ? ». Un retour supplémentaire à l'ensemble des 154 épisodes

retracés dans cette recherche a ensuite permis de raffiner les trois catégories préliminaires. Comme ceux-ci n'ont pas suffi pour englober les éléments contextuels des 154 épisodes, deux autres catégories contextuelles ont été élaborées.

Pour valider les interprétations en développement, une nouvelle relecture des épisodes a été complétée pour classer les éléments contextuels de chaque épisode dans un tableau à cinq colonnes, où chacune représente une catégorie contextuelle qui se voulait transversale. Un même épisode pouvait se retrouver dans deux catégories, et presque tous se retrouvaient dans au moins une catégorie. La chercheuse explorait « quelle place prennent ces éléments de contexte dans le récit des participants ? ». Au terme de cette phase, cinq catégories contextuelles transversales à tous les parcours ont été construites (section 6.1.3) et une note analytique a été rédigée. Les quelques épisodes qui ne cadraient toutefois pas dans ces cinq catégories ont été examinés de plus près. Ceux-ci concernaient essentiellement les participants dont le récit a mené à la construction de beaucoup d'épisodes. Les éléments relatifs aux contextes dans lesquels ces sujets déployaient des actions n'étaient pas transversaux à tous les parcours. Cela a été réfléchi dans une note analytique additionnelle.

La caractérisation des contextes résultant de l'analyse décrite plus haut a permis de cerner des différences entre les parcours et de s'interroger sur les épisodes illustrés chronologiquement et visuellement. Les questions suivantes ont mobilisé la poursuite des analyses : « est-ce qu'il y a des parcours qui se ressemblent ? Est-ce qu'il y a des parcours qui sont particulièrement contrastés ? Quelles actions caractérisent ces ressemblances et ces différences ? ». Toujours en se référant aux données, la chercheuse a procédé avec un premier regroupement de parcours qui apparaissaient similaires : certains parcours semblaient beaucoup plus laborieux que d'autres.

Partant d'un cas extrême (Miles et Huberman, 2003), elle a ensuite repéré le cas dont le parcours paraissait le plus laborieux en ce que le sujet racontait des épisodes de lutte constante pour répondre à des besoins de base, puis elle a repéré le cas le moins laborieux, où aucune allusion à une lutte pour répondre à ses besoins a été mentionnée. Il s'agissait d'explorer « qu'est-ce qui est fondamentalement différent dans le type d'action déployé ? », « qu'est-ce qui est fondamentalement différent sur le plan du contexte ? ». Sur la base des hypothèses élaborées en réponse à ces questions, la chercheuse a tenté d'ordonner les 12 parcours, du plus laborieux au moins laborieux. À ce stade, « plus laborieux » signifiait que l'individu semblait toujours en mode réaction aux événements et que les éléments du contexte semblaient « négatifs ». « Moins laborieux » signifiait que l'individu semblait plutôt pouvoir agir en fonction de ce qu'il souhaitait et que les éléments de contexte semblaient exercer une influence « positive » dans son parcours. Partant du continuum de parcours, la chercheuse a observé que certains parcours n'étaient ni tout à fait l'un ni tout à fait l'autre. Sur la base de ces observations, une note analytique a été consignée concernant trois types de parcours identifiés (section 6.1.2).

#### **5.5.4 Analyse thématique**

Puisque le point de départ des entretiens concernait les motifs de fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire, une analyse thématique a été réalisée sur cet aspect spécifique (Paillé et Mucchielli, 2012). Les épisodes concernant les motifs de fréquentation ont été extraits de chacun des récits, en tenant compte des épisodes antérieurs et subséquents racontés. Comme certains participants ont plusieurs épisodes référant à la fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire, 23 épisodes ont été soumis à l'analyse, en y distinguant toutefois les premières fréquentations des usages subséquents. La question d'analyse

à cette étape était « quelles sont les raisons pour lesquelles les participants se sont rendus dans un organisme en sécurité alimentaire ? ». L'analyse menée visait la recherche de « *patterns* » (Miles et Huberman, 2003). Cela consiste en une lecture attentive du matériel et des mémos rédigés précédemment pour dégager les récurrences permettant de regrouper les épisodes ou de les distinguer. Après ce repérage, deux motifs de fréquentation ont été identifiés et une brève description a été élaborée pour chacun. Pour fins de validation, les matériaux des 23 épisodes retenus ont ensuite été classés à l'aide d'un tableau à deux colonnes représentant chacun un motif de fréquentation. Cet exercice a permis d'apporter des nuances et d'élaborer un troisième motif de fréquentation après un retour aux récits. Une note analytique a été élaborée pour consigner les trois motifs qui sont rapportés dans le chapitre suivant (section 6.1.4).

### **5.5.5 L'analyse en mode écriture**

Au travers des analyses effectuées, des comparaisons constantes entre les récits, les épisodes et les parcours ont mené à des interrogations puis à des interprétations qui sont présentées ici sous le vocable de « constats ». Un constat est « une phrase ou une série de phrases tenant lieu de rapport descriptif ou analytique en lien avec la compréhension atteinte par l'analyste à un moment de son travail » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 192). C'est sur la base de ces constats que l'analyse en mode écriture a pris une place centrale dans le processus d'analyse. L'analyse en mode écriture représente un moment où la chercheuse s'engage « dans un travail délibéré d'écriture et de réécriture, sans autre moyen technique qui va tenir lieu de reformulation, d'explicitation, d'interprétation ou de théorisation du matériau à l'étude » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 184).

Partant des notes analytiques, incluant des différences et des similitudes significatives notées entre les participants, notamment dans les dynamiques d'action, des constats ont donc été élaborés en mode écriture. Plus spécifiquement, la chercheuse formulait des interprétations plausibles à partir d'analyses intra- et interparticipants, ce qui comportait un réexamen des dynamiques d'action spécifiques pour chacun des participants, des comparaisons avec des dynamiques similaires d'autres participants, puis un retour contrasté avec des dynamiques différentes (Miles et Huberman, 2003). À travers l'écriture de ses hypothèses, questionnements et réinterprétations, toujours appuyée empiriquement, la chercheuse a pu ainsi approfondir des constats concernant les dynamiques d'action. Ces constats ont fait l'objet de discussions récurrentes avec son équipe de direction, à partir des rédactions produites. Cette procédure analytique a été utilisée pour chaque constat qui, itérativement, se précisait par l'élaboration des constats suivants.

Un premier constat a été formulé au sujet des motifs de fréquentation d'un organisme en sécurité alimentaire, puis a mené au deuxième, le deuxième au troisième et ainsi de suite. Chaque constat intègre le précédent. Ainsi, dans le dernier constat, on retrouve des références aux précédents et à l'opposé, le premier constat ne contient aucune référence aux autres. Il existe donc un ordre logique dans lequel ces constats ont été développés et cet ordre a été repris pour présenter les résultats de cette recherche (section 6.2).

Même lorsque les constats se sont stabilisés, le corpus de texte était volumineux. Afin de concevoir une explication synthétisante de chacun des constats, des allers-retours entre le cadre d'analyse de cette recherche, la définition de la vulnérabilité, la théorie de la structuration de Giddens (1987) et les données ont été effectués. Ce transfert de concepts (Bertaux, 2016)

invoque l'application partielle ou entière de concepts déjà existants aux interprétations élaborées. Ainsi, les notions d'agentivité, de ressource, de capacité, de menace, de vulnérabilité et d'opportunité (qui seront présentées dans le chapitre de résultats) ont été associées à chacun des constats. Pour chacune des notions, une définition initiale fut élaborée. Chaque définition a ensuite été confrontée aux épisodes les plus riches et exemplaires, pour fins de raffinement (Miles et Huberman, 2003). Ensuite, ces définitions ont été confrontées aux épisodes présentant des contre-exemples (ou des cas négatifs) (Miles et Huberman, 2003). Ce faisant, certains épisodes soulevaient des faits surprenants auxquels il a fallu s'attarder pour revoir nos définitions (Miles et Huberman, 2003). Les définitions ont aussi été discutées avec l'équipe de recherche et précisées à nouveau, en mode écriture, jusqu'à l'obtention de conceptions permettant d'appréhender l'ensemble des données empiriques à notre disposition (Tableau II). Au terme de cette phase, quatre constats stabilisés et consignés sous forme de longs mémos analytiques ont été produits. Un tableau des notions assorties de leurs définitions est présenté au chapitre suivant (tableau I).

### **5.5.6 Élaboration conceptuelle**

Cette dernière phase comporte la mise en relation des constats et des notions synthétisantes développées dans les phases précédentes, ce qui a mené à l'élaboration d'une théorisation (Paillé et Mucchielli, 2012) que nous avons nommée l'*agir-en-contexte*. Cette étape s'est entamée par la production d'un support visuel ayant comme objectif une transposition schématique des notions développées et des dynamiques d'action identifiées. Partant des constats formulés, cette schématisation met en commun les cinq notions : l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités. Elle a été validée par un retour aux récits afin d'assurer qu'elle tient

compte de l'ensemble des interactions, variations, similitudes et différences contenues dans les épisodes. La version finale de cette modélisation est présentée dans le chapitre suivant (section 6.3).

Afin de poursuivre la théorisation de l'*agir-en-contexte* à travers l'hétérogénéité des récits, un retour aux épisodes (incluant les mémos descriptifs et les verbatim) a été fait sous la loupe de cet outil conceptuel. L'objectif de cette phase d'analyse était de raffiner nos interprétations des dynamiques d'actions et des contextes, et de mieux comprendre et qualifier les liens entre les éléments de la théorisation.

La chercheuse a procédé à cette dernière phase d'analyse comme suit. Tout d'abord, chaque épisode a été distingué selon le type de dynamique d'agentivité qui était en jeu. Chaque épisode s'est donc vu attribuer soit la lettre R (pour réactive) soit la lettre S (pour singulière) ou parfois R-S lorsque les deux dynamiques étaient en jeu. Ensuite, le verbatim propre à chaque épisode était examiné à travers les questionnements analytiques formulés à partir des notions développées pour la théorisation : « est-ce qu'il y a des menaces face auxquelles les individus doivent déployer des actions ? », « est-ce que les individus tentent de saisir des opportunités ? », « est-ce que les individus utilisent des ressources, déploient des capacités ? ». À l'aide du logiciel d'analyse de données qualitatives, les segments de verbatim étaient codés à l'aide de ces notions (menaces, opportunités, ressources, capacité). Pour chacun des codes, un document réunissant les segments a ensuite été généré. Ceci a non seulement servi à valider les définitions élaborées précédemment, mais à décrire des liens entre les notions, selon le type de dynamique d'agentivité.

Par la suite, nous avons procédé à un dénombrement des dynamiques d'agentivité attribuées (R, S et R-S) et les avons comptabilisées pour chacun des participants (Miles et Huberman, 2003). Cet exercice s'est avéré valider nos interprétations, à savoir que certains participants semblent déployer leurs actions de façon réactive et d'autres de façon singulière, et donc qu'il existe une différence marquée des variations dans le déploiement des dynamiques de l'agentivité. À partir de ces différences, nous avons construit trois sous-groupes selon le ratio « nb de dynamiques réactives/nb de dynamiques singulières ». Le premier groupe avait un nombre de dynamiques singulières plus élevé, le deuxième avait un nombre de dynamiques réactives plus élevé et le troisième avait un ratio à peu près égal. Un retour aux représentations visuelles des parcours de chacun des participants a permis de constater une certaine correspondance entre ces trois groupes et les trois catégories de parcours élaborées précédemment. Une typologie de *l'agir-en-contexte* a résulté de ces exercices de validation. Une transposition schématique appuie notre interprétation des dynamiques observées. Celles-ci sont également présentées dans le chapitre suivant (section 6.4).

## **Chapitre 6. Résultats**

L'analyse des données a permis d'étudier l'ensemble des parcours et des actions déployées afin d'en comprendre les dynamiques en contexte, et ce, même si les contextes et les individus étudiés étaient très variés. C'est l'élaboration du concept d'agir-en-contexte qui a permis de théoriser ces dynamiques et interactions.

Ce chapitre comporte quatre sections. La première présente la composition de l'échantillon en abordant la situation des participants, les parcours, les éléments de contexte et les motifs de fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire. Dans la section 6.2, issue de l'analyse itérative, les cinq constats à l'origine de l'élaboration de l'agir-en-contexte seront présentés. Ensuite, l'agir-en-contexte sera présenté à la section 6.3. Ce concept fait référence à la façon dont les individus déploient leur action en fonction de la configuration de cinq éléments. Finalement, l'analyse des dynamiques d'action en fonction des parcours a mené à l'élaboration de trois types d'agir-en-contexte qui seront également présentés dans la section 6.4.

### **6.1 Présentation de l'échantillon**

Cette section comporte tout d'abord un résumé de la situation des participants, une caractérisation générale des parcours, les éléments de contexte identifiés et les motifs de fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire répertoriés à travers les récits.

### 6.1.1 Résumé de la situation des participants

Ces résumés ont été construits en se basant sur les éléments du modèle d'analyse des mécanismes d'exclusion (section 2.2) relatifs à la position sociale des individus, soit l'éducation, le revenu, l'occupation, le genre et l'origine ethnique. Ils reprennent succinctement et de façon chronologique les événements qui sont venus ponctuer leur parcours, notamment la fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire.

**Marius.** Marius est un homme blanc, dans la cinquantaine, célibataire, qui a été en situation d'itinérance pendant une vingtaine d'années. Il a une formation collégiale et les prestations d'assistance sociale constituent sa principale source de revenus. Son parcours est marqué par une exposition en bas âge à la consommation de drogues et d'alcool, qui s'est transformée en polytoxicomanie à l'âge adulte. Après avoir été longtemps en situation d'itinérance et avoir vécu un grave accident, il a eu accès à un logement à prix modique, a cessé de consommer des drogues, mais reste avec un important problème de consommation d'alcool. C'est par l'entremise d'une affiche dans son HLM qu'il a eu connaissance de l'existence du groupe d'achats. Il fréquente cet endroit, car cela lui procure du bien-être et lui permet de côtoyer des gens qu'il ne côtoie pas d'habitude dans les soupes populaires qu'il fréquente habituellement pour se nourrir.

**Jocelyn.** Jocelyn est un homme blanc célibataire, dans la quarantaine, retiré de son milieu familial alors qu'il était enfant. Il a travaillé dans l'armée une dizaine d'années où il a acquis une formation professionnelle. Alors qu'il était en déploiement à l'étranger, il a été témoin d'événements traumatisants qui l'ont poussé à quitter l'armée. Il a par la suite vécu des problèmes de toxicomanie qui étaient résolus au moment de la recherche. Son état de santé reste

cependant fragile, et il vit des épisodes récurrents de dépression. Il habite dans un HLM et les prestations d'assistance sociale constituent sa principale source de revenus. Il fréquente plusieurs comptoirs alimentaires pour répondre à ses besoins alimentaires et tente chaque mois d'économiser quelques dollars qui lui permettent d'avoir des produits de qualité (viande, fromage) par l'entremise du groupe d'achats.

**Madeleine.** Madeleine est une femme blanche, divorcée et dans la cinquantaine. Elle a trois enfants de deux pères différents. Elle a eu son premier enfant à l'âge de 16 ans. Alors qu'elle avait deux enfants en bas âge, elle a subi un important accident de la route et peu de temps après, son mari l'a quittée. Elle s'est donc retrouvée avec deux enfants à sa charge complète. C'est à cette époque que Madeleine a eu recours à de l'aide alimentaire pour la première fois. Depuis, elle vit des allers-retours entre le marché du travail et les prestations d'assistance sociale qui constituent sa principale source de revenus. Sa fréquentation des comptoirs suit également ces allers-retours. Elle a une formation professionnelle, habite un HLM et vit de l'aide sociale. Madeleine est actuellement en congé de maladie pour des problèmes de santé chroniques et a recours au comptoir alimentaire pour répondre à ses besoins alimentaires.

**David.** David est un homme blanc, célibataire, dans la fin vingtaine qui vit en appartement avec sa mère. Son adolescence a été marquée par la mort de son père lorsqu'il avait 13 ans et l'absence de sa mère qui, à la suite d'un gain important à la loterie, a été peu présente pour son fils. Dans la vingtaine, David a été hors du marché du travail pendant plus de cinq ans. Durant cette période, il a connu d'importants problèmes d'endettement et a vécu le suicide de son frère aîné. C'est pendant cette période qu'il fréquente pour la première fois un comptoir alimentaire afin de répondre à ses besoins. L'organisme dans lequel se trouve le comptoir alimentaire lui a

donné accès à une formation professionnelle et bénéficie au moment de la recherche d'un programme de réinsertion au travail grâce auquel il apprend à être cuisinier au sein même de l'organisme communautaire. Il travaille ainsi quatre jours par semaine comme cuisinier et reçoit un supplément sur son allocation d'aide sociale.

**Jolène.** Jolène est une femme blanche monoparentale, dans la fin quarantaine. Elle a deux adolescents à sa charge et vit dans un immeuble d'habitation dont elle propriétaire, depuis qu'elle l'a obtenu après un divorce. Elle a une formation collégiale dans un domaine occupé majoritairement par des hommes, est hors du marché du travail depuis la naissance de ses enfants. Elle vit des revenus générés par l'immeuble et de quelques remplacements comme éducatrice dans une garderie familiale. Jolène souhaite retourner sur le marché du travail, mais doit refaire une formation, car la sienne est obsolète. Alors qu'elle était encore mariée, elle a fréquenté le groupe d'achats dans un souci d'économiser. Elle a également participé à des cuisines collectives alors que ses enfants étaient en bas âge pour élargir son réseau social. Encore aujourd'hui, elle fréquente le groupe d'achats qui lui permet à la fois d'économiser et de s'approvisionner selon un mode qui correspond à ses valeurs.

**Aude.** Aude est une femme blanche, dans le début cinquantaine. Elle vit en couple et n'a pas d'enfant. Elle possède une formation universitaire dans le domaine des arts et est travailleuse autonome dans ce domaine. Son revenu est suffisant pour vivre, mais elle doit tout de même déployer des stratégies pour éviter la précarité : vivre dans un appartement avec un loyer peu élevé et avec un colocataire, trouver des façons d'économiser sur sa nourriture. Elle habite le même appartement depuis plus de vingt ans, mais a reçu un avis d'éviction au moment de la recherche pour une reprise de logement, ce qui met en péril son mode de vie actuel. C'est en

entrant en contact avec un organisme qui défend des droits des locataires qu'elle a pris connaissance de l'existence du groupe d'achats. Cela lui permet d'économiser tout en ayant accès à des aliments de qualité.

**Carl.** Carl est un homme blanc célibataire, dans la fin vingtaine, né en Europe. Il a une formation universitaire. Au moment de la recherche, Carl est au Québec depuis un peu moins d'un an. Il est venu faire un stage au Québec et a décidé de revenir avec un visa lui permettant de travailler. Il habite en appartement en colocation. Il a actuellement de la difficulté à se trouver un emploi et arrive à la fin de ses économies. C'est par l'entremise d'un ami qu'il a commencé à fréquenter le groupe d'achats. Cet organisme lui permet d'économiser, de répondre à certains de ses soucis concernant la qualité des aliments et de limiter ses déplacements.

**Valérie.** Valérie est une femme immigrante d'un pays d'Amérique du Sud, dans la fin trentaine et mère de deux enfants issus de deux unions différentes. Au moment de la recherche, elle est au Québec depuis près de vingt ans. Elle habite dans une coopérative avec ses enfants et son conjoint, père du dernier enfant. Elle a une formation universitaire dans son pays d'origine, mais a dû en refaire une à son arrivée au Québec. Elle a maintenant un emploi stable dans une institution parapublique. C'est par l'entremise de la coopérative qu'elle a pris connaissance du groupe d'achats. Ce groupe lui permet d'avoir accès à des aliments de qualité qu'elle ne pourrait pas s'acheter dans les épiceries conventionnelles.

**Line.** Line est une femme blanche, célibataire, dans la jeune trentaine ayant une double nationalité, canadienne et européenne. Elle a vécu la majorité de sa vie dans une ville d'Europe, mais elle vit au Québec depuis moins de trois ans et ne veut pas retourner dans son pays à cause

du contexte économique. Elle a une formation universitaire de cycle supérieur. Elle a été hors du marché du travail durant plus de sept mois et sa recherche d'emploi a été laborieuse. C'est par ses opérations de réseautage pour faciliter sa recherche d'emploi qu'elle a pris connaissance de l'existence du groupe d'achats. Elle fréquente le groupe pour économiser, mais *a priori* il s'agit pour elle d'une occasion d'avoir une consommation responsable et d'éliminer les intermédiaires. Au moment de la recherche, elle a trouvé un travail dans un organisme communautaire dans un domaine connexe à sa formation.

**Laurent.** Laurent est un homme blanc, célibataire, dans la fin vingtaine, élevé dans une famille nantie dont le père œuvre dans un domaine relié au droit et dont la mère possède une formation universitaire paramédicale. Il a une formation en droit, mais ne pratique pas. C'est lors de ses études que Laurent a commencé à s'intéresser à l'alimentation et au système agroalimentaire. Alors qu'il n'était ni sur le marché de l'emploi ni en formation, tout en ayant accès à des ressources financières grâce à un héritage, il a exploré divers organismes en alimentation, dont le groupe d'achats. Son but était alors à la fois d'explorer sur le plan alimentaire, mais aussi de tester différentes implications sociales qui lui permettent d'avoir un impact sur le monde dans lequel il vit. Il a également une formation professionnelle dans un domaine lié à l'alimentation et une autre dans le domaine du tourisme. Il vit ainsi depuis quelques années d'un héritage, mais Laurent arrive au bout de ce montant d'argent au moment de cette recherche.

**Sonia.** Sonia est une femme blanche provenant d'Europe, dans la jeune trentaine, et possédant une formation universitaire. Elle a suivi son conjoint au Québec qui avait une opportunité d'emploi bien rémunéré. Ils sont au Québec depuis environ trois ans au moment de la recherche. Elle a trouvé rapidement un emploi dans son domaine à son arrivée, mais l'organisme a dû

fermer ses portes. Sonia a cependant retrouvé un emploi dans un organisme à vocation humanitaire, où elle travaille depuis environ un an au moment de la recherche. Elle a pris connaissance de l'existence du groupe d'achats par l'entremise d'une connaissance. Elle fréquente cet organisme à la fois pour diminuer les intermédiaires, éviter les grandes surfaces et pour acheter des produits locaux.

**Manuel.** Manuel est un homme octogénaire blanc, retraité de l'enseignement, qui a enseigné toute sa vie dans un collège privé à l'extérieur de Montréal. Il vit avec sa conjointe dans une coopérative située dans un quartier prisé de Montréal depuis environ 12 ans. Il fréquente le groupe d'achats depuis qu'il est à Montréal. Il s'est impliqué parce qu'il connaissait le fondateur. Il participe à ce groupe parce que cela lui permet de s'alimenter en respectant des valeurs de solidarité et d'entraide.

### **6.1.2 Caractérisation des parcours**

Selon une compréhension générale des parcours étudiés<sup>7</sup>, nous les avons catégorisés selon la réponse aux besoins de base dans l'ensemble des épisodes étudiés. Il est possible de distinguer trois types de parcours : les parcours de précarité (Michel, Jocelyn, Madeleine et David), le parcours fluctuant (Jolène, Aude, Carl et Line) et le parcours de stabilité (Laurent, Sonia et Manuel).

Le parcours de précarité est caractérisé par un faible revenu, provenant essentiellement de l'aide sociale, un accès difficile au marché du travail et dans certains cas, comme celui de Michel, sans

---

<sup>7</sup> Dans cette recherche, nous entendons par « parcours » l'ensemble chronologique d'épisodes issus du même récit.

aucun lien avec le marché du travail. L'incertitude quant à la réponse au besoin essentiel est la trame de fond principale sur laquelle les gens déploient leurs actions. Des limites d'accès importantes aux ressources et capacités pour être en santé semblent avoir caractérisé plusieurs épisodes de leur parcours. Également, plusieurs événements perturbateurs viennent ponctuer leur parcours en affectant leur santé physique et mentale, en mobilisant leur temps et leur énergie. La réponse aux besoins de base pour les individus dans ce type de parcours semble incertaine, voire non atteinte à plusieurs moments.

Le parcours fluctuant est quant à lui caractérisé par des épisodes de précarité et par des épisodes de stabilité. Les liens avec le marché de l'emploi et les sources de revenus sont plus solides que le parcours de précarité, mais comportent tout de même des phases d'incertitude et de rupture. Comme dans le cas de Jolène, qui n'est pas pleinement sur le marché du travail depuis la naissance de ses enfants, mais qui réussit à maintenir une source de revenus grâce à son immeuble et quelques contrats de gardiennage. Dans ce parcours, à certains moments, la réponse aux besoins des individus est incertaine ou menacée.

Le parcours de stabilité est quant à lui caractérisé par des revenus suffisants et constants pour répondre aux besoins des individus, avec un accès au marché du travail assez ouvert ou qui l'a été, entre autres, grâce à une formation universitaire. L'incertitude dans les conditions de vie est peu présente dans ces parcours. La réponse aux besoins de base des individus est rarement sujette à préoccupation.

### 6.1.3 Les éléments de contexte

L'identification des éléments de contexte avait comme but d'identifier les circonstances dans lesquelles s'insèrent les actions ou les événements pour lesquels les participants ont déployé des actions. L'identification de ces éléments va de pair avec la considération que toute action a un caractère situé dans l'espace et dans le temps, comme le mentionne Giddens (1987). L'exercice d'identification des éléments de contexte s'est fait sur la base des récits, donc du contexte immédiat de l'action pour lequel des gestes intentionnels étaient déployés. Cette section présente les éléments transversaux à l'ensemble des parcours.

**Le logement.** Pour tous les participants, le sujet du logement a été abordé au moins une fois. Marius, par exemple, a été en situation d'itinérance pendant plus de vingt ans. À plusieurs moments, son accès au logement semble très limité, notamment lorsqu'il doit choisir entre une chambre dans un hôtel opéré par des gangs criminalisés ou la rue. Toutefois, son parcours est positivement affecté par l'accès à un logement dans un HLM dans la mesure où l'accès à un logement social a amélioré ses conditions de vie et l'a protégé d'un retour à la rue. Cet accès au HLM a aussi eu beaucoup d'impact sur la qualité de vie de Jocelyn, qui a enfin pu cuisiner dans sa demeure des mets qu'il aime, grâce à la possibilité d'avoir un réfrigérateur. L'accès à une coopérative d'habitation semble avoir aussi stabilisé la situation de Valérie. La situation d'Aude en lien avec sa sécurité alimentaire est directement liée à une menace d'expulsion de son logement actuel. Quant à Jolène, son revenu principal est assuré par l'immeuble qu'elle possède. Des déménagements sont également évoqués par Madeleine, David, Carl, Sophie, Manuel, Laurent et Line.

**Le marché du travail et l'éducation.** L'accès au marché du travail est également un élément de contexte récurrent dans le récit des participants. Cet élément est difficilement dissociable du niveau d'éducation des participants, mais l'éducation ne permet pas de comprendre entièrement les paramètres de l'accès des participants au marché du travail. Par exemple, Marius possède un diplôme d'études collégiales, mais son accès au marché du travail est fortement compromis par ses problèmes de toxicomanie et de santé. Les circonstances sont similaires pour Jocelyn et Madeleine, pour qui les exigences du marché du travail sont difficilement atteignables en raison de leurs problèmes de santé. Carl, lui, a choisi de se diriger dans un autre domaine que celui de sa formation initiale, mais peine à se trouver un travail qu'il aime. Line a été hors du marché du travail pendant plus de sept mois, mais a réussi à trouver un emploi par ses activités de réseautage et grâce à sa formation universitaire. Quant à Laurent, il a volontairement choisi d'explorer le marché professionnel en optant pour différentes formations (droit, alimentation, tourisme) et a même, par moments, choisi de ne pas être sur le marché du travail. Un accès à un héritage familial lui a permis de prendre cette pause. Pour Sonia, le marché du travail ne semble pas être un défi; elle est en mesure de se trouver un emploi et faire face à une perte d'emploi grâce à sa formation universitaire. Concernant Aude, elle se trouve dans une situation où elle doit créer elle-même les opportunités d'emploi dans son domaine puisqu'elle est travailleuse autonome. Finalement, Manuel a vécu une longue carrière professionnelle au même endroit. Il vit maintenant de la pension issue de cette carrière. En somme, l'éducation ou l'absence de celle-ci et le marché du travail sont des éléments de contexte inhérent à tous les récits étudiés. Cependant, la place que ces éléments prennent varie entre les participants.

**Le réseau social et la famille.** Le réseau social fait également partie des éléments de contexte mentionnés dans les récits des participants. Par exemple, Line mobilise son réseau social pour se trouver un emploi. Cette situation illustre l'aspect habilitant que le réseau peut avoir sur le parcours. Carl utilise quant à lui son réseau social pour se trouver un logement. Manuel, de son côté, décide de changer de ville pour être plus près de sa fille. Le réseau social a été évoqué aussi à titre contraignant dans le récit de certains participants. Par exemple, Madeleine parle de plusieurs conflits avec des membres de sa famille et de ses amis. Quant à David, il tente de mobiliser l'aide de sa famille pour mettre fin à sa situation d'endettement, mais se retrouve à devoir aider sa mère qui est dans une situation plus précaire que lui. Par ailleurs, dans notre échantillon, toutes les femmes ayant des enfants sont des femmes séparées ou divorcées qui ont assumé une garde exclusive de leurs enfants.

**L'alimentation.** Puisque cette recherche s'est intéressée à des individus qui fréquentent un organisme qui intervient en sécurité alimentaire, l'alimentation est évidemment apparue dans les éléments de contexte pour lesquels les participants ont déployé des actions. Cela dit, cet élément n'avait pas la même place dans la vie des participants. Pour certains, s'alimenter représente un défi dans la mesure où ils doivent déployer plusieurs actions afin d'être en mesure d'avoir accès à des aliments en quantité suffisante (Marius, Jocelyn, Madeleine et parfois Jolène). Pour d'autres, le défi n'est pas d'avoir accès à une quantité suffisante, mais d'avoir les moyens financiers pour s'acheter des aliments qu'ils considèrent de qualité suffisante (ex. : bio, sans hormones, québécois, équitable) (Aude, Jolène, Valérie, Line et Carl). Finalement, pour certains, le choix de leur nourriture était un espace où ils pouvaient actualiser certaines valeurs (Laurent, Sonia et Manuel). À cet effet, ces différentes places qu'occupe l'alimentation dans la

vie des participants apparaissent de façon éloquente lorsqu'on les interroge sur les motifs de fréquentation d'un organisme communautaire qui intervient en sécurité alimentaire.

#### **6.1.4 Motifs de fréquentation d'un organisme en sécurité alimentaire**

Pour certains participants, l'histoire de la fréquentation d'un organisme en sécurité alimentaire concerne un organisme précis. Pour d'autres, les explications concernent plusieurs organismes que les participants ont fréquentés par le passé ou qu'ils fréquentent au moment de la recherche de façon concomitante avec l'organisme dans lequel nous les avons recrutés. À travers l'ensemble des motifs exprimés, trois catégories ressortent : 1) la nécessité; 2) l'envie d'une expérience; et 3) l'accommodement. Il est important de souligner que certains participants évoquent plus d'une catégorie de motif parce qu'ils fréquentent plus d'un organisme communautaire qui intervient en sécurité alimentaire. Cependant, les motifs derrière ces fréquentations peuvent être différents.

**La nécessité.** Cette catégorie de motif évoque une suite d'événements qui ont limité l'accès à des ressources financières suffisantes pour être en mesure de répondre aux besoins alimentaires des gens. Si ceux-ci déploient des actions pour avoir accès à une ressource communautaire en sécurité alimentaire, c'est par nécessité, afin d'éviter d'avoir faim. Dans cette étude, ce motif de fréquentation est spécifique à la fréquentation des comptoirs alimentaires et des soupes populaires.

L'histoire de Madeleine illustre ce motif. Cette participante a fréquenté une banque alimentaire pour la première fois il y a une dizaine d'années alors qu'elle vivait un divorce et qu'elle s'était

retrouvée seule avec deux enfants. Elle était à cette époque sans salaire. Elle s'est donc tournée vers les banques alimentaires pour subvenir aux besoins de sa famille.

La première fois [que j'ai fréquenté un organisme en sécurité alimentaire], c'est quand mon mari est parti [...], là je suis tombée pis j'avais rien... [...], pas d'argent, j'avais rien que l'aide sociale, des enfants à nourrir [...]. **Madeleine**

Ce sont les circonstances qui ont obligé Madeleine à se tourner vers ce type d'organisme. Depuis, elle fréquente ce type de ressource ponctuellement, en fonction de sa situation, selon les allers-retours entre le marché du travail et l'aide sociale. Lorsqu'elle vit de l'aide sociale, le recours au comptoir alimentaire s'avère souvent nécessaire, entre autres lorsqu'elle a des dépenses particulières qui s'ajoutent :

[...] tu vois, ce mois-ci, j'ai pas eu d'argent pour aller faire de grocerie. J'ai pas une cenne. Parce que ça me prenait des produits de soin... du shampoing, du revitalisant, j'en avais pu. **Madeleine**

David exprime également le motif de la nécessité. Le jeune homme a commencé à fréquenter le comptoir alimentaire à la suite d'une longue série d'événements qui l'ont mené à s'endetter sans être en mesure de trouver un emploi. Pour limiter ses dépenses et tenter d'améliorer ses conditions, David déploie à cette époque différentes stratégies, dont celle d'emménager avec sa mère. Cependant, il découvre que sa mère ne paye pas ses factures d'électricité et son loyer depuis plusieurs mois. S'il n'aide pas sa mère, celle-ci est susceptible de se retrouver en situation d'itinérance. C'est à ce moment que David entreprend une recherche d'aide alimentaire. Lorsqu'il se présente au comptoir alimentaire, il est à bout de ressources. David parle de l'obligation de faire fi de son orgueil pour y aller, ce qui témoigne de la réelle nécessité de se procurer des denrées alimentaires :

Au début je n'étais pas sûr d'y aller tsé, [...] je me suis dit « je suis-tu assez mal pris pour aller là ? » Je me suis dit « m'a y aller pareil, fuck l'orgueil ». Mais chaque fois que j'y allais, c'était plutôt à reculons, ce n'était pas vraiment quelque chose que j'aimais faire [...] Je sentais pas que c'était pas ma place, tsé, c'est juste que c'est dur de se dire « OK, je suis pauvre je vais dans un centre... je vais là ». Un moment donné je me suis dit, « bah, je suis pauvre, je n'ai pas de gros revenus », j'ai de la misère à aboutir à la fin des mois, tant qu'à le passer le ventre vide, je vais aller me chercher de quoi bouffer [...]. **David**

Jocelyn raconte que vivre en maison de chambre, avec des revenus de l'aide sociale, limitait ses possibilités non seulement de s'approvisionner de façon adéquate, mais aussi d'entreposer les aliments qu'il recevait des comptoirs alimentaires. Par nécessité, il se rendait donc dans des soupes populaires pour pouvoir se nourrir :

J'allais dans des missions, ils donnent des repas gratuits, des repas à prix modique, comme des [nom de l'organisme], [nom de l'organisme], ces choses-là. [...] j'étais dans une chambre avec un petit réfrigérateur de chambre, on peut pas faire une grosse épicerie. Faque j'allais juste dans des missions, des missions qui donnent des sacs de nourriture pour chez vous, qui a jamais de viande, ça se limite à ça. J'étais très limité. **Jocelyn**

Le motif de la nécessité est donc caractérisé par une absence de choix; ce n'est pas parce que les participants ont envie de vivre un certain type d'expériences ou d'exprimer certaines valeurs qu'ils se rendent à l'organisme en question. C'est par nécessité, pour éviter d'avoir faim.

**L'envie d'une expérience.** Cette catégorie est spécifique à la fréquentation du groupe d'achats. Elle réfère aux motifs évoquant l'envie d'une expérience, pas toujours en lien avec l'alimentation. La volonté d'économiser ou de réagir à une situation de précarité est absente; la raison de fréquentation est expliquée par l'envie de vivre certaines expériences, d'exprimer des valeurs, de bien s'alimenter ou d'expérimenter du bien-être à travers la participation aux activités d'un organisme. Manuel est assez éloquent à cet effet :

Non, je n'avais pas l'intention d'économiser. On peut se débrouiller. [...] Mais on a toujours le souci d'améliorer la société qui nous entoure, le collectif, la collectivité. On ne peut pas... c'est impensable pour nous deux [sa conjointe et lui] d'être tout seuls dans notre coin. Il faut qu'on participe à la collectivité. **Manuel**

Laurent exprime quant à lui l'envie d'expérimenter sur le plan de son alimentation :

Bien moi, j'étais comme... j'avais mon cash, mais... je ne sais pas, la bouffe c'était déjà une passion pour moi, puis comme le groupe d'achats, c'est bon ce que tu retrouves là. Je m'amusais à faire des emplettes comme je n'avais jamais fait avant. T'sais, avant je vivais à [nom de ville], je faisais mes études là, c'était pas très poussé mon alimentation. Mais au groupe d'achats, j'ai pu essayer des nouveaux trucs et une fois que t'embarques et que t'as pas vraiment une restriction de budget, ah, t'essaies plein de trucs [...]. Moi, je m'amusais à acheter des trucs là et après ça partager ça avec ma famille. **Laurent**

Le souci d'économiser ne fait pas non plus partie de la nécessité de fréquenter l'organisme pour Sonia. Elle fréquente le groupe d'achats pour les principes de partage sous-jacents et la qualité des aliments :

C'est plus pour avoir accès à une alimentation de meilleure qualité que faire des économies. Je n'ai pas encore remarqué si je fais vraiment des économies, probablement que oui, mais c'est vraiment la qualité, bien manger et partager aussi. **Sonia**

D'une autre façon, Marius fréquente cet organisme parce que cela lui fait vivre du bien-être. Pour se nourrir quotidiennement, Marius se rend à des soupes populaires. Cependant, il aime fréquenter le groupe d'achats parce qu'il peut côtoyer des gens qu'il n'aurait pas l'occasion de côtoyer autrement. Il ne tente pas de combler un besoin alimentaire, mais bien de vivre une expérience qui lui apporte du bien-être :

Le son des enfants qui jouent, les gens qui parlent, les gens qui sont beaux, qui sont distingués, qui sont bien habillés, qui sont propres... des conversations des fois surprenantes, des fois je ne comprends pas toujours... mais c'est vraiment un plus; c'est quelque chose qui me remplit... qui... qui décompense l'anxiété d'être en

groupe. Je me sens pas anxieux quand je vais là. [...] Ça fait changement de voir du monde comme j'en vois à tous les crisses de matins à [nom de l'organisme]. C'est pas des mauvais gars, on... on blague ensemble. Des fois, là, sainte-bénite que t'as pas le goût de les voir ! **Marius**

La nécessité de répondre à des besoins alimentaires minimaux ne fait donc pas partie des raisons invoquées par les participants qui vont au groupe d'achats. L'organisme représente un endroit où il est possible de vivre selon certaines valeurs, d'expérimenter, d'avoir du plaisir ou de ressentir du bien-être.

**L'accommodement.** Dans cette catégorie, les participants évoquent des circonstances qui impliquent une certaine forme de nécessité ou de précarité. Cependant, contrairement au motif de la nécessité, les participants choisissent une stratégie pour agir sur cette précarité qui concorde avec leurs valeurs ou leur désir de manger des aliments de qualité. Dans cette catégorie de motif, les participants n'ont pas besoin des services de l'organisme pour répondre à une situation où ils pourraient avoir faim de façon imminente. Se rendre à cet organisme est davantage une stratégie pour faire face à une certaine précarité tout en ayant accès à des aliments de qualité ou en respectant certaines valeurs.

Par exemple, Jolène commence à fréquenter le groupe d'achats alors qu'elle était une jeune maman d'un bébé de quelques mois. Elle ne travaille pas, son conjoint est travailleur autonome et elle tente de réduire ses dépenses tout en mangeant des aliments de qualité. Elle s'inscrit donc à ce groupe dans le but d'économiser et de participer dans une activité collective. Plus tard, après son divorce, Jolène multipliera ce type d'action dans différentes ressources, comme des cuisines collectives. Elle déploie cette stratégie pour négocier sa situation de précarité, mais également parce que s'impliquer dans sa communauté fait partie de ses valeurs :

Avec un faible revenu comme le mien, il faut trouver des solutions pour faire le maximum avec le minimum. Donc [nom de l'organisme], le groupe d'achats, les cuisines collectives, tout cela me permet d'économiser beaucoup sur la nourriture. En plus, en changeant nos habitudes, on mange moins de viande. Pour des raisons économiques en premier, mais ça s'adonne qu'on peut être écologique et économique en même temps. [...]. L'entraide, s'impliquer... trop souvent on vit pour soi. *C'est me, myself and I*. C'est moi et ma famille. Mais à côté de ta famille, y'a d'autres familles. D'autres familles que tu ne connais pas, mais qui peuvent t'apporter. Donc c'est ça surtout que je veux leur apporter. C'est de faire comprendre à mes enfants qu'on vit dans une communauté, c'est comme une grande famille, notre quartier, c'est notre grande famille. **Jolène**

Aude, quant à elle, a connu le groupe d'achats grâce au comité logement de son quartier. Elle s'est adressée au comité logement pour défendre ses droits en tant que locataire. Par l'entremise du comité logement, elle a pris connaissance de l'existence du groupe d'achats. Elle a donc décidé de s'y rendre. Pour Aude, c'est un autre moyen de maintenir sa stabilité qui est menacée. Puisqu'elle n'a pas de contrôle sur son logement, Aude dit vouloir avoir du contrôle sur son alimentation :

Je trouve que des fois les contingences sont rendues tellement dures... bien là, je veux dire au niveau que... je trouve qu'au niveau du logement, c'est difficile, je trouve ça... non seulement difficile, mais... corrompu. Mais t'sais... je te dis, au niveau de la nourriture, je contrôle ce paradigme-là : nourriture. Mais le logement, je le contrôle pas. **Aude**

De son côté, Carl n'avait pas prévu que son alimentation allait lui coûter plus cher que dans son pays d'origine à son arrivée au Québec. Au départ, Carl trouve laborieux de s'alimenter de façon adéquate à prix abordable sans devoir s'éparpiller dans la ville pour trouver l'ensemble des items. Il est aussi préoccupé par les hormones dans les viandes. Il entend parler du groupe d'achats par des amis et commence à fréquenter cet organisme pour résoudre ce « problème » alimentaire :

Quand je suis arrivé et c'est vrai que c'est un peu cher en magasin et tout ça... surtout ce qui est fromages, tout ce qui est viandes. [...] ce que je trouve qui est différent, c'est que... enfin [pour trouver] des prix corrects, il faut que tu t'éparpilles un peu dans la ville et que tu dois faire différents endroits pour trouver différentes choses. Donc le groupe d'achats, ça permet d'avoir tout au même endroit. [...] Plus que ça, la différence de la viande ici qui est quand même aux antibiotiques, hormones, etc. [...]. Donc ça m'intéressait d'essayer de trouver une viande de qualité à ce niveau-là. **Carl**

Valérie a connu le groupe d'achats par l'entremise d'une voisine qui habite la même coopérative qu'elle. Elle fréquente cet organisme essentiellement pour y trouver de la nourriture de qualité et la plus éthique possible. Elle ne peut pas se permettre d'acheter ce type de nourriture dans les grandes surfaces ou les marchés spécialisés. L'organisme lui donne la possibilité de manger des aliments de qualité qu'elle désire, ce qui ne serait pas nécessairement possible autrement :

C'est la première raison pour laquelle je suis allée au groupe ressource. C'est pour ça. Bien manger, des produits locaux, qui ne sont pas aussi chers qu'à [nom d'un magasin bio onéreux]. Je n'ai jamais fait de grosse épicerie comme j'ai fait au [nom de l'organisme] ailleurs. **Valérie**

Quant à Line, elle traversait une période où elle peinait à se trouver un emploi. Ses tentatives ne fonctionnaient pas. Elle cherche alors sur Internet des possibilités d'emplois dans le milieu communautaire. Elle prend connaissance de l'existence du groupe, entre en contact avec celui-ci et commence à fréquenter l'organisme en tant que participante. Elle dit que le groupe lui permet de faire des économies, mais qu'avant tout, il s'agit d'avoir une consommation responsable.

Et ça ne marchait pas... moralement, c'était super difficile aussi de rester chez toi toute la journée à envoyer des CV sur ton ordinateur. [...] Donc je vais faire ce qu'on me dit de faire, c'est-à-dire réseauter [...] Pendant ma recherche d'emploi [...], je suis tombée là-dessus (le groupe d'achats), parce que je cherche un emploi dans le communautaire. Donc c'est ça, je les ai appelés finalement, pas pour avoir un emploi, mais pour m'inscrire au groupe d'achats en tant que participante. [...] Le [nom d'un magasin d'alimentation] est vraiment cher. J'y vais parce que c'est

juste à côté. [...] je pense qu'avec le groupe d'achats, ma commande en arrive à être stable [...] Et je pense que là que c'est bien cadré, là je fais des économies. [...] je vais tout acheter aussi plus ou moins biologique, équitable, etc. Ça, ça me revient beaucoup plus cher. [...] Mais là-dessus je mets le prix et c'est clair que je peux faire des économies avec le groupe d'achats sur le reste; ça équilibre plus ou moins.

**Line**

Finalement, Jocelyn, qui fréquente des comptoirs alimentaires, fréquente aussi le groupe d'achats. Dans un comptoir alimentaire, il a pris connaissance de l'existence du groupe d'achats par une annonce dans un comptoir alimentaire. Ce groupe l'a rapidement intéressé, car on y vend de la viande et des fromages à petits prix. Les comptoirs alimentaires donnent rarement accès à ce type de produits. Chaque mois, il réussit ainsi à épargner quelques dollars qu'il investit dans la viande et le fromage :

C'est parce que moi je vais dans un dépannage alimentaire à chaque mercredi [...] et puis il y avait un dépliant de cet organisme-là (le groupe d'achats). [...] alors j'avais appelé le responsable [...] j'ai été surpris, par un endroit pas cher, à prix modique que tu peux avoir de la viande. Pas juste la viande, y'a ben d'autre chose que j'aime. Les fromages, heille sur l'aide sociale du fromage, personne peut s'acheter ça au [nom d'un magasin d'alimentation], c'est impossible. **Jocelyn**

Dans cette catégorie de motif, il existe une forme de précarité, mais les individus utilisent aussi la ressource, le groupe d'achats pour exprimer certaines valeurs ou préférences. Éviter la faim n'est pas le moteur principal de cette action.

## **6.2 Présentation des constats**

L'élaboration des constats est présentée dans cette section. L'ordre de présentation des constats suit la chaîne de réflexion qui a eu lieu dans la période d'analyse qui nous a menée à mobiliser des notions permettant une explication théorisante des éléments et des dynamiques observés.

Dans ce qui suit, chacun des constats sert de porte d'entrée à de nouveaux questionnements qui nous ont permis d'extraire la richesse des données à notre disposition.

### **6.2.1 Constat 1 : Les individus posent des actions similaires, mais les dynamiques de l'expression de leur agentivité diffèrent**

Dans la section précédente, nous avons vu que les participants ne sont pas passifs; ils déploient une action, celle de se rendre à des organismes qui interviennent, selon diverses modalités, en sécurité alimentaire. Bien que les motifs du déploiement de cette action ne soient pas les mêmes pour tous, il s'agit d'une expression de leur agentivité. Rappelons que notre cadre d'analyse définit l'agentivité comme étant la disposition des humains à mettre en œuvre des actions, de faire leurs propres choix en fonction de ce qu'ils valorisent ou des circonstances dans lesquelles ils se trouvent (Sen, 2001). Les individus sont des agents actifs qui influencent leurs parcours de vie. Cependant, la façon dont se déploie l'agentivité n'est pas toujours la même. Deux dynamiques de déploiement de l'agentivité ont été élaborées à travers des analyses : la dynamique singulière et la dynamique réactive. La dynamique singulière concerne cette disposition des participants à déployer des actions en fonction de leurs propres désirs, de souhaits, d'aspirations, de valeurs et de principes. La dynamique réactive, quant à elle, est déclenchée par des éléments extérieurs à l'individu et selon lesquels celui-ci agit et réagit, prend des décisions, met en œuvre des actions ou décide de ne pas en déployer.

Un retour sur les épisodes présentés à la section précédente en lien avec les motifs de fréquentation des organismes est nécessaire pour faire l'illustration des deux dynamiques observées. Les épisodes évoquant les motifs de fréquentation « L'envie d'une expérience » (section 6.1.4.2) illustrent la dynamique singulière où l'action des individus se déploie selon

leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. Rappelons que Sonia décide de fréquenter l'organisme intervenant en sécurité alimentaire (groupe d'achats) parce qu'il existe une correspondance entre ses valeurs et les valeurs portées par l'organisme, qui favorise les produits locaux, équitables (p. 135). Ou encore, l'exemple de Manuel et de sa conjointe qui fréquentent un groupe communautaire selon un idéal de solidarité (p. 135) illustre également cette dynamique singulière d'agentivité qui s'exprime à travers des choix et des actions portés sur des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. Et finalement, Marius, qui fréquente le groupe d'achats non pas pour répondre à un besoin alimentaire, mais bien parce qu'il souhaite ressentir du bien-être (p. 136), ce que l'organisme lui permet.

Le motif de la « nécessité » illustre la dynamique réactive. Par exemple, Madeleine qui, dans une période de sa vie, doit prendre des décisions et doit déployer les actions en réaction aux événements extérieurs (p. 133). Ses actions sont orientées vers des besoins pressants. Les propos de David illustrent également que l'action de se rendre au comptoir alimentaire ne part pas d'un souhait ou encore d'une valeur qui lui serait important (p. 139). Cet épisode illustre d'ailleurs que cette action a été éprouvante pour sa dignité. David n'avait pas envie de se rendre à l'organisme, mais la nécessité de réagir aux circonstances dans lesquelles il se trouvait pour éviter d'avoir faim s'est avérée plus importante pour déterminer ses actions que son sentiment de dignité.

La catégorie de motif « accommodement » montre que les dynamiques de l'expression de l'agentivité ne sont pas mutuellement exclusives et qu'elles peuvent s'exprimer de façon interreliée dans une même situation. Cette catégorie s'incarne dans une situation de contrainte (dans une moindre mesure que le motif de la nécessité) pour laquelle les participants tentent de

réagir aux circonstances, mais en tenant compte de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. La dynamique réactive s'active, mais les contraintes ne sont pas telles que la dynamique singulière n'a pas de place pour s'exprimer à travers des actions.

Le moment où les individus se rendent dans un organisme intervenant en sécurité alimentaire s'est avéré pertinent pour comprendre la dynamique de l'action inhérente à ce geste. Cependant, d'autres épisodes tirés des récits des participants, en dehors de circonstances liées à l'alimentation, nous permettent de concevoir le déploiement de l'action des individus selon la dynamique singulière et réactive de leur agentivité.

Par exemple, les actions de Madeleine semblent se déployer essentiellement selon une dynamique réactive; elle oriente ses décisions et actions toujours en lien avec les besoins essentiels de sa famille :

Je suis tombée sur l'aide sociale, pour un an et demi. [...] Faque après ça j'ai embarqué dans un autre programme pis quand t'embarques dans un programme, ils payent la garderie, ils payent le transport, ils donnent un surplus, t'sais, tu as un peu plus. Faque dans ce temps-là j'allais pas dans les banques alimentaires. Je pouvais m'organiser avec ce que j'avais. Pis en plus les allocations y'étaient assez hautes. C'était pas assez pour me dire que je pouvais me payer le théâtre, le ci, le ça là. Mais c'était assez pour que je nourrisse, que j'habille, que je donne tout ce qu'ils ont besoin. Ça là-dessus ils n'ont pas manqué. Y'ont peut-être manqué la Ronde, [...], mais t'sais des sorties pis des vacances, je ne pouvais pas m'en payer l'été, je pouvais pas partir. **Madeleine**

Ce n'est pas parce que la dynamique singulière n'a pas de place pour s'actualiser qu'elle n'existe pas, comme le démontre ce témoignage de Madeleine qui dit qu'elle aurait voulu profiter des avantages d'avoir une meilleure formation scolaire :

Pour avoir quelque chose de bien, pour pouvoir subvenir à mes besoins pis pouvoir me payer des voyages ! Tsé j'ai jamais voyagé ! Ça fait 20 ans que je suis icitte. J'ai été une couple de fois faire du camping, mais ça remonte à loin. Là depuis 2007 j'ai pas eu de vacances, pantoute. **Madeleine**

Certains épisodes de la vie de Laurent illustrent au contraire comment à plusieurs moments de sa vie il a pu agir en fonction de sa dynamique singulière dans différents domaines de sa vie, explorer ses intérêts, participer à des activités répondant à ses désirs, outre que dans son alimentation :

J'ai toujours eu de l'intérêt pour plein d'affaires. Je me souviens j'ai eu une passe où est-ce que j'essayais toujours des nouveaux trucs. [...] je me suis intéressé à des organismes, comme [organisme à vocation humanitaire] quand j'étais au secondaire, après ça comme en droit, c'était [organisme à vocation humanitaire].

**Laurent**

Laurent explique que cette envie d'agir au sein de certains organismes répond à un besoin qu'il a de voir le monde qui l'entoure évoluer :

Je pense que moi je le sentais comme ça, je réalisais que même si tu ne peux pas changer le monde, même si tu le voulais, bien à quelque part, fais de quoi [...] ça fait en sorte que tu concrétises ton besoin de voir un peu les choses changer [...] je ne sais pas si c'est en dehors de ça que tu réalises que c'est par des petites actions que ça part de toi, ça part pas de ton politicien, de ton député, t'sais, je veux dire il faut que chacun mette de sa tâche. **Laurent**

En somme, pour une fine compréhension de l'action des individus, il est suggéré de questionner la dynamique sous-jacente au déploiement de l'action. Est-ce que la dynamique singulière permettant d'actualiser les désirs, souhaits, aspirations et valeurs est impliquée ? Est-ce que les individus agissent selon une dynamique réactive déclenchée par des éléments extérieurs à l'individu et selon lesquels celui-ci agit ou réagit ? Ce type de questions issues du premier constat nous a permis de rendre compte de l'agentivité des individus et de poursuivre une étude dynamique des actions et de leur contexte.

## **6.2.2 Constat 2 : Des ressources et des capacités sont mobilisées dans le déploiement des actions des individus, et l'accès à ces ressources et capacités varie entre individus**

L'examen des différentes expressions de l'agentivité nous a menée à questionner ce qui, chez les individus, favorise l'expression de la dynamique singulière ou de la dynamique réactive. Il a été noté qu'au-delà de la façon dont l'agentivité s'exprime, les actions se déploient en mobilisant des éléments qui sont propres aux individus et au contexte dans lequel ils se produisent. Cette observation nous a conduite à ce deuxième constat, qui nous indique de prendre en considération les ressources et les capacités qu'ont à leur disposition les individus afin de pouvoir comprendre comment s'exprime l'agentivité.

**Les ressources.** Les ressources sont les moyens pouvant être utilisés pour répondre aux besoins des individus (Mathieson et al., 2008). Avoir des ressources à sa disposition favorise le déploiement de la dynamique singulière. Par exemple, rappelons l'extrait du récit de Laurent où il a à sa disposition des ressources financières et où il décide de participer au groupe d'achats afin de se procurer des produits de qualité et d'élargir la variété d'aliments qu'il consomme. Cet épisode illustre comment ses ressources monétaires lui permettent d'expérimenter sur le plan de son alimentation, ce qui lui procure du plaisir :

Bien moi, j'étais comme... j'avais mon cash [...]. Je m'amusais à faire des emplettes comme j'avais jamais fait avant. [...] Mais au groupe d'achats, j'ai pu essayer des nouveaux trucs et une fois que t'embarques et que t'as pas vraiment une restriction de budget, ah, t'essaies plein de trucs [...]. **Laurent**

Dans cet exemple, Laurent utilise l'organisme communautaire et son argent comme ressources pour répondre à ses besoins et pour déployer la dynamique singulière de son agentivité.

L'organisme lui permet d'accéder à des produits de qualité, et ses ressources financières lui permettent de se procurer et d'expérimenter différents produits, ce qui lui procure de la satisfaction.

Dans la situation de Carl, son réseau d'amis agit à titre de ressource qu'il mobilise pour trouver un endroit où loger et déployer la dynamique singulière de son agentivité. Carl a déménagé au Québec pour faire un stage parce qu'il avait envie d'élargir ses horizons professionnels. Avant d'arriver au Québec, il a sollicité l'aide d'amis qui se trouvaient sur place pour trouver un logement :

... bien j'avais trouvé [un appartement] déjà depuis [pays d'origine] en fait. J'avais regardé les annonces et puis comme mes amis étaient là, ils ont visité pour moi cet appart. **Carl**

Un épisode du récit de Carl illustre également le rôle des ressources dans la planification des actions, en lui permettant d'anticiper différents scénarios. Carl souhaite rester un moment au Québec pour diversifier son expérience de travail et expérimenter un autre mode de vie, mais peine à trouver un emploi dans le domaine dans lequel il souhaite travailler. Il commence à envisager un travail de subsistance. En dernier recours, Carl identifie son père comme une ressource qu'il peut mobiliser pour lui permettre de faire ce qu'il souhaite :

Bien là, j'ai payé mon loyer ce mois-ci, mais... après je vais me limiter au niveau des sorties durant tout le mois... Mais je me cherche aussi un boulot alimentaire à côté [...], mais il faut que je trouve quelque chose d'alimentaire, sinon... [...] je vais demander des sous à mon père... une solution pour rester un peu plus [au Québec], mais ça serait bien que ça débloque quand même. **Carl**

Les ressources peuvent aussi jouer un rôle dans le déploiement de la dynamique réactive : elles peuvent être mobilisées lorsqu'un individu rencontre des obstacles ou des événements perturbateurs, que ce soit pour les éviter ou pour composer avec leurs conséquences.

La perte d'emploi qu'a vécue Sonia illustre l'utilisation des ressources dans ce type de situation. Cette participante a travaillé dans un organisme communautaire pendant quelques mois. Faute d'argent, l'organisme a fermé ses portes. Cependant, une indemnité de départ a limité l'impact de cette situation en lui permettant de garder le même niveau de vie pendant qu'elle cherchait un autre emploi dans son domaine.

[...] c'est surtout qu'il y avait un syndicat très puissant qui fait qu'on a eu beaucoup d'indemnités. Même si je ne travaillais pas depuis longtemps, j'en ai eu quand même. Et du coup j'ai touché trois mois d'indemnités [...]. Et au bout des trois mois [...], c'est le jour où mes indemnités se sont terminées que j'ai commencé à travailler chez (nom de l'organisme). **Sonia**

**Capacités.** L'analyse des épisodes suggère qu'avoir accès à des ressources n'est pas suffisant; encore faut-il avoir les capacités de les utiliser. Dans certains épisodes, on remarque que des individus possèdent des ressources, comme des connaissances, des savoir-faire, mais n'ont pas la capacité de les mobiliser. Les capacités font donc référence aux caractéristiques des individus leur permettant d'utiliser ou de mobiliser les ressources qui leur sont accessibles.

L'exemple de Valérie illustre bien comment les individus déploient leurs capacités pour utiliser les ressources qu'ils possèdent ou qui les entourent. Dans son pays d'origine, cette femme immigrante a acquis une formation universitaire de professeure qui n'est toutefois pas reconnue ici. Elle aurait dû refaire une formation en enseignement de quatre ans. Devant cette situation, Valérie décide de se former dans un domaine qui lui plaît (dynamique singulière). Pour être en

mesure de réaliser cette aspiration, elle doit utiliser ses capacités (se rendre dans divers lieux, s'adresser à des gens pour demander de l'aide, remplir des formulaires) pour mobiliser différentes ressources, comme l'aide financière aux étudiants :

Je me suis dit « je vais m'inscrire à l'université » sans rien savoir. Tout d'un coup je reçois la facture : c'est quatre fois plus cher... [...] j'ai demandé de l'aide, des informations de comment je pourrais m'inscrire, on m'a parlé des prêts et bourses. À cette époque, j'étais tannée d'être serveuse, baby-sitter, femme de ménage. Je ne voulais plus faire juste ça. Mais là, c'est pas grave, je vais être endettée ! [...]  
**Valérie**

Certains individus ont des ressources, mais n'ont pas le pouvoir de les utiliser pour mettre en œuvre les actions qu'ils souhaitent, ce qui est le cas dans un épisode du récit de Madeleine. Cette participante possède des connaissances et des habiletés en comptabilité et en couture. Dans le passé, elle a occupé un emploi dans lequel elle était productive et efficace. Cependant, son parcours a été ponctué de plusieurs défis (enfance difficile, divorce, monoparentalité, problèmes financiers). Ils semblent avoir joué un rôle dans ses problèmes de santé :

Disons que j'étais dépressive, mais sans être déclarée. J'ai été longtemps sur une dépression. [...] Avant la naissance de ma fille, avant elle avait commencé. Je la tassais (la dépression) parce que j'avais des enfants, je la tassais, c'est pour ça que... depuis trois ans que je ne fais rien... c'est [le cumul] de toute toute ce que j'ai accumulé depuis que je suis toute petite. **Madeleine**

Ses problèmes, autant sur le plan physique que mental, ne lui permettent pas de répondre aux exigences du marché du travail, la privant en retour de ressources financières :

Mais là, je suis tombée en maladie, mon médecin m'a mise en arrêt. Faque je ne suis pas apte à aller travailler. [...] c'est parce que je prends encore des antidépresseurs pis y'a de la kétiapine pour dormir. Pis en plus je me cherche un psy pour savoir si je suis bipolaire ou borderline [...]. Je déprime [...] que moi, à mon âge, qui a tellement de potentiel, je travaille pas. Faque, déjà là, je déprime encore. [...] J'y vais doucement parce que j'ai fait un programme l'année passée à temps plein cinq jours semaine [...] c'est là que je me suis aperçue que non, je ne

suis pas encore prête au travail. Pis cinq jours/semaine, c'est beaucoup trop.  
**Madeleine**

La situation de Jocelyn, qui s'implique depuis plusieurs années dans divers organismes communautaires pour lesquels il met à profit certains savoir-faire, comme l'écriture, est similaire. En effet, en raison de problèmes de santé, il doit limiter son implication dans ce qui semble être quelque chose qu'il aime faire :

[...] c'est la santé qui dérape, j'y participe le plus que je peux, parce que je dis bien « que je peux ». Contrairement à avant : je pouvais être impliqué dans ça, j'écrivais des articles dans des journaux indépendants [...]. Donc c'est des choses que je fais beaucoup moins comparativement à ce que je faisais à [nom d'une ville], parce que c'est les problèmes de santé : toujours à me traîner les pieds dans les cliniques, l'hôpital. **Jocelyn**

Néanmoins, la capacité à utiliser des ressources n'est pas que de nature fonctionnelle : elle peut être relationnelle, c'est-à-dire que le déploiement de ses capacités peut découler d'une relation. C'est le cas de Madeleine, qui a les capacités fonctionnelles pour retourner aux études, mais qui se trouve dans une relation de couple où son accès aux ressources financières pour être en mesure d'y retourner est limité :

J'étais dépendante de mon mari parce qu'avec des enfants, il ne voulait pas que je suive des cours. Il travaillait pour le gouvernement fédéral, pis y'avait dit qu'il ne payerait pas si je voulais retourner à l'école. Dans ce temps-là ça d'l'air que c'était de même. Fallait que je m'occupe des enfants, pis ç'aurait coûté trop cher à [nom du mari], faque il ne voulait pas que je retourne à l'école. **Madeleine**

L'étude des capacités et des ressources des participants aide à comprendre la façon dont l'agentivité se déploie. Cela permet aussi de questionner la distribution des capacités et des ressources. Certains participants semblent avoir des ressources et des capacités limitées à cause du contexte immédiat dans lequel ils évoluent, déploient des actions. Nous interroger sur les

circonstances qui semblent affecter les ressources et les capacités nous a menée au constat suivant.

### **6.2.3 Constat 3 : Certains participants semblent évoluer dans un contexte plus menaçant que d'autres : introduction à la notion de menace**

L'analyse a permis de mettre en relief que les récits de certains participants ont donné lieu à un nombre élevé d'épisodes, alors que d'autres en comportent très peu. Ce nombre d'épisodes ne semble pas être distribué aléatoirement; les individus dont les récits correspondent à un « parcours de précarité » (section 6.1.2) rapportent un nombre plus élevé d'épisodes. Le nombre a permis d'attirer l'attention sur les variations, mais pour élaborer une explication, il a fallu examiner le contenu des épisodes. Nous nous sommes donc questionnée à savoir si les épisodes situés dans les parcours de précarité avaient des caractéristiques similaires.

Lorsqu'on s'attarde au contenu de ces épisodes, il est possible de constater qu'ils contiennent plus d'événements qui viennent perturber le parcours des participants pour lesquels ceux-ci doivent déployer des actions ou encore subir des conséquences qui affectent leurs ressources et leurs capacités. La lecture des récits donne l'impression que certains vivent dans un monde plus « menaçant » où des événements perturbateurs ont plus de chance d'advenir. Ce constat a mené à la notion de « menace ». Une menace est donc la potentialité d'un événement perturbateur pour lequel les individus devront utiliser leurs ressources et capacités, soit pour l'éviter, soit pour en absorber les conséquences lorsque la menace s'actualise. Il a été possible de distinguer deux facettes des menaces : une facette extrinsèque aux individus et une facette intrinsèque à ceux-ci.

**La facette extrinsèque des menaces.** La facette extrinsèque des menaces fait référence aux éléments de contexte présents dans l'environnement des individus qui augmentent la probabilité que ces derniers vivent des événements entraînant des conséquences négatives affectant leurs ressources et leurs capacités. Certains participants semblent ainsi vivre dans un monde plus « menaçant ». C'est-à-dire que le contexte dans lequel ils se trouvent semble comporter plus de risques de subir une épreuve, de ne pas avoir de réponses à leurs besoins, d'être blessés ou d'être témoins de violence, par exemple. C'est le cas de Jocelyn : alors qu'il était dans l'armée, il s'est retrouvé dans un pays en guerre. Dans ce type de contexte, peu importe les caractéristiques d'un individu, celui-ci est inévitablement plus à risque de vivre des événements entraînant des conséquences affectant ses ressources et capacités. Jocelyn mentionne d'ailleurs l'expérience éprouvante qu'il a vécue dans ce pays et les conséquences négatives sur le plan financier, physique et mental :

C'est que j'étais sur un bateau de l'armée canadienne et mon bateau a été envoyé à la guerre du Golfe. Et quand que j'ai vu, de mes propres yeux, ce n'est pas nous qu'il l'a fait, ce sont les États-Unis, qui ont bombardé un entrepôt de taule là où l'ancien gouvernement iraquien avait réfugié des enfants, femmes et vieillards et les Américains ont bombardé ça de plein fouet. Donc moi j'en ai eu marre, j'ai dit « c'est pas comme ça qu'on m'a entraîné en tant que soldat, de tuer des civils, je suis désolé, mais moi je veux m'en aller d'ici ». J'ai sorti de l'armée, ça a pris du temps, mais j'ai réussi. [...]. J'avais un bon salaire... évidemment c'est là que j'ai creusé le plus dans la pauvreté, mais moi j'ai une grande expertise, en fait, je suis diplômé en ébénisterie et charpenterie, donc évidemment c'est là-dedans que j'ai continué à travailler après l'armée. Mais j'ai été souvent malade en cours de route.

**Jocelyn**

Les récits de Marius et de Line, présentés ci-dessous, présentent aussi des situations où la facette extrinsèque est saillante.

Marius a vécu un certain temps dans un hôtel qui était un lieu d'activités liées au crime organisé, ce qui témoigne de la facette extrinsèque des menaces dans la mesure où les pratiques violentes de certains acteurs de ce milieu sont hors du contrôle de Marius. Son autre option à ce moment était la rue, où il rapporte avoir déjà été victime de plusieurs événements traumatiques (vols, violences, altercations, mort de compagnons). Marius a dû déployer sa dynamique réactive et prendre des mesures pour se protéger, sans toutefois pouvoir changer de milieu (déménager) :

Il y a un petit monsieur qui me dit... « il y a un bon petit hôtel [...]. C'est 500 \$ par mois. Mais c'est propre et tout ça ». J'ai dit ah « je le prends ». Mais là, à toutes les nuits, les gangs de rue essayaient de rentrer et avec des jeunes filles fugueuses. Et moi, là... je m'étais armé d'un couteau, d'un marteau... d'un marteau et d'un gros cadenas attaché après des chaînes... c'était toujours à 4 h du matin. **Marius**

De son côté, à son arrivée à Montréal, Line a vécu pendant un temps dans un coin agité de la ville. Son environnement témoigne également de la facette extrinsèque des menaces. Elle croisait régulièrement dans son immeuble des individus fortement intoxiqués. Line ne se sentait pas en sécurité, elle a donc déployé rapidement la dynamique réactive afin de déménager :

[...] je suis restée, quoi, quatre mois quand même, je pense, mais... c'était pas super le fun. Il y avait beaucoup de bruit dans l'immeuble, les gens faisaient beaucoup la fête autour de moi et moi je travaillais. [...] Donc oui, c'était intense [...]. Il y avait beaucoup de gens qui étaient complètement drogués [...]. Quand tu rentres chez vous et dans les escaliers tu croises tes voisins, tu dis « bonjour, comment ça va ? » puis ils ne te regardent même pas et ils ne te disent même pas « bonjour » parce qu'ils sont trop gelés. **Line**

Line a donc été exposée à un milieu comportant des menaces, mais elle avait les ressources et les capacités d'y échapper, contrairement à Marius. L'option que représentait la rue pour lui semblait encore plus menaçante.

Pour certains participants, l'exposition à des menaces sur lesquelles les individus ont peu de pouvoir remonte à l'enfance. Par exemple, David, qui a vécu la mort de son père à 13 ans (événement perturbateur) pour ensuite se retrouver laissé à lui-même à l'âge de 16 ans lorsque sa mère gagne à la loterie :

Mon père il est mort, j'avais 13 ans, pis après ça à 16 ans je lui [sa mère] avais offert un billet de loterie. Elle a gagné un lot de 1 million pis après ça elle m'a.... C'est surtout que j'ai l'impression que j'ai été le gars le plus malmené dans ses enfants. Parce qu'elle m'a envoyé chez ma tante, vivre dans la cave, plus ou moins [...] j'ai commencé à déménager beaucoup. [...] J'ai arrêté l'école [...] les autres arrêtaient pas de me traiter d'enfant de riche plus ou moins, etc., faque ça me tentait plus d'y aller, surtout que mon père était mort y'a trois ans pis y'avait plus vraiment de motivation pour aller à l'école. **David**

Jocelyn aussi évoque être né dans un milieu familial qui n'était pas en mesure de répondre à ses besoins, ce qui l'a obligé à être placé dans une famille d'accueil (événements perturbateurs).

Je suis né [...] d'une mère irresponsable qui ne m'a pas gardé. **Jocelyn**

Les récits de David, Madeleine et Marius comportent aussi des décès vécus dans des circonstances difficiles. Celles-ci représentent l'actualisation de menaces sur lesquelles ils ont peu de pouvoir (facette extrinsèque) et qui affectent les ressources et les capacités des individus. Par exemple, pendant la période où David a été hors du marché du travail, il a perdu son frère par suicide. Cette situation a impliqué la perte d'une ressource sociale importante pour lui et par le fait même, semble l'avoir affecté sur le plan physique et mental :

J'ai brailé pendant deux mois dans le temps, c'est à cause que c'est le seul de mes frères là-dedans qui m'aidait. Faque il est mort, je me retrouvais plus ou moins démuné. **David**

Madeleine, quant à elle, a été proche aidante pour son conjoint avec qui elle a été pendant plus de neuf ans :

Là mon chum en 2006 y'a eu un cancer. Plus l'hépatite C. [...] quand il est tombé malade, il a fallu que j'aïlle chez eux. Sinon il s'en allait dans un centre. [...] Faque il a fallu que je laisse ma job [...] c'est moi qui devait l'amener à l'hôpital, je le ramenais, je prenais sa température, j'y donnais ses piqûres, je nettoyait le « pic-line », si y'avait de la misère à se laver je l'aidais. Je lui ai coupé les cheveux avant qu'il fasse sa chimio parce que ça avait commencé à tomber, pis c'est moi qui étais là avant qui meure. **Madeleine**

Quant à Marius, vivre en situation d'itinérance a impliqué de vivre plusieurs deuils de ses compagnons de rue :

[...] j'ai passé 25 ans de ma vie dehors. Je couchais dehors l'été... et c'est de voir tous tes amis mourir... Oui, et on se connaissait, on était de bons copains et de les voir mourir un après l'autre... Beaucoup de deuils et d'accidents aussi. **Marius**

Les décès, même s'ils font ou feront indéniablement partie de la vie de l'ensemble des participants, ont été mentionnés dans trois entretiens. Ils sont rapportés comme des événements affectant le parcours des participants. Il est fort probable que d'autres participants aient été confrontés à la perte d'un être cher. Néanmoins, ces événements n'ont pas été rapportés dans le cadre d'un entretien en lien avec la fréquentation d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire. Cela laisse entendre que des décès ou des événements ont des répercussions plus importantes sur l'action des individus dans leur parcours en regard de leurs ressources et de leurs capacités pour y faire face. D'où l'importance de la facette intrinsèque aux individus des menaces.

**La facette intrinsèque des menaces.** La facette intrinsèque aux individus des menaces renvoie à des interactions d'un individu avec un proche, des acteurs dans un réseau élargi ou encore

dans l'environnement dans lequel il évolue et qui implique des conséquences négatives pour l'individu. Les interactions en question ne sont pas nécessairement menaçantes de prime abord, mais le deviennent lorsque l'individu n'a pas accès aux ressources ou aux capacités nécessaires pour composer avec ces interactions et ses acteurs.

La situation où Madeleine prête à sa fille de l'argent destiné à payer son inscription au cégep illustre bien comment cette absence de ressources et de capacités (inhérente à Madeleine) les fait apparaître :

On avait pris une entente : « je vais payer tout ça, mais tu me le rembourses ». Pour moi, c'était un montant d'argent mis de côté pour quand je vais aller au cégep. Parce qu'à la fin du secondaire 5 je m'en allais au cégep [...], j'ai été acceptée au premier tour ! En comptabilité. J'ai jamais pu y aller. Non, parce que ma fille, quand qu'y est venu le temps pour qu'à me donne l'argent, elle ne l'avait pas... Faque y'a fallu que je mette une croix sur mon rêve, le cégep. **Madeleine**

Dans cette situation, Madeleine déploie sa dynamique singulière pour retourner au cégep. Cette situation se déroule sur un fond de pauvreté économique; la non-remise de l'argent prêté crée un conflit entre Madeleine et sa fille et l'empêche d'actualiser son désir d'obtenir une formation collégiale. À la suite de cet épisode, cette participante a fait une dépression. La situation de prêt non remis n'est pas en soi menaçante; elle le devient parce qu'elle est concomitante avec des ressources limitées et une santé mentale fragile (capacité).

Jocelyn a vécu une situation similaire en lien avec une situation de précarité financière. Dans cette situation, Jocelyn vit de l'aide sociale et peine à avoir quelques dollars jusqu'à la fin du mois. Pour éviter de se trouver sans ressources financières, ce participant fait quelques contrats d'ébénisterie lorsque sa santé le lui permet. Jocelyn s'est retrouvé dans une situation où un

propriétaire avec qui il faisait affaire n'a pas respecté un engagement. Cette situation a privé Jocelyn d'une petite somme d'argent. Il raconte comment cette situation a eu des répercussions importantes sur son état :

[...] j'avais eu un méchant creux, j'avais travaillé pis le propriétaire était pas sérieux. [...]. Régulièrement, je fais des travaux pour des propriétaires, et des particuliers [...], je m'arrange toujours pour avoir un petit peu d'argent pendant les 30 jours à tous les jours dans les poches. Alors quand je suis dans un 6-7 jours en ligne que y'a pu une cenne noire dans ma poche, là c'est que c'est enfermé dans maison, t'es huit jours devant la télé. [...] Ben là tu restes à la maison, pis là, ben dépression. J'ai de la misère à rester seul renfermé, je suis un homme qui bouge, qui est actif, alors quand que je n'ai pas de sous, je ne peux pas être actif, pas de travail non plus, et là ben c'est néfaste pour ma santé. [...] **Jocelyn**

La situation de la somme d'argent non remise n'est pas en soi menaçante pour la santé de Jocelyn, mais en interaction avec son manque de ressources financières, sa santé fragile (capacité) et l'isolement qui en résulte, cet épisode a un impact important sur lui.

La situation de Marius illustre les deux facettes des menaces qui décuplent la dangerosité d'un élément du contexte par l'absence de capacité pour la gérer. Le problème de consommation d'alcool de Marius affecte ses capacités sur plusieurs plans, dont son niveau de vigilance pour gérer ses déplacements et se protéger de la circulation automobile, ce qui a eu comme conséquence des blessures physiques graves :

J'ai eu un très grave accident de la route. Je me suis fait frapper très très fort. [...] il y a un chauffard qui m'a foncé dessus à 75 km/h [...]. Et puis là, je me suis retrouvé écrasé entre deux voitures. [...]. Il y a des témoins qui disaient : « il marchait en regardant le ciel sur la lumière rouge ». [Nom de l'intersection très achalandée], la pire place où pas regarder... **Marius**

La circulation automobile représente une menace pour l'ensemble des citoyens (facette extrinsèque). Des stratégies d'adaptation tant sur le plan de l'aménagement urbain que de

l'éducation des citoyens peuvent être mises en place pour réduire les risques. Néanmoins, être en état d'intoxication comme l'était Marius au cours de cet épisode décuple les probabilités qu'un accident se produise parce que son niveau de vigilance affecté par son état ne lui permettait pas d'avoir une interaction sécuritaire avec son environnement (facette intrinsèque).

Pour comprendre la facette intrinsèque des menaces, il importe de bien comprendre le contexte. Par exemple, l'utilisation de certaines ressources peut se transformer en menaces. Un épisode du récit de David illustre cet aspect. La somme d'argent que sa mère a gagnée à la loterie n'a pas eu l'effet positif escompté pour améliorer leurs conditions de vie. À la suite de ce gain, sa mère a développé un problème de dépendance aux drogues, a entretenu une relation toxique avec un homme et a laissé son fils à lui-même :

À 16 ans, j'ai commencé à déménager beaucoup. [...] c'est parce que ma mère elle a gagné, j'avais 16 ans, à la loterie. [...] elle avait de l'argent, pis là elle s'est fait un chum, son chum l'a entraînée dans la drogue, pis après ça ben, dès qu'elle a de l'argent, elle le dépense tout en drogue. [...] avant, j'habitais avec elle pis après ça, elle m'a abandonné plus ou moins. **David**

L'accès à une somme d'argent considérable n'est pas une menace en soi. Cependant, en interaction avec les capacités de la mère de David, l'accès à cette ressource semble avoir généré des menaces pour David et sa mère.

En somme, il apparaît que face aux menaces, c'est la dynamique réactive qui se déploie. Cette notion de menace nous a aidée à mieux cerner la similarité des épisodes situés dans les parcours de précarité et des dynamiques d'action à l'œuvre. La distinction de deux facettes des menaces permet de comprendre que certaines menaces sont plus modulées selon des circonstances des conditions sociales, politiques ou encore environnementales sur lesquelles les individus ont peu

de pouvoir (facette extrinsèque), tandis que d'autres sont plus liés à l'interaction ressources-capacités-contexte (facette intrinsèque). Néanmoins, les menaces sont toujours interactionnelles : elles sont issues de l'interaction entre des éléments du contexte des individus et leurs ressources et capacités. Dans ce contexte, il importe de mobiliser les autres notions présentées auparavant pour bien comprendre la place d'une menace dans un parcours : les menaces n'auront pas les mêmes conséquences en fonction des ressources et des capacités à la disposition des individus. Une question s'impose donc : qu'est-ce qui permet d'accumuler des ressources et de développer des capacités ? Par ailleurs, les épisodes situés dans un parcours de stabilité comportent peu de menaces. De quoi alors ces épisodes sont-ils composés ? La notion d'opportunité nous a éclairée au sujet de ces questions.

#### **6.2.4 Constat 4 : Les possibilités d'améliorer sa situation ou de vivre du bien-être varient entre les individus : introduction à la notion d'opportunité**

Les opportunités sont des occasions favorables permettant d'améliorer sa condition sur plusieurs plans ou de vivre du bien-être. Tout comme les menaces, les opportunités sont potentielles : lorsqu'elles s'actualisent, elles se transforment en ressources ou en capacités. Cela peut être le fait de pouvoir bénéficier d'un programme de formation, d'accéder à un emploi gratifiant et offrant une bonne rémunération, ou encore d'emménager dans un appartement où l'on se sent bien.

Par exemple, Sonia a toujours eu un intérêt pour le développement international. Elle a déployé des actions pour saisir les opportunités (cours de langues, formations universitaires) pour ainsi développer ses habiletés dans ce domaine :

J'étais toujours tournée vers l'international, c'est clair, au lycée, donc au cégep, dès que je pouvais apprendre une nouvelle langue, j'ai toujours choisi ces options-là. C'est vraiment juste avant de commencer mes études où j'ai découvert en fait une formation dans le développement international. **Sonia**

Sonia a acquis une formation pendant laquelle elle a eu l'occasion de faire des stages qui lui ont permis de se construire un réseau social (ressources) international :

[...] j'ai des amis irlandais, anglais, mexicains parce que j'ai vécu au Mexique et le hasard a fait que mes amis mexicains sont venus vivre à Montréal, certains d'entre eux. [...] je suis allée trois mois (au Mexique), j'avais fait un stage et j'étais beaucoup restée en contact avec des amis par Facebook et voilà, on s'est retrouvés à Montréal [...]. Donc j'ai fait beaucoup de stages en Amérique latine. Et du coup, j'ai pas mal d'amis d'Amérique latine aussi à Montréal. **Sonia**

Cette formation universitaire lui a même permis de saisir une opportunité d'emploi sans même avoir eu à postuler :

[...] il y a un organisme du Consulat français qui t'aide à faire ton CV quand t'arrives. Et en fait ils ont envoyé mon CV à une agence de placement qui avait un poste [nom de l'organisme en développement international], mais j'ai jamais postulé du tout là-bas, c'est vraiment l'agence de placement a vu mon CV et ça correspondait pile-poil à ce qu'ils cherchaient. **Sonia**

Les opportunités d'apprentissage (stage, formation universitaire et cours de langue) ont donc permis à Sonia d'avoir accès à une opportunité d'emploi une fois à Montréal, lui permettant ainsi de bien gagner sa vie et de maintenir une qualité de vie. Cette expérience à l'international lui a même permis d'avoir un réseau social dans une ville qu'elle n'avait jamais habitée.

Les participants expérimentant un parcours de précarité ont aussi mentionné des occasions qui ont amélioré leurs conditions de vie (opportunité). Par exemple, après avoir vécu dans une situation d'itinérance pendant plus de 25 ans, Marius a eu accès à un HLM :

Ça doit faire un petit peu plus que deux ans que j'habite dans un HLM dans un très beau district [...]. Je paye vraiment pas cher, je paye 200 \$ par mois et j'adore ça, c'est ultra-fonctionnel. Ah, mais je l'aime, mon HLM. Je l'aime, ma maison.

**Marius**

Les opportunités peuvent donc être des occasions d'améliorer ses conditions de vie, mais aussi de s'amuser, d'avoir du plaisir, de se divertir, de se stimuler intellectuellement, de se réaliser, d'être aimé, de ressentir du bien-être. Rappelons le motif de fréquentation du groupe d'achats de Marius. Ce participant aime fréquenter le groupe d'achats parce que cela lui permet de côtoyer des personnes qu'il n'a pas l'habitude de fréquenter dans les soupes populaires, ce qui lui procure du bien-être :

[...] c'est quelque chose qui me remplit... qui... qui décompense l'anxiété d'être en groupe. Je me sens pas anxieux quand je vais là. [...] Il y a de l'amour, on voit qu'ils prennent bien soin de leurs enfants, de leur conjoint, de leur conjointe [...]. Ça fait changement de voir du monde comme j'en vois à tous les crisses de matins à [nom de l'organisme]. **Marius**

L'organisme communautaire représente donc pour Marius une opportunité de ressentir du bien-être. Une opportunité qu'il n'a pas lorsqu'il fréquente d'autres types d'organismes qui sont dédiés aux personnes en situation de grande vulnérabilité. Les opportunités sont également des occasions qui permettent de se réaliser en fonction de ses valeurs, de ses principes et de ses convictions. C'est ce qui permet à la dynamique singulière de l'agentivité de s'exprimer. C'est le cas de Manuel qui a décidé d'habiter dans une coopérative pour actualiser certaines valeurs qui lui sont chères. De par son fonctionnement, les coopératives d'habitation représentent une opportunité pour Manuel et sa femme de vivre leurs valeurs de solidarité :

C'est pour lutter contre le néolibéralisme sauvage, où une petite poignée s'enrichit et la majorité s'appauvrit. [...] Et puis une coopérative, c'est une solidarité, de l'entraide et puis qui donne à tout le monde la même chance, pour qu'une famille pauvre ait plus de chance [...] qu'ils auraient dans leur petit coin. **Manuel**

Les opportunités ont également des facettes extrinsèque et intrinsèque aux individus. Extrinsèque : c'est-à-dire qu'elles doivent exister en dehors des individus, indépendamment de leurs capacités et de leurs ressources. Intrinsèque : ceux-ci doivent toutefois posséder certaines ressources et capacités pour être en mesure de saisir ces opportunités. Par exemple, Line a trouvé du travail grâce à une participante qui fréquente le même organisme qu'elle. En discutant avec d'autres participants, elle a découvert qu'une opportunité d'emploi était présente :

Tania me dit « Ah, ils cherchent quelqu'un dans l'organisme qui est dans le même bureau que le mien, tu devrais appeler Marie [...] ». Et du coup, je suis allée voir Marie [...] et j'ai dit « bien il y a telle personne et telle personne qui m'ont parlé d'un poste qui allait ouvrir et qui m'ont dit que ça me correspondait ». Et effectivement ça me correspondait. **Line**

Cependant, cette même opportunité n'est pas accessible pour Marius, qui pourtant fréquente le même organisme au même moment. Ce dernier n'a pas les ressources et les capacités requises pour la saisir. L'existence d'une opportunité ne garantit donc pas son accessibilité.

Un épisode de la vie de Jolène introduit le rôle de la position sociale (constitutif du cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion) pour comprendre le rôle des ressources et capacités qui y sont liées dans l'aspect interactionnel des opportunités. Alors qu'elle participe à une cuisine collective, on propose à Jolène de changer de groupe pour être intégrée dans un autre groupe formé de femmes qui se trouvaient dans une situation plus stable avec des habiletés culinaires plus développées. Jolène y a accès parce qu'elle possède des habiletés en cuisine et des ressources financières nécessaires pour avoir accès à ce groupe. :

[...] parce qu'il y a toujours une responsable avec nous pour superviser et tout ça, nous aider, nous donner des conseils. Elle m'avait dit « est-ce que tu serais plus intéressée par un groupe de femmes un peu plus instruites, mieux nanties étant donné que tu ne cadres pas vraiment bien avec le premier groupe » qui était surtout

des gens sur l'aide sociale, qui avaient des difficultés personnelles. Alors j'ai dit « oui OK, moi ça ne me dérange pas de changer ». Parce que c'est vrai que le premier groupe c'était moins débrouillard, j'aidais beaucoup, je leur apprenais beaucoup de choses [...]. Comme j'ai dit, le deuxième groupe le coût était plus élevé, ce n'était pas le même but, c'était vraiment essayer des choses nouvelles, tenter des choses différentes, l'exploration plutôt. **Jolène**

Pour les groupes moins nantis, les objectifs sont axés sur le développement des habiletés et la quantité de nourriture afin d'éviter de connaître une situation d'insécurité alimentaire. Le deuxième groupe est plus axé vers le plaisir et la découverte. Elle peut donc élargir ses horizons culinaires, expérimenter de nouveaux aliments dans un but autre que d'éviter une situation d'insécurité alimentaire.

La notion d'opportunité nous permet donc de caractériser ces épisodes où la notion de menace ne s'appliquait pas. Cette nouvelle notion nous permet également de mieux comprendre comment se déploie la dynamique singulière : les opportunités favorisent le déploiement de la dynamique singulière. Cependant, tout comme dans l'interaction avec les menaces, il faut considérer les ressources et les capacités pour comprendre la place et même l'existence d'une opportunité pour un individu. Cette notion d'opportunité nous a menée à un autre questionnement : quelle est la place des opportunités dans la définition de la vulnérabilité ? Sur la base de ce questionnement, nous sommes arrivées à un cinquième constat : pour bien comprendre les situations de vulnérabilité, la notion d'opportunité doit être mobilisée.

### **6.2.5 Constat 5 : La notion d'opportunité doit être prise en compte pour comprendre les situations de vulnérabilité**

La suite de constats issus de l'analyse nous a amenée à ajouter un élément qui ne figure pas dans notre définition initiale mobilisée dans le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion pour

comprendre les situations de vulnérabilité (Section 2.2). Rappelons la définition de la vulnérabilité inspirée de Chambers :

*A situation characterized by a high probability for the individual, group or community to be exposed to risk, without having access to the resources necessary for coping without suffering damaging losses at different levels (physical, economic, social, cultural or political). (Adam et Potvin, 2016, p. 6)*

On retrouve dans cette définition les notions de menace, de ressource et de capacité mobilisées dans les constats : les menaces comme étant la probabilité de vivre des événements perturbateurs (ce que Chambers identifie comme « *risk* »), l'accès aux ressources insuffisant pour faire face (capacités) à ces menaces et les conséquences négatives (*damaging loss*).

La notion de menace nous permet donc d'apprécier certaines différences observées entre les parcours : les parcours de précarité sont caractérisés par une plus grande densité de menaces, à l'inverse des parcours de stabilité. Si les parcours de stabilité sont constitués de moins de menaces, de quoi alors sont-ils constitués ? La notion d'opportunité nous permet de répondre à cette question. La notion de menace ne permet donc pas de contraster l'ensemble des différences observées et de comprendre les dynamiques de déploiement de l'action. Il est ainsi nécessaire de mobiliser la notion d'opportunité pour bien saisir ce qui distingue l'ensemble des parcours de notre échantillon.

La notion d'opportunité ajoute ainsi une composante à la définition de vulnérabilité : la vulnérabilité n'est pas que la probabilité accrue d'être exposé à des menaces et de vivre des événements perturbateurs sans avoir accès aux ressources pour faire face à ces menaces, ni les conséquences négatives; ce sont également les faibles possibilités d'avoir accès à des

opportunités permettant d'améliorer sa situation en ayant accès à des ressources ainsi qu'à la possibilité de développer des capacités et d'éprouver du plaisir et du bien-être. C'est donc par la mise en interaction des éléments exposés, soit l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités, qu'on peut apprécier la situation de vulnérabilité d'un individu et avoir une compréhension dynamique de la façon dont se déploient ses actions.

### 6.3 Résumé des constats et mise en commun des éléments : introduction de l'agir-en-contexte

Constats	Notions mobilisées
<b>Constat 1 :</b> Les individus posent des actions similaires, mais la façon dont s'exprime l'agentivité des individus diffère.	Agentivité
<b>Constat 2 :</b> Des ressources et des capacités sont mobilisées dans le déploiement des actions des individus, et l'accès à ces ressources et capacités varie entre individus.	Ressources/ capacités
<b>Constat 3 :</b> Certains participants semblent évoluer dans un contexte plus menaçant que d'autres.	Menaces
<b>Constat 4 :</b> Les possibilités d'améliorer sa situation ou de vivre du bien-être varient entre individus.	Opportunité
<b>Constat 5 :</b> La notion d'opportunité doit être prise en compte pour comprendre les situations de vulnérabilité.	Vulnérabilité

Tableau I. Résumé des constats et notions mobilisées

Le processus itératif des analyses des récits reconstitué en épisodes et étudié sous la forme de parcours a permis d'élaborer des constats à travers lesquels des notions ont été mobilisées. Cela a permis d'élaborer une explication concernant l'interaction entre l'action des individus et le

contexte dans lequel ils évoluent et d'ajouter des éléments de compréhension à la notion de vulnérabilité.

Tout d'abord, en analysant les motifs de fréquentation d'un organisme en sécurité alimentaire, il a été constaté que les individus posent des actions similaires, mais que la façon dont s'exprime l'agentivité diffère (constat 1). Le fait que les individus se rendent à un organisme en sécurité alimentaire témoigne de l'agentivité des participants, objets d'intérêt dans cette recherche. Cependant, la dynamique derrière cette action n'est pas la même pour tous les participants. Pour expliquer cette différence, nous avons proposé deux dynamiques de déploiement de l'agentivité : singulière et réactive. La dynamique singulière réfère à la disposition des individus à déployer des actions en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. La dynamique réactive réfère à la disposition des individus à déployer des actions en fonction d'éléments extérieurs pour lesquels ceux-ci agissent, réagissent ou décident de ne pas agir.

Par la suite, il a été constaté que des ressources et des capacités sont mobilisées dans le déploiement des actions des individus (constat 2). Cependant, l'accès à ces ressources et capacités varie et les possibilités de les utiliser ou de les déployer ne sont pas les mêmes pour tous les individus. Ainsi, pour comprendre comment s'exprime l'agentivité des agents, il faut prendre en considération les ressources et les capacités qu'ils ont à leur disposition dans leur contexte particulier de déploiement de l'action. L'analyse particulière des épisodes situés dans des parcours de précarité a révélé que certains participants semblent vivre dans un contexte plus menaçant dans lequel plusieurs événements viennent les perturber et pour lesquels ils tentent de mobiliser des ressources et des capacités pour y faire face (constat 3).

La notion de menace a donc été introduite. L'étude de ces événements qui semblent affecter les ressources et les capacités nous a conduit à la distinction de deux facettes des menaces : la facette extrinsèque aux individus et une facette intrinsèque aux individus. La facette extrinsèque réfère au caractère externe, inhérent au contexte de l'individu qui augmente les possibilités de vivre des événements ayant des conséquences négatives. La facette intrinsèque réfère aux ressources et capacités des individus en interaction avec un proche, des acteurs dans un réseau élargi ou encore avec l'environnement social dans lequel évolue l'individu et qui entraîne des conséquences négatives. La facette intrinsèque des menaces illustre qu'une situation donnée n'est pas nécessairement en soi menaçante, mais le devient parce que l'individu n'a pas accès aux ressources ou aux capacités nécessaires pour faire face à cette situation. La notion de menace nous a permis de mieux cerner ce qui caractérise les parcours de précarité, mais ne nous a pas permis de caractériser certains épisodes, en particulier ceux situés dans les parcours de stabilité.

La notion d'opportunité a alors été mobilisée. Il a été constaté que les possibilités d'améliorer sa situation ou sa qualité de vie varient également entre individus (constat 4). Ce dernier constat nous a mené à la notion d'opportunité. Une opportunité est une occasion favorable permettant d'améliorer sa condition ou d'éprouver du bien-être; lorsqu'elles s'actualisent, les opportunités se transforment en ressources ou en capacités.

Sur la base de ce constat, un retour à la notion de vulnérabilité utilisée dans notre cadre théorique a été fait. Cette analyse de l'interaction entre les menaces et les ressources, les capacités et l'agentivité nous a permis de dessiner le contour empirique de la notion de vulnérabilité utilisée dans le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion. La vulnérabilité est envisagée comme une situation caractérisée par une forte probabilité pour que l'individu, exposé à une menace, n'ait pas accès aux ressources nécessaires pour y faire face sans subir de conséquences négatives.

Cependant, l'interrelation de ces éléments et cette définition de la vulnérabilité ne permettaient pas encore d'expliquer l'ensemble des épisodes et d'expliquer les différences observées entre les différents parcours. La notion d'opportunité nous permet de comprendre que la vulnérabilité n'est pas que la probabilité d'être exposé à des menaces sans avoir les ressources et la capacité nécessaire pour y faire face, mais c'est aussi d'avoir accès à peu d'opportunités pour améliorer ses conditions de vie (constat 5).

Ainsi, pour nous permettre de caractériser la composition du contexte immédiat dans lequel l'action des individus se déploie et de comprendre le rôle actif des individus en interaction avec le contexte, nous proposons le concept d'agir-en-contexte, qui rassemble les éléments discutés précédemment.

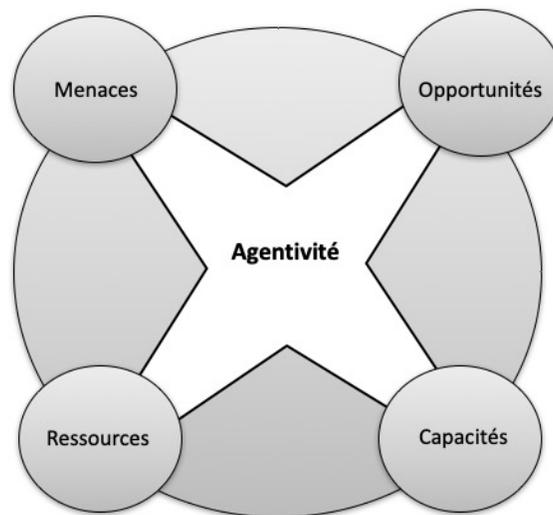


Figure 8 L'agir-en-contexte (2017)

	Disposition des humains à mettre en œuvre des actions, de faire leurs propres choix en fonction de ce qu'ils valorisent ou des circonstances dans lesquelles ils se trouvent.	
<b>Agentivité</b>	<b>Dynamique singulière de l'agentivité</b>	<b>Dynamique réactive de l'agentivité</b>
	Disposition d'avoir des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes et de déployer des actions en fonction de ceux-ci.	Disposition d'agir et de réagir à des éléments extérieurs, de prendre des décisions, de mettre en œuvre des actions (ou de décider de ne pas en déployer).
<b>Ressources</b>	Moyens pouvant être utilisés pour répondre aux besoins des individus.	
<b>Capacités</b>	Caractéristiques des individus, personnelles et sociales, leur permettant d'utiliser ou de mobiliser les ressources qui leur sont accessibles.	
<b>Menaces</b>	Potentialité d'un événement entraînant des conséquences négatives pour lesquelles les individus devront utiliser leurs ressources et capacités pour soit les éviter, soit en absorber les conséquences lorsque cet événement s'actualise.	
	<b>Facette extrinsèque aux individus</b>	<b>Facette intrinsèque aux individus</b>
	Facette externe à l'individu, inhérente au contexte dans lequel il évolue, qui augmente les possibilités pour un individu de vivre des événements ayant des conséquences négatives (perte au niveau des ressources, capacités et opportunités, apparition de menaces supplémentaires).	Facette intrinsèque qui renvoie à des interactions d'un individu avec un proche, des acteurs dans un réseau élargi ou encore dans l'environnement dans lequel il évolue et qui implique des conséquences négatives pour l'individu. Les interactions en question ne sont pas nécessairement menaçantes de prime abord, mais le deviennent lorsque l'individu n'a pas accès aux ressources ou aux capacités nécessaires pour composer avec ces interactions et ses acteurs.
<b>Opportunités</b>	Occasions favorables permettant d'améliorer sa condition ou d'éprouver du bien-être. Lorsqu'elles s'actualisent, les opportunités se transforment en ressources ou en capacités.	

Tableau II. Les éléments de l'agir-en-contexte

L'agir-en-contexte suggère que l'action des individus se déploie en fonction de la configuration de cinq éléments (figure 8) : leur agentivité, leurs ressources, leurs capacités, les menaces et les opportunités. L'interaction de ces cinq éléments génère des configurations permettant de comprendre l'action des individus. C'est par l'analyse de la configuration et de l'interaction de ces éléments que peut être appréciée la situation de vulnérabilité d'un individu et la dynamique d'action qui en résulte. Dans ce cadre-ci, la vulnérabilité est entendue comme étant la

manifestation d'exposition à des menaces sans avoir accès aux ressources et capacités nécessaires pour y faire face conjuguées à la diminution ou à l'absence d'opportunités, soit pour améliorer son sort, soit pour éprouver du bien-être, ou l'impossibilité pour les individus de saisir les opportunités.

## **6.4 Les types d'agir-en-contexte**

Sur la base de la mise en commun des éléments identifiés précédemment, un retour sur les parcours des participants a été fait pour voir s'il n'existait pas des types de configuration et d'interaction pouvant être appréciés et pouvant aider à mieux comprendre le parcours des participants, leur contexte et leurs actions. Trois types d'agir-en-contexte ont été identifiés : l'agir-en-contexte motivé, l'agir-en-contexte contraint et l'agir-en-contexte synchronique. Dans un même parcours, il peut y avoir différents types d'agir-en-contexte. Il existe néanmoins une certaine tendance qui s'installe dans les parcours. Les participants dans un parcours de stabilité (Sonia, Laurent et Manuel) se trouvaient principalement dans un agir-en-contexte motivé, les personnes dans un parcours de précarité (Madeleine, Marius, David et Jocelyn) se trouvaient essentiellement dans un agir-en-contexte contraint, les personnes dans un parcours fluctuant (Valérie, Jolène, Aude, Carle et Line) étaient souvent associées à un agir-en-contexte synchronique.

Dans les sections suivantes, chacun des types d'agir-en-contexte sera repris et illustré à travers des épisodes issus des parcours des participants. Il est à noter que certains verbatim dans cette section ont déjà été utilisés précédemment. L'utilisation de ces verbatim avait en premier lieu comme objectif d'illustrer un élément en particulier (motifs de fréquentation, agentivité,

ressources-capacités, menaces ou opportunités). Dans cette section, ils sont réutilisés pour illustrer les types d'agir-en-contexte, c'est-à-dire l'action en fonction de la configuration et l'interaction des éléments du contexte tout en permettant de les resituer dans le parcours des participants.

### 6.4.1 L'agir-en-contexte motivé

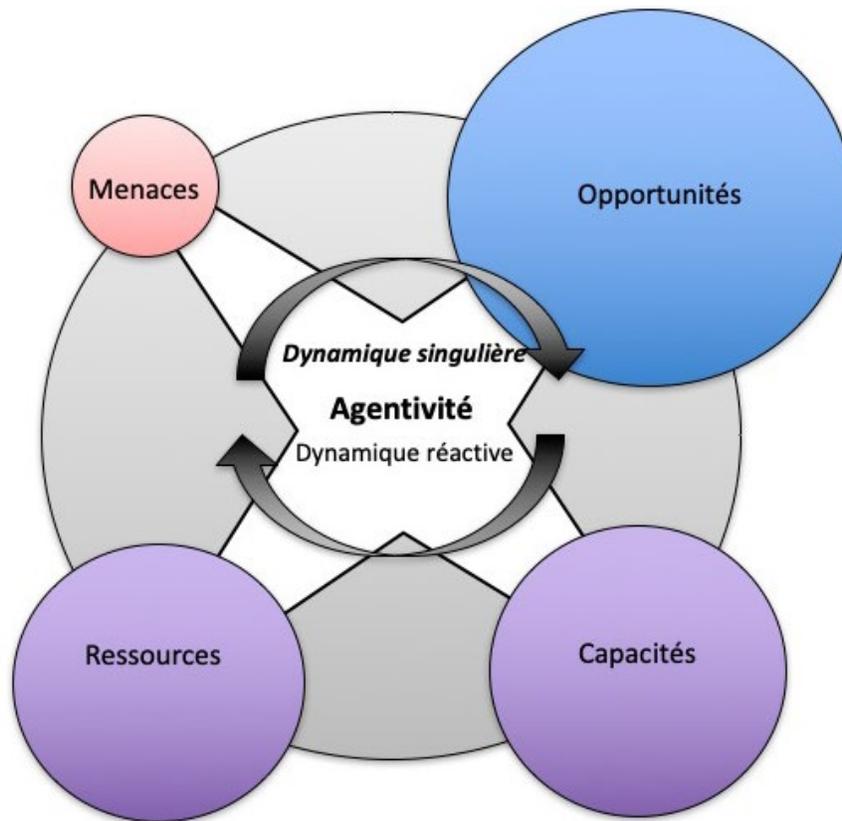


Figure 9 Agir-en-contexte motivé

Ce type d'agir a été nommé ainsi pour faire référence à un des processus sous-jacents à l'action identifiée par Giddens (1987), soit la motivation. Pour cet auteur, ce processus renvoie à un potentiel d'action inspiré par les désirs des individus. Ce type d'agir-en-contexte est caractérisé

par une densité plus importante d'opportunités que de menaces, la disponibilité de ressources en quantité et en qualité et des capacités optimales<sup>8</sup> en regard du contexte. C'est la dynamique singulière de l'agentivité qui est surtout à l'origine des actions des individus, c'est-à-dire qu'ils agissent principalement en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. Peu ou pas d'obstacles s'immiscent entre leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes et la réalisation de ceux-ci. La présence d'opportunités et la possibilité de les saisir, tributaires de leurs capacités et de leurs ressources, permettent, en retour, d'optimiser leurs ressources et leurs capacités. Cela est visible dans l'épisode suivant de la vie de Sonia, où elle déploie des actions en fonction de ce désir de vivre à l'étranger avec son conjoint. Le contexte dans lequel elle a mis en œuvre ses actions ne semble pas présenter d'obstacle particulier à l'actualisation de ce désir :

On a décidé qu'on avait envie de faire quelque chose tous les deux, partir tous les deux... et lui, il avait vécu au Québec il y a huit ans, il avait passé un an ici, et il avait bien aimé. Moi ça faisait longtemps que je voulais venir au Québec parce que j'ai rencontré plein de Québécois [rires] et voilà, qui m'avaient donné envie de venir... et en plus lui, il pouvait vraiment se trouver du travail facilement ici, donc... **Sonia**

Dans l'agir-en-contexte motivé, une boucle de rétroaction positive renforce les capacités et les ressources, optimisant la possibilité de saisir des opportunités, ce qui en retour renforce les capacités et les ressources, permettant ainsi à l'individu d'évoluer et de maintenir un agir-en-contexte motivé. Par exemple, à leur arrivée à Montréal, Sonia et son conjoint se trouvent un logement dans un voisinage excentré de Montréal ayant une forte proportion d'anglophones. Ils

---

<sup>8</sup> La mention « optimal en regard du contexte » est importante, car certaines habiletés et ressources peuvent s'avérer désuètes ou inutilisables dans un contexte différent. Par exemple, obtenir un diplôme universitaire dans un pays et immigrer dans un autre pays qui ne reconnaît pas la valeur de ce diplôme (voir exemple de Valérie p. 147).

peinent à se faire un réseau dans ce voisinage alors ils décident de déménager dans un quartier central essentiellement francophone près du lieu de travail de Sonia.

Quand on est arrivés, on habitait dans un autre quartier qui était vraiment anglophone. Au bout de six mois, on a voulu déménager [...]. Et bon finalement, on a visité cet appartement [...] c'est une grande différence. Je pense qu'on se sent beaucoup mieux dans ce quartier. [...] moi j'aime bien ce quartier pour tous les commerces qu'il y a, pour tous les magasins, les restaurants, les bars... Et puis surtout je fais tout à pied, [Nom de l'endroit où elle travaille], c'est juste à cinq minutes à pied d'ici. **Sonia**

Également, à son arrivée au Québec, Sonia s'est retrouvée sans emploi pendant deux mois. Elle envoie alors des curriculum vitae (ce qui témoigne entre autres de ressources accumulées, comme des diplômes et des habiletés qui la rendent capable d'occuper certains types d'emploi) à quelques endroits, mais sans succès. Pendant ce temps, elle peut compter sur l'aide de son conjoint et ses économies personnelles (ressources) pour répondre à ses besoins et continuer à déployer des actions en fonction de ses désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes (c.-à-d. continuer à chercher un emploi dans son domaine, continuer à vivre dans cet appartement qu'elle aime, s'alimenter selon ses goûts). Sonia a ensuite eu accès à l'opportunité d'un emploi dans son domaine (p. 158). Elle peut ainsi mettre à profit ses capacités (travailler dans son domaine), accéder à des ressources financières et maintenir un agir-en-contexte motivé.

L'agir-en-contexte motivé permet notamment à l'individu d'actualiser ses valeurs. Par exemple, à son arrivée au Québec, Sonia a la préoccupation d'une alimentation de qualité, respectant une certaine éthique de consommation (produits locaux et équitables). Étant habituée à participer à des initiatives communautaires pour s'approvisionner dans son pays d'origine, Sonia se met à la recherche de ce type de ressource à Montréal. Le but de son action n'est pas de répondre à un besoin alimentaire pressant, mais bien de pouvoir exprimer certaines valeurs à travers ses

habitudes alimentaires. Elle trouve également important de s'impliquer dans la communauté, ce qui lui permet, par ailleurs, de rencontrer des Québécois et de favoriser la constitution d'une nouvelle ressource : un réseau social. C'est ainsi qu'elle commence à fréquenter un groupe d'achats :

C'est vrai qu'on cherchait vraiment... je fais quand même pas mal attention à ce que je mange, puis j'ai quand même beaucoup de temps aussi pour cuisiner et pour choisir tout ça, donc [ce n'est] pas un besoin financier [...]. C'était vraiment plus pour trouver de bons produits et ne plus aller faire de courses aussi; ce que je déteste, dans de gros supermarchés. Oui, c'est tout un ensemble... et puis aussi, il y a quand même tout l'aspect social [...] je ne connaissais pas forcément beaucoup de monde, c'était aussi un des aspects quand même. **Sonia**

Ces épisodes de la vie de Sonia illustrent comment l'action se déploie en fonction de ses désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, et comment ses ressources et capacités sont mobilisées à travers ses actions pour saisir les opportunités lui permettant d'actualiser la dynamique singulière de son agentivité : désir de déménagement, capacité d'obtenir de l'aide pour obtenir un emploi dans son domaine, mobilisation de ressources pour se nourrir selon certaines valeurs et implications dans des organismes communautaires qui correspondent à des valeurs qui lui sont chères. Selon l'imbrication des épisodes de son récit, les menaces ne semblent pas contraindre son action. En effet, les épisodes rapportés par Sonia ne font pas état d'actions déployées pour réagir à une menace l'empêchant de vivre comme elle le souhaite ou l'obligeant à réagir à un événement qui a des conséquences négatives sur sa vie. Au contraire, elle semble en mesure d'agir pour saisir diverses opportunités et actualiser ses désirs, souhaits, aspirations, principes ou valeurs.

L'agir-en-contexte motivé est également illustré avec le parcours de Manuel par la possibilité de déployer ses actions en fonction de ses désirs, souhaits, aspirations, principes et valeurs. Par

exemple, le choix de Manuel et sa femme de quitter une ville dans laquelle ils ont vécu pendant plusieurs années pour habiter dans un quartier prisé de Montréal afin de vivre auprès de leur fille met en lumière comment le couple a déployé ses actions en fonction d'un projet qui leur était cher :

Parce qu'on cherchait absolument... quand on a voulu déménager en 2002, on rêvait de [nom du quartier], parce que notre fille habite sur (nom de rue), avec nos petits-enfants. On s'est rapprochés d'elle. Au lieu d'aller à [nom de ville], on est venus ici. **Manuel**

Une fois rendus à Montréal dans le quartier souhaité et près de leur fille, Manuel et sa femme ont continué de déployer des actions en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. Effectivement, le couple s'est impliqué dans un organisme d'achats groupés. Comme évoqué à la section 6.1.4, l'organisme représentait pour eux une opportunité à travers laquelle ils pouvaient actualiser leurs principes :

[...] j'avais pas l'intention d'économiser. On peut se débrouiller. [...], mais on a toujours le souci d'améliorer la société qui nous entoure, le collectif, la collectivité. [...] c'est impensable pour nous deux [sa femme et lui] d'être tout seul dans notre coin. Il faut qu'on participe à la collectivité. **Manuel**

Manuel et sa femme ne fréquentent donc pas un organisme en sécurité alimentaire parce qu'ils éprouvent de la difficulté à répondre à leurs besoins alimentaires, mais bien parce que la sécurité alimentaire est un domaine pertinent pour actualiser des principes importants pour eux. L'organisme communautaire devient donc une opportunité pour actualiser la dynamique singulière de l'agentivité de Manuel et sa femme.

Le parcours de Laurent illustre aussi ce type d'agir-en-contexte qui s'inscrit dans la durée et à travers lequel il peut agir en fonction de ses valeurs. Ce jeune homme vient d'une famille bien

nantie, a eu réponse à ses besoins dans son enfance, a eu accès à une éducation supérieure et possède des ressources financières importantes dues à un héritage. Il mène jusqu'à présent sa vie en fonction de ses désirs, souhaits, valeurs et principes; il a voyagé, il a suivi une formation professionnelle dans le domaine de l'alimentation pour satisfaire son envie d'explorer cet aspect de ses intérêts. Ses multiples expériences l'ont amené à se questionner sur le monde qui l'entoure et à poser des actions en conséquence, comme s'impliquer dans plusieurs organismes communautaires (p. 143). Dans un épisode, Laurent réfléchit même à l'idée de s'approvisionner avec les restes de nourriture jetés aux ordures par les différents commerces. Cependant, la nature de cette idée est fondamentalement liée à ses valeurs et non à une situation où il risque d'avoir faim :

[...] j'essaie de voir comme jusqu'à quel point tu peux vivre sans argent. Et tu vois, j'ai jamais fait encore de dumpster diving, mais j'ai l'impression que je serais mal reçu pour le faire, comme... je ne sais pas, peut-être que j'ai pas l'air démuné et tout ça, [...] je ne sais pas, je me dis il y a tellement de bouffe qui se perd chaque jour que bien moi, si je peux trouver un moyen facile là-dedans, économique, pourquoi pas ? [...] Il y a une idée contestataire derrière ça, je refuse de payer le prix de la grande surface et refuser que cet argent-là s'en va dans les mains de... bien d'actionnaires ou du président ou... c'est comme... ça me rebute. **Laurent**

Bien qu'au moment de l'entretien, Laurent ne semble pas avoir transformé cette idée en action, elle permet de constater l'importance d'analyser la configuration des éléments de l'agir-en-contexte pour comprendre l'action des individus. S'approvisionner à même les conteneurs à déchets, ou contempler l'idée de le faire, peut être le résultat d'une suite d'événements ayant pour conséquence une menace d'avoir faim ou avoir faim littéralement. Comme l'illustre toutefois Laurent, cette idée qu'il contemple lui permettrait l'expression de certaines valeurs et de principes et de s'inscrire dans un parcours où l'action est déterminée principalement en fonction de ceux-ci et non en fonction de menaces.

En somme, l'agir-en-contexte singulier réfère à un cours d'action où l'action est essentiellement déployée en fonction de la dynamique singulière, favorisée par une densité plus importante d'opportunités que de menace. Il est important de spécifier que même dans un agir-en-contexte motivé, des menaces peuvent s'actualiser. Néanmoins, en regard de notre définition de la vulnérabilité, les personnes dans ce type d'agir-en-contexte ont les ressources et les capacités nécessaires soit pour éviter les menaces ou pour en absorber les conséquences et ont, par ailleurs, accès à des opportunités qui leur permettent de maintenir, développer ou renflouer leurs ressources et capacités.

#### 6.4.2 Agir-en-contexte contraint

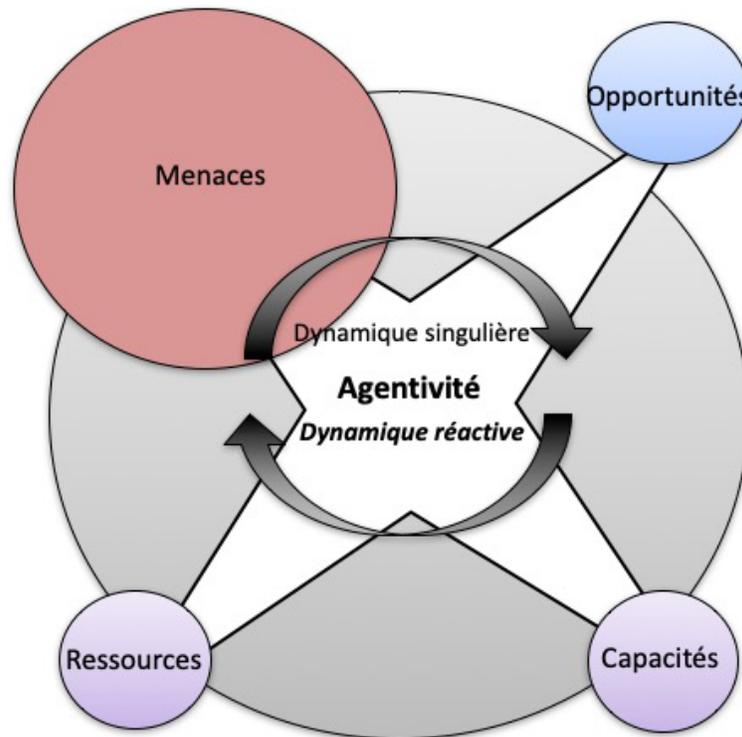


Figure 10 Agir-en-contexte contraint

Ce type d'agir-en-contexte est caractérisé par une densité importante de menaces et une faible présence d'opportunités, conjuguées à des ressources et à des capacités fragilisées, notamment par les conséquences des menaces présentes et antérieures. L'action est principalement orientée en fonction des menaces à gérer; il s'agit d'un agir essentiellement réactif au contexte, engagé dans la gestion des menaces et de leurs conséquences. Il existe très peu de place pour que les individus puissent déployer la dynamique singulière de leur agentivité; les capacités et les ressources sont essentiellement mobilisées pour gérer les menaces, éviter les événements perturbateurs (c'est-à-dire l'actualisation des menaces) ou pour les absorber. Les désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes ont peu de place dans l'action des individus qui peinent à accéder à des opportunités.

Certaines parties du récit de Madeleine nous informent qu'elle se trouve dans ce type d'agir-en-contexte depuis longtemps.

C'est toute toute ce que j'ai accumulé depuis que je suis toute petite. Parce que j'ai eu une enfance heureuse et malheureuse en même temps. Tsé c'était eee... pour le bonheur que j'avais, je le payais. **Madeleine**

Elle évoque une faible présence d'opportunités, notamment liée à la non-poursuite de ses études :

J'ai même pas terminé mon secondaire quatre, chu tombée enceinte de mon plus vieux. À l'âge de 16 ans. [...] J'étais dépendante de mon mari parce qu'avec un enfant il ne voulait pas que je suive des cours. Il travaillait pour le gouvernement fédéral, pis y'avait dit qu'il ne payerait pas si je voulais retourner à l'école. Dans ce temps-là ça d'l'air que c'était de même. **Madeleine**

Par la suite, Madeleine vit une séparation (événement perturbateur) avec à sa charge deux enfants et des possibilités limitées d'accès au marché du travail puisqu'elle n'a pas terminé ses

études secondaires (ressources/capacités). Elle doit réagir et déployer plusieurs actions pour se protéger de possibles problèmes financiers (menaces) et subvenir à ses besoins. Ses capacités et ressources sont destinées à répondre à ce contexte. Comme elle en témoigne, elle a été en mesure de répondre aux besoins de base de sa famille, mais il y avait peu de place pour les opportunités de type divertissements ou vacances qui auraient pu lui permettre de vivre du bien-être, de se reposer et d'optimiser ses capacités :

[...] j'ai eu mon bébé. Je suis tombée sur l'aide sociale, pour un an et demi [...], après ça j'ai embarqué dans un autre programme pis quand t'embarques dans un programme, ils payent la garderie, ils payent le transport, pis ils donnent un surplus, tsé, tu as un peu plus. Faque dans ce temps-là j'allais pas dans les banques alimentaires. Je pouvais m'organiser avec ce que j'avais. Pis en plus les allocations y'étaient assez hautes. C'était pas assez pour me dire que je pouvais me payer le théâtre, le ci, le ça là. Mais c'était assez pour que je les nourrisse, que je les habille, que je leur donne tout ce qu'ils ont de besoin. Ça là-dessus il n'ont pas manqué. Y'ont peut-être manqué la Ronde, mais tsé des sorties pis des vacances, je ne pouvais pas m'en payer. L'été, je pouvais pas partir. **Madeleine**

Dans un autre épisode, Madeleine tente de saisir une opportunité, mais un événement perturbateur (actualisation d'une menace) fait obstacle à l'actualisation de la dynamique singulière de son agentivité : elle prête de l'argent à sa fille. Cet argent (ressources) avait été économisé pour son inscription au cégep en comptabilité, domaine dans lequel elle possède déjà des habiletés :

Là on avait pris une entente, « je vais payer tout ça, mais tu me le rembourses ». Pour moi ça va être un montant d'argent mis de côté pour quand je vais aller au cégep. Parce qu'à la fin du secondaire 5 je m'en allais au cégep. [...] j'ai été acceptée au premier tour ! En comptabilité. J'ai jamais pu y aller. Non, parce que ma fille, quand est venu le temps pour qu'à me donne l'argent, elle ne l'avait pas... Faque y'a fallu que je mette une croix sur mon rêve, le cégep. **Madeleine**

Cette situation a empêché Madeleine de s'inscrire au cégep et le lourd conflit qui s'est ensuivi avec sa fille a replongé Madeleine dans un épisode dépressif, ce qui a limité ses capacités sur plusieurs plans (physique, mental et social). Cette séquence d'épisode exposée de façon chronologique illustre que l'action de Madeleine à travers son parcours est essentiellement orientée vers la gestion des menaces.

L'agir-en-contexte contraint s'illustre également à travers le parcours de Jocelyn. Rappelons que Jocelyn a été placé en bas âge (p. 152), a été dans l'armée et déployé dans un pays en guerre où il a été témoin d'événements traumatisants (p. 150). Depuis, il a quitté l'armée, le privant d'un bon revenu, et devant composer avec des problèmes de santé (p. 148) et une situation de précarité persistante (p. 150). Rappelons aussi cet épisode où il raconte avoir vécu une épreuve en raison d'un client qui ne l'a pas payé, le privant ainsi d'une somme d'argent. Le manque de ressources financières empêche alors Jocelyn d'agir en fonction de ses désirs (être actif, sortir prendre un café) et le plonge dans un épisode de détresse :

[...] j'avais eu un méchant creux, j'avais travaillé pis le propriétaire était pas sérieux. [...]. Régulièrement, je fais des travaux pour des propriétaires, et des particuliers [...], je m'arrange toujours pour avoir un petit peu d'argent pendant les 30 jours à tous les jours dans les poches. Alors quand je suis dans un 6-7 jours en ligne que y'a pu une cenne noire dans ma poche, là c'est que c'est enfermé dans maison, té huit jours devant la télé. [...] Ben là tu restes à la maison, pis là, ben dépression. J'ai de la misère à rester seul renfermé, je suis un homme qui bouge, qui est actif, alors quand que je n'ai pas de sous, je ne peux pas être actif, pas de travail non plus, et là ben c'est néfaste pour ma santé. [...] C'est juste que quand tu n'as pas de sous, tu veux prendre un café, t'es pas capable. [...] d'aller lire le journal au McDonald, mais là tu n'as pas de sous, tu ne vas pas y aller, té faite. Ça vient de briser ta routine. [...] ils appellent ça en français « exclusion sociale ». Si je n'ai pas un penny dans ma poche, ben là ça vient d'augmenter l'exclusion sociale. Je ne peux même pas sortir dehors. Y'a rien de gratuit. Je vais où ? Faque on reste devant la TV jusqu'au premier, c'est long, c'est loin. **Jocelyn**

Cette situation qui se déroule sur un fond de pauvreté illustre une situation de grande vulnérabilité où le manque de ressources transforme une situation en menaces ayant des conséquences négatives sur les individus et fragilise en retour leurs capacités (l'épisode dépressif compromet le pouvoir de Jocelyn à utiliser ou mobiliser les ressources qui lui sont accessibles). Cela illustre également que ce contexte laisse peu de place pour actualiser la dynamique singulière de l'agentivité.

Signalons qu'à travers les épisodes d'agir-en-contexte contraint, il est possible d'observer une boucle de rétroaction délétère. Par exemple, des individus qui sont exposés à un cumul de menaces se retrouvent avec moins de ressources et des capacités fragilisées. Cette boucle peut générer, en retour, d'autres menaces affaiblissant, récursivement, leurs ressources et capacités. Cette boucle délétère peut devenir exponentielle : les menaces et leurs conséquences se multiplient et au fur et à mesure que les individus sont exposés à des événements qui fragilisent leurs capacités ou ressources, de nouvelles menaces surgissent. Dans cette étude, on constate que les individus vivant un agir-en-contexte contraint consacrent beaucoup de temps et d'énergie à faire face à des menaces et à leurs conséquences. Ce temps mobilisé à gérer ces menaces n'est pas consacré à saisir des opportunités, à mobiliser des ressources ou à développer des capacités pour être en mesure de les saisir; et la boucle de rétroaction délétère se poursuit, s'engageant dans un engrenage puissant.

La situation de Madeleine est éloquent à cet effet. À la suite d'un accident de voiture, elle se retrouve avec des problèmes de santé qui réduisent sa capacité au travail et son mari la quitte peu de temps après, la laissant seule avec ses enfants. Les événements perturbateurs s'accumulent; avec des ressources déjà limitées et des capacités affaiblies, elle doit déployer des

actions, utiliser ses ressources et ses capacités pour gérer des menaces (problèmes financiers, insécurité alimentaire, problème de logement). La dynamique réactive de l'agentivité est déployée pour réagir au contexte, trouver des ressources et tenter d'éviter l'actualisation des menaces ou d'en absorber les conséquences (ou en réduire l'accumulation) :

Mais ce qui est arrivé c'est que j'ai eu un accident d'automobile en 1990 [...]. J'ai eu la SAAQ, Société d'assurances automobile du Québec, j'en ai eu pendant huit mois de temps, pis après 8 mois, ben ils ont dit que j'étais correcte. Leur médecin avait dit que j'étais correcte sans me voir, mais mon médecin me disait non. Pis j'avais de la misère. Ça fait que c'est ça, je me suis retrouvée sans rien pis un mois après il est parti [son mari]. [...] La première fois [qu'elle a fréquenté un organisme en sécurité alimentaire] c'est quand mon mari est parti [...]. J'avais deux enfants, j'ai fait une demande à l'aide sociale, pis j'ai été voir le curé pour qu'il me donne les adresses, je me disais que lui le savait peut-être, les adresses où est-ce que je pourrais aller chercher de la bouffe en attendant que le chèque y rentre. [...] Pu de revenu pantoute le premier mois, j'ai été chercher de l'aide, pour la bouffe pour au moins nourrir mes enfants durant ce mois-là, j'ai retardé le loyer pis en tout cas ben des choses... parce que je ne pouvais pas rien payer tant que ça rentrait pas...

**Madeleine**

Pour ce qui est de la situation de Marius, elle démontre à quel point la boucle de rétroaction délétère d'un agir-en-contexte contraint peut être puissante et affecter profondément la possibilité d'actualiser la dynamique singulière de son agentivité. Marius a été exposé à un cumul de menaces dès son jeune âge (incluant l'exposition à la consommation de drogues et des pratiques parentales inadéquates) :

J'ai commencé [à consommer] à l'âge de cinq ans. Ma mère, vu que je ne dormais pas, elle prenait un Valium, elle la coupait en deux et elle me la donnait. Et je me rappelle toujours de la sensation de chaleur. Et mes grands-mères qui faisaient du vin dans le sous-sol, j'ouvrais les couvercles et ça sentait bon puis j'en prenais un peu. [...] mes oncles, mes tantes, c'étaient tous des parasites sociaux, des vrais parasites, tous des alcooliques. Ils débarquaient chez mes pauvres parents toutes les fins de semaine, il y avait 40 personnes à nourrir et à saouler là-dedans. Puis là moi, je m'étais offert pour être le barman de la famille pour aider mes parents qui passaient leur temps à ramasser du renvoyage sur le tapis... c'est ça là, j'ai été barman longtemps. **Marius**

Évoluer dans un environnement qui comporte plusieurs menaces dès son jeune âge aurait eu des conséquences négatives pour Marius, selon lui :

J'ai lu ça quelque part, je ne sais pas quoi, c'est que les troubles de personnalité comme ça, ça remonte à l'enfance, quand on a eu honte, quand on s'est fait faire honte, quand on a été humilié ou quand on a eu peur. [...] À cette époque-là dans les années 60, la psychologie... ça existait pas. [...] Pour changer le comportement d'un enfant, il faut le gêner, il faut lui faire honte devant tout le monde, il faut lui dire « heille... t'es niaisieux, c'est fou de faire ça ». Ç'a été ma plus grande souffrance. Ç'a complètement ruiné ma vie sentimentale. **Marius**

Marius ayant développé à son tour un problème de toxicomanie à l'adolescence, lequel s'est prolongé à l'âge adulte, ses problèmes semblent avoir contribué à créer des menaces limitant, entre autres, son accès au marché du travail. Par exemple, il a commis des actes criminels (fraudes) qui l'ont mené en prison. Les épisodes du récit de Marius s'enchaînent ainsi en suivant cette boucle de rétroaction délétère où les menaces se multiplient et les opportunités se font de plus en plus rares et inaccessibles. Cette suite d'événements le mène à vivre en situation d'itinérance pendant plusieurs années. La rue a été un endroit présentant une grande densité de menaces pour Marius avec très peu d'espace pour l'actualisation de la dynamique singulière de son agentivité. Il a dû se battre pour sa survie, métaphoriquement et concrètement. Il a été violemment battu et a vécu la mort de plusieurs de ses proches; les menaces s'actualisant, leurs conséquences s'accumulant, ses ressources et capacités ont été fragilisées notamment par sa consommation importante de drogue et d'alcool, et les opportunités de toutes sortes, très rares :

J'étais dans la rue avant. Pas mal longtemps. Quatre, cinq mois sur des bancs de parc, mais j'ai passé 25 ans de ma vie dehors. Je couchais dehors l'été... et c'est de voir tous tes amis mourir... [...] et on se connaissait, on était de bons copains et de les voir mourir un après l'autre... Beaucoup de deuils et d'accidents aussi. J'en ai mangé des volées moi. Des trafiquants... **Marius**

Marius remet également en question ses capacités à se faire des amis et à être un bon ami. En parlant des gens du groupe d'achats, Marius mentionne :

J'ai l'impression que je pourrais me faire des bons amis. Mais est-ce que je suis capable de prendre la responsabilité d'avoir des amis ? Est-ce que je suis capable de les respecter ? Dans le sens... est-ce que je vais abuser de la bouteille de vin sur la table, est-ce que je vais abuser d'eux ? **Marius**

Il est à noter que ce n'est pas parce que la dynamique singulière de l'agentivité n'a pas d'espace pour s'actualiser qu'elle n'existe pas. Comme le suggère le récit de Marius, il a eu des souhaits et désirs, mais l'accumulation de menaces a altéré profondément ses ressources et ses capacités à travers un trouble de la personnalité et un problème de toxicomanie, compromettant l'actualisation de la dynamique singulière de son agentivité :

[...] J'aurais aimé ça me marier, avoir des enfants... j'aurais aimé ça être amoureux d'une femme. J'ai jamais été capable d'approcher une femme. Les seules femmes que j'ai connues, c'est elles [qui sont venues vers moi]... Et c'est moi qui les a quittées. Parce que c'était trop; trop d'amour. J'en veux pas de l'amour. J'ai démissionné de l'amour, j'ai démissionné de la vie. **Marius**

Néanmoins, de telles boucles de rétroaction délétères d'un agir-en-contexte contraint ne se maintiennent pas nécessairement indéfiniment. Le récit de David, par exemple, illustre la possibilité d'un changement d'agir-en-contexte. Tout d'abord, ce jeune homme est pris dans une séquence cumulative d'actualisation de menaces (perte d'emploi, précarité financière, insécurité alimentaire, membre de sa famille en difficulté financière) ayant des répercussions exponentielles sur ses ressources et capacités, sollicitant essentiellement son agir-en-contexte contraint :

Ça a pris quatre mois après le chômage pour que j'aie sur l'aide sociale parce que j'avais mis beaucoup d'argent de côté [...]. Un moment donné il me restait 200 \$, j'ai dit : « OK, je vais aller sur l'aide sociale ». [...] J'avais une carte de crédit, pis

à force d'aider les autres, la dette était rendue trop haute pis j'arrivais pu à payer ma bouffe. [...] Faque qu'est-ce qui est arrivé c'est qu'à un moment donné, y'avait la banque qui appelait, je ne répondais pas au téléphone. [...] vu que je ne répondais pas au téléphone, je réussissais plus à avoir des contacts avec Emploi Québec non plus au téléphone faque là [...] J'ai voulu faire faillite [...] je me suis dit je vais déménager chez ma mère, comme ça, ça va être plus facile de payer 120 \$ [pour faire faillite]. Le problème c'est que ma mère elle a des problèmes financiers... Quand que je suis arrivé là, elle avait genre trois mois de retard sur son loyer pis elle venait de se faire couper l'électricité. Faque là fallait que je mette de l'argent là-dessus pis en plus, j'ai appris que j'étais coupé de 100 \$ [de l'aide sociale] parce que je vivais avec ma mère. [...] **David**

Dans cette séquence, David déploie des actions (solliciter l'aide sociale, utiliser sa carte de crédit, aller à Emploi-Québec, déménager avec sa mère, faire faillite) principalement pour gérer des menaces et leurs conséquences. Cependant, l'ensemble de ses actions ne génèrent pas le résultat espéré (éliminer sa dette). David a ensuite utilisé les services d'un comptoir alimentaire (opportunité donnant accès à des ressources alimentaires) pour gérer la menace de ne pas manger à sa faim. Il réussit à combler de façon minimale ses besoins alimentaires de base et ceux de sa mère grâce à cette ressource. David déploie donc des actions pour minimiser les impacts de sa situation en utilisant les services de l'organisme.

À travers la suite chronologique des épisodes du parcours de David, longuement marqué par des boucles rétroactives délétères, on peut constater les signes d'une modification de l'agir-en-contexte : progressivement, la dynamique singulière de son agentivité apparaît dans certains épisodes. Cette transition s'amorce lorsque l'organisme permet à David de saisir une opportunité de formation pour développer des habiletés en cuisine (capacité), ce qui lui procure par ailleurs des ressources financières supplémentaires (ressources) :

J'ai fait des cours de cuisine là-bas [...] ce qui faisait un supplément de revenu sur le chèque, j'ai dit OK, je vais essayer [...] Depuis ce temps-là, je fais la cuisine du mardi au vendredi de 8 à 3 h. [...] **David**

Par la suite, on aperçoit l'émergence plus affirmée de la dynamique singulière de son agentivité lorsqu'il mentionne son envie de retourner sur le marché du travail et qu'il identifie des opportunités d'emploi qui semblent lui être accessibles en raison de ses nouvelles qualifications.

Il identifie aussi de nouvelles capacités qu'il voudrait développer :

De la cuisine, ça j'aimerais ça. C'est ça, il faudrait que j'essaie de cuisiner de la vraie cuisine, avec du personnel des choses de même, mais pour l'instant c'est... pour l'instant tout ce que je fais c'est de la cuisine du genre cafétéria, j'aimerais ça essayer de faire autre chose aussi. [...] Dans un restaurant ça serait le fun, ouais, peut-être dans une cafétéria d'entreprise, tsé qui prépare des dîners pis des choses de même. Ou encore dans les écoles, dans les hôpitaux. [...] J'essaie de pousser vers le mieux, j'ai commencé le cours de cuisine [...], j'essaie d'améliorer mes points faibles en cuisine. **David**

Les ressources (programme de réinsertion, ressources financières) mises à la disposition de David pour acquérir de nouvelles habiletés semblent avoir diminué les menaces et créé de l'espace pour des opportunités et le développement de capacités pour les saisir.

En résumé, l'agir-en-contexte contraint renvoie à notre définition de situation de vulnérabilité dans la mesure où non seulement les individus doivent faire face à des menaces sans avoir accès aux ressources et capacités nécessaires pour les éviter ou en absorber les conséquences, mais également, où peu d'opportunités leur sont accessibles pour améliorer leur situation. Ainsi, la dynamique réactive de l'agentivité est essentiellement sollicitée, les capacités et les ressources sont de plus en plus affectées, laissant peu de place à l'expression de la dynamique singulière de l'agentivité.

### 6.4.3 Agir-en-contexte synchronique

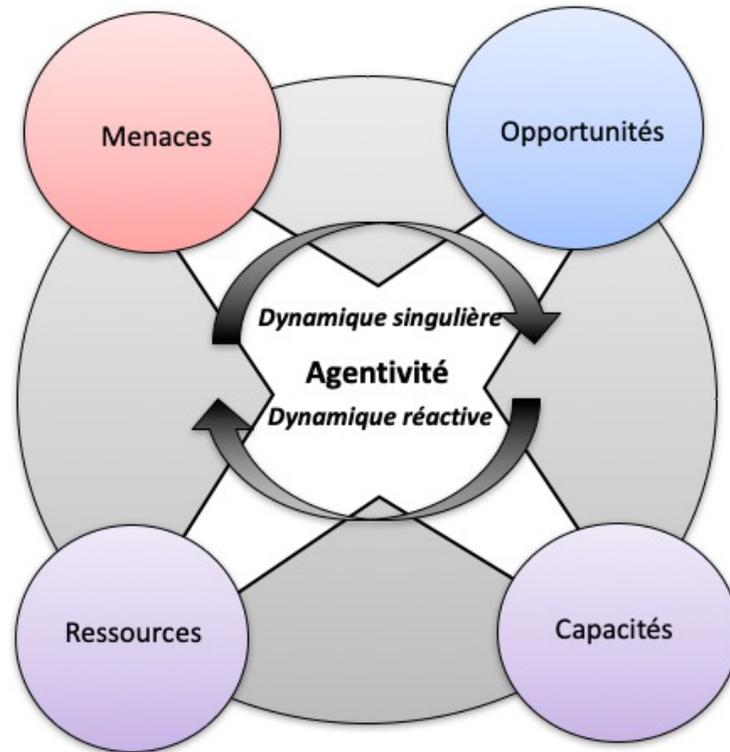


Figure 11 Agir-en-contexte synchronique

Ce type d'agir-en-contexte est caractérisé par une intensité concomitante de menaces et d'opportunités. Les deux dynamiques de l'agentivité sont mobilisées de façon synchronique : on tente d'orienter l'action en fonction de certains désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, mais l'individu doit également déployer des actions pour mitiger des menaces et contourner des obstacles limitant son accès aux opportunités. Les individus possèdent des ressources et capacités qu'ils utilisent à la fois pour composer avec les menaces ou pour les éviter et pour saisir les opportunités. L'action est donc déployée à la fois en réaction à des menaces (dynamique réactive de l'agentivité) et aussi en fonction des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes (dynamique singulière de l'agentivité).

Le récit de Valérie illustre ce type d’agir-en-contexte. Valérie est immigrante. Elle s’est retrouvée dans une situation de précarité (ressources financières limitées), dans un couple où son travail (capacité) était le principal support financier (ressource) tout en étant enceinte. Pour répondre à ses besoins alimentaires et par le fait même, répondre au besoin du bébé (éviter des problèmes de santé; menace), elle a dû faire affaire avec un programme (opportunité) qui vient en aide aux futures mères en situation de précarité en leur donnant des aliments de base (ressources) :

On était très très serré, j’étais enceinte de [nom de l’enfant] il y a 10 ans, je me suis inscrite au groupe OLO, tu sais la fondation pour œuf-lait-orage, c’était par l’intermède des CLSC, je pense. **Valérie**

Par la suite, Valérie désire se sortir de sa précarité. Elle doit faire face à la non-reconnaissance de son diplôme universitaire d’enseignante obtenu dans son pays d’origine, limitant ainsi son accès au marché de l’emploi et aux revenus qui s’y rattachent (menace). Cette situation l’oblige à occuper des emplois mal rémunérés et épuisants sur le plan physique pour être en mesure de répondre à ses besoins, la rendant ainsi plus vulnérable à des problèmes de santé et financiers (menaces). Cependant, Valérie décide d’agir en fonction de ce qu’elle désire (dynamique singulière de l’agentivité) afin de faciliter son accès à des emplois bien rémunérés (opportunité) : elle retourne à l’université dans un domaine qui la stimule (opportunité). Une fois à l’université, des obstacles importants (menaces : problèmes financiers, problèmes de compréhension de la langue, travaux d’équipe laborieux) mobilisent sa dynamique réactive pour y faire face. Valérie doit déployer plusieurs actions et mobiliser plusieurs ressources pour faire face à ces obstacles (capacités). Le temps consacré à la gestion des menaces empiète sur son temps d’étude, de socialisation et de repos. Il existe une conjonction entre les actions qu’elle déploie pour gérer

les menaces (dynamique réactive de l'agentivité) et les actions déployées dans le but d'obtenir son diplôme (dynamique singulière de l'agence) :

Je me suis dit « je vais m'inscrire à l'université » sans rien savoir. Tout d'un coup, je reçois la facture : c'est quatre fois plus cher... [...] j'ai demandé de l'aide, des informations de comment je pourrais m'inscrire, ils m'ont parlé des prêts et bourses, à cette époque j'étais tannée d'être serveuse, baby-sitter, femme de ménage. Je ne voulais plus faire juste ça. Mais là c'est pas grave, je vais être endettée (rire) ! Je me suis inscrite. Pour l'inscription tout ça c'était facile, le plus difficile c'était de comprendre, chaque cours c'est dans une classe différente. Comprendre aussi mes limites, parce que je me suis inscrite à temps plein, pour cinq cours et c'était impossible. [...] J'entendais bien, je parlais, mais écrire vraiment bien... Ils nous acceptent, mais à une condition : de réussir les cours de français. Donc en plus de ça, je faisais le cours de français. **Valérie**

[...] chaque fois que je me retrouvais avec des immigrants, pour des travaux, ben ils disparaissaient, ou ils quittaient le cours. Je me retrouvais seule. Un jour j'ai regardé à côté j'ai dit « je veux faire mes travaux avec du monde qui ont à peu près l'air comme moi, des filles plus âgées ». Parce que j'étais aussi une des plus âgées dans la classe. Alors j'ai dit « Est-ce que je peux me mettre avec vous ? » La fille elle avait l'air plus âgée, elle a dit « ben oui ». Là en jasant, elle a eu un échange culturel quand elle était jeune avec le [nom de du pays d'origine de Valérie]. Faque là, c'était merveilleux, j'ai pu avoir un groupe québécois. **Valérie**

Après l'obtention de son diplôme, son parcours continue d'être caractérisé par cette concomitance d'opportunités et de menaces. Elle réussit à avoir un emploi, mais affronte des difficultés (suivre le rythme au travail, repères culturels du Québec) qui lui font perdre son emploi :

Ce n'était pas vraiment facile parce que j'étais... j'ai travaillé à deux endroits, qui m'ont mis dehors comme si... « ça ne marche pas... » c'était vraiment très très bizarre comme situation, ça m'a laissé vraiment triste « Qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi ça ne fonctionne pas ? » [...] j'étais un peu plus lente, j'avais de la misère à retenir le nom des gens, j'étais dans le tourisme, j'étais dans deux hôtels 5 étoiles, donc fallait que je reconnaisse les invités, y'en avait un que c'était un club privé, ils ont une liste de tous les membres, fallait que je regarde le visage et que je reconnaisse le monsieur. En plus il y avait des personnalités connues, québécoises qui pour moi, ça ne me disait pas grande-chose (rire) ! Faque là, mes collègues, il y a eu des bisbilles pis ils ont dit « ça ne marche pas ». **Valérie**

Le récit de Jolène comporte également une imbrication d'épisodes où l'on constate la conjonction d'une dynamique singulière de l'agentivité et d'agir en présence de menaces (dynamique réactive). Jolène utilise ses capacités pour mobiliser plusieurs ressources afin de tenter de répondre aux besoins de sa famille, particulièrement en lien avec l'accès à la nourriture pour que sa famille ne soit pas en situation d'insécurité alimentaire (menace). Après un divorce (événement perturbateur), Jolène se retrouve avec deux enfants à sa charge. Elle a certaines ressources à sa disposition (un petit immeuble à revenu et une pension alimentaire), mais semble devoir déployer beaucoup d'actions pour être en mesure de garantir l'essentiel à ses enfants et éviter une situation de pauvreté (menace). À travers son récit, elle raconte l'actualisation de certaines valeurs qui, toutefois, nécessitent de transformer des contraintes en choix cohérents avec ses valeurs. Aussi, certains de ses choix vont à l'encontre de certains souhaits des membres de sa famille et parfois des siens :

Avec un faible revenu comme le mien, il faut trouver des solutions pour faire le maximum avec le minimum. Donc Bonne Boîte bonne bouffe, le groupe d'achats, les cuisines collectives, tout cela me permet d'économiser beaucoup sur la nourriture. En plus, en changeant nos habitudes, on mange moins de viande. Pour des raisons économiques en premier, mais ça s'adonne qu'on peut être écologique et économique en même temps. [...] Je dis tout le temps à mes enfants, avant d'acheter quelque chose il faut se demander « est-ce qu'on a vraiment besoin de ça ? » [...] Mon fils lui [...] il voudrait aller sur la plage à Miami Beach pendant les vacances de Noël, ou en Europe. [...] Mais je ne peux pas. J'aimerais pouvoir leur offrir plus, mais [...] je ne peux pas acheter tout ce que je veux, même moi, il y a des choses que je voudrais acheter un petit peu plus, mais que je ne peux pas me permettre. Parce que je n'ai pas assez d'argent pour ça. **Jolène**

À travers sa fréquentation et son implication dans certains organismes communautaires (opportunité), elle actualise néanmoins certaines valeurs (dynamique singulière de son agentivité) qui lui sont chères, comme l'esprit de communauté et l'entraide. Les organismes représentent une opportunité d'agir en fonction de ses valeurs :

L'entraide, s'impliquer. Trop souvent on vit pour soi. C'est *me, myself and I*. C'est moi et ma famille. Mais à côté de ta famille, y'a d'autres familles. D'autres familles que tu ne connais pas, mais qui peuvent t'apporter. Donc c'est ça surtout que je veux leur apporter. C'est de faire comprendre à mes enfants qu'on vit dans une communauté, c'est comme une grande famille, notre quartier, c'est notre grande famille. Faut s'impliquer, faut communiquer avec les autres. **Jolène**

La situation d'Aude illustre également cette synchronie du déploiement de son agentivité pour vivre selon ses désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes (son autonomie professionnelle par exemple) et le déploiement de son agentivité en fonction des menaces qui mettent en péril cette actualisation. Aude est travailleuse autonome. Elle aime son travail et cette façon de vivre qui lui apportent de la liberté en termes d'horaire et de gestion de son travail (dynamique singulière de son agence) :

[...] travailleur autonome en culture. J'ai ma petite compagnie de théâtre pas loin, [...] je veux écrire surtout et tout ça. Je fais ce que je veux. Je suis... sauvage. Quand ça me tente pas, ça me tente pas. Comprends-tu ? Non, c'est pas que je travaille pas, je travaille tout le temps... C'est juste que pour moi la vie est plus globale que le travail. **Aude**

Mais ses choix engendrent une certaine insécurité financière (menace). Elle déploie donc des stratégies pour réussir à vivre de cette façon en vivant avec un colocataire et son conjoint, dans un appartement dont le loyer est peu élevé (ressources).

[...] c'est sûr que je cherche de l'ouvrage, j'aimerais ça avoir une job à temps partiel pour ne plus... pas attendre des contrats parce que c'est trop aléatoire, mais j'ai peut-être trois, quatre clients. Tu vois ? Fait que j'arrive à boucler une vie avec ça, et parce qu'on est beaucoup dans la maison pour le loyer pas cher. Fait qu'il y a toutes sortes de facteurs qui font que ça me permet de faire ça. **Aude**

Cependant, une menace s'est ajoutée à sa situation relativement précaire en vertu de son revenu : Aude a des problèmes de logement, il se pourrait qu'elle doive déménager pour cause de

réappropriation du logement par le propriétaire (menace), limitant ainsi l'efficacité de ses stratégies pour maintenir son mode de vie actuel (capacités).

[...] ça fait 20 ans que j'habite là. [les gens lui demande] « Mais comment ça se fait que tu payes 750 \$ pour un 6 ½ ?! » Parce que j'ai toujours été là. Là c'est parce que c'est une nouvelle propriétaire. [...] elle appelle le 28 octobre, elle dit « je vais reprendre le logement, vous savez que si j'ai acheté c'était quand même pour l'habiter ». Mais elle me dit « si tu le veux, il est 1 500 \$ ». J'ai dit non, je ne paye pas 1 500 \$ pour quelque chose qui ne m'appartient pas. **Aude**

Elle met alors en œuvre plusieurs actions pour se protéger de la menace de perdre son logement (dynamique réactive de son agentivité) en demandant assistance (capacité) au comité logement de son arrondissement (ressource) pour identifier les recours possibles. Grâce à cet organisme, elle a réussi à repousser la reprise de son logement d'une année.

Fait que je suis allée au Comité de Logement [nom de l'arrondissement] et j'ai pas répondu à sa belle lettre. Là elle m'appelait « svp, laissez la lettre dans la boîte aux lettres », mais là, t'as passé la date... Puis elle m'envoyait des lettres et elle mettait des lettres dans ma boîte aux lettres quand elle passait avec un petit post-it, c'était écrit « *sign here* » bien oui, t'sais... elle me prenait pour une débile là... Elle est allée de même jusqu'à rentrer dans le mur de la... du deadline. Fait qu'elle est rentrée dans le mur et finalement on l'a pour une autre année. **Aude**

Par ailleurs, par l'entremise du comité logement, elle a découvert un autre organisme communautaire, un groupe d'achats (opportunité), qui lui a permis à la fois de faire des économies de revenus (ressources) et de s'alimenter en fonction de ses goûts et valeurs, ce qui lui permet un certain contrôle sur son alimentation, contrôle qu'elle ne possède pas sur son logement :

[...] on est allés au Comité Logement [nom de l'arrondissement], ensuite on est retournés une autre fois pour d'autres activités parce qu'on était devenus comme... membres actifs [...] Et là, bien il y avait [nom du coordonnateur du groupe d'achats] qui était aux kiosques là qu'il y a en arrière, et là il nous parle du groupe ressource. J'ai dit ah un groupe ressource, oui, ça peut être intéressant. [...] depuis ce temps-

là, je mange bien mieux et... Puis tout roule dans le frigo et c'est toujours frais et on essaie des recettes... [...] c'est un autre rapport avec la nourriture complètement. [...] je trouve que des fois les contingences sont rendues tellement dures... je trouve qu'au niveau du logement, c'est difficile [...] au niveau de la nourriture, je contrôle ce paradigme-là. Mais le logement, je ne contrôle pas. **Aude**

Du côté de Line, certains épisodes de son parcours illustrent que même si son parcours semble être caractérisé par un agir-en-contexte motivé, elle n'est pas à l'abri de vivre des épisodes où elle doit faire face à des menaces et se retrouver dans un agir-en-contexte synchronique. Lorsqu'elle était jeune, cette participante a eu l'opportunité d'expérimenter différentes implications bénévoles dans le but de déterminer quels étaient ses désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes et ultimement, découvrir le projet auquel dédier sa vie professionnelle. Selon son récit, aucune menace ne semble avoir influencé ses choix :

À partir de 17 ans, j'ai décidé de m'impliquer dans un organisme communautaire différent à chaque année pour voir qu'est-ce qui me plaisait le plus. Donc la jeunesse, le développement durable, les itinérants, etc. Donc j'ai décidé ça à 17 ans et c'est effectivement ce que j'ai fait pendant cinq ans. [...] j'ai fait une formation d'animation, pour devenir animatrice, et la formation c'était Animation Développement Durable. [...] je suis rentrée chez nous au bout des 10 jours, puis... j'habitais avec mon chum à l'époque puis j'étais comme « c'est ça que je veux faire ! C'est extraordinaire ! Je veux travailler en développement durable » [...]. Ça a été une de mes premières grandes révélations. **Line**

Cependant, à son arrivée au Québec, Line connaît un épisode difficile où elle est hors du marché de l'emploi et où elle doit déployer plusieurs stratégies (capacité; c.-à-d. faire des recherches, envoyer des CV, aller à la rencontre de nouvelles personnes, réseauter) pour éviter la précarité et ne pas que son moral soit trop affecté (menace). Elle garde néanmoins en tête ses souhaits, désirs, principes et valeurs :

Et ça ne marchait pas moralement, c'était super difficile aussi de rester chez toi toute la journée à envoyer des CV sur ton ordinateur. C'était vraiment pas agréable.

C'était assez pesant. Au bout de deux, trois mois, j'étais comme OK, ça ne marche pas, c'est impossible que je continue comme ça, ça me rend vraiment trop démoralisée. Donc je vais faire ce qu'on me dit de faire, c'est-à-dire réseauter [...] Je cherchais des coups de cœur. J'ai cherché à rencontrer une personne, à assister à un événement, participer à un événement et que ça me fasse juste WOW, c'est avec ces gens-là et c'est ça que j'ai envie de faire. C'est vraiment ça que j'attendais. **Line**

Finalement, Line a réussi à se trouver un emploi dans un domaine connexe à ses compétences acquises dans sa formation générale (baccalauréat, maîtrise) et ses stratégies de réseautage (p. 160).

Cette situation est similaire à celle de Carl, qui voulait rester au Québec, mais peinait à trouver un emploi. Il a alors mis en place plusieurs stratégies pour éviter la précarité (menace). À un moment, il a même envisagé un emploi qu'il ne désire pas faire dans le but de rester au Québec et espérer trouver un emploi qu'il aime. Plusieurs actions ont été déployées pour éviter d'être en situation de précarité (utiliser ses économies [ressources] : colocation, économie sur le moyen de communication), mais il restait encore des ressources à utiliser et des capacités à déployer lui permettant de garder une place pour ses désirs, souhaits, valeurs et principes :

J'ai été voir des agences de placement et aussi Internet, je me suis inscrit à certains sites, mais ça ne donne pas grand-chose... [...] je peux toujours demander un peu de sous à mon père. J'ai officieusement vendu ma voiture qui est [dans son pays d'origine], [...] que mon père devrait acheter, donc j'aurai ça pour me dépanner. [...], mais c'est vrai que j'aimerais bien avoir une autonomie assez rapidement. Et même cumuler un peu d'argent pour pouvoir voyager cet été ou bouger un peu. [...] je pensais qu'un petit job par exemple serait plus facile à trouver. Et puis aussi le fait que par rapport à ce que j'avais provisionné comme sous, je pensais... je me suis dit ça va faire, deux, trois mois tranquilles, mais... ça prend plus de temps que qu'est-ce que j'avais prévu. **Carl**

En résumé, dans un agir-en-contexte synchronique, des ressources et des capacités sont disponibles pour gérer des menaces, des opportunités sont encore accessibles grâce à des

ressources et des capacités disponibles pour les saisir. Il y a encore de l'espace pour être en mesure d'agir selon ses désirs, souhaits, valeurs et principes. Dans certains cas, il est possible d'observer que cette dynamique semble s'insérer dans un parcours généralement stable, mais qui, pour diverses raisons, rencontre des défis (comme dans le cas de Line). Dans d'autres cas, comme celui de Jolène, l'agir-en-contexte synchronique semble se maintenir dans le temps.

## **6.5 Conclusion**

L'étude des récits sous forme d'épisodes regroupés en parcours nous a menée à une suite de constats pour lesquels nous avons mobilisé des notions et construit l'agir-en-contexte. Celui-ci met en interaction cinq éléments et propose que pour comprendre l'action des individus en fonction du contexte, il faut prendre en compte la configuration de cinq éléments : agentivité, ressources et capacités, menaces et opportunités. Cette analyse de la configuration des éléments nous a menée à identifier trois types d'agir-en-contexte.

Le premier type d'agir-en-contexte réfère à une configuration où il y a une densité plus importante d'opportunités que de menaces, où les individus ont accès à des ressources et capacités en adéquation avec le contexte. Dans ce type de configuration, la dynamique singulière de l'agentivité est essentiellement sollicitée. Il s'agit de l'agir-en-contexte motivé, où l'action des individus est orientée par leurs désirs, souhaits, valeurs et principes.

Le deuxième type d'agir-en-contexte comporte une plus grande densité de menaces que d'opportunités, un accès limité aux ressources et capacités pour y faire face ou en absorber les conséquences et un accès limité aux opportunités permettant d'optimiser leurs ressources et

leurs capacités. Dans ce type de configuration, la dynamique réactive de l'agentivité est essentiellement sollicitée, laissant peu de place pour que les souhaits, désirs, valeurs ou principes des individus puissent s'actualiser. Il s'agit de l'agir-en-contexte contraint.

Le troisième type d'agir-en-contexte renvoie à une configuration des éléments où la densité des menaces et des opportunités est concurrente, où les individus utilisent leurs ressources et leurs capacités pour à la fois agir en fonction des souhaits, désirs, valeurs, principes et aspirations, mais également pour faire face aux menaces ou en absorber leurs conséquences. Dans ce type d'agir-en-contexte, l'agir-en-contexte synchronique, les deux dynamiques de l'agentivité sont sollicitées de façon concomitante.

À travers les analyses, une concordance entre la caractérisation des parcours et les types d'agir-en-contexte a été notée. Les individus dans un parcours de stabilité se retrouvent la plupart du temps dans un agir-en-contexte motivé, les individus dans un parcours fluctuant se retrouvent de façon générale dans un agir-en-contexte synchronique et les individus dans un parcours de précarité se retrouvent essentiellement dans un agir-en-contexte contraint. Les parcours de précarité sont caractérisés par une réponse aux besoins instables avec des limites d'accès importantes aux ressources et capacités nécessaires pour vivre en santé.

Ainsi, à la lumière de ces analyses, nos interprétations suggèrent que les limites d'accès, générées par les mécanismes d'exclusion, modifient la configuration des éléments de contexte, créant ainsi des situations de vulnérabilité. Les situations de vulnérabilité se caractérisent non seulement par une possibilité plus élevée d'être exposé à des menaces sans avoir les ressources ou les capacités nécessaires pour y faire face, mais également par une limitation des possibilités

de saisir des opportunités pour améliorer ses conditions de vie ou vivre selon ses désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. En somme, les mécanismes d'exclusion génèrent des contextes contraignants où les options pour améliorer son sort sont limitées, où les individus doivent faire face à une densité de menaces importante, et en dernier lieu, où l'expression de la singularité (dynamique singulière) des individus est limitée.

## **Chapitre 7. Discussion**

Dans cette section, nous reprenons tout d'abord les faits saillants de cette thèse pour illustrer de quelle manière les résultats de cette étude permettent de répondre à nos objectifs de recherche.

Par la suite, afin d'illustrer les contributions de l'agir-en-contexte, trois aspects seront discutés :

1) l'agir-en-contexte comme une approche complémentaire aux théories de la promotion de la santé; 2) l'agir-en-contexte comme une explication structurelle selon la théorie de la structuration d'Anthony Giddens; et 3) l'agir-en-contexte comme un apport aux théories de la vulnérabilité. Cette section se termine sur les forces et les limites de la recherche.

### **7.1 Faits saillants**

Cette thèse partait du constat que la promotion de la santé a sous-théorisé l'action des individus au-delà des questions reliées aux comportements de santé ou aux habitudes de vie. Étant donné que la promotion de la santé définit la santé comme une ressource du quotidien permettant aux individus de réaliser leurs ambitions, de satisfaire leurs besoins et d'évoluer avec leur milieu ou de s'adapter à celui-ci (Breslow, 1999; OMS, 1986), il est nécessaire de mieux comprendre comment l'action des individus se déploie au regard de cette définition. Si nous acceptons l'idée que la santé est une ressource et qu'elle se construit dans la vie quotidienne, il est nécessaire de concevoir des outils théoriques qui permettent une compréhension fine de la vie quotidienne à travers laquelle les individus agissent et leur santé se construit (Breslow, 1999; Potvin et al., 2005).

Afin de ne pas évacuer les considérations liées aux contextes qui habilite ou contraignent l'action des individus, il importe de s'ancrer dans une perspective théorique qui permet à la fois de comprendre le contexte et la façon dont se déploie l'action des individus en fonction des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, tout en ne perdant pas de vue le rôle de l'organisation sociale dans la variabilité des circonstances dans lesquelles se déploie l'action des individus. Pour relever ce défi, une adaptation du *Social Exclusion Framework* a été proposée : le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion (Adam et Potvin, 2016) (section 2.2). Ce cadre d'analyse propose une façon de concevoir comment s'incarnent les mécanismes d'exclusion dans le contexte où les individus déploient leurs actions. Selon cette perspective, les mécanismes d'exclusion impliquent des limites d'accès aux droits, ressources et capacités des individus pour leur permettre de vivre une vie en santé. Toutefois, ce cadre d'analyse ne fournit pas de balises pour analyser comment les individus déploient leurs actions dans des contextes plus contraignants, impliquant des limites d'accès. La conception des mécanismes d'exclusion autour de la notion d'accès offre cependant un point de départ pertinent pour aborder les contextes de vie quotidienne, dans lesquels les individus agissent.

Un survol des théories de la promotion de la santé qui tentent de mettre en contexte les comportements à risque des individus a ensuite été présenté. La théorie des causes fondamentales de Link et Phelan (1995, 2010) explique la persistance des inégalités sociales de santé par la variabilité de l'accès et de l'utilisation de ressources par les individus, comme l'argent, les connaissances, le pouvoir, le prestige et un réseau social bénéfique permettant de se protéger contre l'apparition de maladies ou d'en atténuer les conséquences. Pour sa part, l'approche des modes de vie collectifs de Frohlich et al. (2001) propose une explication pour

comprendre l'émergence de certaines régularités dans les habitudes de vie en lien avec le contexte, tandis que la théorie de Cockerham (2005) aborde la notion wébérienne de *life choices* et *life chances* pour comprendre comment les habitudes de vie sont le résultat à la fois des choix individuels et des circonstances dans lesquelles ces choix sont faits. Finalement, il a été question du modèle multiniveaux de Rütten et Gelius (2011) qui mobilise le concept de récursivité d'Anthony Giddens pour expliquer comment peut se produire un changement de comportement par des interventions de promotion de la santé. Ces théories déconstruisent la vision individualiste de l'émergence des comportements à risque et les remettent dans leur contexte. Cependant, l'accent sur les comportements liés à la santé fait l'impasse sur les actions qui ne sont pas en lien avec des facteurs de risque ou de protection. Or, les actions des individus se déploient en fonction de bien d'autres objectifs que la santé; elles sont inextricablement liées au contexte à l'intérieur duquel elles se déploient.

Il a été exposé également que la pertinence d'étudier les contextes de vie quotidienne est défendue par la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987). Celui-ci a présenté une théorie générale de la relation récursive entre les agents et la structure, attribuant sans équivoque une part active à l'individu dans la façon dont cette relation se construit. La perspective de Giddens fait partie du paysage théorique de la promotion de la santé (Eakin et al., 1996; Frohlich et al., 2001; Rütten et Gelius, 2011). Toutefois, elle est souvent mobilisée pour parler de la relation récursive individu-structure, mais peu utilisée pour discuter de l'action des individus dans leur quotidien. Même si la théorie de la structuration insiste sur l'importance de l'action des individus, les critiques formulées sur le travail de Giddens soulignent l'absence de l'acteur et de ses actions dans ses analyses (Breuilly, 1990; Nizet, 2007). Néanmoins, la conception

active des agents dans la théorie de la structuration et l'intérêt pour le quotidien sont fondamentaux pour la promotion de la santé. Il s'avère donc pertinent pour ce champ de pratique de développer des outils qui permettent de mieux comprendre l'action des individus et le contexte immédiat dans lequel l'action est déployée pour, ultimement, élaborer de meilleures interventions et évaluations.

Enfin, puisque le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion conçoit que la vulnérabilité est le résultat des mécanismes d'exclusion, le concept de vulnérabilité a été abordé afin d'explorer les différentes utilisations de ce concept. La vulnérabilité s'avère un concept pertinent pour réfléchir aux contextes contraignants et aux systèmes sociaux dans lesquels la vulnérabilité se produit. Il a également été abordé que les sciences sociales ont introduit la réflexion sur la façon dont les situations de vulnérabilité affectent la capacité d'agir des individus (Châtel, 2008; Roy, 2008). Cependant, la façon dont ces contextes contraignants interagissent avec l'action des individus demeure sous-explorée.

Sur la base de l'ensemble de ces connaissances, cette recherche avait pour objectif de répondre à la question suivante : comment les limites d'accès aux droits, aux ressources et aux possibilités de développer des capacités interagissent-elles avec l'action des individus et le contexte dans lequel ils déploient cette action ? Pour ce faire, deux objectifs spécifiques ont été identifiés :

- 1) Caractériser la composition du contexte immédiat dans lequel l'action des individus se déploie;
- 2) Comprendre le rôle actif des individus en interaction avec le contexte.

Sur la base d'observations empiriques, nous avons élaboré le concept d'agir-en-contexte pour expliquer comment les limites d'accès, générées par des mécanismes d'exclusion, interagissent avec le contexte dans lequel les individus agissent.

Pour caractériser ce contexte, compris ici comme étant les circonstances dans lesquelles s'insèrent les actions ou les événements pour lesquels les participants ont déployé des actions, l'analyse a en premier lieu identifié les éléments de contextes propres aux récits (logement, marché du travail et éducation, réseau social et alimentation). L'analyse s'est ensuite attardée à la place que ces éléments prenaient dans le parcours des participants et aux dynamiques d'action à l'œuvre à travers ces éléments de contexte. Ainsi, pour être en mesure de caractériser le contexte en regard de l'action qui est déployée pour l'ensemble des participants constituant notre échantillon, cinq notions ont été mobilisées et mises en interaction : l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités. Ces éléments forment le concept d'agir-en-contexte. De ce fait, il a été proposé que pour caractériser le contexte de l'action de l'individu, il faut identifier et mettre en interaction ces cinq éléments.

Par la suite, afin de comprendre le rôle actif des individus en interaction avec le contexte, les actions déployées par les participants à travers leur parcours ont été analysées sous la loupe de l'agir-en-contexte. Une typologie de l'agir-en-contexte a été développée pour mieux comprendre les dynamiques du déploiement de l'action en relation avec la configuration des éléments du contexte immédiat. Trois types d'agir-en-contexte ont été élaborés : l'agir-en-contexte motivé, l'agir-en-contexte contraint et l'agir-en-contexte synchronique. Cette typologie permet d'identifier les contextes favorables à l'actualisation des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes des individus et fait l'illustration que même en présence de

contraintes importantes, comme dans le cas de l'agir-en-contexte contraint, les individus continuent de déployer leur action avec intentionnalité. Bien qu'en certaines circonstances, les moteurs de l'action ne soient pas les désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, les individus ne se réduisent pas à des acteurs passifs ayant une capacité d'agir paralysée.

À la lumière de ces analyses, il est suggéré de comprendre l'interaction entre les limites d'accès générées par les mécanismes d'exclusion et l'action des individus de la façon suivante : les limites d'accès modifient la configuration des éléments de contexte, créant ainsi des situations de vulnérabilité qui se caractérisent non seulement par une possibilité plus élevée d'être exposé à des menaces sans avoir les ressources ou les capacités nécessaires pour y faire face, mais également par une limitation des possibilités de saisir des opportunités pour améliorer ses conditions de vie ou vivre selon ses désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. Dans ce contexte, l'action des individus est orientée vers la gestion des menaces et de leurs conséquences (dynamique réactive) et il y a peu d'espace pour que les individus puissent actualiser la dynamique singulière de leur agentivité en agissant en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. En somme, les mécanismes d'exclusion génèrent des contextes contraignants où les options pour améliorer son sort sont limitées, où les individus doivent faire face à une densité de menaces importante, et ultimement, où l'expression de la singularité des individus est affectée.

## 7.2 Apports théoriques

### 7.2.1 L'agir-en-contexte, une approche complémentaire pour les théories de la promotion de la santé

Cette recherche se voulait dans la continuité du travail entamé par les théories exposées dans le chapitre 3 afin de mieux conceptualiser et situer empiriquement l'action des individus tout en considérant les forces contraignantes et habilitantes qui se retrouvent en interaction avec le contexte. Le concept d'agir-en-contexte s'avère un complément pertinent pour approfondir quatre éléments particulièrement liés aux théories exposées : 1) il permet de mieux comprendre la notion de ressources flexibles de Link et Phelan (1995, 2010) au plan individuel et contextuel; 2) il permet d'intégrer les désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes dans la conception des habitudes de vie de Frohlich et al. (2001); 3) l'agir-en-contexte ajoute des éléments de compréhension à l'interaction *life choices* et *life chances* intégrée à la *health lifestyle theory* de Cockerham (2005); et finalement 4) l'agir-en-contexte permet d'ajouter de la profondeur au modèle multiniveaux de Rütten et Gelius (2011) en permettant une façon de concevoir comment les interventions en promotion de la santé s'insèrent dans le contexte des individus.

**La théorie des causes fondamentales.** Cette recherche permet d'apporter des nuances sur l'action des « ressources flexibles » au plan individuel et contextuel. Link et Phelan (1995, 2010) utilisent l'expression « ressources flexibles » pour désigner l'usage varié que peuvent en faire les individus. Selon eux, ce qui explique la persistance des inégalités de santé est l'accès différentiel, selon le SSE, aux ressources permettant aux individus de se protéger contre l'apparition de maladies ou d'atténuer les conséquences lorsque celles-ci apparaissent. Leur théorie ne permet cependant pas de nuancer la grande variabilité du bénéfice qu'un individu

peut retirer d'une ressource. Notre étude met en évidence que, pour certains individus, l'accès à un type de ressource peut être bénéfique sur la santé, alors que cette même ressource peut être délétère pour un autre individu. Par exemple, le cas de David illustre qu'il ne faut pas faire l'économie d'une analyse de l'utilisation concrète des ressources dans leur contexte : l'argent, considéré par Link et Phelan (1995, 2010) comme une ressource, s'est avéré contribuer à l'apparition de menaces dans le contexte de David. Sa mère, ayant rapidement eu accès à une somme d'argent considérable, n'avait vraisemblablement pas les capacités de transformer cette ressource en santé. Des problèmes de toxicomanie pour cette dernière sont apparus, qui ont causé de multiples déménagements et une adolescence difficile pour David. Ainsi, selon l'agir-en-contexte, pour comprendre l'utilisation des ressources flexibles et, ultimement, la valeur d'une ressource à des fins de santé pour les individus, il faut comprendre la configuration et l'interaction des éléments de ce contexte. Les résultats de cette recherche proposent donc d'analyser l'interaction des éléments du contexte pour comprendre l'accès aux ressources, l'utilisation des ressources (ou la non-utilisation) et le sens que prend cette action en fonction de la configuration des éléments de ce contexte.

Ensuite, sur le plan contextuel, un des aspects importants de la théorie de Link et Phelan (1995, 2010) concerne ce qu'ils appellent les « avantages additionnels » d'avoir un SSE permettant de vivre dans un quartier regroupant des individus avec un SSE élevé, par exemple. Ce sont des avantages, disent-ils, pour lesquels les individus n'ont pas eu à déployer d'actions pour en bénéficier. Pour l'agir-en-contexte, les avantages additionnels se traduisent par moins d'expositions à des menaces et plus d'opportunités. Ces aspects du milieu de vie interagissent avec l'action des individus : l'agir-en-contexte singulier illustre qu'en interaction avec peu de

menaces et en ayant accès à plusieurs opportunités, les individus déploient leur agentivité en fonction de leur dynamique singulière. La situation de Marius illustre l'inverse : en situation d'itinérance, en bas de l'échelle socioéconomique, il se retrouve dans un contexte avec des désavantages additionnels pour lesquels il devra déployer plusieurs actions. La dynamique singulière a peu de place pour s'actualiser puisque dans un agir-en-contexte contraint, les actions sont déployées en réaction aux éléments du contexte et non en fonction des désirs, souhaits, valeurs, principes et aspirations. Cette compréhension du déploiement de l'action en lien avec les avantages ou les désavantages additionnels du contexte, liés aux possibilités qu'offrent les niveaux SSE, permet de nuancer l'utilisation des ressources dans un but de santé. Les causes fondamentales considèrent l'action des individus comme portant essentiellement sur la mobilisation de ressources dans le but d'être en santé. Même si Link et Phelan (1995, 2010) reconnaissent que les individus n'agissent pas qu'en fonction d'un objectif de santé, la nature de leurs études ne permet pas de documenter cet aspect. Cette recherche a donc permis de nuancer la dynamique de l'action et l'utilisation des ressources en fonction du contexte.

**L'approche des modes de vie collectifs et la *health lifestyle theory*.** Les travaux de Frohlich et al. (2001) et Cockerham (2005) ont proposé des approches qui déconstruisent la vision biomédicale des habitudes de vie en intégrant des composantes structurelles dans l'émergence de ces dernières. Frohlich et al. (2001) articulent davantage leur approche en lien avec les milieux de vie, comme le quartier. Quant à Cockerham (2005), il propose une théorie générale de l'émergence des habitudes de vie, sans s'attarder particulièrement au milieu de vie. Cependant, cet accent sur les comportements liés à la santé occulte des actions qui ne sont pas

reliées à des facteurs de risque ou de protection. L'agir-en-contexte se présente donc comme un élément complémentaire aux analyses proposées par ces deux approches.

Concernant l'approche des modes de vie collectifs, l'agir-en-contexte suggère que certains attributs des milieux de vie (comme les quartiers) peuvent être conceptualisés comme des opportunités, des organismes communautaires par exemple, ou peuvent représenter des menaces, comme le fait de devoir côtoyer des groupes criminalisés. La question de savoir comment ces éléments interagissent avec l'action des individus, au-delà de la compréhension des comportements de santé, s'avère pertinente, car ces éléments font partie du quotidien des individus. Leur façon d'interagir avec ceux-ci peut donc nous informer si l'environnement comporte des menaces dont les individus doivent se protéger par des actions. Ainsi, l'agir-en-contexte peut s'avérer complémentaire dans la façon de comprendre comment vivent les individus dans certains quartiers en permettant une analyse dynamique des attributs de ces environnements : quelles sont les menaces ou les opportunités inhérentes à ces lieux ? Comment ces éléments interagissent-ils avec l'action des individus qui y vivent ?

L'autre aspect complémentaire à l'analyse des modes de vie collectifs que l'agir-en-contexte suggère est l'intégration de la dynamique singulière de l'agentivité, c'est-à-dire la façon dont les désirs, souhaits, valeurs, principes et aspirations peuvent s'actualiser dans un lieu donné. Dans l'approche des modes de vie collectifs, la notion d'agentivité n'aborde pas les désirs, souhaits, valeurs, principes et aspirations des individus dans le déploiement de leurs actions. Cependant, cet ajout dans la conception de l'agentivité peut être un complément afin de conceptualiser l'action des individus au-delà des comportements de santé. Bien que cette recherche ne tente pas de savoir comment se définissent ces désirs, souhaits, valeurs, principes

et aspirations des individus, les approches de Frohlich et al. (2001) et Cockerham (2005) permettent d'y réfléchir, soit avec la notion de pratique dans le cas des modes de vie collectifs, soit avec celle d'habitus de Bourdieu dans le cas de la *health lifestyle theory*. Même si la construction des désirs, souhaits, valeurs, principes et aspirations n'est pas abordée dans cette recherche, il est entendu que la dynamique singulière se développe et évolue en interaction avec le contexte. Par ailleurs, il existe possiblement des façons répétitives et caractérisées de répondre à certaines configurations de contexte issues de la socialisation des individus que cette étude n'explore pas non plus.

En lien avec la *health lifestyle theory* de Cockerham (2005), l'agir-en-contexte suggère une façon de concevoir cette interaction entre les *life choices* et les *life chances*. Rappelons que, selon cette théorie, les comportements de santé sont issus de l'interaction entre ces deux éléments. Les *life choices* sont les éléments volontaires, relatifs aux individus, alors que les *life chances* sont l'espace dans lequel les choix sont favorisés ou contraints; ils réfèrent aux possibilités relatives qu'offre une certaine position sociale. L'agir-en-contexte peut être compris comme cet espace interactif entre les *life choices* et les *life chances*. Comme pour l'approche des modes de vie collectifs, l'agir-en-contexte suggère de tenir compte de la dynamique singulière de l'agentivité, notion que la théorie de Cockerham (2005) intègre dans les *life choices* en tant que « [...] *process of agency by which individuals critically evaluate and choose their course of action* » (p. 60). L'agir-en-contexte suggère que ces choix peuvent se faire soit en fonction des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, soit en réaction aux éléments du contexte, permettant ainsi de ne pas réduire les individus à leur comportement.

**Le modèle multiniveaux.** Enfin, l'agir-en-contexte peut être une approche complémentaire au modèle multiniveaux (Rütten et Gelius, 2011) qui aborde la notion de changement en intégrant la notion de récursivité et les stratégies proposées par la Charte d'Ottawa. Cette approche qui modélise comment les individus agissent dans le programme et modifient leur comportement, pourrait être optimisée en s'intéressant à la façon dont le programme s'insère dans la vie des individus et interagit avec l'agir-en-contexte de ceux-ci. La question qui s'ajoute alors dans l'évaluation des programmes de promotion de la santé n'est pas seulement de déterminer si le programme atteint ses objectifs ou s'il répond aux besoins des individus, mais de se demander comment il s'insère dans le parcours des individus. Est-ce que l'intervention favorise le déploiement de la dynamique singulière ? Est-ce qu'elle atténue les menaces ? Le programme donne-t-il accès à des opportunités ? Cette façon de concevoir l'action des programmes dans la vie des individus évite une conception simpliste du déploiement des programmes et ajoute un aspect dynamique à la compréhension de l'action du programme en interaction avec le contexte et l'action des individus.

### **7.2.2 L'agir-en-contexte, une explication structurelle selon la théorie de la structuration**

Dans cette section, le concept d'agir-en-contexte est présenté comme une explication structurelle, dans le sens identifié par Giddens (1987) selon lequel l'explication doit impliquer des éléments relatifs aux buts et aux raisons de l'action des agents et lier ces actions avec les éléments contraignants et habilitants des contextes dans lesquels ces actions se déploient. Tout d'abord, nous discutons du cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion comme un modèle proposant une analyse des contraintes des systèmes sociaux, qui considère les limites d'accès

comme des conséquences intentionnelles ou non intentionnelles contraignant l'action. Nous présentons ensuite la manière dont la notion de conséquence non intentionnelle nous permet de comprendre les boucles de rétroaction délétères et positives. Finalement, nous discutons de la façon dont les typologies de l'agir-en-contexte aident à comprendre les contextes favorables à ce que Giddens identifie comme l'action motivée.

**Mécanismes d'exclusion et conséquences non intentionnelles.** Le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion est un modèle pertinent pour étudier ce que Giddens identifie comme une des principales tâches des sciences sociales, soit l'étude des conséquences non intentionnelles de l'action :

Sous plusieurs angles, la vie sociale n'est pas le produit intentionnel des acteurs qui la constitue, même si ces derniers orientent toujours leur conduite vers des buts. [...]. Une des tâches propres aux sciences sociales, peut-être même la plus exclusive, est l'étude des conséquences non intentionnelles de l'action. (p. 409)

Les mécanismes d'exclusion sont conceptualisés comme des éléments qui, en interaction, produisent des limites d'accès aux droits, ressources et capacités nécessaires pour vivre une vie en santé. Là se trouve la grande complexité des systèmes sociaux telle que la décrit Giddens, dans la mesure où certaines actions déployées dans un contexte éloigné spatialement et même temporellement peuvent influencer considérablement les circonstances dans lesquelles un autre agent évolue. Les mécanismes d'exclusion, de par leur définition en termes de limites d'accès aux droits, ressources et capacités, se situent dans l'analyse des contraintes des systèmes sociaux, voire des effets pervers. Ce cadre propose tout d'abord différentes sphères pour étudier les actions déployées à différents niveaux (individuel, familial, communautaire, collectif, global). Par la suite, il propose de mettre en relation ces différentes sphères pour ultimement

expliquer comment les conséquences de ces actions s'incarnent dans le quotidien des individus en modifiant les circonstances du contexte immédiat. Ce cadre d'analyse propose que ces circonstances soient modifiées par les limites d'accès aux droits, ressources et capacités nécessaires à une vie en santé. Comme spécifié au début de cette thèse, le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion ne propose toutefois pas une lecture détaillée du contexte immédiat, caractérisé par des limitations, dans lequel se déploie l'action des individus. Or, le concept d'agir-en-contexte propose une façon de comprendre ce contexte immédiat de l'action par l'identification et la mise en relation des éléments de l'agir-en-contexte, soit l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités.

Il importe de souligner que, dans le modèle d'analyse des mécanismes d'exclusion, les individus sont constitutifs des mécanismes : ce qui fait « tourner » les mécanismes, c'est l'action des individus. Cette considération va dans le même sens que ce que Giddens formule à plusieurs reprises dans son travail, à savoir que la structure n'est pas extérieure aux agents, tout comme les mécanismes d'exclusion ne sont pas extérieurs aux agents non plus. Les agents sont constitutifs des mécanismes d'exclusion de par leur action.

**Conduite intentionnelle, conséquences non intentionnelles et boucle de rétroaction.** Cette étude s'est intéressée au déploiement de l'action des individus dans leur contexte immédiat, en établissant d'emblée que plusieurs éléments de ces circonstances sont potentiellement le produit d'actions déployées par d'autres agents, hors du contrôle des agents qui en expérimentent les conséquences. Comme mentionné dans la section précédente, les mécanismes d'exclusion sont une façon de concevoir des conséquences non intentionnelles produites par des actions intentionnelles (ou non) déployées dans un espace-temps possiblement éloigné des

circonstances dans lesquelles ces actions ont leur effet. Cependant, même si les acteurs n'ont pas de contrôle sur plusieurs éléments faisant partie des circonstances dans lesquelles ils déploient leur action, les agents n'en restent pas moins tributaires d'un contrôle réflexif et d'une conscience pratique et discursive qui ne réduisent pas leurs actions à des réflexes mécaniques. L'action des individus s'inscrit dans ces circonstances et les modifie en retour. D'où la notion de récursivité.

Dans son œuvre, Giddens n'aborde pas les conséquences non intentionnelles de conduites intentionnelles qui affectent rapidement le contexte immédiat. Pour sa part, l'agir-en-contexte en propose une lecture à partir des conduites intentionnelles dans les contextes immédiats et leurs résultats. Dans l'agir-en-contexte contraint, on observe d'ailleurs une multiplication des conséquences non intentionnelles de conduites intentionnelles, c'est-à-dire que les individus n'obtiennent pas l'effet escompté pour leurs actions qui se transforment en menaces, et pour lesquelles les agents doivent ensuite redéployer des actions qui ne semblent pas non plus avoir l'effet escompté, et ainsi de suite. Le déploiement de ces actions nécessite que les individus mobilisent des ressources et des capacités. Il s'agit là de la boucle rétroactive délétère. Ces séquences demandent aux agents de mobiliser des ressources et des capacités sans retour de cet investissement. Cette dynamique témoigne du peu de contrôle que les agents ont sur leur contexte, considérant qu'ils peinent à obtenir les conséquences voulues de leurs actions, qui affectent en retour leurs ressources et leurs capacités. Cette façon de comprendre l'action rejoint ce que Châtel appelle l'affaiblissement du *pouvoir faire* en situation de vulnérabilité, qui fait référence à l'absence de maîtrise des individus sur les conséquences de leurs actes, même s'ils demeurent auteurs de celles-ci (Châtel, 2003). Ce peu de contrôle peut également être associé à

la notion de pouvoir, que Giddens identifie comme étant la mesure dans laquelle un individu peut obtenir les résultats voulus de ses actions. Cette boucle de rétroaction peut également être observée dans l'agir-en-contexte motivé, où elle est toutefois positive : il s'agit d'une suite d'actions intentionnelles qui ont les conséquences espérées. L'agent déploie ensuite des actions sur les conséquences d'actions intentionnelles et ainsi de suite. Il y a un retour sur l'investissement de ressources et de capacités. En outre, dans l'agir-en-contexte contraint, le contexte apparaît de plus en plus contraignant au fur et à mesure que se répètent les boucles de rétroaction délétère, que se multiplie l'apparition de menaces et que s'amenuise la possibilité de saisir des opportunités. À l'inverse, dans le cas de l'agir-en-contexte motivé, le contexte apparaît de plus en plus habilitant au fur et à mesure que la boucle se répète, que les opportunités apparaissent, que les ressources s'accumulent et que les capacités se consolident.

**Action motivée et contexte habilitant.** Par ailleurs, la théorie de la structuration de Giddens (1987) décortique l'action des agents en trois processus sous-jacents, soit le contrôle réflexif, la rationalisation et la motivation. Les deux premiers processus auxquels Giddens accorde une place prédominante dans sa théorie réfèrent à cette capacité des individus de 1) réajuster l'action, la redéterminer en fonction de « l'examen » continu des circonstances du déploiement de ses actions; et 2) être en mesure de comprendre de façon constante le fondement de ses actions. Le troisième processus, la motivation, relève des désirs des individus, des projets auxquels les acteurs aspirent. Soulignant que la majorité des actions ne sont pas motivées, Giddens ne précise cependant pas s'il existe des contextes plus favorables à l'action motivée, ce à quoi la typologie de l'agir-en-contexte apporte de nouvelles pistes d'explication. Ce que Giddens appelle l'action « motivée » est, pour l'agir-en-contexte, l'actualisation de la composante singulière de

l'agentivité dans la mesure où les actions sont déployées en fonction des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes. Nous proposons que le caractère habilitant du contexte se manifeste par l'interaction entre les ressources et les capacités d'un individu, et par une grande densité d'opportunités et une faible densité de menaces. Dans le cas de l'agir-en-contexte motivé, la structure semble habilitante : l'action des individus se déploie en fonction de la dynamique singulière de l'agentivité et le contexte comporte peu de menaces et plusieurs opportunités, et l'individu possède les ressources et capacités pour les saisir. Ces opportunités renforcent, en retour, les capacités et les ressources des individus. L'étude suggère ainsi que les structures ne sont pas contraignantes et habilitantes de la même façon pour tous les individus : certains semblent profiter d'un contexte plus habilitant et d'autres semblent devoir composer avec plusieurs contraintes. Les typologies de l'agir-en-contexte sont donc une façon dynamique de concevoir ces variations.

**Action et contrainte.** L'agir-en-contexte permet également d'apporter des nuances à la notion de contrainte de la théorie de la structuration. Dans la théorie de la structuration, Anthony Giddens (1987) conçoit les contraintes comme limitant le nombre d'options possibles pour l'action de l'individu. Or, l'agir-en-contexte approfondit la notion de contrainte en proposant une compréhension plus dynamique : ce nombre limité « d'options » peut être conçu comme étant le produit de l'interaction entre les ressources d'un individu et ses capacités et un contexte caractérisé par une densité élevée de menaces et une faible possibilité de saisir des opportunités. Ce qui limite le nombre d'options peut donc être l'existence ou non d'opportunités et l'impossibilité de déployer des actions pour les saisir, car l'ensemble des actions est destiné à gérer des menaces. Également, le nombre d'options peut être limité par le manque de ressources

et de capacités pour saisir les opportunités. Enfin, les propriétés contraignantes des structures ne font pas que diminuer le nombre d'options; elles influencent aussi la dynamique du déploiement de l'agentivité et ainsi l'interaction entre l'individu et son contexte. L'agir-en-contexte contraint illustre comment l'agentivité des acteurs s'actualise non plus en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, mais bien en réaction au contexte. Néanmoins, les résultats de cette recherche vont dans le même sens qu'un point central de la théorie de la structuration : on ne peut réduire l'action des individus à une réaction mécanique, même en contexte très contraignant tel que le suggère l'agir-en-contexte contraint.

### **7.2.3 Agir-en-contexte et vulnérabilité**

Dans la section 3.3, les différentes façons de concevoir la vulnérabilité ont été présentées. L'apport de l'agir-en-contexte en lien avec le concept de vulnérabilité se présente de deux façons : 1) par l'ajout des opportunités dans la compréhension des situations de vulnérabilité; et 2) par la capacité de l'agir-en-contexte à comprendre les situations de vulnérabilité individuelles sans occulter l'implication de certains facteurs sociaux dans l'occurrence de ces situations.

Les définitions les plus communes dans le champ des études des désastres naturels (Blaikie et al., 1993; Chambers, 1989; Watts et Bohle, 1993) proposent une conception dynamique de la vulnérabilité, reconnaissant que celle-ci se trouve dans l'interaction entre un désastre, les individus et leurs conditions de vie qui, elles, sont influencées par l'organisation sociale (Delor et Hubert, 2000). Le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion partait d'ailleurs de la conceptualisation dynamique de la vulnérabilité par Chambers : « [...] *an external side of risk, shocks and stress to which an individual or household is subject; and an internal side which is defencelessness, meaning a lack of means to cope without damaging loss* » (1989, p. 1). Sur la

base de cette définition, Watts et Bolhe (1993), en lien avec les désastres naturels, ont proposé trois paramètres distincts de la vulnérabilité : 1) l'exposition (les risques d'être exposé à une situation de crise); 2) les capacités (les risques de ne pas avoir les ressources nécessaires pour faire face à cette situation de crise); et 3) la potentialité (les risques de subir de graves conséquences). Le concept d'agir-en-contexte va dans le même sens : la vulnérabilité ne relève pas seulement du contexte ou de l'individu : il y a une densité des menaces et un épuisement des ressources et des capacités qui, au fur et à mesure de l'interaction, augmentent les effets dommageables des menaces. Cependant, parce que cette étude s'est déroulée dans un contexte autre que celui d'un désastre, l'élaboration de l'agir-en-contexte a permis d'identifier une composante que Chambers (1989) et Watts et Bolhe (1993) n'ont pas incluse dans leur définition : les opportunités.

Les résultats de cette recherche suggèrent que les situations de vulnérabilité ne sont pas que le résultat d'interactions entre ressources et capacités individuelles et menaces; elles sont aussi caractérisées par la diminution ou l'absence d'opportunités, que ce soit pour améliorer son sort ou pour éprouver du bien-être. Évoluer dans un environnement menaçant affecte non seulement les ressources des individus et leur capacité à faire face à cet environnement ou à le fuir, mais aussi leur aptitude à saisir des opportunités et ainsi améliorer son sort. Les contextes caractérisés par une importante présence de menaces placent les individus dans une dynamique réactive, leur laissant peu de place pour exprimer leur singularité. Les contextes caractérisés par une densité moindre de menaces et la présence d'opportunités favorisent l'actualisation de l'agentivité des individus en fonction de leurs valeurs, de leurs désirs et de leurs principes, autrement dit de leur

singularité. La notion d'opportunité est donc un ajout dans la compréhension du déploiement de l'action en situation de vulnérabilité.

L'aspect dynamique de l'agir-en-contexte permet de sortir la vulnérabilité des considérations liées aux états des individus. L'agir-en-contexte évite l'approche simpliste de l'identification d'une liste de facteurs pour identifier qui est vulnérable (Châtel, 2008); il propose des dynamiques du déploiement de l'action en fonction de la configuration des éléments du contexte, soit l'agentivité, les ressources, les capacités, les menaces et les opportunités. C'est dans l'interaction entre l'individu et son contexte que se trouve la vulnérabilité, et non pas dans l'individu lui-même.

En ce qui concerne les définitions de la vulnérabilité dans les sciences sociales, il convient de revenir sur les débats que ce concept fait émerger pour mieux situer l'apport de cette recherche. Les auteurs qui s'intéressent au concept de vulnérabilité sociale identifient le cœur de la vulnérabilité comme étant l'injonction individuelle à se réaliser, découlant de l'individualisme comme fondement des rapports sociaux des sociétés contemporaines (Roy, 2008, p. 24). Dans ce contexte, la quête des individus est de s'accomplir, de réussir et, pour ce faire, ceux-ci ne peuvent compter que sur eux-mêmes en étant entièrement responsables de la réussite ou de l'échec de ce projet (Châtel, 2003, 2008; Roy, 2008; Soulet, 2005). Pour Châtel (2008), cette injonction à réussir et à se réaliser en tant qu'individu se traduit par une « surenchère des envies, des plaisirs, des désirs qui passe essentiellement par une surenchère de la consommation, principe très contemporain de la conformité et d'homogénéisation des comportements » (p. 210). À cet effet, par l'intermédiaire de la dynamique singulière, l'agir-en-contexte aborde l'actualisation des désirs, souhaits, aspirations, valeurs et principes, mais

suggère de ne pas réduire le déploiement de cette dynamique à des visées individualistes; la dynamique singulière peut effectivement avoir aussi des visées collectives. C'est d'ailleurs le cas de Manuel, qui déploie ses actions en fonction de ses valeurs de solidarité et de coopération en participant à un groupe d'achats. Toutefois, il est clair que la dynamique singulière n'est pas désincarnée de son époque, de sa culture et de son contexte. Cette étude n'a toutefois pas analysé le poids de cette injonction à la réalisation de soi dans le déploiement des actions des individus. L'agir-en-contexte va néanmoins dans le sens de Roy (2008), qui fait remarquer que « la décollectivisation et l'individualisation des rapports sociaux créeraient de nouveaux contextes dans lesquels chacun doit s'inscrire. Certains individus y arriveraient facilement, mais d'autres, ne disposant pas globalement ou temporellement des ressources nécessaires, seraient en situation de vulnérabilité » (p. 2). Cette idée de l'utilisation des ressources dans la compréhension des situations de vulnérabilité est bien présente dans les résultats de cette recherche, notamment dans le fait que la typologie de l'agir-en-contexte identifie des configurations de contexte qui facilitent cette inscription dans les rapports sociaux, comme dans le cas de l'agir-en-contexte motivé, où les ressources et les capacités sont optimales en fonction des éléments du contexte.

Enfin, en critiquant le courant d'individuation des sociétés contemporaines, Soulet (2008) précise ce qui suit :

À trop mettre l'accent sur la diversité et la pluralité des parcours biographiques des individus, à trop insister sur l'électivité des choix de vie, le risque est grand en effet d'euphémiser les facteurs sociaux qui pèsent sur ces parcours biographiques et ces orientations électives au point d'en structurer les conditions de possibilités. (p. 81)

L'agir-en-contexte propose une façon de s'intéresser aux divers parcours des individus et à leurs actions qui sont indéniablement l'expression d'un choix. Toutefois, il est important de remettre ces choix en contexte pour effectivement éviter d'occulter les facteurs sociaux qui façonnent ce contexte. À cet effet, Le Bossé et al. (2009) suggèrent, avec l'approche pragmatique du développement du pouvoir d'agir (DPA) dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, l'importance d'avoir une analyse qui remet l'« acteur en contexte » :

[...] adopter une perspective centrée sur le DPA revient dans les faits à appréhender les situations concrètes en examinant simultanément leurs composantes individuelles et structurelles. De plus, ces situations sont appréhendées comme des réalités dynamiques. [...]. Il devient dès lors impossible de se cantonner dans la gestion strictement individuelle d'un problème social [...]. (p. 180)

Le concept d'agir-en-contexte propose une façon de s'intéresser à l'individu, de considérer son action et sa singularité sans toutefois faire reposer sur lui la responsabilité de problèmes qui relèvent de problèmes sociaux. En somme, en proposant une conception dynamique de l'action qui ancre la configuration des éléments de contexte dans le cadre des mécanismes d'exclusion, le concept d'agir-en-contexte permet une compréhension de l'action individuelle sans individualiser les problèmes que les personnes peuvent rencontrer.

## **7.3 Forces et limites**

### **7.3.1 Forces**

Cette thèse comporte des particularités qui la distinguent des études qui se sont intéressées à un objet similaire (l'interaction individu-contexte) dans le domaine de la promotion de la santé. La force de cette étude réside dans la conceptualisation de l'espace d'investigation, le choix de récits de vie, et son utilisation originale et l'hétérogénéité de l'échantillon.

Une des principales forces de cette recherche est le travail en amont qui a été fait pour conceptualiser l'espace d'investigation pertinent pour répondre aux objectifs de recherche. L'identification du terrain de recherche par la conceptualisation de l'interface individu-contexte autour de la notion d'accès est non seulement originale, mais répond à l'exigence éthique de cette recherche de ne pas s'articuler autour d'attributs individuels considérés comme étant problématiques. Le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion a donc été élaboré dans cette optique. À l'origine, le cadre d'analyse des processus d'exclusion élaboré par le SEKN, à partir duquel le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion a été élaboré, a été utilisé de façon empirique principalement dans le but d'étudier des groupes ciblés par des politiques ou programmes sur la base de données quantitatives (Ahmed, 2009; Johnston, 2009; Khosla, 2009; Schurmann et Johnston, 2009; Werner, 2009), donnant peu d'accès à l'expérience des individus. La perspective avec laquelle a été employée ici l'adaptation de ce cadre d'analyse est différente; nous désirions avoir une compréhension de l'expérience des mécanismes d'exclusion à partir du vécu individuel, sans toutefois négliger le contexte de cette expérience. Ainsi, le cadre d'analyse des mécanismes d'exclusion nous a permis d'identifier une avenue de recherche orientée sur une situation vécue (l'insécurité alimentaire) et non un comportement en particulier.

Le devis de cette recherche s'est donc appuyé sur cette exigence éthique pour développer une méthode qui donne accès à l'action des individus sans la dissocier de son contexte. Le choix des récits de vie s'est avéré une méthode permettant de relever certains défis de l'étude de l'interaction entre l'individu et son contexte. Comme indiqué par Giddens (1987), pour étudier ce type d'interaction, il importe en premier lieu de dépasser les écueils des approches utilisées par la sociologie structuraliste, essentiellement par des méthodes quantitatives, à travers

lesquelles on tente de déterminer de quelle manière les structures sociales contraignent et déterminent les conduites des individus (Giddens, 1987). Il est également nécessaire d'éviter les limites des approches de la sociologie interprétative, reposant principalement sur des méthodes qualitatives, qui mettent au centre la subjectivité et l'attribution de sens des individus pour comprendre leur conduite en accordant peu d'attention aux contraintes d'ordre structurel (Giddens, 1987, p. 50). De par l'approche ethnosociologique inhérente aux récits de vie telle que conçue par Bertaux (2010, 2016), nos entretiens et l'analyse qui en a été faite a permis d'avoir accès à la singularité des individus et à leur capacité à mettre en œuvre des actions, tout en considérant des éléments de contexte qui contraignent les actions des individus sans néanmoins les déterminer totalement.

La méthode des récits de vie s'est avérée pertinente dans la compréhension d'expériences vécues à travers diverses situations (ex. : le travail précaire [Malenfant, Larue, Jetté, Vézina et St-Arnaud, 2004], l'itinérance [Bellot, 2000b; Gélinau et al., 2008; Laberge, Morin, Roy et Rozier, 2000] et la déviance juvénile [Bellot, 2000a; Robert, Fournier et Pauzé, 2004]). En lien avec l'itinérance, Bellot (2000b) évoque le récit de vie comme une méthode adaptée pour étudier les parcours de vie et qui permet d'identifier les facteurs pouvant freiner, renverser ou encore accélérer la vulnérabilisation des individus, tout en observant leur action à travers ce processus. Cette approche est compatible également avec la volonté d'intégrer des savoirs profanes dans l'étude sur la production des inégalités de santé (Popay, Williams, Thomas et Gatrell, 1998). Cette forme de connaissance expérientielle a le potentiel de fournir des indications précieuses sur la relation dynamique entre l'action de l'individu et les structures sociales (Popay et al., 1998, 2003).

Il importe de mentionner que l'utilisation des récits de vie dans cette recherche s'est faite dans une optique un peu différente de ce qui est proposé par Bertaux (2016). En effet, lorsque celui-ci utilise les récits de vie pour étudier des catégories de situation, c'est pour dégager les paramètres de ces catégories de situation précisément (ex. : les contraintes vécues des mères monoparentales). Dans cette recherche, nous nous sommes servie d'une catégorie de situation (fréquenter un organisme qui intervient en sécurité alimentaire), pour accéder à un objet plus général : une situation où un individu doit composer avec les conséquences de mécanismes d'exclusion, soit des limites d'accès aux ressources nécessaires pour se nourrir adéquatement. Cette utilisation originale des récits de vie démontre à notre avis l'étendue des connaissances pouvant être générées par ce type de méthodologie. Même si l'utilisation des récits de vie a différé de son utilité originale, il est clair que les entretiens ont généré les mêmes éléments que l'on retrouve dans les récits de vie. Effectivement, les éléments de contexte présentés à la section 6.1.3 appuient le fait que les récits de vie obtenus dans cette recherche ont permis de recueillir ce que Bertaux (2016) appelle les domaines de l'existence, soit les relations familiales et interpersonnelles, l'école et la formation des adultes, l'insertion professionnelle, l'emploi. Ces domaines d'existence se retrouvent dans les éléments de contexte identifiés à la section 6.1.3, soit l'éducation, le marché du travail et les relations sociales. Dans cette recherche, nous avons également les éléments alimentation et logement puisque ces éléments sont liés avec la catégorie de situations déterminée dans cette recherche. Bertaux (2016) avance que les récits de vie permettent d'accéder à l'imbrication de ces domaines, et les résultats de cette recherche vont dans ce sens.

Enfin, une des forces de cette étude résulte de l'hétérogénéité de l'échantillon qui rassemble des personnes dont le parcours est très différent. Cette étude inclut des participants qui ne sont pas nécessairement considérés comme étant en situation de grande vulnérabilité. Au contraire, certains participants ont même une position sociale favorable, ont accès à des ressources et ont les capacités de les utiliser. Les typologies de l'agir-en-contexte ont ainsi été élaborées à partir de ces contrastes. L'hétérogénéité de l'échantillon appuie ainsi le caractère flexible de l'agir-en-contexte, lui permettant de couvrir un large spectre de situations.

### **7.3.2 Limites**

Les résultats de cette thèse sont issus d'une quête théorique qui s'est concrétisée par un travail empirique à travers une méthode qualitative. Il s'agit d'une proposition, d'une mise en relation, basée sur l'analyse d'épisodes issus de récits de vie. Cette façon de procéder permet une analyse en profondeur de la richesse des témoignages reçus, mais comporte aussi ses limites. Effectivement, comme le souligne Paillé (1996), une théorisation est « à la fois le processus et le résultat, tout en indiquant que le résultat lui-même n'est pas une fin, mais plutôt l'état dans lequel se trouve, à un moment donné, une construction théorique donnée » (p. 184). Il importe donc de ne pas considérer le concept d'agir-en-contexte comme un produit terminé et définitif, mais bien comme une proposition potentiellement évolutive, résultat d'une démarche doctorale qui, elle, se termine ici.

Par ailleurs, notre étude a permis d'étudier certaines dynamiques de changement (c.-à-d. les boucles rétroactives délétères et leur renversement, l'agir-en-contexte synchronique), mais n'a pu faire l'analyse fine des opérations de ce changement. Bien que cette étude ait recruté des individus sur la base du déploiement d'une action (fréquentation d'un organisme

communautaire en sécurité alimentaire), le but n'était pas d'étudier si l'intervention allait modifier la situation des individus rencontrés. Il n'en reste pas moins que cet aspect de l'agir-en-contexte reste important à documenter, car il pourrait donner des pistes sur les façons d'introduire du changement et d'optimiser les interventions qui tentent d'améliorer la vie des individus.

Par la suite, l'analyse des épisodes des récits de vie a permis d'identifier des contextes qui mettent de l'avant des événements particuliers dans le parcours des individus et l'action des individus par rapport à ceux-ci. Cependant, l'analyse ne s'attarde pas spécifiquement aux questions d'identité ou à la vision subjective des participants de leurs conditions. Des études subséquentes pourraient mettre les typologies de l'agir-en-contexte en relation avec des éléments plus subjectifs liés à l'expérience des individus. Par exemple, il serait pertinent de questionner les individus quant à leur perception de leurs capacités, de leurs contraintes ou de leurs possibilités d'action dans leur situation, ou encore quant à leur compréhension de la possibilité d'agir en fonction de leurs désirs, souhaits, aspirations, valeurs, principes, etc.

Finalement, le concept d'agir-en-contexte a été élaboré sur un échantillon de 12 participants, mais n'a pas été validé sur un échantillon différent. Des recherches ultérieures seraient pertinentes afin d'utiliser l'agir-en-contexte sur des situations impliquant d'autres questions d'accès, par exemple au logement ou à l'emploi. Également, vu la taille de l'échantillon, il se peut que d'autres types d'agir-en-contexte soient identifiables à travers un plus grand échantillon. D'autres recherches sont donc nécessaires pour poursuivre la consolidation du concept d'agir-en-contexte.

## Chapitre 8. Conclusion

En parlant des ambitions de la promotion de la santé de créer des environnements favorables où les individus peuvent actualiser leur potentiel et vivre la vie qui leur convient, Breslow notait : « *Most people apparently want life to include being able to move about freely, enjoying food and sex, feeling good, remembering things, and having family and friends* » (Breslow, 1999, p. 1031). Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'aspirations somme toute modestes, mais fondamentales au bien-être. La santé vue comme une ressource du quotidien doit donc permettre aux individus de vivre ce à quoi ils aspirent. Breslow ajoute à cet effet que « *Regarding health as a resource for everyday life, however, requires consideration of how to delineate and even measure the personal capacities that constitute resource for life* » (Breslow, 1999, p. 1031). Loin d'être une mesure pour apprécier les capacités personnelles, le concept d'agir-en-contexte propose néanmoins une façon de concevoir les contextes qui favorisent les actions déployées en fonction des désirs, souhaits, valeurs, principes et aspirations tout en leur reconnaissant le pouvoir de modifier ce contexte.

Cette thèse constitue une avancée pour la promotion de la santé dans la mesure où le concept d'agir-en-contexte offre une façon de comprendre comment se déploie l'action au-delà des comportements de santé. L'agir-en-contexte suggère comme réflexion pour la promotion de la santé de mieux comprendre comment l'action des individus se déploie, quels sont les éléments du contexte qui les empêchent d'actualiser leurs désirs, souhaits, valeurs, principes et aspirations, et d'avoir plus de contrôle sur leur vie. Il propose une conceptualisation pour identifier d'une part les contextes qui sont favorables à la possibilité que les individus

s'actualisent dans leur quotidien et, d'autre part, les contextes qui ne le sont pas. Les résultats mettent en évidence le fait que les individus ont la capacité indéniable de réfléchir et de déployer des actions. Cependant, la façon dont se déploient ces actions ne peut être dissociée des éléments du contexte dans lequel elles se déploient.

À la lumière des résultats de cette recherche, nous proposons deux utilisations du concept d'agir-en-contexte :

**Au niveau individuel** : en intervention individuelle, l'agir-en-contexte peut être une grille d'analyse permettant de remettre l'« acteur en contexte », comme le proposaient Le Bossé et al. (2009) : quelles sont les menaces, les opportunités, les ressources et les capacités (ou incapacités) de l'individu ? Quelles sont les conséquences des menaces actuelles ou antérieures ? La personne déploie-t-elle son agentivité selon la dynamique singulière ou son agentivité est-elle essentiellement mobilisée pour réagir aux éléments du contexte ? La personne se trouve-t-elle dans une boucle de rétroaction délétère ? Ce sont là quelques exemples de questions que l'agir-en-contexte peut générer afin de soutenir les accompagnateurs à développer une compréhension dynamique de la situation des individus et à entrevoir les moyens qui pourraient être les plus aidants, considérant les éléments de l'agir-en-contexte et leurs interactions.

**Au niveau des groupes ou communautés** : l'agir-en-contexte peut être utilisé pour identifier des éléments communs à un groupe ou à une communauté qui interagissent avec l'action des individus. L'analyse des menaces communes à certaines populations dites vulnérables pourrait être une avenue pertinente pour développer des interventions qui iraient au-delà de l'identification des facteurs de risque et auraient une compréhension dynamique de l'interaction entre les individus et leur contexte. Également, le déploiement de l'agir-en-contexte singulier

pourrait être considéré comme un indicateur d'efficacité des interventions de promotion de la santé dans la mesure où cela pourrait traduire la capacité des interventions à agir sur des menaces, à favoriser la possibilité pour les individus de saisir des opportunités et d'augmenter le contrôle sur leur vie. Une fois identifiées les menaces ou encore l'absence d'opportunités, le cadre des mécanismes d'exclusion peut s'avérer complémentaire pour identifier les mécanismes à l'origine de l'apparition des menaces ou la faible possibilité d'opportunités, et ainsi développer des interventions à plus grande échelle.

Au début de cette thèse, il a été mentionné que cette recherche s'inscrivait dans une quête théorique qui se voulait également une réflexion éthique afin de développer des outils d'analyse qui évitent d'apposer des étiquettes sur des individus en fonction de leurs attributs. Nous réaffirmons la responsabilité des chercheurs d'être vigilants quant à l'utilisation des étiquettes et l'importance, dans la mesure du possible, de développer des concepts alternatifs ou de nouveaux outils conceptuels allant au-delà des attributs individuels, afin de les relier au contexte dans lequel ces attributs émergent. C'est dans cet esprit que le concept de l'agir-en-contexte a été élaboré et c'est dans cet objectif qu'il devrait être utilisé.

## Bibliographie

- Abel, T. (2008). Cultural capital and social inequality in health. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 62(7), e13. doi:10.1136/jech.2007.066159
- Abel, T., et Frohlich, K. L. (2012). Capitals and capabilities: Linking structure and agency to reduce health inequalities. *Social Science and Medicine*, 74(2), 236-244. doi:10.1016/j.socscimed.2011.10.028
- Adam, C., et Potvin, L. (2016). A theoretical proposal for understanding exclusionary mechanisms at the individual level. *Health Promotion International*, April.
- Ahmed, S. M. (2009). Capability development among the ultra-poor in Bangladesh: A case study. *Journal of Health Population and Nutrition*, 27(4), 528–535.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211. doi:https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T
- Atkinson, R. (2002). The life story interview. Dans J. F. Gubrium et J. A. Holstein (dir.), *Handbook of interview research: Context and method* (p. xiii, 981). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Badgley, R. (1994). Health promotion and social change in the health of Canadians. Dans A. Pederson, M. O'Neill, et I. Rootman (dir.), *Health promotion in Canada* (p. 20-39). Toronto, ON : W.B. Saunders.
- Bandura, A. (2004). Health promotion by social cognitive means. *Health Education and Behavior*, 31(2), 143-164. doi:10.1177/1090198104263660
- Baum, F., et Fisher, M. (2014). Why behavioural health promotion endures despite its failure to reduce health inequities. *Sociology of Health and Illness*, Feb, 36(2), 213-225.
- Becker, M. H. (1974). *The health belief model and personal health behavior*. Thorofare, NJ : Charles B. Slack.
- Bellot, C. (2000a). La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal. Dans N. Brunelle et M. Cousineau (dir.), *Trajectoires de déviance juvénile* (vol. 49, p. 71-193). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bellot, C. (2000b). La trajectoire : Un outil dans la compréhension de l'itinérance. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 101-119). Ste-Foy, QC : Éditions Multimondes.
- Berghman, J. (1995). Social exclusion in Europe: Policy context and analytical framework. In G. Room (dir.), *Beyond the Threshold* (Chapter 2, p. 10-28). Bristol, UK : The Policy Press.
- Bertaux, D. (2010). *Le Récit de vie* (3<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Colin.
- Bilodeau, A., Allard, D., Francoeur, D., et Chabot, P. (2004). L'exigence démocratique de la planification participative : Le cas de la santé publique au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 50-65.

- Blaikie, P., Cannon, T., Davis, I., et Wisner, B. (1993). *At risk: Natural hazards, people's vulnerability, and disaster*. New York, NY: Routledge.
- Blane, D. (2005). The life course, the social gradient, and health. Dans M. Marmot et R. Wilkinson (dir.), *Social determinants of health*. Oxford, UK : Oxford University Press.
- Blue, S., Shove, E., Carmona, C., et Kelly, M. P. (2016). Theories of practice and public health: understanding (un)healthy practices. *Critical Public Health*, 26(1), 36-50. doi:10.1080/09581596.2014.980396
- Breslow, L. (1999). From disease prevention to health promotion. *Journal of American Medical Association*, 281(11), 1030-1033.
- Breuilly, J. (1990). The Nation-State and Violence : A critique of Giddens. In J. Clarck, C. Modgil, et S. Modgil (Eds.), *Consensus and Controversy: Anthony Giddens*, (p. 271-288.). Londres, UK : The Falmer Press.
- Brodiez-Dolino, A. (2015). La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique. *Informations sociales*, 188(2), 10-18.
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien Social et Politiques*, 34, 13-21.
- Chambers, R. (1989). Vulnerability, coping and policy. *IDS Bulletin*, 20(2), 1-7.
- Châtel, V. (2003). Agir en situation de vulnérabilité : Un essai de problématisation? Dans V. Châtel et M.-H. Soulet (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité* (vol. 1-27, p. 1-27). Ste-Foy, QC : Les Presses de l'Université Laval.
- Châtel, V. (2008). Au-delà de la vulnérabilité sociale, la vulnérabilité symbolique. Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social*. Québec, QC : Presse de l'Université du Québec.
- Che, J., et Chen, J. (2001). L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens. *Rapport sur la santé*, 12, 11-22.
- Cockerham, W. C. (2005). Health lifestyle theory and the convergence of agency and structure. *Journal of Health and Social Behavior*, 46(1), 51-67.
- Crawford, R. (1977). You are dangerous to your health: The ideology and politics of victim blaming. *International Journal of Health Services*, 7(4), 663-680.
- CSDH. (2008). *Closing the gap in a generation: Health equity through action on the social determinant of health*. Final Report of the commission on the social determinant of health. Genève, Suisse.
- Delor, F., et Hubert, M. (2000). Revisiting the concept of 'vulnerability'. *Social Science et Medicine*, 50(11), 1557-1570.
- Delormier, T., Frohlich, K. L., et Potvin, L. (2009). Food and eating as social practice - understanding eating patterns as social phenomena and implications for public health. *Sociology of Health and Illness*, 31(2), 215-228.
- DiClemente, C. C., et Prochaska, J. O. (1998). Toward a comprehensive, transtheoretical model of change: Stages of change and addictive behaviors. Dans W. R. Miller et N. Heather (dir.), *Treating addictive behaviors*, (2<sup>e</sup> éd., p. 3-24). New York, NY : Plenum Press.

- Diderichsen, F., Evans, T., et Whitehead, M. (2001). The social basis of disparities in health. Dans T. Evans, M. Whitehead, F. Diderichsen, A. Bhuiya, et M. Wirth (dir.), *Challenging inequities in health: From ethics to action* (Chapter 2, p. 13-23). New York, NY : Oxford University Press.
- Eakin, J., Robertson, A., Poland, B., Coburn, D., et Edward, R. (1996). Towards a critical social science perspective on health promotion research. *Health Promotion International*, 11(2), 157-165.
- Fassin, D., Granjean, H., Kaminski, M., Lang, T. L., et Leclerc, A. (2000). Connaître et comprendre les inégalités sociales de santé. Dans A. Leclerc, D. Fassin, H. Granjean, M. Kaminski, et T. L. Lang (dir.), *Les inégalités sociales de santé* (p. 13-24). Paris, France : INSERM-La découverte.
- Freudenberg, N. (1987). Shaping the future of health education: From behavior change to social change. *Health Education and Behavior*, 6(4), 372-377.
- Frohlich, F. L., Corin, E., et Potvin, L. (2001). A theoretical proposal for the relationship between context and disease. *Sociology of Health and Illness*, 23(6), 776-797.
- Frohlich, K., Corin, E., et Potvin, L. (2008). La relation entre contexte et maladie : Une proposition théorique. Dans K. Frohlich, A. Demers, et P. Bernard (dir.), *Les inégalités de santé au Québec* (p. 165-185). Montréal, QC : Les presses de l'Université de Montréal.
- Frohlich, K., et Poland, B. (2006). Les points d'intervention dans la pratique de la promotion de la santé : L'intérêt d'une approche du contexte social en termes de « mode de vie collectifs ». Dans M. O'Neill, A. Pederson, S. Dupéré, et I. Rootman (dir.), *La promotion de la santé au Canada et à l'étranger : Bilan et perspectives*. Lévis, QC : Presses de l'Université Laval.
- Gélineau, L., Brisseau, N., Loudahi, M., Bourgeois, F., Potvin, R., et Zundi, L. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Repéré à <http://rondpointdelitinérance.ca/ressource/la-spirale-de-l%E2%80%99itin%C3%A9rance-au-f%C3%A9minin-pour-une-meilleure-compr%C3%A9hension-des-conditions-de>
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Presses Universitaires de France.
- Green, L. W., et Kreuter, M. W. (1991). *Health promotion planning: An educational and environmental approach*. Mountain View, CA : Mayfield Publishing.
- Green, L. W., Richard, L., et Potvin, L. (1996). Ecological foundations of health promotion. *American Journal of Health Promotion*, 10(4), 270-281. doi:10.4278/0890-1171-10.4.270
- Groulx, L.-H. (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : Survol de la littérature multidisciplinaire*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Québec.
- Hancock, T. (2011). Health promotion in Canada: 25 years of unfulfilled promise. *Health Promotion International*, 26(suppl 2), ii263-ii267.

- Hawe, P., Shiell, A., et Riley, T. (2009). Theorising interventions as events in Systems. *American Journal of Community Psychology*, 43(3-4), 267–276.
- Johnston, H. B. (2009). Relationships of exclusion and cohesion with health: The case of Bangladesh. *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 426-440.
- Kelly, M., et Charlton, B. (1995). The modern and the postmodern in health promotion. Dans R. Burrows, S. Nettleton, et R. Burrows (dir.), *The Sociology of Health Promotion* (p. 253). London, UK : Routledge.
- Khosla, N. (2009). HIV/AIDS interventions in Bangladesh: What can application of a social exclusion framework tell us? *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 587–597.
- Kickbusch, I. (2003). The Contribution of the World Health Organization to a new public health and health promotion. *American Journal of Public Health*, 93(3), 383-388.
- Kuh, D., et Ben Shlomo, Y. B. (2004). *A life course approach to chronic disease epidemiology*. New York, NY : Oxford University Press.
- Laberge, D., Morin, D., Roy, S., et Rozier, M. (2000). Capacité d’agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : Le point de vue des femmes itinérantes. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 21-39.
- Lalonde, M. (1974). *Nouvelles Perspective de la Santé des Canadiens*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Laperrière, A. (2004). L’observation directe. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (p. 619). Ste-Foy, QC : Presse de l’Université du Québec.
- Lazar, J. (1992). La compétence des acteurs dans la « théorie de la structuration » de Giddens. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 93, 399-416.
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M., et Martineau, S. (2009). Développer le pouvoir d’agir des personnes et des collectivités : quelques enjeux relatifs à l’identité professionnelle et à la formation des oraticiens du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 175-190.
- Lechaume, A., et Savard, F. (2015). *Avis sur la mesure de l’exclusion sociale associée à la pauvreté : Des indicateurs à suivre*. Centre d’étude sur la pauvreté et l’exclusion (CEPE), Gouvernement du Québec.
- Link, B. G., et Phelan, J. C. (1995). Social conditions as fundamental causes of disease. *Journal of Health and Social Behavior*, 80-94.
- Mackenzie, M., Collins, C., Connolly, J., Doyle, M., et McCartney, G. (2017). Working-class discourses of politics, policy and health: ‘I don’t smoke; I don’t drink. The Only Thing Wrong With me is my Health’. *Policy et Politics*, 45(2), 231-249.
- Malenfant, R., Larue, A., Jetté, M., Vézina, M., et St-Arnaud, L. (2004). *Précarisation du travail et santé : Briser le cercle vicieux de l’exclusion*. Rapport de recherche. Québec, QC : CLSC Haute-Ville-Des-Rivières.

- Maller, C. J. (2015). Understanding health through social practices: Performance and materiality in everyday Life. *Sociology of Health and Illness*, 37(1), 52-66.
- Marmot, M., et Wilkinson, R. (2005). *Social determinants of health*. Oxford, UK : Oxford University Press.
- Mathieson, J., Popay, J., Enoch, E., Escorel, S., Hernández, M., Johnston, H., et Rispel, L. (2008). *Social exclusion: Meaning, measurement and experience and links to health inequality*. WHO Social Exclusion Knowledge Network Background Paper 1. World Health Organization, Geneva, Switzerland.
- McLeroy, K. R., Bibeau, D. L., et McConnell, T. C. (1993). Ethical issues in health education and health promotion: Challenges for the profession. *Journal of Health Education*, 24(5), 313-318.
- McLeroy, K. R., Bibeau, D., Steckler, A., et Glanz, K. (1988). An ecological perspective on health promotion programs. *Health Education Quarterly*, 15(4), 351-377.
- McQueen, D. V. (1996). The search for theory in health behaviour and health promotion. *Health Promotion International*, 11(1), 27-32. doi:10.1093/heapro/11.1.27
- Michie, S., Van Stralen, M. M., et West, R. (2011). The behaviour change wheel: A new method for characterising and designing behaviour change interventions. *Implementation Science*, 6(42). doi:10.1186/1748-5908-6-42
- Miles, M. B., Huberman, M. A. (2003). *Analyse des données qualitatives*. (2<sup>e</sup> éd). Paris : De Boeck.
- Minkler, M. (1989). Health education, health promotion and the open society: An historical perspective. *Health Education and Behavior*, 16(1), 17-30.
- Minkler, M. (1999). Personal responsibility for health? A review of the arguments and the evidence at century's end. *Health Education and Behavior*, 26(1), 121-140.
- Nizet, J. (2007). L'oeuvre de Giddens face à la critique. Dans J. Nizet (dir.), *La sociologie d'Anthony Giddens* (p. 87-100). Paris, France : La Découverte.
- Nutbeam, D. (1998). Health promotion glossary. *Health Promotion International*, 13(4), 349-364. doi:10.1093/heapro/13.4.349
- O'Neill, M., Pederson, A., Dupéré, S., et Rootman, I. (2006). La promotion de la santé au Canada et à l'étranger : Bilan et perspectives. Dans M. O'Neill, A. Pederson, S. Dupéré, et I. Rootman (dir.), *Promotion de la santé au Canada et au Québec, perspectives critiques* (p. 510). Lévis, QC : Presses de l'Université Laval.
- O'Neill, M., et Stirling, A. (2006). Travailler à promouvoir la santé ou travailler en promotion de la santé? Dans M. O'Neill, A. Pederson, S. Dupéré, et I. Rootman (dir.), *Promotion de la santé au Canada et au Québec, perspectives critiques* (p. 510). Lévis, QC : Presses de l'Université Laval.
- OMS. (1978). *Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaires*. Alma-Ata, Kazakhstan.
- OMS. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Genève, Suisse.

- OMS. (2009). *Comblent le fossé en une génération : Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*. Rapport final de la Commission des Déterminants Sociaux de la Santé. Genève, Suisse.
- Ostrom, E. (2005). *Understanding institutional diversity*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Ostrom, E. (2007). Institutional rational choice, an assessment of the institutional analysis and development framework. Dans P. A. Sabatier (dir.), *Theories of the policy process* (p. 21-64). Boulder, CO : Westview Press.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Recherches Qualitatives*, 15, 79-194.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Armand Colin.
- Pederson, A. P., O'Neill, M., et Rootman, I. (1994). *Health promotion in Canada : Provincial, national and international perspectives*. Toronto, ON : W. B. Saunders Company.
- Phelan, J. C., et Link, B. G. (2005). Controlling disease and creating disparities: A fundamental cause perspective. *The Journals of Gerontology*, 60(2), 27-33. doi:10.1093/geronb/60.Special\_Issue\_2.S27
- Phelan, J. C., et Link, B. G. (2015). Is racism a fundamental cause of inequalities in health? *Annual Review of Sociology*, 41(1), 311-330. doi:10.1146/annurev-soc-073014-112305
- Phelan, J. C., Link, B. G., et Tehranifar, P. (2010). Social conditions as fundamental causes of health inequalities: Theory, evidence, and policy implications. *Journal of Health and Social Behavior*, 51, S28-S40.
- Popay, J., Bennett, S., Thomas, C., Williams, G., Gatrell, A., et Bostock, L. (2003). Beyond 'beer, fags, egg and chips'? Exploring lay understandings of social inequalities in health. *Sociology of Health and Illness*, 25(1), 1-23.
- Popay, J., Escorel, S., Hernández, M., Johnston, H., Mathieson, J., et Rispel, L. (2008). *Understanding and tackling social exclusion*. Final report to the WHO Commission on Social Determinants of Health From the Social Exclusion Knowledge Network, Geneva, Switzerland.
- Popay, J., Williams, G., Thomasm, C., et Gatrell, A. (1998). Theorizing inequalities in health: The place of lay knowledge. Dans M. Bartley, D. Blane, et S. G. Davey (dir.), *The sociology of health inequalities* (vol. 20, p. 619-644).
- Potvin, L., Bilodeau, A., et Gendron, S. (2008). Trois défis pour l'évaluation en promotion de la santé. *Promotion and Education*, 15(1), 17-21.
- Potvin, L., Gendron, S., Bilodeau, A., et Chabot, P. (2005). Integrating social theory into public health practice. *American Journal of Public Health*, 95(4), 591-595.
- Raphael, D. (2002). Addressing health inequities in Canada. *Leadership in health services*, 15(3), 1-8.

- Robert, M., Fournier, L., et Pauzé, R. (2004). La victimisation et les problèmes de comportement : Deux composantes de profils types de fumeurs adolescents. *Child Abuse and Neglect*, 28, 193-208.
- Room, G. (1999). Social exclusion, solidarity, and the challenge of globalization. *International Journal of Social Welfare*, 8(3), 166-174.
- Roy, S. (1995). L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et Politiques*, 34, 73-80.
- Roy, S. (2008). De l'exclusion à la vulnérabilité : Continuité et rupture. Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social* (p. 13-29). Québec, QC : Presse de l'Université du Québec.
- Rütten, A., et Gelius, P. (2011). The interplay of structure and agency in health promotion: Integrating a concept of structural change and the policy dimension into a multi-level model and applying it to health promotion principles and practice. *Social Science et Medicine*, 73(7), 953-959.
- Schurmann, A. T., et Johnston, H. B. (2009). The group-lending model and social closure: Microcredit, exclusion, and health in Bangladesh. *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 518-527.
- Sen, A. K. (1981). Ingredients of famine analysis: Availability and entitlements. *Quarterly Journal of Economics*, 96(3), 433-464.
- Sen, A. K. (2000). *Social exclusion: Concept, application and scrutiny*. Social development papers No. 1. Asian Development Bank, Manila, Philippines.
- Sen, A. K. (2001). *Development as freedom*. Oxford New York: Oxford University Press.
- Sen, A. K. (2010). *L'idée de Justice*. Paris, France : Flammarion.
- Sewell, W. H. J. (1992). A theory of structure: Duality, agency, and transformation. *American Journal of Sociology*, 98(1), 1-29.
- Soulet, M.-H. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité. *Empan*, 4(60), 24-29.
- Soulet, M.-H. (2008). La vulnérabilité : un problème social paradoxal. Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social*. Québec, QC : Presse de l'Université du Québec.
- Souto Barreto, P. (2013). Why are we failing to promote physical activity globally? *Bulletin of the World Health Organization*, 91, 390-390A.
- Statistique Canada. (2013). *Les dix principales causes de décès, 2013*. Repéré à <https://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2017001/article/14776-fra.htm>.
- Stokols, D. (1992). Establishing and maintaining healthy environments: Toward a social ecology of health promotion. *American Psychologist*, 47(1), 6-22.
- Stokols, D. (1996). Translating social ecological theory into guidelines for community health promotion. *American Journal of Health Promotion*, 10(4), 6-22.

- Susser, M., et Susser, E. (1994). Choosing a future for epidemiology: I. eras and paradigms. *American Journal of Public Health*, 86(5), 668-673.
- Syme, L. (1994). The social environment and health. *Deadalus*, 123(4), 79-86.
- Syme, L. (2003). Psychosocial interventions to improve successful aging. *Annals of Internal Medicine*, 139, 400-402.
- Tarasuk, V. (2001). *Document sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. Santé Canada.
- Terris, M. (1983). The complex tasks of the second epidemiologic revolution: The Joseph W. Mountin lecture. *Journal of Public Health Policy*, 4(1), 8-4.
- Watt, R. G. (2007). From victim blaming to upstream action: Tackling the social determinants of oral health inequalities. *Community Dentistry and Oral Epidemiology*, 35(1), 1-11.
- Watts, M. J., et Bohle, H. G. (1993). Hunger, famine and the space of vulnerability. *GeoJournal*, 30(2), 117-125.
- Werner, W. J. (2009). Micro-insurance in Bangladesh: Risk protection for the poor? *Journal of Health Population Nutrition*, 27(4), 567-573.
- Wisner, B., et Henry R.L. (1993). Disaster Vulnerability: Scale, Power and Daily Life. *GeoJournal*, 30(32), 127-140.
- Zakour, M. J., et Gillespie, D. F. (2013). Vulnerability Theory. In M. J. Zakour et D. F. Gillespie (Eds.), *Community Disaster Vulnerability: Theory, research and practice* (p. 17-34). New-York: Springer Science+Buisness Media.
- Zimmermann, B. (2006). Pragmatism and the capability approach: Challenges in social theory and empirical research. *European Journal of Social Theory*, 9(4), 467.

Annexe I

Permission de reproduction

**OXFORD UNIVERSITY PRESS LICENSE  
TERMS AND CONDITIONS**

Jan 28, 2019

This Agreement between Mrs. Caroline Adam ("You") and Oxford University Press ("Oxford University Press") consists of your license details and the terms and conditions provided by Oxford University Press and Copyright Clearance Center.

License Number	4517860289232
License date	Jan 28, 2019
Licensed content publisher	Oxford University Press
Licensed content publication	Health Promotion International
Licensed content title	Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal
Licensed content author	Adam, Caroline; Potvin, Louise
Licensed content date	Apr 20, 2016
Type of Use	Thesis/Dissertation
Institution name	
Title of your work	Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal
Publisher of your work	Université de Montréal
Expected publication date	Mar 2019
Permissions cost	0.00 CAD
Value added tax	0.00 CAD
Total	0.00 CAD
Title	Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal
Institution name	Université de Montréal
Expected presentation date	Mar 2019
Portions	All the article
Requestor Location	Mrs. Caroline Adam 4320 de Lorimier #7  Montréal, QC H2H2B1 Canada Attn: Mrs. Caroline Adam
Publisher Tax ID	GB125506730
Billing Type	Invoice
Billing Address	Mrs. Caroline Adam 4320 de Lorimier #7

# Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: a theoretical proposal

Caroline Adam<sup>1,\*</sup> and Louise Potvin<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Canada Research Chair in Community approaches and health inequalities, University of Montréal Public Health Research Institute, University of Montreal (IRSPUM), Quebec, Canada and <sup>2</sup>School of Public Health, University of Montreal Lea Roback Research Centre, Montreal Public Health Directorate, Quebec, Canada

\*Corresponding author. E-mail: caroline.adam@umontreal.ca

## Summary

On the basis of the social exclusion framework put forth by the Social Exclusion Knowledge Network (SEKN), we propose a framework that conceives social exclusion as a mechanism that limits access to rights, resources and capabilities needed for a healthy life. While it is widely accepted that drivers of social exclusion are structural, the consequences are experienced by individuals in their everyday lives. This article proposes an adaptation of the SEKN framework, illustrating additional basic elements that should be considered in the study of exclusionary mechanisms. We argue that studying access to rights, resources and capabilities is one way to capture the relational aspect of exclusion mechanisms. In doing so, we shift the focus away from the individual and direct the analysis towards contextual conditions that cause the emergence of certain individual attributes. We use the example of food insecurity experienced by individuals to illustrate how a specific problem can be the manifestation of different structural exclusion mechanisms that limit access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life.

**Key words:** social exclusion, social inclusion, health inequality, food insecurity

## INTRODUCTION

Since the 1970s, the notion of social exclusion has entered political discourse and attracted the attention of the academic community (Mathieson *et al.*, 2008). Described as a catch-all concept (Estiville, 2003), the meaning of this term has often been adapted to suit different contexts or political imperatives (Silver, 1994). In addition, the absence of a consensual definition (Mathieson *et al.*, 2008) limits its utility for the study of population health or for public policy development. For these reasons, as part of the World Health Organization's (WHO) Commission on the Social Determinants of Health (CSDH) (WHO, 2009), the Social Exclusion Knowledge Network (SEKN) carried

out a comprehensive study to investigate the utility of the notion of social exclusion in relation to the production of health inequalities. The role of the SEKN was to produce a definition that would take into account all the knowledge available on this topic, and to propose a pragmatic analytical framework to support the implementation of effective policies (Popay *et al.*, 2006). The main features of this framework are its relational nature and its understanding of exclusion processes as limiting access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life (Popay *et al.*, 2008). This conception of social exclusion offers a new perspective for analyses that moves away from the stigmatization that has become associated with social exclusion.

However, the social exclusion framework does not provide much detail on the specificities of limited access to resources, rights and capabilities as a mechanism that drives social exclusion. Building on the SEKN framework, the objective of this article is to provide a more detailed account of access to rights, resources and capabilities, characterized by individuals' experience of social exclusion. To do this, we first present a brief overview of the concept of social exclusion and the limits of its use for theoretical purposes, as well as of the social exclusion framework. We then present the model we developed to conceptualize the exclusionary mechanisms experienced at the individual level and provide an example of its use in analysing the issue of food insecurity. Finally, we discuss how the proposed model is part of an ethical reflection advocating a comprehensive understanding of lived experiences in order to understand individuals' actions in context and to avoid labelling them, based on their individual attributes.

This article is in part a literature review, focusing mainly on critical and conceptual reflections on the concept of social exclusion. We excluded most of the empirical studies available and focus instead on the theoretical literature on social exclusion to discuss the issues addressed in this article.

## SOCIAL EXCLUSION: DEFINITION AND LIMITS

Before becoming an object of research, the concept of social exclusion was essentially used in political discourse (Sen, 2000; Mathieson *et al.*, 2008), where it appeared formally in the 1970s. The expression was first introduced by René Lenoir, France's Secretary of State for Political Action, in 1974 to sensitize both the political class and the population to the situation of 'excluded' groups (Lenoir, 1974). Lenoir was referring specifically to persons living with a disability (physical or mental) or with a problem of social adaptation (Paugman, 1996; Evans *et al.*, 2000; Estiville, 2003). It was not until the early 1990s that the concept spread to political discourses outside Europe (Silver, 1994; Mathieson *et al.*, 2008), such as Quebec's *Act to Combat Poverty and Exclusion* (Gouvernement du Québec, 2002) and the Australian Social Inclusion Board (Australian Government, 2008).

We consider two major problems in the use of social exclusion for theoretical purposes: (i) the common understanding of social exclusion to refer to a 'state of being' (Frégné, 1999; Goguel d'Allondans, 2003) and (ii) its overlap with other concepts (Silver, 1994), such as vulnerability and poverty.

When considering social exclusion as a state of being, theorists studying those who were labelled by politicians as 'excluded individuals' encountered a major analytical

challenge: the difficulty of encompassing all the different manifestations of exclusion in a single concept (Frégné, 1999; Castel, 2004). The heterogeneity of the state of exclusion cannot be analysed using a single theory, much less a single definition. Because of this, the term 'social exclusion' has become a catchphrase (Goguel d'Allondans, 2003) to describe many of society's ills (Castel, 1995). Moreover, the concept of social exclusion as a state leads to a dualistic analysis of exclusion issues: one is considered as being either 'inside' or 'outside'. This way of thinking about exclusion was first proposed by the French sociologist Alain Touraine, for whom social exclusion was the product of change in societal structures (Touraine, 1991; Frégné, 1999). Until the 1970s, modern societies were mainly vertically structured according to class relations: upper classes on the top and lower classes at the bottom. According to Touraine, today's societies are more horizontal: people are either in the centre or at the periphery. In this analysis, being excluded means being outside the centre. This approach assumes there is a majority, a space occupied by those who are integrated, which everyone would like to enter.

The notion of exclusion as a state of being outside has been widely criticized. For example, Castel (Castel, 1990, 1994, 1995, 2004) criticizes this conceptualization of social exclusion because it leaves little room for considering and analysing this integration space as a generator of exclusion. Castel also criticizes the static nature of this notion of exclusion, which disregards the processes leading up to the state of being excluded. From such a standpoint, exclusion is taken to be the outcome of social structures. Focusing primarily on situations of exclusion masks the social dynamics that generate exclusion. Instead, Castel proposes three zones, which he situates along a continuum: the integration zone, the vulnerability zone and the disaffiliation zone (Castel, 1990). These zones are determined by two variables: one's relationship with work and one's integration within a social network. The integration zone is characterized by having guaranteed employment and the ability to count on a solid social network for support. The vulnerability zone is marked by either income insecurity or having a weak social network. The disaffiliation zone combines both joblessness and lack of a social network. The main problem with this approach is that it focuses on being employed in French society and is thus difficult to apply to societies where integration does not necessarily depend on being employed. Moreover, this approach does not provide any theoretical framework to explain the processes underlying an individual's passage from one zone to another.

The relevance of the concept of social exclusion has also been questioned because of its polysemy (Silver, 1994). In response to this problem, Berghman (Berghman, 1995)

proposed a matrix for classifying some of the concepts related to social exclusion. He defines poverty as a lack of available income, and social exclusion as the failure of systems to enable individuals to participate fully in society [(Commins (1993), cited in (Berghman, 1995)]. Thus, poverty is the result of a process of impoverishment, and social exclusion is the process that leads to deprivation. While it is true that the notion of deprivation may be appropriate for understanding the consequences of social exclusion processes, it is not helpful in understanding how processes of exclusion lead to a state of deprivation.

### THE SOCIAL EXCLUSION FRAMEWORK OF THE SEKN

Across the many definitions of social exclusion, there appears to be a certain consensus that social exclusion is a multidimensional, dynamic and relational process (Berghman, 1995; Room, 1999; Sen, 2000; Mathieson *et al.*, 2008; Popay *et al.*, 2008). It is a multi dimensional process in that it manifests itself across several dimensions (social, cultural, economic and political) and different levels (individual, household, community, regional, national and global) (Mathieson *et al.*, 2008). Moreover, social exclusion is dynamic and must be understood as a process through which events and circumstances modify the experience of the individual (Mathieson *et al.*, 2008; Groulx, 2011) over a lifetime (Kuh and Ben Shlomo, 2004). Finally, social exclusion is a relational process, which is to say that it is inherent in a system within which individuals develop (Sen, 2000; Mathieson *et al.*, 2008; Popay *et al.*, 2008).

The SEKN definition (Popay *et al.*, 2008) manages to reconcile these three characteristics of social exclusion. Moreover, its authors propose an innovative definition that explicitly implicates social exclusion in the production of health inequalities.

Exclusion consists of dynamic, multi-dimensional processes driven by unequal power relationships interacting across four main dimensions – economic, political, social and cultural – and at different levels including individual, household, group, community, country and global levels. It results in a continuum of inclusion/exclusion characterised by unequal access to resources, capabilities and rights which leads to health inequalities. (Popay *et al.* 2008, p. 2)

For the SEKN, using the social exclusion framework essentially consists of studying the processes that hamper access to certain rights, resources and capabilities as well as the extent to which certain policies or interventions could modify these processes. The SEKN framework is used typically to analyse exclusion processes in what could be described as some of their most extreme manifestations (favelas, living

conditions for hijras, refugee camps, etc.). The SEKN framework is also used to analyse policies that target specific groups (Ahmed, 2009; Johnston, 2009; Khosla, 2009; Schurmann and Johnston, 2009; Werner, 2009).

The SEKN social exclusion model (Popay *et al.*, 2008, p. 38) (Figure 1) illustrates how exclusion processes are implicated in the production of social inequalities in health. In this model, exclusion processes are nested in social systems (family, community, country and world). Biological determinants are taken to be exogenous; however, the SEKN acknowledges the growing number of studies that reveal complex interactions between the biological factors and social circumstances that affect one's health even before birth. An individual's access to rights, resources and capabilities is determined by his or her position in the social stratification, which in turn is generated by the interaction of relational spheres of power (social, cultural, economic and political). As in the model of Diderichsen *et al.* (Diderichsen *et al.*, 2001), social stratification leads to individuals' differential exposure to circumstances that can be harmful to health, limiting the development of the individual capacities needed to protect themselves from these circumstances or to mitigate the consequences. Social stratification also limits individual access to services that are essential to promote and protect health. Finally, these processes produce health inequalities, which in turn drive differential exposures and social stratification. Health inequalities thus reproduce the processes of social stratification.

The relational spheres of power at the centre of Figure 1 were briefly defined by the SEKN. The social dimension

is constituted by proximal relationships of support and solidarity (e.g. friendship, kinship, family, clan, neighbourhood, community, guanxi, social movements) that generate a sense of belonging within social systems. Along this dimension social bonds are strengthened or weakened. (Popay *et al.*, 2008, p. 37)

The cultural dimension is composed of norms, values, representations, symbols and traditions that modulate how people think about and live their lives (Popay *et al.*, 2008). The political dimension is constituted of spaces in which power and participation are negotiated and includes formal rights incorporated in laws, as well as constitutions and policies that frame the conditions within which these rights are exercised [e.g. access to potable water and services such as healthcare, education and social protection (Popay *et al.*, 2008)]. Finally, the economic dimension corresponds to all activities of production and all material resources needed for living, such as income, employment and working conditions (Popay *et al.*, 2008). Although they are implicit in the model, the notion of access to those rights, resources and capabilities is not made explicit.

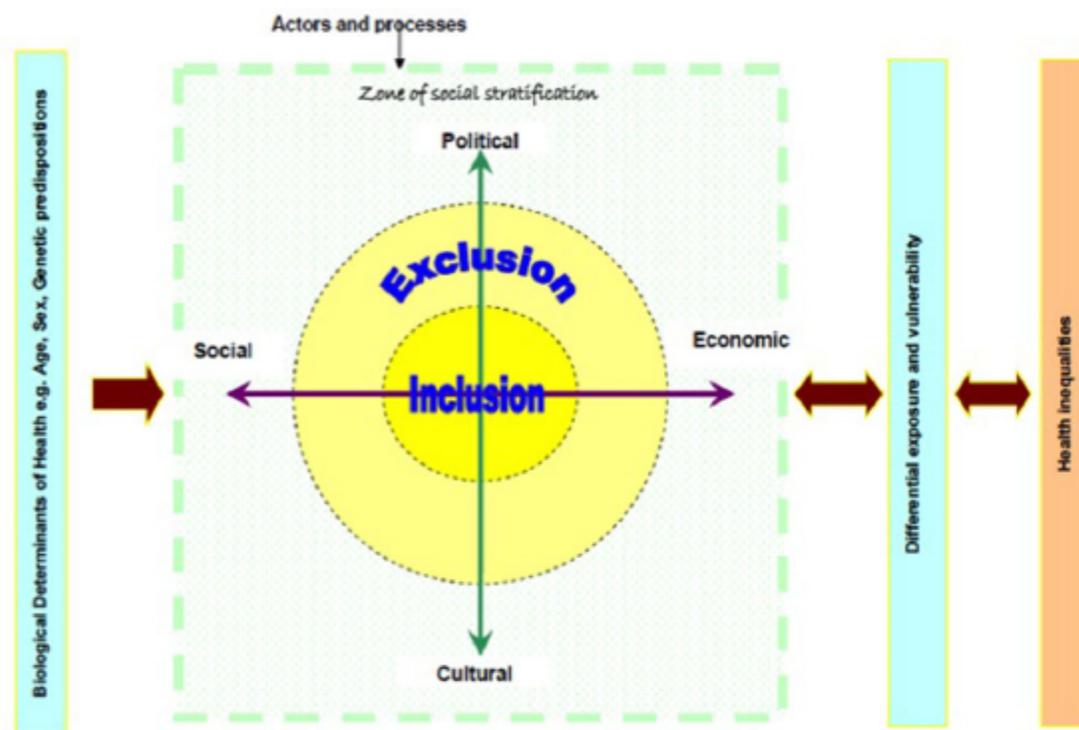


Fig. 1: The SEKN model of social exclusion.

Understanding social exclusion in terms of a limited access to resources, rights and capabilities has two key advantages. First, these concepts are general and not context-dependent. Acknowledging that rights, resources and capabilities necessary for healthy living differ across cultures, applications of the model require the specification of what constitutes each of these elements in context. Second, the proposed framework allows the analysis of processes experienced by groups with limited access and those that give other groups privileged access to these elements. We agree with Scambler (Scambler, 2003) and Pease (Pease, 2009), who stress the need to take into account processes related to extremely favoured minorities in order to understand the processes involved in depriving other groups, and the persistence of social inequalities in health. These processes are related to one another and it is therefore essential to have a single tool to understand them both.

#### ADAPTATION OF THE 'SOCIAL EXCLUSION FRAMEWORK': AN ANALYTICAL FRAMEWORK FOR EXCLUSIONARY MECHANISMS EXPERIENCED AT THE INDIVIDUAL LEVEL

Our model (see Figure 2) is inspired by the SEKN model, but it focuses on a different object. The SEKN model

attempts to implicate exclusionary mechanisms in the production of social inequalities of health and has been used mainly to review policies and actions to address social exclusion. The model presented here aims to understand the experience of exclusionary mechanisms in an individual's experiences. Although, it is the same phenomenon, it is not the level of analysis. Hence, we have adapted the SEKN definition to derive the assumptions of our model as follows:

Exclusion is a mechanism that limits access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life. Exclusionary mechanisms are dynamic, multidimensional and driven by unequal power relationships interacting across four main dimensions – economic, political, social and cultural – and at different levels including that of the individual, household, group, community, country and globe. Exclusion results in a continuum of vulnerability that leads to health inequalities. (Adapted from Popay *et al.*, 2008, p. 2)

First, our definition uses the expression 'exclusionary mechanism' rather than 'exclusionary process'. A process is usually defined as a sequence of events interrelated in time. It contains the implicit understanding of an order of events leading from Point A to Point B. When applied to the study of individual experience, this translates to

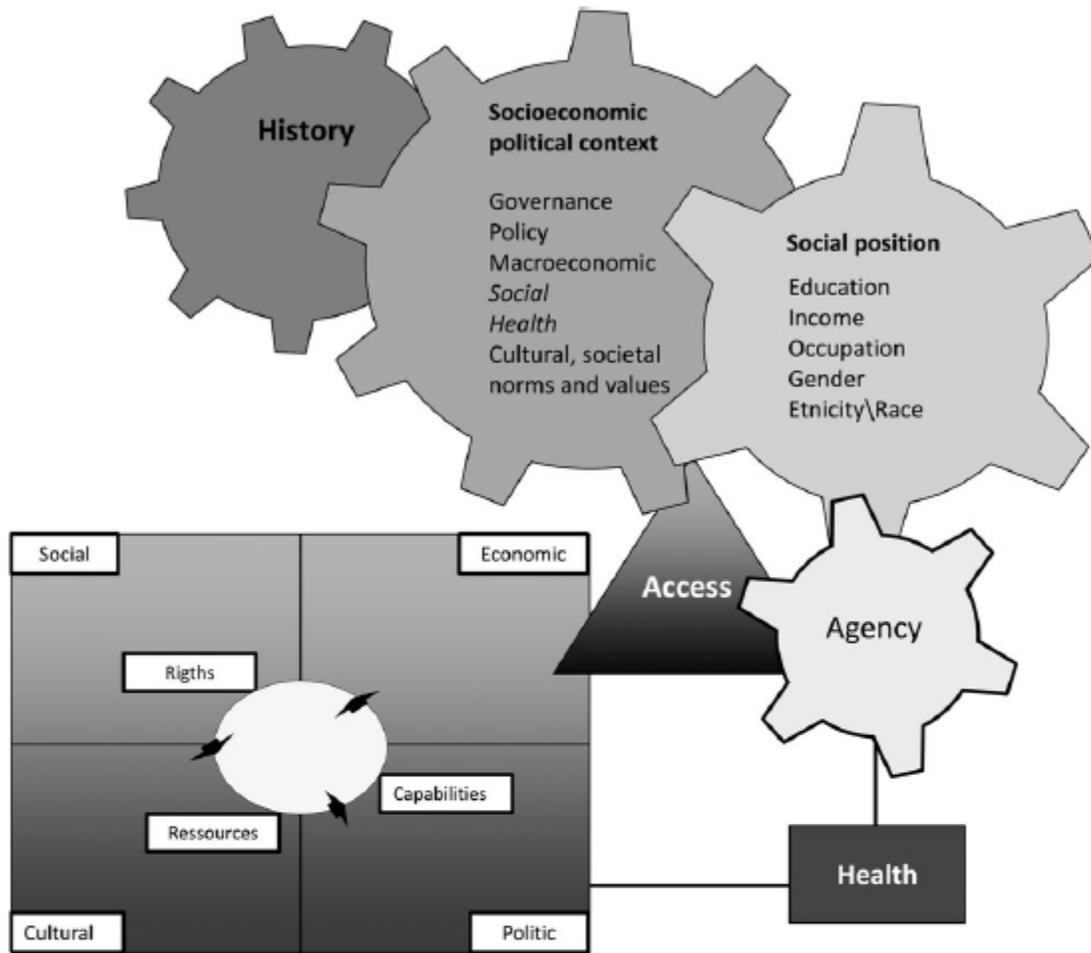


Fig. 2: Exclusionary mechanisms framework.

reconstructing trajectories between these two points that usually refer to states of being. We propose to change the focus to the structural mechanisms that influence trajectories. Mechanisms are usually defined as causal forces that produce observable effects. Therefore, the proposed model is entitled 'analytical framework of exclusionary mechanisms'.

Second, we have also changed the first sentence of the definition to put the focus on the action of exclusionary mechanisms. Although it is commonly agreed that the driving forces behind social exclusion are structural, the consequences of exclusion are experienced by individuals in their everyday lives. We propose that a focus on individuals' access to rights, resources and capabilities constitutes a relevant point of entry into people's everyday experience of exclusionary mechanisms. Over and above the representation of a singular situation, focusing on access to rights, resources and capabilities directs attention

to the interface between individuals and the structural forces that affect their lives.

Third, we have removed the notion of an inclusion/exclusion continuum and replaced it with a continuum of vulnerability. This was done in order to avoid the confusion that comes from the dichotomy of being either included or excluded, which has been addressed previously. Vulnerability, which we define in the next section, is a result of having limited access to rights, resources and capabilities.

### ELEMENTS OF THE MODEL

The model illustrates the main elements needed to understand exclusionary mechanisms. The upper middle of our diagram is identical to the left part of the social determinant of the health model created by the WHO showing the structural drivers of exclusionary mechanisms. At the top left, we have added a history component to bring a deeper

understanding of our model. The bottom left shows an illustration of the access to rights, resources and capabilities rooted in the four main dimensions that lead to health and well-being. The triangle at the core of our model access is represented as the junction of the structural component; the agency; and the rights, resources and capabilities. We argue that its access is a window to understand the interaction between structure and agency. Basically, this model says that exclusion mechanisms are produced by structural elements and possibly historical components; those elements limit access to rights, resources and capabilities. Individuals are not passive and engage in strategies to mitigate the consequences of those exclusionary mechanisms and access to those rights, resources and capabilities. This access, when it is limited or even not possible, puts individuals in situations of vulnerability and has consequences on their health. Those consequences on health influence the individuals' capacity to mitigate exclusionary mechanisms. The model can be reversed to understand mechanisms that facilitate the access of rights, resources and capabilities that enhance agency.

### Mechanism

At the most basic level, a mechanism is 'an assembly of moving parts performing a complete functional motion' (Unabridged, Dictionary.com, n.d.). Mechanisms are causal forces that produce observable and cumulative effects. In this context, using the exclusionary mechanisms framework for analysing an individual's particular situation we try to identify the most important moving parts that cause the observable effect that we want to study. Those moving parts are represented by the components of each section in our model in Figure 2.

We acknowledge that the specific consequences of an exclusionary mechanisms experienced in the present are influenced by mechanisms that occurred in the past (Groulx, 2011; United Nations Development Programme, 2011), as illustrated by a life course perspective (Kuh and Ben Shlomo, 2004). Bearing this in mind, the analysis of exclusionary mechanisms should take into account the individual's current circumstances in light of the fact that previous mechanisms changed the person's life course and will influence his or her future experiences. We have also included a historical component in our model (at the far left), since adequate analysis of certain mechanisms requires a historical perspective (such as the situation of the Native peoples in Canada).

### Access

Access is fundamental to the analysis of exclusionary mechanisms. When taking this notion into account, questions

such as 'being part of' or 'being outside' become irrelevant. The real question with regard to exclusion is whether a particular individual or group has access to the rights, resources and capabilities needed to live a healthy life. If they do not, what are the mechanisms that limit this access? We define an inclusive mechanism as one that provides access to the fundamental rights, resources and capabilities needed for a healthy life. Conversely, an exclusionary mechanisms limits access to rights, resources and capabilities for a certain group while promoting access to those same rights, resources and capabilities to another group. In this sense, exclusion consists of an asymmetric relationship to access and, by that very fact, asymmetric power relations.

Second, studying access is one way to capture the relational aspect of exclusionary mechanisms. Since these mechanisms are constitutive of the stratified social systems within which individuals change, it is important to be able to capture the structure–agency interaction. We consider access to be at the interface of structure and agency.

This idea of access in the analysis of exclusion exists in the literature. Curran *et al.* (Curran *et al.*, 2007, p. 294) identified a rights-based school of thought that focuses on access on the right to understand social exclusion, developed around the notion of citizenship. According to Ballet (Ballet, 2001), social exclusion is the inequality of access to economic and social rights, understood as the impossibility of exercising those rights. Hunyadi (Hunyadi, 2003) discusses access to resources as an element of exclusion. However, his emphasis is on the prerequisite of access in terms of entitlement instead of on its consequences. In our model, access is the core for understanding exclusionary mechanisms and gives us a window into understanding the interaction between agency and structure.

### Vulnerability

The consequences of exclusionary mechanisms can be understood as manifested continuum of vulnerability. To define vulnerability we rely on Chambers (Chambers, 1989), who defines vulnerability as a situation characterized by a high probability for the individual, group or community to be exposed to risk, without having access to the resources necessary for coping without suffering damaging losses at different levels (physical, economic, social, cultural or political). For Chambers, vulnerability has two sides namely

[ . . . ] an external side of risk, shocks and stress to which an individual or household is subject; and an internal side which is defencelessness, meaning a lack of means to cope without damaging loss. (Chambers, 1989, p. 1)

This dualistic conception of vulnerability parallels the agency–structure interaction included in the framework.

### Political and socioeconomic context and social position

The upper half of our model is similar to that produced by the CSDH (WHO, 2009). The expression 'social determinants of health' refers to 'the circumstances in which people are born, grow, live, work and age' (WHO, 2009). The WHO model has three components. The socioeconomic and political context (the upper-middle component), refers to

the spectrum of factors in society that cannot be directly measured at the individual level. Context [ . . . ] encompasses a broad set of structural, cultural and functional aspects of a social system [ . . . ] which exert a powerful formative influence on patterns of social stratification and, thus, on people's health opportunities. (Solar and Irwin, 2007, p. 21)

The socioeconomic and political context is those that determine the social position of an individual in a society, and involve mechanisms of unequal distribution of material, social and cultural resources and of power (Solar and Irwin, 2007). In their model, Solar and Irwin integrate intermediary determinants that are material and psychosocial circumstances, behavioural and biological factors and the healthcare system (Solar and Irwin, 2007). Those determinants result from social stratification working at the previously identified levels. These intermediary determinants determine the individual's degree of exposure to negative health-related factors, conditions and differences in vulnerability to these factors (Solar and Irwin, 2007). Although the intermediary determinants of the CSDH model are not explicitly identified in our model, they must be considered within the access space (Figure 2, large rectangle).

In this model, biological conditions are not taken to be inherent limitations to access to resources.

Instead, it is their interaction with exclusionary mechanisms or social organizations that impact on their access. In addition, in our model, biological conditions can result from the action of exclusionary mechanisms.

### Social, cultural, economic and political dimensions

We have placed the access space at the lower left side of the model. In agreement with the SEKN model described above, it illustrates the multidimensional character of exclusionary mechanisms. It proposes that rights, resources and capabilities are related to the four dimensions of social life exchanges: social, cultural, economic and political (Popay *et al.*, 2008). In our model, we retain the definitions provided by the SEKN.

### Rights, resources and capabilities

The proposed framework suggests that the intermediary consequences of exclusionary mechanisms should be understood as limiting individuals' access to rights, resources and capabilities. Generally speaking, rights are a social regulator, a set of principles governing relationships among individuals (Tunc, 2008). This model is specifically connected to the Universal Declaration of Human Rights, and particularly article 25.1 (UN, 1948):

Everyone has the right to a standard of living adequate for the health and well-being of himself and of his family, including food, clothing, housing and medical care and necessary social services, and the right to security in the event of unemployment, sickness, disability, widowhood, old age or other lack of livelihood in circumstances beyond his control.

Resources are the means that can be used to respond to human needs (Mathieson *et al.*, 2008). Resources are not only material; they can take other forms such as a social network. Finally, the SEKN defines the notion of capability as 'the relative power people have to utilise the resources available to them' (Mathieson *et al.*, 2008, p. 71). This echoes Sen's notion of capabilities (Nussbaum *et al.*, 1993), understood as the different possible combinations of what an individual is able to be and do (functioning). In the model, these elements of access are interrelated. This assumes that having a limited access to one element can limit one's access to another, and hence our conception of the exclusionary mechanisms is iterative.

### Agency

Our model is inspired by Sen's capabilities approach (Sen, 1985). Sen's approach is fundamentally an interpretative framework for understanding individuals' actions based on their situations. In contrast to other theories of equity that are based on the notion of utility and resource distribution, Sen states that what matters is not what an individual possesses but rather, what one is able to do with what one has and can acquire (Sen, 2010). In Sen's view, equity cannot stem from an egalitarian distribution of resources. Contrary to Rawls' theory of justice, Sen's approach assesses an individual's advantage in relation to the real opportunities to do the things the individual values (Sen, 2010). For example, someone living with a physical disability needs more resources to carry out the same activities as a person without a disability (Sen, 2010). Providing equal resources to individuals with different needs therefore appears to be inequitable, because their specific needs are not taken into account. A capabilities approach highlights what people have the opportunity to be and to do, and provides a better basis for assessing equity.

In agreement with Sen, we consider that individuals have the capacity to act and to make their own choices in accordance with their values. They are active agents who influence their life course. One example of this capacity is to engage in a community organization when one experiences food insecurity. However, as Sen points out, this capacity to act is strongly influenced by the context in which it takes place. Sen links the exercise of agency with the context, based on the resources available and the individual's capacity to transform them. Access to those resources and the capacity to transform them differ across individuals. We thus need to take into account the context in which individuals come to understand their actions. Hence, the acknowledged relational aspect of exclusionary mechanisms (Sen, 2000; Popay *et al.*, 2008).

### Health

In our model (Figure 2), the ultimate consequences of exclusionary mechanisms manifest themselves in individuals' physical and mental health. These impacts can subsequently influence the exclusionary mechanisms themselves. The WHO defines health as 'a state of complete physical, mental and social well-being and not merely the absence of disease or infirmity' (WHO, 1948). To this we add the concept of health as presented in the Ottawa Charter: 'a resource for everyday life, not the objective of living. Health is a positive concept emphasizing social and personal resources, as well as physical capacities' (WHO, 1986, p. 1).

## ANALYSIS OF EXCLUSIONARY MECHANISMS: THE EXAMPLE OF FOOD INSECURITY

To better understand our model's application at the individual level, we analysed the situations of two individuals experiencing the same problem: food insecurity. We consider food insecurity to be one manifestation of exclusionary mechanisms. In Western countries, food insecurity is defined as the result of an economic situation that does not allow individuals or households to have a large enough income to obtain food needed in a socially acceptable manner (Che and Chen, 2001; Tarasuk, 2001). Since exclusion is considered here to be a mechanism that limits one's access to the rights, resources and capabilities required for a healthy life, we thus interpret food security as the manifestation of exclusionary mechanisms that limit an individual's access to sufficient economic resources to meet their needs. The following two examples illustrate certain of the mechanisms that limit access to the economic resources needed for adequate nourishment. However, the mechanisms causing the same problem of food

insecurity are very different in the two cases. Our model can therefore be used to understand the different mechanisms at work based on a common analytical framework.

Mr Jones is 57 years old and has worked in a box factory for 30 years. The factory where he worked shut down 2 years ago and was relocated to Mexico, where labour costs are lower. He received a severance payment and was eligible for unemployment benefits. Since then, Mr Jones has looked for work but has been unsuccessful. He did not complete high school and his reading skills are minimal. He left school before the age of 14, at a time when labour market requirements were very different from what they are today. Since he lost his job, Mr Jones has used almost all of his financial resources and has had to turn to food banks to meet his needs. In addition, over the past few months, he has lost all motivation and shows signs of depression.

Mrs Smith is 38 years old. She suffered from a traumatic brain injury at the age of 32, resulting in cognitive disabilities that prevent her from working. Mrs Smith receives a monthly government allowance, but this is insufficient to cover all her needs. She had to move to a smaller apartment in a different neighbourhood from the one where she had been living for >10 years. Her apartment is poorly maintained by the landlord and there are clear signs of mould. Mrs Smith demanded several times that concrete action be taken by the landlord, but he takes advantage of the fact that she has memory lapses to keep postponing repairs. The end of the month is always especially difficult financially, and Mrs Smith must turn to food banks to meet her needs.

According to our framework, what are the mechanisms and their components that limit Mr Jones' and Mrs Smith's access to sufficient economic resources for buying food?

In the case of Mr Jones, the initial event (loss of employment) is the manifestation of a worldwide phenomenon, globalization. His situation is directly related to the consequences of market deregulation, which encourages businesses to move to countries where labour is cheaper (the socioeconomic and political context, first component). Furthermore, Mr Jones' inadequate schooling limits his ability to re-enter the workforce, since the reality of the labour market has changed considerably in recent years (social position, the second component). This longstanding problem seems to have affected his psychological state (consequence on health, the third component), which in turn affects his capacities for re-entry into the local job market; this requires more capability than 30 years ago (socioeconomic context interacting with capabilities of individuals). To sum up, Mr Jones' situation appears to result from mechanisms playing out at the global level, but which seriously limit his capacity to access

the local job market. While our model attempts to identify the mechanism involved in Mr Jones' situation, it also allows us to take into account his actions (agency): he tried to find work and decided to turn to food banks to limit the consequences of this situation on his life. Our model also allows us to analyse the different structural resources in place. The unemployment benefits he received doubtlessly helped slow down the decline in his situation by giving him access to financial resources while he looked for work (a policy that gives access to economic resources). However, it appears that for Mr Jones to re-enter the workforce his needs are not only financial. For instance, he might benefit greatly from re-training. This would be an additional component that could moderate the effect of the mechanism by giving Mr Jones the possibility of developing capabilities that give him access to more potential jobs on the market. However, given his psychological state, it is understandable that his access to employment is constrained by significant barriers that appear to be the result of previously experienced mechanisms.

While Mrs Smith is also experiencing food insecurity, her situation is the result of a very different mechanism. Her physical limitations caused by a traumatic brain injury have a major impact on her capacity to access employment. Mrs Smith's capabilities are limited by her physical status. Even if she were given some form of training, it is very unlikely that she could transform her capacities into economic resources, given the situation of the labour market. From a social justice perspective, the state provides her with economic resources so that she can have a decent livelihood. However, it appears these resources are not sufficient for this (social health policy, first component). Mrs Smith had to move out of her neighbourhood, thus reducing access to her social network (secondary component). Second, the amount allocated to her apparently limits her access to material resources of good quality (third component). Prolonged exposure to mould could have a direct impact on her health. Furthermore, there appears to be a power differential between Mrs Smith and her landlord, who is not maintaining her apartment (fourth component). Her physical condition seems to limit her capacity to exercise her rights and the housing rules seem insufficient to prevent and protect vulnerable people like Mrs Smith from a bad landlord. Since her accident, Mrs Smith has been in an increasingly vulnerable and risky situation, without the resources to avoid damaging loss. In sum, Mrs Smith's situation can be characterized as a physical condition that limits her capacity to enter the workforce and to exercise her rights. However, her situation would be improved if, for example, government assistance covered her actual cost of living, or if her right to housing (UN, 1976) was respected by having an

appropriate policy in place to protect her. That is to say, Mrs Smith is caught in a situation where structural elements, namely, the interaction between health policy and poor housing laws, limit her access to the economic resources that would allow her to have decent housing and access to food without assistance. From the perspective of the exclusionary mechanisms, the focus is not on the physical condition that 'excludes' but on the social organization that either does or does not support individuals with a disadvantageous physical condition in managing their lives.

While these cursory analyses could be explored in greater detail, nevertheless they illustrate how a specific problem, food insecurity, can be the manifestation of different structural exclusionary mechanisms. To intervene appropriately in this issue or any other, we believe it is fundamental to understand the components of the mechanisms responsible for the emergence of the observed problems. Otherwise, there is an increased likelihood that ineffective interventions will be developed that do not target the most relevant causes on which action can be taken.

## ANALYTICAL FRAMEWORK OF EXCLUSION MECHANISMS: AN ETHICAL REFLECTION

The model presented here was developed to produce conceptual tools that do not negatively label the individuals being studied. In this case, we avoid the label 'excluded individuals'. In fact, some believe that labelling reinforces power relationships. As St-Clair (1980) [cited by Madison (Madison, 2000)] states, 'labelling is a sociopolitical process used by those in power to reinforce the norms that legitimize their own position'. Questions about who applies the label and in what context are key in understanding the power relationships at play and their consequences (Link and Phelan, 2001). From this standpoint, the language of public policy is the language of dominant groups (Madison, 2000). Research in public health and health promotion can, in this context, reinforce such labels when developing studies that use the same language. We fully agree with Madison's caution that researchers have a responsibility to be vigilant about the use of labels and should, whenever possible, develop alternative concepts or new concepts that avoid labelling (Madison, 2000).

Furthermore, Link and Phelan (Link and Phelan, 2001) consider that labelling of human differences is a primary component of stigmatization. The use of labels to identify certain human characteristics can be a powerful means of influencing and modifying the actions of individuals, health professionals and even whole populations (Link and Phelan, 2001). Consequently, researchers

must be particularly careful when using conceptual and empirical tools, to ensure they do not generate negative consequences for the population studied (Hastings and Remington, 1993). Along these same lines, Goffman asserts the need for 'a language of relationships, not attributes' (Goffman, 1963, p. 3), which brings us back to the need to develop conceptual tools that go beyond relating individual attributes to certain phenomena, in order to link them with the context through which these attributes emerge.

## CONCLUSION

Social exclusion has been recognized as a social determinant of health and needs to be explored further by health promotion research. This article was an attempt to address some conceptual difficulties in the theoretical use of the concept of social exclusion and to contribute to the theoretical discussion of social exclusion, drawing on the work of SEKN. Our model emphasized individual experiences of exclusion by focusing explicitly on individuals' limited access to rights, resources and capabilities as the central components for understanding exclusionary mechanisms. Our model also proposes a way to avoid viewing social exclusion as a state: first, by substituting the notion of process for that of mechanism; and, second, by replacing the continuum of exclusion-inclusion with the notion of vulnerability.

Moreover, in order to avoid using and further creating labels, Madison (Madison, 2000) argues that a continuous commitment as well as analytical tools designed for this purpose is required. The analytical framework presented here was conceived of with precisely this intention. This article provides a theoretical contribution that conceives exclusion as a mechanism that moves the focus away from the individual and directs attention to the interaction within a context, which we believe permits the emergence of certain individual characteristics. As Kelly and Charlton (Kelly and Charlton, 1995) pointed out, a major challenge for health promotion is to develop a concept or model that can be used to understand the agency-structure interaction. Such a concept or model is needed because actions can be influenced by the way in which problems are characterized (Popay, 2011). We therefore hope that this model will be a relevant tool to better understand certain phenomena and ultimately lead to more effective intervention or policy.

We suggest that this model could be validated through a qualitative approach, precisely a life course interview. We agree with Bertaux and de Singly (Bertaux and de Singly, 2010), who says that, in people discourse, you can find more than representation: you can find facts and information about structural elements. We proposed

that looking at what mechanisms limit access through people experiencing a vulnerable situation, such as living with food insecurity, is a relevant way. This attempt to propose a way to look into people's lives is also rooted in the advocacy for the integration of lay knowledge to health promotion research and public health research in order to better understand social health inequalities. As Popay *et al.* (Popay *et al.*, 1998) argued, 'lay knowledge', rooted in the places that people spend their lives, has theoretical significance for our understanding of the causes of health inequalities.

## ACKNOWLEDGEMENT

We warmly acknowledge the intellectual contribution of Prof. Jennie Popay for the joint thinking done with the first author during an internship at Lancaster University.

## FUNDING

This study was partly funded through CIHR operating grant (GIR-112691). Louise Potvin holds a Canada Research Chair (CIHR:950-228295) and Caroline Adam was funded through PHIRNET doctoral award (CIHR: TGF-96112).

## REFERENCES

- Ahmed S.M. (2009) Capability development among the ultra-poor in Bangladesh: a case study. *Journal of Health Population and Nutrition*, 27, 528-535.
- Australian Government. (2008) The inclusion agenda. <http://www.socialinclusion.gov.au/> (last accessed 13 November 2013).
- Ballet J. (2001) *L'exclusion: Définitions et Mécanismes*. L'Harmattan, Paris, France.
- Berghman J. (1995) Social exclusion in Europe: policy context and analytical framework. In Room G. (ed), *Beyond the Threshold, Chapter 2*. The Policy Press, Bristol, UK, pp. 10-28.
- Bertaux D., de Singly F. (2010) *Le Récit de vie*, 3rd edition. Colin, Paris, France.
- Castel R. (1990) *Extreme Cases of Marginalisation: From Vulnerability to Desaffiliation. Poverty, Marginalisation and Social Exclusion*. European Commission, Alghero, Italy.
- Castel R. (1994) La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de Recherche Sociologique*, 22, 11-27.
- Castel R. (1995) Les pièges de l'exclusion. *Lien Social et Politiques*, 34, 13-21.
- Castel R. (2004) Cadrer l'exclusion. In Karsz S. (ed), *L'exclusion: Définir Pour en Finir, Chapter 2*. Dunod, Paris, France, pp. 35-47.
- Chambers R. (1989) Vulnerability, coping and policy. *IDS Bulletin*, 20, 1-7.
- Che J., Chen J. (2001) L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens. *Rapport sur la Santé*, 12, 11-22.
- Curran C., Burchardt T., Knapp M., McDauid D., Bingqin L. (2007) Challenges in multidisciplinary systematic reviewing:

- a study on social exclusion and mental health policy. *Social Policy & Administration*, 41, 289–312.
- Diderichsen F., Evans T., Whitehead M. (2001) The social basis of disparities in health. In Evans T., Whitehead M., Diderichsen F., Bhuiya A., Wirth M. (eds), *Challenging Inequities in Health: From Ethics to Action, Chapter 2*. Oxford University Press, New York, NY, pp. 13–23.
- Estiville J. (2003) Concepts and Strategies for Combating Social Exclusion: An Overview. International Labour Organisation, Geneva, Switzerland.
- Evans P., Bronheim S., Bynner J., Klasen S., Magrab P., Ranson S. (2000) Créer un capital identitaire: quelques questions théoriques et solutions pratiques. OCDE, Paris.
- Frégné C. (1999) *Sociologie de L'exclusion*. L'Harmattan, Paris, France.
- Goffman E. (1963) *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ.
- Goguel d'Allondans A. (2003) *L'exclusion Sociale: les Métamorphoses D'un Concept (1960–2000) Dunkerque*. L'Harmattan, Paris, France.
- Gouvernement du Québec (2002) *Loi visant à Lutter Contre la Pauvreté et L'exclusion Sociale, L.R.Q., chapitre L-7*. Gouvernement du Québec, Québec.
- Groulx L.-H. (2011) *Les Facteurs Engendrant L'exclusion au Canada: Surovol de la Littérature Multidisciplinaire*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Québec.
- Hastings R. P., Remington B. (1993) Connotations of labels for mental handicap and challenging behavior: a review and research evaluation. *Mental Handicap Research*, 6, 237–249.
- Hunyadi M. (2003) La justice distributive au miroir de la reconnaissance. In Giugni M., Hunyadi M. (eds), *Sphères D'exclusion*. L'Harmattan, Paris, France, pp. 23–60.
- Johnston H. B. (2009) Relationships of exclusion and cohesion with health: the case of Bangladesh. *Journal of Health Population Nutrition*, 27, 426–440.
- Kelly M., Charlton B. (1995) The modern and the postmodern in health promotion. In Burrows R., Nettleton S., Burrows R. (eds), *The Sociology of Health Promotion*. Routledge, London, UK.
- Khosla N. (2009) HIV/AIDS interventions in Bangladesh: what can application of a social exclusion framework tell us? *Journal of Health Population Nutrition*, 27, 587–597.
- Kuh D., Ben Shlomo Y. B. (2004) *A Life Course Approach to Chronic Disease Epidemiology*. Oxford University Press, New York, NY.
- Lenoir R. (1974) *Les Exclus—Un Français sur dix. Collections Points Actuels*. Édition du Seuil, Paris.
- Link B. G., Phelan J. C. (2001) Conceptualizing stigma. *Annual Review of Sociology*, 27, 363–385.
- Madison A. M. (2000) Language in defining social problems and in evaluating social programs. *New Directions for Evaluation*, 86, 17–28.
- Mathieson J., Popay J., Enoch E., Escorel S., Hernández M., Johnston H., et al. (2008) Social Exclusion: Meaning, Measurement and Experience and Links to Health Inequality. WHO Social Exclusion Knowledge Network Background Paper 1. World Health Organization, Geneva.
- Nussbaum M. C., Sen A. K. and Institut mondial pour le développement des recherches économiques. (1993) *The Quality of Life*. Clarendon Press, Oxford University Press, Oxford and New York.
- Paugnan S. (1996) *L'exclusion: L'État des Savoirs*. La découverte, Paris, France.
- Pease B. (2009) The other side of social exclusion: interrogating the role of the privileged in reproducing inequality. In Taker A., Crisp R. B., Nevill A., Lamaro G., Graham M., Barter-Godfrey S. (eds), *Theorising Social Exclusion, Chapter 2.1*. Routledge, London and New York, 37–46.
- Popay J. (2011) *Health equity and social justice: some issues from the perspective of social exclusion and vulnerability*. Presentation at workshop organised for the Department of public health at Fiocruz, Rio de Janeiro.
- Popay J., Gareth W., Carol T., Gattrell A. (1998) Theorising inequalities in health: the place of lay knowledge. In *The Sociology of Health Inequalities, Sociology of Health and Illness Monograph Series*. Blackwell, Oxford, UK, pp. 59–83.
- Popay J., Enoch E., Johnston H., Rispel L. (2006) Social Exclusion Knowledge Network: Scooping of SEKN and proposed approach. WHO, Lancaster, UK.
- Popay J., Escorel S., Hernández M., Johnston H., Mathieson J., Rispel L. (2008) Understanding and Tackling Social Exclusion. WHO Commission on Social Determinants of Health From the Social Exclusion Knowledge Network, Geneva.
- Room G. (1999) Social exclusion, solidarity, and the challenge of globalization. *International Journal of Social Welfare*, 8, 166–174.
- Scambler G. (2003) *Sociology as Applied to Medicine*. Elsevier, London, UK.
- Schurmann A. T., Johnston H. B. (2009) The group-lending model and social closure: microcredit, exclusion, and health in Bangladesh. *Journal of Health Population Nutrition*, 27, 518–527.
- Sen A. K. (1985) *Commodities and Capabilities*. Oxford University Press, Oxford, UK.
- Sen A. (2000) Social Exclusion: Concept, Application and Scrutiny. Social Development Papers No. 1. Asian Development Bank, Manila, Philippines.
- Sen A. K. (2010) *L'idée de Justice*. Flammarion, Paris, France.
- Silver H. (1994) Social exclusion and social solidarity: three paradigms. *International Labour Review*, 133, 531–578.
- Solar O., Irwin A. (2007) A Conceptual Framework for Action on the Social Determinants of Health. Discussion paper for the Commission on Social Determinants of Health. WHO.
- Tansuk V. (2001) Document sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages. Santé Canada.
- Touraine A. (1991) *Face à L'exclusion. Esprit, Numéro Spécial, Citoyenneté et Urbanité*. Paris, France, pp. 165–173.
- Tunc A. (2008) ÉQUITÉ, Encyclopedia Universalis. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/equite/> (last accessed 16 February 2016).
- UN (1948) "Universal Declaration of Human Rights," adopted December 10, 1948 by the United Nations General Assembly. <http://www.un.org/Overview/rights.html> (last accessed 16 February 2016).
- UN (1976) UN General Assembly, International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, 16 December 1966,

- United Nations, Treaty Series, vol. 993, p. 3, available at: <http://www.refworld.org/docid/3ae6b36c0.html> (accessed 16 February 2016).
- Unabridged, Dictionary.com (n.d) 'Mechanism'. Dictionary.com website. <http://dictionary.reference.com/browse/mechanism> (last accessed 29 June 2015).
- United Nations Development Programme (2011) Regional Human Development Report: Beyond Transition, Towards Inclusive Societies. United Nations Development Programme, Bratislava, Slovakia.
- Werner W. J. (2009) Micro-insurance in Bangladesh: risk protection for the poor? *Journal of Health Population Nutrition* 27, 567–573.
- WHO (1948) Constitution of the World Health Organization. WHO, Geneva, Switzerland.
- WHO (1986) The Ottawa Charter for Health Promotion. WHO, Geneva, Switzerland.
- WHO (2009) Closing the Gap in a Generation: Health Equity Through Action on the Social Determinants of Health. WHO, Geneva, Switzerland.

Annexe II

Certificat d'approbation éthique

**CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE**  
- 3ième renouvellement -

*Le Comité d'éthique de la recherche en santé (CERES), selon les procédures en vigueur et en vertu des documents relatifs au suivi qui lui a été fournis conclut qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal*

Projet	
<b>Titre du projet</b>	<b>Les processus d'exclusion: L'exemple de l'insécurité alimentaire</b>
Sous la direction de	Louise Potvin, professeure titulaire, École de santé publique - Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal

Financement	
Organisme	Non financé
Programme	
Titre de l'octroi si différent	
Numéro d'octroi	
Chercheur principal	
No de compte	

**MODALITÉS D'APPLICATION**

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CERES qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CERES.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CERES.

### Annexe III

Participation à un projet de recherche organisme A



## PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

### *Participation aux activités d'un organisme communautaire alternatif en sécurité alimentaire*

#### Quel est le but du projet de recherche?

Ce projet de recherche s'intéresse à ce qui motive les gens à participer aux activités d'un organisme alternatif en sécurité alimentaire. Quand on parle d'organismes en sécurité alimentaire, on parle souvent des banques alimentaires. Toutefois, d'autres organismes comme le Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal font des activités en lien avec les besoins alimentaires dans une tout autre perspective. Ces types d'activités ne sont pas souvent l'objet des recherches en santé publique et restent peu documentés. Je souhaite donc à la fois comprendre comment fonctionne une ressource alternative en sécurité alimentaire et nous voulons également savoir ce qui motive les gens à y participer. Une foule de raisons peuvent être à l'origine cette motivation : un événement particulier; l'idée de faire des économies ou de s'approvisionner d'une autre façon; la possibilité de faire des rencontres intéressantes, etc. Le but de mon étude est donc de comprendre ce qui a motivé votre participation à l'organisme en lien votre parcours, vos intérêts et vos valeurs, et ce, sans jugement aucun.

Université  
de Montréal

Le contenu de ce document est réalisé dans le cadre d'une formation doctorale en santé publique financée par Carrefour Adonis. Personnel-ressources de ce projet.



Centre de recherche en  
santé communautaire et  
intégrative de santé  
CRSIC/ISAC

## PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

*Participation aux activités d'un organisme communautaire alternatif en sécurité alimentaire*

### Qu'est-ce qu'on me demande de faire?

Votre participation à cette étude consiste à me rencontrer, moi Caroline Adam, la personne-ressource de ce projet de recherche. Je vous demanderais de raconter les raisons qui ont fait en sorte que vous avez décidé de participer au Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal. L'entrevue devrait durer environ entre 45 minutes et 1 h 30. Si une rencontre n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de ce que vous avez à partager, une deuxième rencontre peut vous être proposée. Les rencontres seront enregistrées et retranscrites pour faciliter mon analyse.

### Est-ce qu'il y a des risques à participer à ce projet de recherche?

Dans le cadre de cette recherche, je vous demanderais de partager avec moi certains moments de votre vie. Dépendamment de ce que vous avez vécu, il se peut que raconter ces moments fasse monter en vous certaines émotions. Si vous ressentez le besoin de recevoir du soutien suite à l'entretien, je pourrai vous diriger vers des ressources

### Est-ce qu'il y a des avantages à participer à ce projet de recherche?

Il n'y a pas d'avantages personnels à participer à cette étude. Toutefois, votre collaboration à cette recherche nous aidera à comprendre les activités communautaires alternatives en sécurité alimentaire et pourra nous permettre de mieux comprendre l'expérience des participants et d'alimenter la réflexion sur les pratiques d'intervention en sécurité alimentaire en général.

### Compensation

Vous recevrez une compensation de 15 \$ pour le temps que vous accepterez de m'accorder. Nous remboursons les frais engagés pour les déplacements effectués, s'il y a lieu.

### Qui pourra savoir que je participe au projet de recherche?

Mis à part moi, la personne-ressource, personne ne pourra savoir que vous participez au projet de recherche, à moins que vous ne décidiez d'en parler à quelqu'un. L'organisme que vous fréquentez ne sera pas mis au courant de votre participation, à moins que vous souhaitiez la leur partager. Les documents que nous produisons sur la base de notre rencontre seront codés. Votre nom et vos coordonnées n'y apparaîtront pas. Seulement moi y aurai accès. Tout le matériel sur support audio et papier sera gardé sous clé à l'Université de Montréal et sera détruit dans un délai de sept ans suivant la publication des résultats. Les résultats de l'étude seront présentés lors de congrès et publiés dans des revues spécialisées. Il ne sera jamais possible de vous identifier ou d'identifier l'organisme communautaire que vous fréquentez.

### Si j'accepte maintenant, est-ce que je peux changer d'idée plus tard?

Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à m'en aviser, et ce, par un simple avis verbal ou par un courriel. Dans ce cas, les enregistrements et les données obtenues seront détruits, à moins que vous me permettiez de nous en servir.

Votre participation ou le refus d'y participer n'affectera en rien votre participation aux activités de l'organisme et n'affecte en rien l'ensemble de vos droits. Vous êtes donc totalement libre d'accepter ou de refuser d'y participer.



Annexe IV

Participation à un projet de recherche organisme B



## PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

*Participation aux activités d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire*

Quel est le but du projet de recherche?

Ce projet de recherche s'intéresse à l'expérience des personnes qui vivent ou ont déjà vécu une situation où ils ont eu de la difficulté à acheter de la nourriture en quantité suffisante pour subvenir à leur besoin. Notre recherche s'intéresse aussi à ce qui a fait en sorte que certaines personnes décident de se rendre dans un organisme communautaire. Le but de notre étude est donc de comprendre l'expérience des gens qui vivent ou ont déjà vécu une situation d'insécurité alimentaire et ce, sans jugement aucun.

\* Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une formation doctorale en santé publique effectuée par Caroline Aldam, personne-ressource de ce projet.



Université de Montréal

## PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

*Participation aux activités d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire*

### Où est-ce qu'on me demande de faire?

Votre participation à cette étude consiste à me rencontrer, moi Caroline Adam la personne-ressource de ce projet de recherche. Je vous demanderai de me parler de votre expérience et des raisons qui limitent ou ont limité votre capacité à vous procurer de la nourriture de façon satisfaisante. L'entrevue devrait durer entre 45 minutes et 1 h 30. Si une rencontre n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de ce que vous avez à partager, une deuxième rencontre peut vous être proposée. Les rencontres seront enregistrées et retranscrites pour faciliter mon analyse.

### Est-ce qu'il y a des risques à participer à ce projet de recherche?

Dans le cadre de cette recherche, je vous demanderai de partager avec moi certains moments de votre vie. Dépendamment de ce que vous avez vécu, il se peut que raconter ces moments fasse monter en vous certaines émotions. Si vous ressentez le besoin de recevoir du soutien suite à l'entretien, je pourrai vous diriger vers des ressources appropriées.

### Est-ce qu'il y a des avantages à participer à ce projet de recherche?

Il n'y a pas d'avantages personnels à participer à cette étude. Toutefois, votre collaboration à cette recherche nous aidera à mieux comprendre l'expérience des gens qui vivent ou ont déjà vécu une situation d'insécurité alimentaire et à alimenter la réflexion sur les pratiques d'intervention en sécurité alimentaire en général.

### Compensation

Vous recevrez une compensation de 15 \$ pour le temps que vous acceptez de m'accorder. Les frais engagés pour les déplacements effectués seront remboursés, s'il y a lieu.

### Qui pourra savoir que je participe au projet de recherche?

Mis à part moi, personne ne pourra savoir que vous participez au projet de recherche, à moins que vous ne décidiez d'en parler à quelqu'un. L'organisme que vous fréquentez ne sera pas mis au courant de votre participation, à moins que vous souhaitiez la leur partager. Les documents que nous produisons sur la base de notre rencontre seront codés, c'est-à-dire que votre nom et vos coordonnées n'y apparaîtront pas. Seulement moi y aurai accès. Tout le matériel sur support audio et papier sera gardé sous clé à l'Université de Montréal et sera détruit dans un délai de sept ans suivant la publication des résultats.

Les résultats de l'étude seront présentés lors de congrès et publiés dans des revues spécialisées. Il ne sera jamais possible de vous identifier.

### Si j'accepte maintenant, est-ce que je peux changer d'idée plus tard?

Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à m'en aviser, et ce, par un simple avis verbal, par un courriel ou par téléphone. Dans ce cas, les enregistrements et les données obtenues seront détruits, à moins que vous me permettiez de m'en servir.

Votre participation ou le refus de participer n'affectera en rien votre participation aux activités de l'organisme et n'affecte en rien l'ensemble de vos droits. Vous êtes donc totalement libre d'accepter ou de refuser de prendre part au projet de recherche.



Annexe V

Formulaire d'information et de consentement organisme A

## Formulaire d'information et de consentement

### *Participation aux activités d'un organisme communautaire alternatif en sécurité alimentaire*

#### **Description du projet de recherche**

Ce projet de recherche s'intéresse à ce qui motive les gens à participer aux activités d'un organisme alternatif en sécurité alimentaire. Quand on parle d'organismes en sécurité alimentaire, on parle souvent des banques alimentaires. Toutefois, d'autres organismes, comme le [REDACTED], font des activités en lien avec les besoins alimentaires dans une tout autre perspective. Ces types d'activités ne sont pas souvent l'objet des recherches en santé publique et restent peu documentées. Je souhaite donc à la fois comprendre comment fonctionne une ressource alternative en sécurité alimentaire et ce qui motive les gens à y participer. Une foule de raisons peuvent être à l'origine de cette motivation : un événement particulier, l'idée de faire des économies ou de s'approvisionner d'une autre façon, la possibilité de faire des rencontres intéressantes, etc. Le but de mon étude est donc de comprendre ce qui a motivé votre participation à l'organisme en lien avec votre parcours, vos intérêts et vos valeurs, et ce, sans jugement aucun.

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une formation doctorale en santé publique effectuée par Caroline Adam, personne-ressource de ce projet.

#### **Nature, durée et conditions de la participation**

Votre participation à cette étude consiste à me rencontrer, moi, Caroline Adam, la personne-ressource de ce projet de recherche. Je vous demanderai de me parler des raisons qui ont fait en sorte que vous avez décidé de participer au Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal. L'entrevue devrait durer entre 45 minutes et 1 h 30. Si une rencontre n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de ce que vous avez à partager, une deuxième rencontre peut vous être proposée. Les rencontres seront enregistrées et retranscrites pour faciliter mon analyse.

#### **Risques et inconvénients**

Dans le cadre de cette recherche, je vous demanderai de partager avec moi certains moments de votre vie. Dépendamment de ce que vous avez vécu, il se peut que raconter ces moments fasse monter en vous certaines émotions. Si vous ressentez le besoin de recevoir du soutien à la suite de l'entretien, je pourrai vous diriger vers des ressources appropriées.

#### **Avantages et bénéfices**

Il n'y a pas d'avantages personnels à participer à cette étude. Toutefois, votre collaboration à cette recherche nous aidera à comprendre les activités communautaires alternatives en sécurité

alimentaire et pourra nous permettre de mieux comprendre l'expérience des participants et d'alimenter la réflexion sur les pratiques d'intervention en sécurité alimentaire en général.

### **Compensation**

Vous recevrez une compensation de 15 \$ pour le temps que vous acceptez de m'accorder. Les frais engagés pour les déplacements effectués seront remboursés, s'il y a lieu.

### **Protection de la confidentialité**

Mis à part moi, personne ne pourra savoir que vous participez au projet de recherche, à moins que vous ne décidiez d'en parler à quelqu'un. L'organisme que vous fréquentez ne sera pas mis au courant de votre participation, à moins que vous souhaitiez la leur partager. Les documents que nous produirons sur la base de notre rencontre seront codés, c'est-à-dire que votre nom et vos coordonnées n'y apparaîtront pas. Seule moi y aurai accès. Tout le matériel sur support audio et papier sera gardé sous clé à l'Université de Montréal et sera détruit dans un délai de sept ans suivant la publication des résultats. Les résultats de l'étude seront présentés lors de congrès et publiés dans des revues spécialisées. Il ne sera jamais possible de vous identifier ou d'identifier l'organisme communautaire que vous fréquentez.

### **Droit de retrait**

Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à m'en aviser, et ce, par un simple avis verbal ou par un courriel. Dans ce cas, les enregistrements et les données obtenues seront détruits, à moins que vous me permettiez de m'en servir.

Votre participation ou le refus de participer n'affectera en rien votre participation aux activités de l'organisme et n'affecte en rien l'ensemble de vos droits. Vous êtes donc totalement libre d'accepter ou de refuser de prendre part au projet de recherche.

### **Personnes-ressources**

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques du projet de recherche ou si vous voulez vous retirer de l'étude, vous pouvez me contacter par téléphone au [REDACTED] ou encore par courriel à [caroline.adam@umontreal.ca](mailto:caroline.adam@umontreal.ca).

Cette recherche est effectuée sous la supervision de madame Louise Potvin et madame Sylvie Gendron. Vous pouvez contacter madame Potvin par téléphone au [REDACTED], ou par courriel à [louise.potvin@umontreal.ca](mailto:louise.potvin@umontreal.ca). Vous pouvez contacter madame Gendron par téléphone au [REDACTED] ou par courriel à [sylvie.gendron@umontreal.ca](mailto:sylvie.gendron@umontreal.ca).

Pour toute information d'ordre éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le coordonnateur du comité d'éthique de la recherche en santé (CERES) par courriel : [ceres@umontreal.ca](mailto:ceres@umontreal.ca), ou par téléphone au [REDACTED]

Pour plus d'information sur vos droits comme participant à cette recherche, vous pouvez consulter le portail des participants de l'Université de Montréal à l'adresse suivante : <http://recherche.umontreal.ca/participants>. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être formulée à l'Ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone [REDACTED] ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9 h et 17 h.

**Consentement**

Votre participation à cette étude est tout à fait volontaire. Vous êtes donc totalement libre d'accepter ou de refuser d'y participer.

---

Prénom et nom du participant  
(caractère d'imprimerie)

---

Signature du participant

Date :

---

Annexe VI

Formulaire d'information et de consentement organisme B

## Formulaire d'information et de consentement

### *Participation aux activités d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire*

#### **Description du projet de recherche**

Ce projet de recherche s'intéresse à l'expérience des personnes qui vivent ou ont déjà vécu une situation où ils ont eu de la difficulté à acheter de la nourriture en quantité suffisante pour subvenir à leur besoin. Notre recherche s'intéresse aussi à ce qui a fait en sorte que certaines personnes décident de se rendre dans un organisme communautaire. Le but de notre étude est donc de comprendre l'expérience des gens qui vivent ou ont déjà vécu une situation d'insécurité alimentaire, et ce, sans jugement aucun.

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une formation doctorale en santé publique effectuée par Caroline Adam, personne-ressource de ce projet.

#### **Nature, durée et conditions de la participation**

Votre participation à cette étude consiste à me rencontrer, moi, Caroline Adam, la personne-ressource de ce projet de recherche. Je vous demanderai de me parler de votre expérience et des raisons qui limitent ou ont limité votre capacité à vous procurer de la nourriture de façon satisfaisante. L'entrevue devrait durer entre 45 minutes et 1 h 30. Si une rencontre n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de ce que vous avez à partager, une deuxième rencontre peut vous être proposée. Les rencontres seront enregistrées et retranscrites pour faciliter mon analyse.

#### **Risques et inconvénients**

Dans le cadre de cette recherche, je vous demanderai de partager avec moi certains moments de votre vie. Dépendamment de ce que vous avez vécu, il se peut que raconter ces moments fasse monter en vous certaines émotions. Si vous ressentez le besoin de recevoir du soutien à la suite de l'entretien, je pourrai vous diriger vers des ressources appropriées.

#### **Avantages et bénéfices**

Il n'y a pas d'avantages personnels à participer à cette étude. Toutefois, votre collaboration à cette recherche nous aidera à mieux comprendre les activités communautaires en sécurité alimentaire et pourra nous permettre d'alimenter la réflexion sur les pratiques d'intervention en sécurité alimentaire en général.

#### **Compensation**

Vous recevrez une compensation de 15 \$ pour le temps que vous acceptez de m'accorder. Les frais engagés pour les déplacements effectués seront remboursés, s'il y a lieu.

#### **Protection de la confidentialité**

Les documents que nous produirons sur la base de notre rencontre seront codés, c'est-à-dire que votre nom et vos coordonnées n'y apparaîtront pas. Seule la personne-ressource y aura accès. Tout le matériel sur support audio et papier sera gardé sous clé à l'Université de Montréal et sera détruit dans un délai de sept ans suivant la publication des résultats. Les résultats de l'étude seront présentés lors de congrès et publiés dans des revues spécialisées. Il ne sera jamais possible de vous identifier ou d'identifier l'organisme communautaire duquel vous parlez, à moins que vous et les membres de l'organisme ne le souhaitiez.

### **Droit de retrait**

Vous pouvez vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous avez simplement à en aviser la personne-ressource, et ce, par un simple avis verbal ou par un courriel. Dans ce cas, les enregistrements et les données obtenus seront détruits, à moins que vous nous permettiez de nous en servir.

### **Personnes-ressources**

Si vous avez des questions sur les aspects scientifiques du projet de recherche ou si vous voulez vous retirer de l'étude, vous pouvez contacter la personne-ressource par téléphone au [REDACTED], ou encore par courriel à [caroline.adam@umontreal.ca](mailto:caroline.adam@umontreal.ca).

Cette recherche est effectuée sous la supervision de madame Louise Potvin et madame Sylvie Gendron. Vous pouvez contacter Madame Potvin par téléphone au [REDACTED], ou par courriel à [louise.potvin@umontreal.ca](mailto:louise.potvin@umontreal.ca). Vous pouvez contacter madame Gendron par téléphone au [REDACTED] ou par courriel à [sylvie.gendron@umontreal.ca](mailto:sylvie.gendron@umontreal.ca).

Pour toute information d'ordre éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le coordonnateur du comité d'éthique de la recherche en santé (CERES) par courriel : [ceres@umontreal.ca](mailto:ceres@umontreal.ca), ou par téléphone au [REDACTED]

Pour plus d'information sur vos droits comme participant à cette recherche, vous pouvez consulter le portail des participants de l'Université de Montréal à l'adresse suivante : <http://recherche.umontreal.ca/participants>. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être formulée à l'Ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone [REDACTED] ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9 h et 17 h.

### **Consentement**

Votre participation à cette étude est tout à fait volontaire. Vous êtes donc totalement libre d'accepter ou de refuser d'y participer.

---

Prénom et nom du participant  
(caractères d'imprimerie)

---

Signature du participant

Date :

---



Annexe VII

Grille d'entrevue Participants

## Grille d'entrevue Participants

Date :

Participant :

### 1. Fréquentation de l'organisme communautaire

- Depuis quand le participant est-il membre de l'organisme?

#### Raisons de fréquentation

- Quels sont les raisons/motivations/événements qui ont motivé le sujet à se présenter à l'organisme pour y participer?
- Quelle est l'importance des événements que le sujet vivait dans son choix de se rendre à un organisme communautaire?
- Ce choix est-il de nature idéologique ou motivé par les événements?
- En cas de raison idéologique, comment ces idées sont-elles apparues et se sont-elles installées dans la vie du participant?
- Est-ce que les raisons qui motivent le participant actuellement à rester membre sont les mêmes que celles qui l'ont décidé à devenir membre?

#### Situation du participant

- Quelle est sa situation actuelle?
- Est-ce que sa situation est similaire à celle au moment où il est devenu membre?

#### Interaction participant-organisme

- Combien de temps « consacre »-t-il aux activités de l'organisme?
- Quel est l'apport du groupe dans la vie du sujet? Qu'est-ce que ça lui donne?
- Le sujet a-t-il déjà fréquenté d'autres organismes communautaires?

#### Insécurité alimentaire

- Est-ce qu'il a déjà été dans une situation où il a manqué de nourriture ou a été inquiet d'en manquer? Ou encore où il n'a pas été mesure de se procurer la nourriture qu'il désirait?

#### Élément à explorer selon le récit :

- Mode antérieur d'approvisionnement en nourriture
- Occupation, scolarité, revenu, âge, genre, appartenance ethnique.

**2. Si situation d'insécurité alimentaire :**

- À quand remonte le dernier épisode d'insécurité alimentaire du participant?
- Qu'est-ce qui a empêché le sujet de disposer des moyens nécessaires (ou provoquer la peur de ne pas les avoir) de se procurer de la nourriture?
- S'agissait-il de la première fois?
- Est-ce qu'il y a des événements qui sont le « point de départ », qui influencent l'ensemble de la situation?
- Qu'est-ce que le sujet a tenté au fil des événements (solutions)?
- A-t-il eu de l'aide? Si oui, de quel ordre ? Quel en a été l'impact?
- Quelle est sa situation actuelle?

## Annexe VIII

### Exemple du matériau d'analyse

## Exemple du matériau d'analyse issu de la phase de reconstruction des récits de vie

A-xxxvii

<p><b>Valérie 13/16</b></p>	<p><b>Épisode 101 Valérie va à l'université</b> Comme elle doit refaire une formation et [REDACTED] les professeurs sont très peu payés (ce qu'elle semble projeter sur le Québec), elle décide de faire un baccalauréat en [REDACTED]. Cependant, la facture pour les individus n'ayant pas de résidence permanente est 4 fois plus chère. Elle a donc abandonné l'idée. Cependant, elle était tannée d'être serveuse et <i>baby-sitter</i>. Elle a donc fait des recherches pour du financement. Le fait d'être endettée ne la dérangeait pas, car elle voulait changer de « statut ». Elle a donc fait appel au programme de prêt et bourse. Au début, elle s'est inscrite à cinq cours, mais elle a vite réalisé qu'avec ses limites de français, ce n'était pas possible. De plus, elle devait réussir le cours de français sans quoi elle ne pouvait obtenir un diplôme. Également, elle dit avoir eu de la difficulté à se faire des collègues-amis québécois dans ses cours. Comme elle ne parlait pas français, elle était plus lente. Elle se « ramassait » toujours avec l'équipe des immigrants, qui pour la plupart, ne terminaient pas le cours. Les fois qu'elle s'est retrouvée avec des Québécois, elle a senti une tension avec ses collègues.</p>	<p>Pis là-bas, les professeurs gagnent très très peu d'argent faque je me suis dit tant qu'à refaire la même chose ici, vu que j'ai trouvé un travail comme guide touristique, je me suis dite, je vais faire quelque chose par rapport au tourisme, quand j'étais au baccalauréat en [REDACTED] »</p> <p>D'abord la première fois que je me suis inscrite, je n'avais pas encore la résidence permanente. Quand j'ai vu la facture, je me suis inscrite pour le cours de français, parce que je trouvais que celui offert par le gouvernement n'était pas super demandant. C'était facile, on a passé un après-midi à essayer de prononcer le U (rire) personne n'arrivait à prononcer le u! Je me suis dit « je vais m'inscrire à l'université » sans rien savoir. Tout d'un coup je reçois la facture : c'est quatre fois plus cher... Faque là, j'ai dit « laisse-faire ». Faque là j'ai demandé de l'aide, des informations de comment je pourrais m'inscrire, ils m'ont parlé des prêts et bourses, à cette époque j'étais tannée d'être serveuse, baby-sitter, femme de ménage. Je ne voulais plus faire juste ça. Mais là c'est pas grave, je vais être endettée (rire) ! Je me suis inscrite, pour l'inscription tout ça c'était facile, le plus difficile c'était de comprendre, chaque cours c'est dans une classe différente. Comprendre aussi mes limites, parce que je me suis inscrite à temps plein, pour 5 cours et c'était impossible. »</p> <p>Ils nous acceptent, mais à une condition : de réussir les cours de français. Donc en plus de ça, je faisais le cours de français. »</p> <p>C'était vraiment difficile. Même à l'université, comme j'écrivais pas super bien en français, je n'étais pas très vite non plus, par rapport à d'autres collègues, chaque fois qu'on va former des groupes, parce que c'est des travaux en groupe, et bien je me ramassais toujours avec les immigrants. C'était difficile de m'intégrer et de me mélanger avec le Québécois parce que « Ha ! ça va pas faire bien le travail ! » faque là je me ramassais avec d'autres ethnies, qui était vraiment compliqué, encore plus compliqué pour faire les travaux. C'était surprenant. »</p> <p>J'ai... non c'était pas clairement, mais ça arrivait, que je manque le premier cours, les groupes étaient déjà formés, je demandais « est-ce que je peux être avec ton groupe » je demandais à la personne, et au fur et à mesure que les travaux avançaient, il y avait une tension. Une pression, il y avait quelque chose de différents »</p>
---------------------------------	--	--

		Oui, le délai... Chaque fois que je me retrouvais avec des immigrants, au cours des travaux, ben ils disparaissaient, ou ils quittaient, le cours. Je me retrouvais seule. Un jour j'ai regardé à côté j'ai dit « je veux faire mes travaux avec du monde qui ont à peu près l'air comme moi, des filles plus âgées ». Parce que j'étais aussi une des plus âgée dans la classe. Alors j'ai dit « Est-ce que je peux me mettre avec vous ? » La fille elle avait l'air plus âgée, elle a dit « ben oui ». Là en jasant, elle a eu un interchange culturel quand elle était jeune avec le [REDACTED]. Faque là c'était merveilleux, j'ai pu voir un groupe québécois »
<b>Valérie</b> <b>14/16</b>	<b>Épisodes 102 Valérie retourne sur le marché du travail</b> Une fois sa formation terminée, Valérie veut retourner sur le marché du travail. Cette réintégration a été difficile, à deux reprises elle s'est fait remercié. Elle dit qu'elle était plus lente, qu'elle avait de la difficulté à retenir le nom des gens. Elle travaillait dans un hôtel cinq étoiles et devait traiter les invités avec beaucoup de décorum, devait les appeler par leur nom, ce qui était très difficile pour elle. En plus, elle était continuellement sur appel, ce qu'elle trouvait difficile à gérer. Elle a fait appel à une agence de placement et a trouvé un travail [REDACTED]	Ben moi j'étais un peu plus lente, j'avais de la misère à retenir le nom des gens, j'étais dans le tourisme, j'étais dans deux hôtels 5 étoiles, donc fallait que je reconnaisse les invités, y'en avait un que c'était un club privé, ils ont une liste de tous les membres, fallait que je regarde le visage et que je reconnaisse le monsieur. En plus il y avait des personnalités connues, québécoises qui pour moi, ça ne me disait pas grande chose (rire) ! Faque-là, mes collègues, il y a eu des bisbilles pis ils ont dit « ça ne marche pas ».  Finalement j'ai prié le Bon Dieu pour que je trouve un job (rire) ! De 9 à 5, parce que j'étais toujours sur appel dans les hôtels, évidemment tu viens d'être embauchée, tu travailles dans les heures qui reste. J'ai été dans des agences de placement, j'ai trouvé un travail comme auxiliaire à l'office municipal de l'habitation et c'est là que je travail, je suis là depuis cinq ans.  Non, ce n'était pas vraiment facile parce que j'étais... j'ai travaillé à deux endroits, qui m'ont mise dehors comme si... « ça ne marche pas... » c'était vraiment très très bizarre comme situation, ça m'a laissée vraiment triste « Qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi ça ne fonctionne pas ? »
<b>Madeleine</b> <b>Épisode</b> <b>2/21</b>	<b>Épisode 67 : Madeleine est mère au foyer.</b> Madeleine était dépendante de son mari qui travaillait pour le gouvernement fédéral. Son mari ne voulait pas qu'elle retourne à l'école, il ne voulait pas payer pour ça.	J'étais dépendante de mon mari parce qu'avec des enfants ils ne voulaient pas que je suive des cours. Son père travaillait pour le [REDACTED], pis y'avait dit qu'il ne payerait pas si je voulais retourner à l'école. Dans ce temps-là ça dl'air que c'était de même.
<b>Madeleine</b> <b>Épisode</b> <b>3/21</b>	<b>Épisode 68 Madeleine s'ennuie à la maison et décide de retourner à l'école</b> Une fois sa fille (la plus vieille) à la maternelle, Madeleine s'ennuie à la maison et décide de retourner à l'école. Elle veut apprendre un métier.	Mais quand ma plus vieille des filles, parce que j'ai deux filles de deux pères différentes, quand la plus vieille des filles à commencé la maternelle moi je m'ennuyais, faque je me suis inscrite dans un programme pour apprendre un métier. Faque, j'étais payée moitié par l'employeur moitié par l'assurance chômage. C'est un

	<p>Elle a appris la couture dans un milieu de travail. Elle est sur un programme qui était assumé par un employeur et l'assurance chômage. Finalement, elle travaillera à cet endroit pendant sept ans.</p>	<p>programme qui était sorti à cette époque-là. Pis je faisais de l'overtime pour me perfectionner sans être payée.</p> <p>C'est parce que j'apprenais les machines, c'était couturière. J'apprenais d'autres machines, mais à mes frais, sur mes heures. Faque je faisais deux heures de plus à tous les soirs pour apprendre quelque chose où je pourrais eeee tsé, écoute je connais 5 machines à coudre, ben là je ne sais pas si j'aurais encore la même vitesse là, mais j'ai appris ben des choses. J'ai travaillé pour une famille, pis eux autres faisait ça dans leur sous-sol, y'avait toute chamboulé le sous-sol, c'était la manufacture, faque j'ai travaillé 7 ans pour eux autres.</p>
<p><b>Madeleine</b> <b>Épisode</b> <b>4/21</b></p>	<p><b>Épisode 60 : Madeleine a un accident de la route</b> Madeleine a un accident de la route qui la blesse suffisamment pour ne pas être en mesure de travailler. Elle reçoit des indemnités de la SAAQ pendant huit mois. Après ce temps, la SAAQ a jugé qu'elle était apte à retourner au travail. Cependant, elle n'en était pas capable. Elle s'est donc retrouvée sans emploi et sans revenu. Un mois après la cessation des prestations, son mari la quittait.</p>	<p>Mais ce qui est arrivé c'est que j'ai eu un accident d'automobile en 1990, pis c'est en 91 qui m'a quittée. J'ai eu la SAAQ, société d'assurances automobile du Québec, j'en ai eu pendant huit mois de temps pis après huit mois ben ils ont dit que j'étais correcte. Leur médecin avait dit que j'étais correcte sans me voir, mais mon médecin me disait non. Pis j'avais de la misère. Ça fait que c'est ça, je me suis retrouvée sans rien pis un mois après il est parti. Parce que là j'avais pu une cenne.</p>
<p><b>Madeleine</b> <b>Épisode</b> <b>5/21</b></p>	<p><b>Épisode 59 Madeleine reçoit de l'aide alimentaire pour la première fois</b> Le mari de Madeleine la quitte. Il ne s'implique pas dans la vie des enfants (financièrement non plus). Elle avait des dettes. Elle a fait une demande à l'aide sociale, mais le temps que l'argent arrive, elle n'avait pas suffisamment d'argent pour acheter de la nourriture. Elle est donc allée voir le curé pour qu'il lui donne des références. Elle a dû négocier avec diverses institutions (hydro, Bell, Vidéotron) et son propriétaire des retards de paiement en attendant que l'argent rentre.</p>	<p>La première fois c'est quand mon mari est parti, j'étais à [REDACTED]. Pis là je suis tombée pis j'avais rien... des dettes (rires) ! pas d'argent j'avais rien que l'aide sociale, deux adolescents à nourrir, faque ben, j'étais en arrêt de travail...</p> <p>Non, non, non ! Il ne m'aiderait pas pour les enfants. C'était pas son problème c'était le mien. Ça, c'est une autre histoire comme on dit (rire). Faque j'avais deux enfants, j'ai fait une demande à l'aide sociale, pis j'ai été voir le curé pour qu'il me donne les adresses, je me disais que lui le savait peut-être tsé, eeee, les adresses ou est-ce que je pourrais aller chercher de la bouffe en attendant que le chèque y rentre. Parce que yé parti à la fin d'un mois, ça pris un boutte de temps avec que j'ai de l'argent, là. Pis là moé les enfants, y'étaient habitués à ce que l'on fasse la grocery toutes les semaines.</p> <p>Pu de revenu pantoute faque le premier mois j'ai été chercher de l'aide, pour la bouffe pour au moins nourrir mes enfants durant ce mois-là, faque retarder le loyer pis en tout cas ben des choses... parce que je ne pouvais pas rien payer tant que ça rentrait pas...</p> <p>J'ai pris un arrangement avec Hydro, avec Bell, avec Vidéotron, avec mon loyer. Parce que lui (le mari) ça faisait deux mois qui ne payait pas. Faque là je me retrouvais</p>

		avec tout ça sur le dos. Mais je m'en suis sortie ! Pis j'ai dit c'est parfait, mes enfants sont à l'école, moi je retourne à l'école.
<b>Manuel</b> <b>Épisode</b> <b>2/4</b>	<b>Épisode 81 : Manuel et sa femme déménagent à Montréal.</b> Manuel et sa femme vivaient à [REDACTED]. Leur fille habite sur le plateau. Ils voulaient emménager sur le plateau pour être plus proches de leur petite-fille. Ils ont donc trouvé une coop [REDACTED]. Manuel dit qu'il est très engagé politiquement et socialement et c'est ce qui a fait qu'ils ont été sélectionnés dans la coop.	Parce qu'on cherchait absolument... quand on a voulu déménager en 2002, on rêvait au Plateau, parce que notre fille habite [REDACTED], avec nos petits-enfants. Comme une coopérative d'habitation, mais il faut avoir un esprit coopératif, un esprit d'engagement social. C'est fondamental; solidarité. C'est pas seulement parce que c'est moins cher, mais il faut s'investir aussi; s'investir dans la communauté. Dès le début, ça fait 11 ans qu'on est ici. On vient [REDACTED], nous. On a déménagé en 2002.
<b>Manuel</b> <b>Épisode</b> <b>3/4</b>	<b>Épisode 83 : Manuel s'implique dans l'organisme.</b> Comme il connaît le fondateur, Manuel s'implique au groupe ressource. C'est pour les valeurs de solidarité et de coopération qu'il a voulu s'impliquer. L'idée d'aider les plus démunis. Il ne s'est pas impliqué dans le but d'économiser, mais bien de trouver des alternatives au « néolibéralisme sauvage » et pour s'impliquer. Pour Manuel, il est impossible d'être heureux dans son coin, le bonheur est dans la solidarité, dans la collectivité.	Le groupe ressource... mettons cinq ans. Dès le début, ça fait 11 ans qu'on est ici. On vient [REDACTED], nous. On a déménagé en [REDACTED]. Mais dès le début je suis devenu membre du groupe ressource, mais ça fait pas loin de cinq ans que je suis entré dans le conseil, pour boucher des trous. Parce qu'il n'y avait pas assez de monde. Personne ne voulait donner son nom. La philosophie du groupe ressource... l'éducation sociale, les familles pauvres,... selon leurs moyens, une manière d'acheter selon leurs moyens, s'entraider aussi, l'entraide aussi. Alors nous autres on était toujours ouverts, personnellement on a toujours été ouverts à ça. Aider plusieurs familles, plusieurs femmes monoparentales à améliorer leur menu et leur budget, les encourager aussi. Elles ne sont pas isolées, il y a une centaine de personnes, il y en a plusieurs... ça les encourage. Non, j'avais pas l'intention d'économiser. On peut se débrouiller. [REDACTED] aussi, on a un petit fonds de pension, mais on a toujours le souci d'améliorer la société qui nous entoure, le collectif, la collectivité. On ne peut pas... c'est impensable pour nous deux d'être tout seuls dans notre coin. Il faut qu'on participe à la collectivité. Alors ça c'est une façon. C'est pour lutter contre le néolibéralisme sauvage, où une petite poignée qui s'enrichissent et la majorité s'appauvrit. Dans ce sens-là.

